

# ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU SYSTÈME NERVEUX EN GÉNÉRAL, ET DU CERVEAU EN PARTICULIER,

Avec des observations sur la possibilité de reconnoître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux, par la configuration de leurs têtes ;

PAR F. J. GALL.

---

TROISIÈME VOLUME.

PHYSIOLOGIE DU CERVEAU EN PARTICULIER.

---

AVEC PLANCHES.

PARIS,

A LA LIBRAIRIE GRECQUE-LATINE-ALLEMANDE,  
RUE DES FOSSÉS-MONTMARTRE, N°. 14.

1818.

A SON ALTESSE

MONSEIGNEUR LE PRINCE

CLÉMENT-WENCESLAS-LOTHAIRE

DE

METTERNICH-WINNEBOURG-  
OCHSENHAUSEN,

CONSEILLER INTIME ACTUEL DE S. M. I. ET R. A.,

MINISTRE-D'ÉTAT ET DES CONFÉRENCES ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,  
ETC. ETC. ETC.

# PRÉFACE

## DES TROISIÈME ET QUATRIÈME VOLUMES.

---

DANS le premier volume de cet ouvrage, j'ai exposé l'anatomie et la physiologie du système nerveux en général, et l'anatomie du cerveau en particulier. Dans le second volume, j'ai abordé le but principal de mes recherches : la physiologie du cerveau, ou la doctrine des fonctions du cerveau et de ses parties constitutantes. Il étoit nécessaire d'établir d'abord des principes fondamentaux : il falloit prouver que les dispositions de l'ame et de l'esprit sont innées; que leur manifestation dépend de conditions matérielles; que le cerveau est exclusivement l'organe de toutes les qualités et de toutes les facultés; que le cerveau n'est pas un organe unique, mais qu'il est composé d'autant d'organes particuliers qu'il y a de qualités et de facultés fondamentales ou primitives essentiellement différentes.

Pour écarter tous les doutes et toutes les difficultés qui pourroient se présenter dans l'exposition des forces fondamentales et de leurs organes, il me reste à examiner jusqu'à quel point les formes des têtes et des

crânes d'hommes et d'animaux peuvent servir à déterminer les fonctions des diverses parties cérébrales<sup>1</sup>.

En parlant p. 14, des planches à l'aide desquelles certaines hordes sauvages d'Amérique aplatissent la partie supérieure du frontal, j'ai dû laisser la question indécise. Mais depuis, j'ai trouvé dans Lafiteau, un passage qui me paroît concluant; le voici: « Quelques nations vers la Louisiane; à qui les François ont donné le nom de Têtes plates, parce qu'elles font consister leur beauté à avoir le front aplati, et le sommet de la tête terminé en pointe en façon de mître, ont des berceaux à peu près semblables à ceux que je viens de décrire, mais qui ont, outre cela, quelque chose de particulier pour contribuer à leur faire prendre cette forme, dans laquelle elles trouvent un si grand agrément. C'est un trou pratiqué dans le berceau, où la mère fait entrer la tête de l'enfant, lui appliquant sur le front et au-dessus de la tête une masse d'argile, qu'elle serre et lie de toutes ses forces. Elle couche ainsi l'enfant toutes les nuits, jusqu'à ce que les ossements du crâne aient acquis assez de consistance. Les enfans souffrent extrêmement dans les premiers essais de cette violente opération, laquelle les fait devenir noirs, et leur fait jeter par le nez, par les yeux et par les oreilles, une liqueur blanchâtre et visqueuse; ils doivent encore beaucoup souffrir dans la suite de la situation gênante où ils sont forcés de passer toutes les nuits, les premiers mois de leur enfance; mais il doit en coûter à ceux qui veulent être beaux par artifice, et qui souhaitent avoir des agréments que la nature leur a refusés ».

« Les Caraïbes et la plupart des sauvages méridionaux ont aussi le front aplati, et la tête pointue; leurs mères ont soin de la leur enfoncer avec de petites planches, et de petits coussinets de coton, liés fortement derrière la tête. Mais les enfans n'ont point d'autre berceau, que des hamacs proportionnés à leur petite taille, que les mères peuvent suspendre et transporter fort commodément, et où les enfans sont couchés tout nuds, sans aucune gêne. Les sauvages, qu'on nomme en Canada les gens des terres, où *Garhagonronnon*, ont un goût tout

Cette section sera suivie par l'exposition des moyens que j'ai mis en usage pour découvrir le siège des organes. On verra que la découverte des forces fondamentales et du siège de leurs organes est due uniquement à l'observation, et que le raisonnement n'a d'autre mérite en tout cela, que d'avoir combiné les faits, et d'avoir saisi les lois qui leur donnent l'existence, et qui président à leurs modifications<sup>1</sup>.

différent des Têtes-plates; car ils sont consister leur beauté à l'avoir fort ronde: c'est pour cela qu'on les nomme aussi les *Têtes de boule*». Mœurs des sauvages Américains, etc., par le P. Lafiteau, T. I, p. 595.

<sup>1</sup> J'ai oublié d'enseigner au lecteur la méthode pour explorer les organes. Il faut, avant tout, se familiariser avec le degré médiocre ou moyen du développement d'un organe. Puis on acquerra une idée exacte du développement extraordinaire des diverses parties cérébrales. Ces deux précautions sont indispensables, et cependant presque toujours négligées par les partisans de la cranioscopie. Les parties antérieures du front, les têtes chauves et les crânes n'ont pas besoin d'être palpés; l'inspection exercée suffit seule pour juger le degré de développement du cerveau en général, de certaines de ses régions, ou de certaines parties en particulier. Mais lorsqu'il s'agit de toucher, il est encore nécessaire d'employer un expédient dont j'ai toujours de la peine à faire convenir mes auditeurs. Croyant que l'exploration des organes exige un tact bien fin, ils les cherchent avec les bouts des doigts, et les doigts écartés. De cette manière, on sentira certaines aspérités, des fissures, des exostoses sur la tête; mais jamais on ne s'apercevra des douces proéminences que les différens développemens des parties cérébrales produisent sur la surface des crânes ou des têtes. Il

Dans la troisième section, j'aborde enfin les forces fondamentales elles-mêmes et leurs organes. Pour donner à cette partie de ma doctrine le plus haut intérêt et une évidence incontestable, j'ai épuisé tous les moyens que les circonstances m'ont permis d'employer. Tout le monde est facilement convaincu de la vérité des principes, parce que tout le monde est plus ou moins accessible aux raisonnemens. Mais peu de savans ont dirigé leur esprit vers l'observation ; les faits les plus multipliés et les mieux vérifiés les laissent dans une indifférence incompréhensible. Ceux même de mes auditeurs qui, jusqu'à présent, ont écrit sur la physiologie du cerveau, ont traité les forces fondamentales et les organes d'une manière beaucoup moins satisfaisante que les autres objets.

Cependant la détermination des forces fondamentales et du siège de leurs organes est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus frappant dans mes découvertes. La connaissance des qualités et des facultés primitives et du siège de leurs conditions matérielles, constitue précisément

faut au contraire joindre les doigts et passer avec leur surface intérieure sur la surface de l'endroit, où l'on cherche le signe extérieur d'un organe. On augmente ainsi les points du contact, et en promenant tout doucement la main sur la tête, on découvre facilement, même les proéminences qui échappent à l'œil.

ment la physiologie du cerveau; sans cette connaissance détaillée, comment parviendroit-on à ses applications les plus utiles, soit à l'éducation, soit à l'explication d'une infinité de phénomènes physiologiques, pathologiques et psychologiques, soit à la morale, soit à la philosophie, à la législation criminelle, aux caractères nationaux, aux arts, etc., etc. L'exposition successive des forces fondamentales et de leurs organes nous dévoile le mystère du perfectionnement gradué des êtres vivans; elle nous conduit de l'insecte au poisson, du poisson à l'amphibie, de l'amphibie à l'oiseau, de l'oiseau au mammifère, et de celui-ci, d'espèce en espèce, jusqu'à l'homme; de manière que ce chef-d'œuvre de la création se déploie devant notre esprit, comme aux yeux de l'artiste la machine la plus compliquée se décompose dans ses leviers et ses rouages les plus simples. Les mêmes forces fondamentales renversent la plupart des idées des philosophes et des physiologistes sur la nature morale et intellectuelle de l'homme; c'est cette partie de mes travaux qu'on a toujours cru pouvoir accuser d'absurdité, de folie, d'extravagance, de charlatanisme et même d'imposture.

Ces raisons m'ont imposé envers mes lecteurs et envers moi-même l'obligation de démontrer rigoureusement chaque force primitive et le siège de son organe. Voici le plan général que j'ai suivi dans cette exposition.

Relativement à l'ordre successif, dans lequel je traite les qualités et les facultés, je reste fidèle, autant que possible, à l'ordre que l'auteur de la nature paroît avoir fixé lui-même, dans le perfectionnement graduel des animaux.

Je commence le traité de chaque force fondamentale particulière et de son organe, par l'historique de la découverte. J'ai toujours remarqué que la manière dont mon attention a été appelée sur une qualité ou une faculté primitive, offroit beaucoup d'intérêt aux philosophes naturalistes.

Après cet historique, je développe l'histoire naturelle de la force fondamentale en question chez l'homme et chez les animaux. Cette histoire naturelle présente presque toujours des vues nouvelles; elle explique au lecteur ce que j'entends par la dénomination mise en titre, et qui, sans cette précaution, recevroit souvent une acception toute différente de celle que je lui donne; elle fait connoître la sphère d'activité de chaque organe, les modifications de sa fonction, selon qu'il est plus ou moins développé, plus ou moins actif; son développement ou son déperissement non simultanés avec le développement et le déperissement des autres organes; son développement et son activité souvent précoces, indépendans aussi des autres organes qui suivent la marche ordinaire de l'ac-

croissement; son intégrité isolée dans la vieillesse, tandis que tous les autres organes et leurs fonctions sont singulièrement affoiblis; la disproportion de son activité avec celle des autres organes dans le même individu, homme ou animal. Cette histoire naturelle enfin fait voir que la force fondamentale dont je traite, ainsi que son organe, existent dans certaines espèces d'animaux, et n'existent pas dans d'autres espèces. Je termine ordinairement cet aperçu par des réflexions philosophiques sur les divers emplois que l'individu fait d'une qualité ou d'une faculté, selon que d'autres qualités ou facultés exercent une influence plus ou moins puissante sur celle-ci.

Ce procédé est presque toujours suffisant pour prouver que la qualité ou la faculté que j'expose, est une force fondamentale, primitive, indépendante des autres qualités ou facultés, et que, par conséquent, elle doit être affectée à un organe particulier, indépendant de tous les autres. Mais pour ajouter encore à l'évidence de ces propositions, je continue l'histoire naturelle de chaque qualité ou faculté aussi dans l'état de maladie, d'imbécillité et de démence complètes ou incomplètes, d'aliénation mentale plus ou moins totale et surtout d'aliénation partielle. Car si dans l'imbécillité et dans la démence incomplètes, une qualité ou une faculté se manifeste, tandis que les autres sont paralysées; si dans la manie,

une seule qualité ou une seule faculté est intacte, tandis que toutes les autres sont bouleversées, ou qu'une seule qualité ou faculté soit lésée, tandis que toutes les autres existent dans leur intégrité; il s'ensuit nécessairement, que la qualité ou la faculté lésée seule, ou intacte seule, appartient à un organe indépendant, et doit être reconnue pour une force fondamentale. Il s'ensuit encore, que les aliénations partielles, les monomanies, ne sont autre chose que des maladies des organes particuliers du cerveau, et que toutes les monomanies essentielles se laissent ramener à leurs qualités ou facultés fondamentales.

J'arrive enfin à la démonstration du siège de l'organe même. Je fais mon possible pour donner une idée claire soit de la manière dont il existe dans le cerveau, soit de celle dont il se présente à la surface extérieure de la tête des hommes et des animaux. Ceux qui n'ont pas suivi mes cours, auront toujours beaucoup de peine à bien saisir cette partie si essentielle et si intéressante de ma doctrine. Il n'y a rien de si difficile que de bien présenter dans des dessins et des gravures, les formes telles qu'elles existent sur la surface des têtes, surtout quand on est forcé de se borner au simple trait. Pour suppléer à ce défaut, j'indique d'abord au lecteur les espèces d'animaux qui offrent l'organe dont il est question; après cela, la différence qui se montre dans les individus doués

d'un plus ou moins grand développement de cet organe, ne peut plus présenter une grande difficulté. L'anatomie comparée, appliquée aux mœurs des animaux, m'a fourni les preuves de cette nature les plus nombreuses et les plus irréfragables. Déjà, après avoir étudié les deux premiers organes, celui de la propagation et celui de l'amour de la progéniture, le lecteur sera convaincu que les cerveaux et les têtes des animaux présentent aussi les signes les plus évidens de leurs instincts, de leurs qualités et de leurs facultés. Je fais en même temps connoître un assez grand nombre d'hommes et de femmes, qui ont possédé ou qui possèdent la faculté ou la qualité en question à un très-haut degré, et chez lesquels par conséquent on observe un développement très-favorable de l'organe respectif.

Comme la plupart de mes observations ont été faites sur des animaux qui vivent avec l'homme, ou qu'il n'est pas trop difficile de se procurer, les moyens exposés suffiront pour mettre le lecteur en état de faire les mêmes observations, de les multiplier à son gré, d'acquérir une conviction personnelle, intuitive, et de vérifier mes découvertes<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> En traitant de l'instinct de la propagation, j'ai émis, p. 165, le soupçon que la castration pourroit contribuer au développement de l'organe de la progéniture. Ce soupçon s'est depuis converti en certi-

L'exposition des qualités et des facultés fondamentales et de leurs organes étant entièrement terminée, je prouve encore l'exactitude de mes découvertes sur le siège des organes, par l'examen de la forme des têtes de différentes nations toujours en rapport avec le caractère national.

Le dernier moyen, pour confirmer le siège des organes, tel qu'il a été trouvé par les procédés antécédens, est la découverte extrêmement heureuse des lois de la pathognomonique, ou de l'influence de l'action des organes cérébraux sur les mouvements, les gestes, les attitudes du corps. On verra dans ce traité, pourquoi l'homme extérieur est *la saillie* de l'homme intérieur; mais on se convaincra aussi que l'étude de la physiognomonie est

tude. Sur un grand nombre de crânes de chats châtrés, je trouve ce dernier organe beaucoup plus développé que dans les crânes de chats non châtrés.

Lorsque l'impression de ce volume a été terminée, j'ai observé dans mes notes, rassemblées depuis longues années, que le furet et le putois ne montent point, et que le contraire a lieu pour la fouine, et particulièrement pour la martre. En comparant les crânes de ces animaux, je trouve qu'en effet la martre présente l'organe de l'instinct de la hauteur à un très-haut degré, Pl. LXXV, fig. 14; la tête de la fouine, fig. 13, un peu moins; le putois, fig. 12; et le furet, fig. 11, ont cette région tout à fait aplatie. J'ai encore pu indiquer cette circonstance sur les têtes de la fouine et de la martre, qui étoient déjà gravées pour un autre but; mais je n'en ai point parlé dans l'ouvrage.

une chimère, et qu'il n'existe aucun rapport entre celle-ci et la physiologie du cerveau.

A présent, je puis me flatter que le lecteur sera suffisamment préparé pour une toute nouvelle philosophie, qui découle immédiatement des forces fondamentales. Cette philosophie, purement d'observation, sera renfermée dans des réflexions sur les forces primitives et sur les attributs généraux, sur l'instinct et l'entendement, sur les désirs, les passions, la volonté et la raison, sur les affections, etc.

Je terminerai tout l'ouvrage par la solution de plusieurs questions morales et philosophiques, telles que les suivantes :

Quels sont les mobiles des actions des hommes et des animaux?

Quelle est l'origine des arts et des sciences?

L'espèce humaine est-elle susceptible d'une perfectibilité toujours progressive?

Quelle est la sphère d'activité intérieure et extérieure de chaque être vivant, et particulièrement de l'homme?

Une explication détaillée de toutes les planches contribuera beaucoup à rendre plus facile l'intelligence des objets, et servira en quelque sorte de résumé de tout l'ouvrage.

J'ai toujours eu la conscience de la dignité de mes

recherches, et de l'influence étendue qu'un jour ma doctrine exercera sur toutes les branches des connaissances humaines; c'est pourquoi je suis resté indifférent à tout ce qu'on pouvoit dire de bien ou de mal de mes travaux. Ils étoient trop éloignés des idées reçues, pour qu'ils eussent pu être goûtés et approuvés d'abord. Leur connaissance exigeoit une étude profonde et suivie; cependant tout le monde vouloit juger, et chacun me prêtoit des opinions et une intention selon la mesure de son intelligence.

Maintenant, toute la doctrine est consacrée au public. Le jugement ne pourra plus rester long-temps équivoque. Les vues personnelles disparaîtront; les passions se tairont, et la critique ne portera plus que sur sa valeur intrinsèque. La postérité ne manquera pas d'établir un parallèle entre le point d'où je suis parti, et celui où je me suis arrêté. Les adversaires ont trop bien signalé l'état, où se trouvoient les divers objets qui font partie de mes travaux, pour qu'il soit difficile de reconnoître ce que, par mes découvertes, ils ont reçu, et ce qu'ils recevront d'amélioration. Quels progrès dans l'anatomie, dans la physiologie et dans la pathologie comparées du système nerveux ! Quelle source féconde en principes irrécusables pour les études philosophiques, pour l'art de tirer le meilleur parti des dispositions des

individus, pour l'art de diriger l'éducation de la jeunesse! Quels précieux matériaux pour une législation criminelle, basée sur la connaissance complète des mobiles des actions humaines! Combien l'histoire ne devra-t-elle pas changer de face aux yeux de celui qui saura l'apprécier d'après les penchans et les facultés dominans des personnages qui y ont joué les premiers rôles! etc., etc.

Le fondement de cette doctrine utile est posé, et il doit être aussi inébranlable que le sont les matériaux, les faits, dont il est construit. Mais, que je suis loin de croire que l'édifice soit achevé! Ni la vie, ni la fortune d'un seul homme ne sauroient suffire à ce vaste projet. Jusqu'à présent, j'ai été abandonné à mes propres moyens. Il faudroit encore un concours immense des circonstances les plus heureuses, pour éléver cette étude au degré de perfection dont elle est susceptible. Il faudroit une collection complète de crânes d'animaux, non pas seulement de diverses espèces, mais aussi d'individus dans lesquels on eût reconnu des qualités ou des facultés particulièrement prononcées; il faudroit une collection complète de cerveaux d'animaux, modelés d'après nature en cire, pour multiplier au besoin les moyens de comparaison. Il faudroit un grand nombre de crânes, ou au moins de bustes coulés en plâtre, d'hommes et de femmes distingués par une qualité ou une faculté quelconque;

enfin , il nous faudroit des connaissances beaucoup plus étendues en histoire naturelle, que ne sont celles que nous avons dans ce moment sur les instincts , les aptitudes industrielles, sur les qualités et les facultés; en un mot, sur l'économie intérieure des animaux.

Espérons que bientôt l'utilité et l'importance de ces recherches seront généralement reconnues; que bientôt on sentira la nécessité d'en faire un objet d'instruction publique; que les gouvernemens voudront eux-mêmes les favoriser; que d'autres savans m'aideront de leurs lumières, et qu'alors la physiologie morale et intellectuelle ne tardera pas à paroître dans un éclat que mes efforts isolés n'ont encore pu lui donner.

# REMARQUES

SUR L'OUVRAGE INTITULÉ:

*Observations sur la Phrænologie, ou la connoissance de l'homme moral et intellectuel, fondée sur les fonctions du système nerveux, par G. SPURZHEIM. D. M.*

---

Je suis toujours resté indifférent aux aperçus que mes auditeurs ont publiés de ma doctrine. J'en agirai autrement à l'égard de M. Spurzheim, qui connaît mieux mes découvertes qu'aucun savant, mais qui s'efforce d'y introduire un esprit tout contraire à celui dans lequel elles ont été commencées, perfectionnées et continuées jusqu'à présent. Nous étions convaincus que, pour fonder une doctrine aussi étendue que la physiologie du cerveau, il étoit indispensable de la présenter d'abord au public, dans toute la perfection qu'elle a reçue de nos jours; de l'entourer d'un grand appareil de preuves de toute espèce; d'en écarter tous les doutes et toutes les difficultés; et de rendre intelligible, par des dessins nombreux, ce que de simples descriptions laisseroient trop obscur. Cette

première tâche remplie, des extraits seroient devenus d'un grand secours aux amateurs moins aisés. En cas de doute, etc., on auroit consulté, dans une bibliothèque, le grand ouvrage; c'est ainsi que je voulois publier moi-même ma propriété, le fruit de tant d'années de travail et d'énormes dépenses.

Au moment où ce troisième volume devoit sortir de la presse, M. Spurzheim a trouvé à propos de se ranger dans la classe d'un grand nombre de mes auditeurs, de MM. Froriep, Bischoff, Blœde, Demangeon, Adelon, Nacquart, etc., etc., et de publier également un traité très-incomplet de ma doctrine. Il manifeste en plusieurs endroits la prétention d'y avoir apporté des vues beaucoup plus philosophiques que ne sont celles du premier auteur qui, conformément aux expressions qu'emploient, dans les journaux, les amis de M. Spurzheim, auroit laissé son enfant au berceau.<sup>1</sup>

Je vais examiner la phrænologie, 1<sup>o</sup>. sous le rapport des principes; 2<sup>o</sup>. sous le rapport des organes et de la nomenclature, ou de la détermination des forces fondamentales; 3<sup>o</sup>. sous le rapport de la détermination du siége des organes; 4<sup>o</sup>. sous le rapport des prétendus nouveaux organes; 5<sup>o</sup>. sous le rapport de l'ordre que M. Spurzheim

<sup>1</sup> La Quotidienne, 9 décembre 1818, par J.-B. de Joannin, etc., etc.

a adopté dans l'exposition des objets; et 6°. sous le rapport de la tendance morale.

M. Spurzheim commence son ouvrage par la proposition portant que le cerveau est l'organe de l'ame, et qu'il est nécessaire de faire une division des facultés et des organes.

Il est cependant certain que l'on ne sauroit parler pertinemment de l'organe de l'ame et de la pluralité de ses organes, qu'après avoir démontré que les qualités et les facultés sont innées, et que leur manifestation dépend de conditions matérielles.

De cent vingt pages que M. Spurzheim a consacrées à ces discussions, cent douze sont copiées de mes propres ouvrages, en partie du premier, et en partie du second volume<sup>1</sup>. En général, il n'existe aucune divergence dans nos opinions quant aux principes. Seulement, p. 94, il dit: « C'est pourquoi M. Gall a commencé à chercher la structure du cerveau, que j'ai tâché de mettre en har-

Tout l'ouvrage de M. Spurzheim est de 361 pages. Sur celles-ci, il en a copié 246 du mien. Il dira qu'il en a le droit, parce qu'il est censé être mon collaborateur du premier volume, et du traité sur les dispositions innées. Mais il sait qu'il n'a été chargé que de fournir les notes littéraires. Au moins auroit-il dû indiquer les sources de ses richesses. Il n'avoit plus le même droit sur mes traités de l'organe de l'ame et de la pluralité des organes. Déjà d'autres l'ont accusé de plagiat; c'est au moins très-ingénieux de faire des livres à coups de ciseaux.

**monie avec** la physiologie ». Il avoit déjà dit la même chose dans son introduction. Pourquoi aurois-je donc été intéressé à connoître la véritable structure du cerveau ? Moi, qui étois frappé de ce que dans une hydrocéphale assez considérable l'intelligence subsistoit dans son intégrité, pouvois-je avoir d'autres raisons que de trouver l'harmonie entre les fonctions du cerveau et sa structure ? Long-temps avant M. Spurzheim, j'avois démontré que chaque marque extérieure d'un organe bien développé répondoit à certaines circonvolutions, ou à certaines parties de la surface du cerveau. J'aurois donc, depuis que je l'ai associé à mes travaux, cessé de penser ? M. Spurzheim a-t-il mieux déterminé les forces fondamentales ? Sa nomenclature est-elle préférable à la miennne ?

« Je ne pense pas, dit-il, que les caractères déterminés et les actions positives dénotent les facultés primitives ; par exemple, qu'il y a une faculté de la ruse, une de la poésie, une de la religion ou une de la métaphysique. La nomenclature doit être conforme aux facultés, sans indiquer une action quelconque ; de même que l'on parle du sens de voir et non pas du sens des couleurs, verte, bleue, rouge, etc. »

M. Spurzheim n'aura pas oublié combien de fois nous nous sommes perdus en raisonnemens, pour déterminer

la destination primitive d'un organe. J'ai découvert les premières traces du rapport qui existe entre le cervelet et les fonctions du sexe, dans une femme affectée de nymphomanie; cependant, je n'ai pas appelé le cervelet organe de la nymphomanie; mais d'après sa destination primitive, organe du penchant ou de l'instinct de la propagation. De même, la forme de la tête de quelques bigots m'avoit donné la première idée d'un organe qui dispose l'homme à la croyance en Dieu et à un culte religieux; cependant je n'ai point appelé cet organe, organe de la bigoterie. Ainsi il sait très-bien que je fus le premier à penser comme lui; il sait même qu'au début de mes recherches, je dis mille fois à mes amis: Faites-moi connoître les qualités et les facultés fondamentales, et je vous en découvrirai les organes. Il connoît les moyens que j'ai employés pour ramener certaines fonctions exaltées à leurs fonctions primitives: pourquoi donc a-t-il l'air de vouloir insinuer à ses lecteurs, que cette vue philosophique est de sa création?

J'avoue qu'il y a plusieurs organes dont je ne connois pas encore la faculté primitive, et je continue de les nommer d'après le degré d'activité qui me les a fait découvrir. M. Spurzheim se croit plus heureux; son esprit métaphysique lui a fait trouver la faculté fondamentale ou primitive de tous les organes. Faisons-en l'épreuve.

Personne ne doute que la destination primitive des deux sexes ne soit la propagation de l'espèce. Mais, réplique M. Spurzheim, ce penchant ne provoque pas seulement la propagation, il produit aussi beaucoup d'abus. Il faut donc choisir un nom qui indique la faculté, mais aucune action déterminée. Je voudrois un nom pour désigner le penchant, qui est essentiel à la propagation, mais qui produit un grand nombre d'abus : je propose *amativité*. »

M. Spurzheim sait que toutes les fois qu'une qualité ou une faculté est propre à l'homme et aux animaux, la dénomination doit s'accorder pour l'un comme pour les autres. L'*amativité* est-elle un attribut constant de la propagation chez les animaux, et même chez les libertins, les idiots, les aliénés ? Et quand je dis instinct de la propagation, s'agit-il de l'acte de la propagation même ?

Si ces dénominations : *affectionivité*, *combativité*, *destructivité*, *circonspection*, *bienveillance*, *vénération*, *persévérence*, *surnaturalité*, *esprit de saillie*, *idéalité*, *esprit de comparaison*, *causalité*, sont conformes aux facultés fondamentales ; si toutes ces dénominations dénotent la destination primitive des facultés, tous les hommes auroient le penchant à se battre ; et pourtant M. Spurzheim avoue qu'il y en a qui sont timides, et qui évitent les combats ; tous les hommes auroient le

penchant à détruire avec les modifications que M. Spurzheim attache à ce penchant, à mordre, à gratter, à pincer, à casser, à rompre, à déchirer, à brûler, à dévaster, à démolir, à ravager, à noyer, à étrangler, à empoisonner et à assassiner; tous les hommes seroient circonspects; il n'y auroit point d'étourderie, de légèreté; tous les hommes seroient bienveillans; il n'y auroit point de méchanceté, point d'ingratitude; tous les hommes auroient de la vénération; tous seroient persévérans, justes; tous seroient gais, et auroient le penchant à faire rire; propriétés, d'après M. Spurzheim, de l'organe de l'esprit de saillie. L'organe de l'idéalité feroit rechercher à tout le monde la perfection, et inspireroit à tout le monde de l'enthousiasme; l'imitation feroit de tous les individus des imitateurs; et enfin de même que tout le monde jouit du goût, de l'odorat, du tact, de la vue, etc., avec l'organe de la comparaison et de la causalité, tout le monde brilleroit par ces deux talens éminens.

Qui ne voit pas que les dénominations inventées par M. Spurzheim, telles que combativité, destructivité, circonspection, bienveillance, imitation, persévérance, vénération, esprit de saillie, idéalité, etc., ne portent pas sur la destination primitive des facultés, mais qu'elles expriment évidemment un degré très-énergique et presque toujours très-rare de la faculté fondamentale?

M. Spurzheim, si toutefois il veut être conséquent, ne peut admettre aucune de ces dénominations. Il rejette la dénomination, *organe de l'instinct de la propagation*, parce que ce penchant ne provoque pas seulement la propagation, mais qu'il produit aussi beaucoup d'abus.

M. Spurzheim nous fait connoître de nombreux abus, que les facultés dont il parle produisent. L'amour de la progéniture trop actif produit des abus; et trop peu actif, il produit l'indifférence pour la progéniture; le courage, la combativité produit la querelle, la rixe, la puissance; la destructivité détruit, empoisonne, assassine; la convoitise produit le vol, le plagiat, la fraude, l'usure, la corruptibilité, la vénalité; la sécretivité produit l'intrigue, l'hypocrisie, le mensonge, le subterfuge, l'argutie; l'amour-propre produit l'orgueil, la fierté, la présomption, la suffisance, l'insolence, le mépris et le dédain; l'amour de l'approbation aime les flatteries, le luxe, l'ostentation, et produit la coquetterie; la circonspection produit la peur, la pusillanimité; la vénération produit l'idolâtrie; la persévérance produit l'opiniâtreté, l'obstination, l'entêtement, la désobéissance, la mutinerie, l'esprit séditieux; la surnaturalité fait croire aux inspirations, aux fantômes, aux démons, à la magie, aux revenans, aux visions, aux sortilèges, aux enchantemens et à l'astrologie; l'esprit de saillie pro-

duit les calembours, les caricatures, la moquerie, la raillerie, l'ironie, le ridicule; la causalité youdroit tout expliquer et établir des généralités ou des principes, sans avoir assez de données, etc.

Pourquoi tous ces abus n'ont-ils pas fait reculer M. Spurzheim devant les noms qu'il a donnés à ses facultés prétendues primitives? N'est-il pas infiniment plus simple de dire que les dispositions dégénèrent de leur état habituel, lorsque leurs organes ont acquis une activité très-exaltée? Que dès-lors les unes s'accroissent en penchans ou en facultés contraires au bien moral ou à l'ordre de la société; que les autres, au contraire, se trouvent ennoblies, et constituent la bienveillance, le talent poétique, le penchant religieux, et ainsi de suite? M. Spurzheim n'a donc été heureux ni dans le choix de ses noms, ni dans la détermination des facultés fondamentales.

A-t-il mieux indiqué le siège des organes?

Comme ce troisième volume n'étoit pas encore mis en vente quand M. Spurzheim compila sa *Phrænologie* à la hâte, il a été obligé de s'en tenir, à l'égard des organes, à ce que j'ai toujours professé dans mes cours. Apparemment il trouve pénible cette multitude de recherches d'anatomie et de physiologie comparées, qu'exige une exposition soignée des organes et de leurs fonctions.

L'organe de l'amativité est assez bien rendu d'après mes leçons, quoique depuis notre séparation je l'aie enrichi de plusieurs nouvelles observations. Les organes de la destructivité, de la convoitise, et tout ce qu'il dit sur la conscience, sont copiés d'après mon traité des dispositions innées. Les organes de la géniture, de l'affectionivité, de la combativité, de la constructivité, de la sécrétivité, de l'amour-propre, de l'amour de l'approbation, de la circonspection, de la bienveillance, de la vénération, de la persévérance, de l'esprit de saillie, de l'idéalité, de l'imitation, de la configuration, du coloris, de la localité, de la numération, de la faculté des phénomènes, de la mélodie, de la faculté du langage artificiel, de la faculté de la comparaison, de la faculté de la causalité, tous ces organes sont, si j'en excepte les changemens des noms, traités conformément à mes découvertes; mais d'une manière si rapide, si molle, que cette partie de ma doctrine seroit fort à plaindre, si elle ne pouvoit pas être établie sur des fondemens plus solides.

M. Spurzheim, il est vrai, reconnoît huit organes de plus que je n'en admets. Quant aux organes de l'habitativité, de l'ordre, du temps, de la surnaturalité, nous en avons souvent parlé. Mais je fus toujours de l'avis, qu'il ne convient de les recevoir dans le nombre des organes, que quand leur siége sera prouvé par un assez

grand nombre d'observations exactes. J'admet un organe pour le sens moral, ou pour le sentiment du juste; mais j'ai des raisons très-fortes de ne regarder la bienveillance que comme la manifestation très-énergique du sens moral; ainsi je traite ces deux qualités sous la rubrique d'un seul organe. Ce que M. Spurzheim dit des organes de l'espérance, de l'étendue, de la pesanteur, n'a pas encore pu me convaincre. Aussi n'a-t-il rien prouvé à leur égard; il a même cru devoir avertir ses lecteurs, qu'il ne parle de quelques organes que d'une manière conjecturale. Dans ce cas, pourquoi ne pas attendre que l'expérience ait confirmé ou détruit les conjectures?

L'ordre dans lequel M. Spurzheim a présenté les organes, est-il préférable à celui que j'ai toujours adopté?

Il est juste que l'homme nous serve de type pour nos observations. L'ordre le plus naturel et le plus philosophique d'exposer les organes doit être le même que la nature a observé dans l'arrangement successif de ces mêmes parties cérébrales. Mais M. Spurzheim commence par établir de nouvelles divisions des facultés de l'ame. Il admet d'abord avec tout le monde des facultés affectives et intellectuelles. « L'un et l'autre de ces deux ordres peuvent être subdivisés en plusieurs genres. Quelques facultés affectives ne donnent qu'un désir, une in-

**clination**, un penchant, ou bien ce qu'on appelle instinct dans les animaux. Ces facultés sont presque soustraites à la volonté ; je les appellerai *penchans*. D'autres facultés affectives ne sont pas bornées à un simple penchant, mais elles éprouvent quelque chose de plus ; c'est ce qu'on nomme sentiment. Le second ordre de facultés renferme celles de l'entendement. On peut les subdiviser en trois genres : quelques-unes appartiennent aux sens extérieurs ; d'autres sont destinées à faire connoître aux animaux et à l'homme les objets extérieurs, leurs qualités et leurs relations ; je les nomme *perceptions*. D'autres encore agissent sur toutes les sortes de sensations et de connaissances, et je leur donne le nom de facultés réflectives. Ainsi les facultés de l'ame se divisent en deux ordres. Le premier se compose de deux genres, et le second de trois ; chaque genre de plusieurs espèces, et chaque espèce présente des modifications, même des idiosyncrasies. »

C'est donc ici comme dans plusieurs autres endroits, que brille l'esprit philosophique de M. Spurzheim en divisions, subdivisions, soussubdivisions, etc. ; et c'est ce qu'il appelle mettre plus de philosophie dans la physiologie du cerveau, que je n'ai jamais eu l'ambition d'y en mettre. Par ces divisions, il s'est imposé une contrainte qui intervertit totalement la succession graduelle des

organes. Il est forcé de sauter à tout moment d'une région du cerveau ou de la tête à une autre; du penchant de la destruction, il saute à celui de la construction; de la circonspection à la bienveillance; après la bienveillance, par un tour de force, à la vénération; de la surnaturalité il revient à la partie extérieure supérieure du front, delà à l'imitation; de l'imitation aux sens externes! Puis il retourne au cerveau vers la région frontale; là encore, il traite tout pèle-mêle, tout en sens inverse de la nature; véritable monstruosité, que l'on croiroit inventée à dessein, pour en rendre l'étude presque impossible.

Les penchans et les sentimens, et souvent même les facultés intellectuelles se confondent tellement qu'il n'est guères possible de trouver des signes caractéristiques, qui les distinguent les uns des autres. Quelle raison y a-t-il de compter parmi les penchans la constructivité plutôt que la mélodie, la bienveillance et l'imitation? L'amativité, l'amour de la géniture, l'habitativité, l'affectionité, le courage, ne sont-ils pas aussi bien des sentimens, que l'amour-propre, que l'amour de l'approbation, que la vénération? Dans quel sens la persévérance, la circonspection, l'imitation sont-elles des sentimens? Avec quel droit exclut-il des facultés intellectuelles l'imitation, l'esprit de saillie, l'idéalité ou la poésie, la circonspection, la sécrétivité, la constructivité?

Le triomphe de la nouvelle division des facultés de l'ame consiste en ce que M. Spurzheim range parmi les facultés intellectuelles le toucher, le goût, l'odorat, l'ouïe et la vue. Après avoir traité les penchans et les sentimens à sa manière, il commence l'exposition des facultés intellectuelles par celle des cinq sens externes. Ici encore il a copié ce que j'ai dit dans le premier volume, sur les fonctions des cinq sens. M. Spurzheim sait pourtant bien que les facultés intellectuelles existent indépendamment des cinq sens; que l'intelligence n'est nullement proportionnée ni au nombre ni à la perfection des sens. Si les sens fournissent des matériaux aux facultés intellectuelles, ils en fourniront autant aux penchans et aux sentimens. Voilà à quoi conduit la manie de l'innovation!

Voyons enfin si la tendance morale dans l'ouvrage de M. Spurzheim est plus pure que celle que j'avois, il y a dix ans, adoptée dans mon traité sur les dispositions innées. J'ai eu grand soin d'écarter toutes les discussions, qui auroient pu intéresser une religion quelconque. Jamais je n'ai parlé de la nature de l'ame, mais seulement des conditions matérielles, à l'aide desquelles elle manifeste ses facultés. Je n'ai nulle part touché à un dogme de religion. Mais j'ai prouvé rigoureusement que toutes nos dispositions morales et intellectuelles sont innées; que

parmi ces dispositions il y'en a dont une activité excessive produit un penchant impérieux à des actes illicites et pernicieux, tels que la lubricité, la querelle, la perfidie, le vol, etc.; et qu'ainsi le mal moral existe dans l'homme, de même qu'à l'égard d'autres dispositions, existe le bien moral. J'ai démontré que sans ces tentations, sans ces penchans au mal, il ne pourroit y avoir aucun acte méritoire, puisque la vertu consiste essentiellement dans la victoire que l'homme remporte sur ses mauvais penchans. Enfin, j'ai distingué les penchans, les désirs, les velléités, dont l'homme n'est pas maître, et dont par conséquent il n'est point responsable, d'avec la volonté, le libre arbitre, qui, dans l'état de santé, détermine seul les actions, et entraîne la responsabilité. J'ai prouvé la liberté morale, et j'ai déduit de toutes mes propositions, comme résultat immédiat, la nécessité de l'éducation, de la morale, de la religion, de punitions et des récompenses; en un mot, de tout ce qui peut devenir un motif pour faire le bien, quand même il seroit contraire à nos penchans; et pour éviter le mal vers lequel nous nous sentons entraînés.

Cette doctrine est pure, franche, intelligible à tout le monde, professée par les philosophes et les moralistes de tous les temps, enseignée par les pères de l'église, sentie dans tous les cœurs, supposée et confirmée

dans toutes les institutions morales, religieuses et civiles.

M. Spurzheim, soit qu'il veuille caresser l'ignorance, le préjugé et la superstition, soit qu'il ait été intimidé par les facéties malignes d'un certain journaliste, a souvent l'air de désavouer mon Traité sur les dispositions innées. Il a jugé qu'il étoit prudent de le passer sous silence, ainsi que la proposition sur la dépendance de la manifestation de nos facultés des conditions matérielles. Seulement p. 345 et 346, il se déclare contre l'irrésistibilité des actions, admet la liberté morale, tout cela d'après mes propres principes. Voici comment il s'énonce sur le mal moral :

On demande si les facultés affectives et intellectuelles de l'homme sont bonnes ou mauvaises? Il faut commencer par admettre l'existence de deux sortes de mal; du physique et du moral. L'homme, continue-t-il, *d'après les dispositions innées*, a beau se trouver humilié de son imperfection; il faut qu'il reconnoisse l'existence du mal moral. Le Seigneur vit que la malice des hommes qui vivoient sur la terre étoit extrême, et que toutes les pensées et tous les désirs de leur cœur n'étoient en tout temps que méchanceté. Le Code sacré des chrétiens atteste, dans beaucoup de passage, l'existence du mal moral; il faut même admettre que nous sommes enclins au mal, et que le mal est en nous".

Voilà l'existence du mal moral dans l'homme bien solidement établie par M. Spurzheim. « Mais, ajoute-il, faut-il croire que toutes les facultés ou quelques-unes sont mauvaises? »

« M. Gall est porté à admettre des penchans vicieux, et il fait entrer le mal moral dans le plan du Créateur. Je suis intimement convaincu que toutes les facultés en elles-mêmes sont bonnes et données pour un but salutaire; qu'elles sont même nécessaires et indispensables ».

Le même langage vacillant et contradictoire se rencontre à tout moment dans l'ouvrage de M. Spurzheim; mais aussi comment l'éviter, quand d'un côté on est pressé par la force de la vérité, et que de l'autre côté on voudroit transiger avec l'erreur? Moi aussi, je suis intimement convaincu que toutes les facultés en elles-mêmes sont bonnes et nécessaires pour la nature humaine, telle qu'elle devoit être d'après les ordres du Créateur. Mais je suis aussi convaincu qu'une activité très-énergique de certaines facultés produit des penchans vicieux, fait dégénérer la destination primitive de la propagation en penchant au libertinage; le sentiment de propriété en penchant au vol; la circonspection en irrésolution et en penchant au suicide; l'amour-propre en insolence et en désobéissance, etc. : autant de penchans

pernicieux, que M. Spurzheim reconnoît dans son ouvrage.

Maintenant, je demande : qu'est-ce qui est la cause d'une pareille activité de certaines facultés ? L'organisation de l'homme auroit-elle été faite à l'insu et malgré la volonté de Dieu ? Certes, autant que cette activité extravagante est l'effet de la constitution corporelle, on n'en sauroit pas accuser l'homme ; c'est la nature, c'est le Créateur. Par conséquent, il existe des penchans vicieux, et ils doivent entrer dans le plan du Créateur. Sans ces penchans vicieux, comment le mal seroit-il en nous ? Comment serions-nous enclins au mal ? Comment le Seigneur auroit-il vu que la malice des hommes est extrême, que toutes les pensées et tous les desseins de leur cœur ne sont en tout temps que méchanceté ? Pourquoi M. Spurzheim a-t-il cru tant devoir s'appesantir sur la double nature de l'homme, sur l'homme et la bête dans l'homme ? Pourquoi ces deux natures doivent-elles se combattre l'une l'autre ? Pourquoi les facultés supérieures doivent-elles l'emporter sur les inférieures, s'il n'y a rien de mauvais dans celles-ci ? Pourquoi avoue-t-il p. 177, qu'on pourroit citer des milliers de faits qui prouvent que le penchant désordonné au vol n'est pas toujours la suite d'une mauvaise éducation ?

M. Spurzheim, en usant de ces tergiversations, se

trouve dans une singulière perplexité. Il ne lui suffit pas de dire que le mal n'est pas une substance, et que dans les facultés il n'y a de mauvais que l'abus que les hommes en font. Pour esquiver l'aveu qu'il existe de mauvais penchans, que dans plusieurs endroits de son ouvrage il a prouvés, il invente un nouveau langage, et appelle *abus* tout ce qui se passe de mauvais dans l'organisme, sans que l'homme y contribue en rien de sa part. Delà, les abus de l'amativité : l'impuissance et la sensualité ; les abus de la combativité : la poltronnerie et la témérité ; les abus de la destructivité : la sensiblerie et le penchant à l'homicide ; les abus de convoitivité : la dissipation, l'avarice et le vol ; les abus de la sécrétivité : l'indiscrétion et l'hypocrisie ; les abus de la bienveillance : la mollesse et l'ingratitude, etc., etc. Dorénavant, pour nous réconcilier avec le meilleur des mondes, les averses, les ouragans, les inondations, les incendies, les tremblemens de terre, la famine, la peste et toutes les maladies, l'idiotisme et la folie, les monstruosités, etc., ne seront plus que des abus de notre mère nature!!

---

E R R A T U M.

Page 43, *lisez* : Pl. LIV, fig. 2, au lieu de Pl. LX.

# ANATOMIE

ET

# PHYSIOLOGIE

DU SYSTÈME NERVEUX EN GÉNÉRAL,  
ET DU CERVEAU EN PARTICULIER.

# PHYSIOLOGIE DU CERVEAU EN PARTICULIER.

## SECTION I<sup>e</sup>.

*De l'influence du cerveau sur la forme du crâne, ou examen de la question : Dans quelles circonstances peut-on tirer, de la forme extérieure du crâne ou de la tête, des inductions relatives au degré de développement du cerveau, tout entier, ou de quelques-unes de ses parties, et par conséquent juger le degré des dispositions morales et intellectuelles, par l'examen de la forme extérieure du crâne ou de la tête?*

J'ai prouvé, dans le second volume de cet ouvrage, que les instincts, les penchans et les facultés sont innés, tant chez les animaux que dans l'homme, et que la manifestation de toutes ces dispositions n'est possible, dans cette vie, qu'à l'aide d'instrumens matériels.

J'ai fait voir, dans les sections IV, V et VI, du même volume, que de toutes les parties qui constituent l'organisme animal, le cerveau est la seule que l'on doive regarder, exclusivement, comme l'instrument de l'exercice des qualités morales et des facultés intellectuelles.

J'ai prouvé, enfin, que le cerveau est composé de plusieurs organes, d'autant d'instrumens matériels particuliers, qu'il existe de qualités morales et de facultés intellectuelles, essentiellement distinctes.

Maintenant, il est question de savoir si, dans la doctrine des fonctions cérébrales, nous devons nous en tenir à des principes généraux, ou s'il existe un moyen de déterminer les fonctions de chaque partie encéphalique particulière de chacune des puissances fondamentales de l'ame, et de fixer le siège de chacun des organes individuels?

Tous mes devanciers, même ceux qui admettent la pluralité des organes de l'ame, ont échoué dans leurs tentatives pour déterminer le siège de chacun d'eux; et c'est en examinant la forme des crânes et des têtes, et en la comparant aux qualités morales et aux facultés intellectuelles, dont les sujets étoient doués, que j'y ai réussi.

Comment cela est-il possible? Il existe donc un rapport ou une correspondance déterminée entre le cerveau, le crâne et la tête? La possibilité de la solution qui nous occupe suppose que les organes de l'ame sont situés à la surface du cerveau; qu'ils sont plus ou moins déprimés, plus ou moins aplatis, plus ou moins élevés, plus gros ou plus petits, selon que l'exercice de leurs fonctions est susceptible de plus ou moins d'énergie; que ces variétés de forme, des parties cérébrales individuelles, se prononcent sur la surface du crâne et de la tête: assertions qui demandent à être rigoureusement prouvées.

J'ai démontré, dans le deuxième volume<sup>1</sup>, qu'il y a disposition à un exercice d'autant plus énergique des fonctions, que l'organe sain, choses égales d'ailleurs, a reçu un développement plus considérable; et je suis entré à cet égard dans tous les détails nécessaires.

Les observations suivantes serviront de réponse à la question: Jusqu'à quel point est-il vrai de dire que les organes de l'ame sont situés à la surface du cerveau?

Il faut se rappeler que chaque nerf, après avoir été suffisamment renforcé, se ramifie et s'épanouit dans la partie où il doit exercer son action. Les nerfs de la sensibilité et des mouvements s'épanouissent dans la peau et dans les muscles; les nerfs des sens, chacun dans l'instrument extérieur auquel il appartient; par exemple, le nerf olfactif dans

<sup>1</sup> Page 339 et suivantes.

la membrane pituitaire des cornets du nez; le nerf du goût dans la langue, et l'épanouissement du nerf optique forme la rétine.

Cette partie, dans laquelle le nerf s'épanouit, n'est pas, à la vérité, tout l'organe; mais de l'étendue de l'épanouissement on peut inférer la grosseur du nerf lui-même. L'épanouissement du nerf olfactif, chez le chien et chez le cheval, est plus considérable que dans l'homme. Aussi ce nerf est-il plus gros, depuis son origine jusqu'à son épanouissement, chez ces animaux que dans notre espèce.

La nature suit précisément la même loi dans le cerveau. Les différentes parties cérébrales naissent et se renforcent en différens endroits: elles forment des faisceaux fibreux plus ou moins considérables, qui finissent par s'épanouir. Tous ces épanouissemens des différens faisceaux, réunis, forment les hémisphères du cerveau.

Ces hémisphères ne sont donc autre chose qu'une membrane nerveuse, épaisse d'une à deux lignes, recouverte à toute sa surface externe d'une matière pulpeuse ou gélatineuse grisâtre.

Que l'on imagine cette grande membrane nerveuse, telle qu'on la voit dans des hydrocéphales considérables, plissée comme un falbala, de manière que chaque pli ait à-peu-près douze à seize lignes (plus ou moins) de profondeur, il naîtra les circonvolutions, dont les intervalles ont reçu des anatomistes le nom d'anfractuosités, et nous aurons les deux hémisphères tels que la nature les a placés dans le crâne, dans leur état de plissement. L'épanouissement du nerf olfactif forme des plis analogues dans les cornets du nez.

Un petit faisceau nerveux ne peut former qu'un épanouissement peu considérable, et par conséquent que de petits plis, qu'une petite ou plusieurs petites circonvolutions. Un faisceau nerveux considérable, au contraire, forme un épanouissement très-ample et très-épais, et par conséquent des plis et des circonvolutions bien plus volumineux.

Ainsi donc, quoique toutes les parties intégrantes d'une partie cérébrale quelconque ne soient pas situées à la surface du cerveau, depuis leur origine jusqu'à leur épanouissement, on peut cependant tirer de la grandeur du pli, ou de la circonvolution, des inductions certaines

sur le volume de tout l'organe. Plus les circonvolutions sont longues, profondes et larges, plus elles occupent d'espace, et plus elles s'élèvent au-dessus de celles qui sont moins longues, moins larges et moins profondes; de manière qu'un cerveau dont les parties intégrantes ont acquis un développement inégal, offre à sa surface des enfoncements, des parties planes et des protubérances.

Tel épanouissement d'un faisceau nerveux ou d'un organe, n'est plié qu'en une circonvolution, d'autres en forment plusieurs.

Les plis ou les circonvolutions n'affectent pas toutes la même direction. Les uns ont une direction droite d'avant en arrière, d'autres se dirigent transversalement d'en haut vers le côté, d'autres encore ont une direction oblique; presque toutes vont un peu en serpentant; quelques-unes forment des pyramides, d'autres se contournent en spirale, etc. Les formes fondamentales de ces circonvolutions sont les mêmes dans tous les cerveaux humains, et elles sont congruentes dans les deux hémisphères du même encéphale; en un mot, elles sont symétriques. Dans les petits cerveaux, comme ceux du chien, du cheval, du bœuf, du mouton, etc., cette symétrie est parfaite; chez l'homme, de petites divisions varient dans leurs formes. (Planche III et XIV).

Toutes les formes des divisions principales, lorsque ces dernières ont acquis un grand développement, se prononcent sur le crâne sous le même type. Delà, les différentes formes, et les différentes directions des organes que j'ai dessinés sur la surface du crâne.

Ceci explique le rapport ou la correspondance qui existe entre la craniologie et l'organologie, ou la doctrine des fonctions du cerveau, (physiologie cérébrale); but unique de mes recherches.

Comment peut-on prouver que, tant la surface externe, que la surface interne du crâne offrent l'empreinte fidèle de la surface extérieure du cerveau, et deviennent par conséquent le moyen principal, non-seulement pour découvrir les forces primitives de l'âme, mais encore pour déterminer le siège de leurs organes?

Depuis plus de vingt ans que j'enseigne publiquement cette vérité, si j'excepte quelques-uns de mes auditeurs, qui ont fait imprimer mes

leçons, peu d'auteurs y ont fait attention. Galien dit déjà que le crâne se moule sur le cerveau, et nullement le cerveau dans le crâne<sup>1</sup>. Du Laurens<sup>2</sup> et Diemerbrock<sup>3</sup>, enseignoient la même chose dans le courant du dix-septième siècle. Fischer a écrit, en 1743, un traité particulier sur cette matière<sup>4</sup>. Lavater<sup>5</sup> et M. Blumenbach, à qui j'emprunte ces observations, en sont également persuadés. M. Spurzheim l'a prouvé très au long dans son ouvrage<sup>6</sup>, et nous avons fait insérer, dans le dictionnaire des sciences médicales<sup>7</sup>, un court article sur ce sujet.

Comme cet objet est non-seulement d'une importance majeure pour l'organologie, mais que c'est même un point absolument essentiel pour cette doctrine, j'en traiterai avec plus d'étendue qu'on ne l'a fait jusqu'ici, et je le considérerai sous tous les points de vue offerts tant par l'état de santé que par l'état de maladie.

*Apperçu de l'ostéologie du crâne, en tant qu'elle est nécessaire pour que l'on puisse comprendre l'influence que le cerveau exerce sur cette partie osseuse.*

L'organogiste, en examinant les formes du crâne, n'a pas d'autre but que de déterminer le degré de développement des parties cérébrales. Par conséquent, il n'y a que les parties du crâne dont la forme dépend du cerveau, qui aient une signification pour lui. La mâchoire, tant supérieure qu'inférieure, les procès mastoïdiens et autres proéminences

<sup>1</sup> De usu partium, lib. VIII.

<sup>2</sup> Historia anatomiae, p. 159.

<sup>3</sup> Anat. corp. humani, p. 524.

<sup>4</sup> Dissert. de modo quo ossa se vicinis accommodant partibus. Lugduni Batav., 1743.

<sup>5</sup> Physiogn. Fragmente, T. II, p. 165.

<sup>6</sup> The phisyonomical system, p. 217 et suiv.

<sup>7</sup> Tome VII, p. 260 et suiv.

## PHYSIOLOGIE

• 6. **osseuses quelconques**, n'ont rien de commun avec le cerveau, et n'entrent, par conséquent, pour rien dans l'explication de la forme du crâne. Nous n'avons donc à nous occuper que de la boîte osseuse du cerveau.

Cette boîte osseuse de l'encéphale est composée de huit os, savoir :

1<sup>o</sup>. Du basiliaire; 2<sup>o</sup>. du frontal qui, au temps de la naissance, est encore divisé en deux parties, lesquelles la plupart du temps se soudent par la suite, et ne font plus qu'un chez l'adulte; 3<sup>o</sup>. des deux temporaux; 4<sup>o</sup>. de l'occipital; 5<sup>o</sup>. des deux pariétaux, et enfin 6<sup>o</sup>. de l'os criblé.

Ces os sont engrénés les uns dans les autres, de manière à former cette grande cavité qui renferme tout le cerveau, et quelques autres nerfs, et que l'on appelle, à cause de cela, *cavité cérébrale*, ou *boîte osseuse du cerveau*.

La planche VIII représente le cerveau, vu de profil, dans sa situation naturelle dans le crâne. La planche IX le représente vu par en haut. La planche XI offre une coupe verticale par laquelle tout l'encéphale se trouve partagé en ses deux moitiés congénères. Les planches X et XII représentent également le cerveau, vu de profil, et offrent une partie de sa structure intérieure. La planche IV offre tout le cerveau, vu par sa base. La planche XIII représente également l'encéphale, vu par sa base, situé dans le crâne; quelques-unes de ses parties sont préparées. Dans tous ces cerveaux, les circonvolutions sont à nu, c'est-à-dire qu'on en a enlevé la membrane vasculaire qui les suit dans leurs anfractuosités, et qui fournit de vaisseaux sanguins toutes les fibres nerveuses.

L'on voit par ces gravures qui, sans exception, représentent le cerveau dans ses dimensions naturelles, que toute la cavité du crâne est remplie par le cerveau, et que l'encéphale touche partout la surface interne du crâne<sup>1</sup>. Je donnerai, plus bas, la description plus circonstanciée des os du crâne, en tant que leur forme varie, et que cette variété de forme intéresse l'organologie..

<sup>1</sup> Je n'ai pas besoin de faire observer, aux anatomistes, que les régions de la surface interne du crâne, correspondantes au sinus longitudinal et aux sinus latéraux, font exception.

Maintenant, nous pouvons passer à l'examen de la question de savoir si la surface, tant interne qu'externe du crâne offre l'empreinte de la surface du cerveau. Je commence par l'état de santé, et je finirai par l'état de maladie.

*Influence du cerveau sur le crâne avant la naissance.*

Dans les premières semaines après la conception, le cerveau n'est encore environné d'aucune substance osseuse; il est recouvert de quatre membranes, de la pie-mère ou membrane vasculaire; de l'arachnoïde; de la dure-mère, composée de deux couches; et d'une membrane cartilagineuse transparente. Toutes ces membranes enveloppent exactement la surface de l'encéphale; elles doivent donc présenter exactement ses contours à l'extérieur.

Dans la septième ou huitième semaine, à-peu-près, il se forme dans la membrane cartilagineuse, autant de points d'ossification qu'il existe d'os du crâne; à ces points se juxtaposent de nouvelles molécules osseuses, et il se forme des rayons divergents, dont le point d'ossification est le centre, Pl. XXXVI, fig. 1. Les intervalles de ces rayons sont remplis peu à peu par la matière osseuse; de cette manière naissent des tables osseuses qui se touchent bientôt par leurs bords. Quelquefois on distingue encore, plusieurs années après la naissance, les traces de cette cristallisation en rayons; l'endroit où chacun des os du crâne de l'enfant est le plus dur, étoit dans le fœtus le point d'ossification; il se trouve à-peu-près au milieu de chaque os.

Or, comme la déposition de la substance osseuse suit la direction de la membrane cartilagineuse, et que celle-ci est moulée sur le cerveau, il faut nécessairement aussi que le crâne soit moulé sur le cerveau.

Personne ne m'a contredit dans ce que j'ai avancé jusqu'ici; mais jamais enfant n'apporta au monde une tête configurée comme le sera celle de l'adulte; entre les têtes des enfans nouveau-nés, on ne remarque pas, à beaucoup près, autant de différences qu'entre les têtes des adultes.

Cela ne feroit-il pas présumer que la forme de la tête est déterminée par des circonstances extérieures et accidentelles?

*La forme des cerveaux et des crânes varie originairement.*

L'hérédité des traits du visage et des formes d'autres parties, prouve, jusqu'à l'évidence, que les formes futures sont déterminées dans le moment de la conception. Je dis les formes futures, c'est-à-dire la tendance aux formes que les parties adopteront par la suite. Jamais enfant ne naît avec un nez aquilin; mais le nez de tel enfant nouveau-né, ainsi que toutes ses autres parties, ont une tendance à adopter certaines formes. Voilà pourquoi les formes des différentes parties varient originairement d'un enfant à l'autre, au point qu'un observateur attentif, qui consacreroit à cette étude le temps nécessaire, seroit capable de déterminer, d'après les formes du *fœtus*, quelles seront les formes de l'adulte.

M. Sömmerring, plusieurs accoucheurs, et moi-même avons constamment trouvé des variétés de formes de la tête d'un enfant nouveau-né à un autre; l'on peut donc admettre que la forme future de la tête lui est originairement empreinte. Je fais, comme de raison, abstraction du cas où le *nusus formativus* seroit contrarié par une violence extérieure.

*La forme de la tête peut-elle être modifiée, soit pendant le passage de l'enfant, soit arbitrairement par des compressions ou des malaxations?*

Quelques physiologistes prétendent tout de bon, comme M. Fodéré<sup>1</sup>, et d'autres soutiennent, par ironie, qu'en conséquence de la craniologie, tous nos penchans et tous nos talens dépendent de la forme du bassin, de l'action du forceps, ou de l'habileté de la sage femme.

<sup>1</sup> Traité du *Délire*, T. II, p. 128.

Même dans les accouchemens ordinaires, les enfans apportent au monde une tête très-déformée ; mais cette déformation ne concerne ni le cerveau ni la boîte osseuse qui le renferme ; elle n'a lieu que dans les parties molles ; par la compression que la tête subit dans son passage, par le bassin, les fluides éprouvent une stagnation dont il résulte une tumeur entre le sommet et l'occiput. Par-là, la tête acquiert une forme très-allongée ; mais bientôt la circulation se rétablit, et la tête de l'enfant reprend la forme qu'elle avoit dans le sein de la mère'.

' Dans les ouvrages sur la physiologie et sur l'accouchement, je lis : « La tête (du fœtus) se séparera facilement du corps, surtout si la mâchoire inférieure se trouve accrochée à la jonction des os pubis ; parce que la base du crâne, et cette mâchoire, font résistance dans toute leur étendue, et présentent ensemble une très-grande surface incapable de prêter, comme fait le sommet de la tête dans l'accouchement ordinaire, où les os glissant, en partie, les uns sur les autres, forment une figure conique qui en facilite la sortie ». *Accouchemens laborieux de Levret*; 2<sup>e</sup>. édition. 1750, p. 2 et 3.

« Quand la tête s'allonge dans l'accouchement, c'est toujours selon son diamètre oblique ; de sorte que la pointe du cône, qu'elle représente alors, est au-dessus de l'angle postérieur des pariétaux ; mais elle ne peut éprouver ce changement sans diminuer d'épaisseur, d'un côté à l'autre, et souvent du sommet à la base ». *De l'art des accouchemens*, par Baudeloque. Paris, 1796, vol. I, p. 209.

« Comme dans le fœtus les pièces osseuses du crâne sont en grand nombre, minces, flexibles, unies seulement par des membranes extensibles ; la tête, soit par les efforts de l'expulsion, soit par la pression, peut s'allonger de l'occiput au menton, en même temps qu'elle s'aplatit d'un pariétal à l'autre ; et l'on a vu le diamètre pariétal réduit à soixante-dix millimètres, deux pouces sept lignes ». *Table synoptique des mesures relatives à l'étude et à la pratique des accouchemens*, par le professeur Chaussier, 1810.

« Ut idem caput nixibus, ac pelvis renisu, ossiumque bregmatis præcipue mollitie, mobilitate, eorumque reciproca susceptione, in acumen desinat, atque, ut in omni pelvis regione opportet fieri, ab una ad aliam plagam in formam cogatur minorem, aliaque extenuetur in majus ». *Doctoris Lucæ*

10  
S'il est des sage-femmes assez inconsidérées pour entreprendre de donner à la tête de l'enfant une forme de fantaisie, en la pressant et en la pétrissant, du moins elles ne réussissent pas dans leur entreprise. La forme de la tête, toute entière, résulte de la forme de chacun des

*Johannis Boëiri naturalis medicinae obstetriciae Libri septem. Viennæ, 1812,*  
p. 441.

« La nature a facilité l'accouchement en formant le crâne du foetus de pièces flexibles, séparées par des intervalles non ossifiés et membraneux, qui permettent aux os d'anticiper les uns sur les autres, et à la tête entière de se réduire, et de se glisser, en quelque sorte, à travers les détroits du bassin de la femme ». *Nouveaux éléments de physiologie, par A. Richerand, 7<sup>e</sup>. édition, T. II, p. 474.*

Pour fixer mes idées sur les changemens que la tête de l'enfant est susceptible d'éprouver, par la compression opérée soit par le bassin soit par le forceps, j'ai, selon mon habitude, fermé tous les livres pour consulter la nature. En présence de plusieurs médecins, j'ai fait des expériences sur des têtes d'enfants nouveau-nés, bien conformés. Après les avoir dépouillées du cuir chevelu, nous les avons pétris dans tous les sens, en employant une force très-considérable; nous avons fini par serrer tellement le crâne, à l'aide du forceps, que le sang transsudoit à travers les pores des os.

Sur huit têtes soumises à l'expérience, sept n'ont montré aucune trace de chevauchement; une seule nous a offert les phénomènes suivans :

Lorsque l'on appliquoit le forceps dans le plus long diamètre, c'est-à-dire sur le frontal et sur l'occipital, et que l'on faisoit un grand effort, la partie supérieure de l'occipital glissoit sous les bords postérieurs des pariétaux, à-peu-près de deux lignes. Ce n'est certes pas là le chevauchement dont parlent les accoucheurs.

Le plus grand diamètre de presque toutes les têtes d'enfants nouveau-nés, est, non pas dans les bosses où les points d'ossification des pariétaux qui ne cèdent à aucune force, mais au-dessous et un peu en avant de ces bosses, à-peu-près dans la partie supérieure des pariétaux. Or, lorsque nous faisions agir une force sur cette partie, elle se déprimoit; la même chose arrivoit lorsque nous faisions agir la force sur la partie supérieure des frontaux, ou sur la partie antérieure-supérieure des pariétaux. Une dépression de la partie inférieure

os du crâne ; or, la forme de ces os ne peut être altérée par ces pressions ou par ces malaxations. Si cependant la violence que l'on exerce étoit trop grande, les lames osseuses pourroient être fléchies et déprimées ; et dans ce cas l'enfant périrait ou resteroit imbécile pour toute sa vie. Mais tous les os du crâne sont encore très-élastiques dans l'enfant nouveau-né ; du moment où la pression cesse, ils reprennent leur première forme. Dans le cas même où ils auroient été enfoncés, de manière que leur propre élasticité ne suffit plus pour leur faire reprendre leur première forme, le cerveau réagit sur eux ; et lorsque l'encéphale n'a pas été essentiellement lésé, leur forme primitive se rétablit au bout d'un certain temps ; quelquefois seulement après plusieurs années.

moyenne des pariétaux entraînoit un gonflement des parties supérieures de la tête, et *vice versá*, mais dans aucun cas la tête n'adopta une forme pointue. Si la pression, dans quelque région qu'on l'applique, est trop forte, on écrase le cerveau et l'on produit des extravasations de sang, surtout de celui des grands sinus.

Il y a loin du foible chevauchement que je viens de constater, à une anticipation des os les uns sur les autres telle, que la tête en prenne une *forme pointue, in acumen desinat, et se file en quelque sorte à travers les détroits du bassin* ; ce qui supposeroit qu'elle se réduit très-considerablement.

Dans toute la longueur de la suture des pariétaux, les bords de ces deux os ne se trouvent pas dans le même plan, mais l'un déborde l'autre en hauteur : en touchant la tête, on peut prendre cette arête pour un chevauchement ; voilà je crois, en partie, la source de l'erreur des accoucheurs.

Dans les cas où les instrumens, ou une étroitesse extrême du bassin exercent une pression très-violente, certaines régions de la tête peuvent être déprimées considérablement ; mais alors il en résulte plus ou moins de préjudice pour l'enfant.

Je fais observer encore, que des têtes très-petites, mais dont les os sont extrêmement flexibles, souffrent quelquefois le plus, et au point que la mort de l'enfant s'ensuit. Cette circonstance est importante pour la médecine légale ; et ceux qui ont à prononcer sur un infanticide présumé, ne sauroient y faire trop d'attention.

La même chose a lieu lorsque les os du crâne se trouvent déprimés par l'étroitesse du bassin, ou par l'application des instrumens.

### *Influence du cerveau sur le crâne depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte.*

Peu après la naissance, les os du crâne se durcissent; ils perdent leur flexibilité, ils se joignent par leurs bords; les intervalles membraneux, les *fontanelles*, s'ossifient. Est-il encore possible, dans ces circonstances, que l'encéphale imprime sa forme aux os qui ont déjà pris de la dureté? Voyons d'abord ce qui arrive à la masse cérébrale toute entière, et à la cavité du crâne. Après cet examen nous passerons à la considération du développement marqué de parties cérébrales particulières, et des changemens que ce développement fait subir au crâne.

Le cerveau d'un enfant de deux ans est manifestement plus volumineux que celui d'un enfant qui vient de naître, ou d'un enfant d'un an, Pl. XXXVII et Pl. XXXVIII, comparées avec Pl. XXXIX et XL. Le cerveau, soit d'un garçon, soit d'une fille, est plus volumineux, à dix ans, qu'il ne l'étoit à deux ans, à six ans, etc. La cavité cérébrale, et par conséquent tout le contour de la tête, s'élargissent dans la même proportion que le cerveau augmente de volume; et cet agrandissement simultané continue jusqu'à la fin de la croissance de la tête. Ce fait prouve bien que le crâne cède constamment au cerveau, qui augmente de volume; or, comme jusqu'à la puberté les os du crâne sont très-minces, il faut bien que les contours extérieurs de la boîte osseuse suivent ceux du cerveau.

L'épaisseur du crâne représentée Pl. IX et Pl. XII, est l'épaisseur ordinaire dans l'âge de puberté. L'on voit encore, par ces mêmes planches, et par les Pl. VIII, Pl. X et Pl. XI, que le cerveau est dans tout son contour exactement appliqué contre la surface interne du crâne; car, dans l'état de santé, les membranes interposées n'entrent point en considération. En examinant la surface interne du crâne d'un sujet qui n'est

point mort d'une maladie cérébrale chronique, l'on verra que les grands vaisseaux sanguinaires de la dure-mère y sont exactement empreints; l'on y remarquera également l'empreinte des soi-disant glandes de Pachoni et des sinus déférents. Les circonvolutions mêmes se trouvent très-distinctement empreintes, à cet âge, dans la table supérieure du plancher orbitaire, dans la partie inférieure-antérieure du frontal, et dans les temporaux; lorsque, par une cause quelconque, les méninges se sont amincies, on distingue même l'empreinte des circonvolutions sur toute la surface interne du crâne. C'est encore à raison de la minceur des méninges, que l'on distingue, chez presque tous les mammifères, l'empreinte bien manifeste des circonvolutions sur toute la surface interne du crâne; par exemple, chez le cochon, la chèvre, le chevreuil, le cerf, la brebis, le bœuf, le chat, le chien, la martre, le putois, le petit phoque, le singe, etc.

Quelques physiologistes ont pensé que l'agrandissement de la boîte osseuse provenoit de la pression que le cerveau exerce sur la surface interne des os du crâne; mais il n'existe pas, dans l'organisme vivant, d'action aussi mécanique. Il y a là continuellement usure, sécrétion, nutrition, décomposition et composition. Les molécules osseuses sont absorbées, et d'autres sécrétées à leur place; et tant que le cerveau et le crâne n'ont point acquis leur maximum de croissance, la sécrétion est plus considérable que l'absorption. Les nouvelles juxtapositions ont lieu d'après les mêmes lois qu'a suivie la première formation des lames osseuses dans le fœtus, c'est-à-dire qu'elles suivent constamment les contours du cerveau.

MM. Hufeland et Fodéré partent de ce même point de vue mécanique lorsqu'ils disent que, dans les contrées où les habitans portent des fardeaux considérables sur la tête, le crâne doit être pressé en dedans, et par conséquent les organes situés à la partie supérieure de la tête déprimés.

Mais supposé même que le cerveau exerçât une pression mécanique contre la surface interne du crâne, comme cela peut avoir lieu réellement dans les cas d'hydrocéphale qui croissent très-promptement, il

14  
ne faut pas oublier que le cerveau agit sur la concavité de la voûte, et le poids comprimant sur sa convexité : or, tout homme qui a quelque idée de la théorie de la voûte, ou même toute personne qui a essayé seulement d'écraser, dans le creux de ses mains jointes, un œuf placé dans le sens de son plus grand diamètre, concevra facilement quelle résistance est capable d'opposer la voûte du crâne ; je passe sous silence les objections que d'autres ont déjà faites contre l'idée de MM. Hufeland et Fodéré.

Du reste, nous avons trouvé dans la forme de la tête des habitans de ces contrées autant de diversité que dans celle des autres hommes. Nous avons trouvé chez eux les organes de la fermeté, de la hauteur, etc., placés vers le sommet de la tête, tout aussi développés que chez d'autres.

On assure que certaines hordes sauvages de l'Amérique appliquent sur le front de leurs enfans de petites planches, à l'aide desquelles ils leur aplatissent la partie supérieure du frontal<sup>1</sup>. Comme M. Spurzheim a eu l'occasion de faire sur ce sujet plus d'observations que moi, je ne ferai que transcrire ce qu'il dit sur cette matière.

« J'ai vu sept crânes de Caraïbes ; ils ont peu de hauteur, et ils sont surtout renflés dans la région temporale ; mais je trouvai de l'un de ces crânes à l'autre, autant de différence que l'on en remarque en comparant un nombre égal de crânes d'Européens. J'ai vu des crânes d'Européens beaucoup moins élevés, par conséquent le défaut de hauteur en question ne peut pas tenir uniquement à une dépression mécanique. La surface de ces crânes de Caraïbes étoit même plus ou moins bombée, et ne portoit par conséquent nullement l'empreinte d'une planche. Il me semble que tout ce que l'on rapporte de la méthode d'aplatir les têtes se réfute de lui-même : il faudroit une force très-considerable pour comprimer le crâne et le cerveau ; mais cette force ne sauroit agir de haut en bas, à moins qu'on ne lui oppose une résistance égale

<sup>1</sup> Voy. Dictionnaire des Sciences médicales, T. XXI, p. 268 et suiv. Des variétés acquises, et des altérations fortuites du type humain.

de bas en haut, ou dans une autre direction ; or, si la pression de haut en bas produissoit un effet quelconque, la résistance de bas en haut, ou dans toute autre direction, doit produire un effet égal.....»

« Depuis la publication de la première édition de mon ouvrage, je me suis entretenu sur ce sujet avec plusieurs personnes qui avoient été à l'île St.-Vincent : mais leurs rapports sont contradictoires, et ne lèvent nullement mes doutes ».

« Les uns me disent que l'on laisse cette planche sur la tête de l'enfant pendant six semaines ; d'autres prétendent qu'on l'y laisse six mois, d'autres encore parlent de deux ans, etc. »<sup>1</sup>

Dans le crâne de Caraïbe que nous vîmes chez M. Blumenbach, et dont la partie antérieure du front est fortement déprimée, les orbites ont la même forme déprimée qu'elles acquièrent dans les hydrocéphales, par la pression de l'eau<sup>2</sup>.

Le cerveau des Caraïbes se développe-t-il naturellement davantage dans la région temporale, et vers la base du crâne, ou cette forme est-elle artificielle ? C'est ce que selon les observations de M. Spurzheim on ne peut guères admettre : il y auroit donc eu, dans ce cas, action permanente d'un corps dur et inflexible ; action qui ne peut être comparée à aucune autre influence du dehors. Après tout, nous sommes très-éloignés d'appliquer la craniologie à des déformations violentes.

### *Influence du développement de parties cérébrales individuelles sur la forme de la tête.*

J'ai prouvé ailleurs, que le développement des différentes parties cérébrales n'est point simultané. Or, s'il est vrai que le crâne se moule sur le cerveau, je dois être en état de suivre le développement successif des parties cérébrales, à l'aide des changemens qui surviennent au crâne. Voyons si encore ici l'expérience confirmera ma doctrine.

<sup>1</sup> The phisonomical system, p. 220 et suivantes.

<sup>2</sup> *Decas I, Tab. X.*

L'enfant nouveau-né reste, pendant quelque temps, étranger au monde extérieur. Sa vie n'est guère que végétative, il la passe à dormir et à téter. Son cerveau, placé dans les parties antérieures-supérieures du front, n'offre à l'œil qu'une pulpe rougeâtre<sup>1</sup>; mais au bout de quelques semaines, les fibres nerveuses se prononcent de plus en plus; l'enfant commence à devenir citoyen du monde; au bout d'à-peu-près trois mois, les parties moyennes et antérieures-supérieures du front, jusqu'ici perpendiculaires, ou aplatises en arrière, commencent à se bomber. Pl. XLI, fig. 1 et 2.

Dès cette époque, l'enfant regarde long-temps et avec attention tous les objets; il les compare entre eux; en peu d'années il acquiert une somme énorme de connaissances du monde extérieur, et nous étonne par ses questions et par ses observations. Mais plus tard, ces parties frontales se mettent chez la plupart des individus en équilibre avec les autres parties du cerveau, et le petit prodige rentre dans la foule des gens médiocres.

Que l'on compare le front d'un enfant nouveau-né avec celui d'un enfant d'un à dix ans: à moins que le sujet que l'on observe ne soit condamné par la nature à la plus triste médiocrité, l'on trouvera que, dans les premiers mois, le front est petit, étroit, court, et tout au plus perpendiculaire; mais qu'à partir de cette époque, il se dilate dans toutes les directions, et surtout en avant; que plus tard il perd de sa convexité, au point même de reculer dans beaucoup de sujets. Donc, la forme du crâne subit les mêmes changemens que les parties cérébrales situées contre le front.

La partie inférieure de l'occipital subit aussi les changemens les plus marqués. Le cervelet est placé dans les deux fosses occipitales. Chez l'enfant nouveau-né, il est très-peu développé, en comparaison du reste du cerveau; chez lui, le crâne se retrécit, dans cette région, en un

<sup>1</sup> Je ne parle ici que du cerveau qui n'a subi aucune préparation. Je n'ignore pas que lorsqu'on l'a fait macérer dans l'esprit de vin, etc., il offre déjà une structure fibreuse,

cone tronqué; les proéminences extérieures correspondantes aux fosses occipitales, sont petites, plates, et presque imperceptibles; les deux procès mastoïdiens sont encore très-rapprochés, etc. Pl. XLI, fig. III.

Mais quelle différence dans le garçon de douze ans! Les fosses occipitales se prononcent déjà au dehors, par des proéminences bombées; les procès mastoïdiens sont bien plus écartés; la base postérieure est bien plus large, etc.; et tout cela, parce que le cervelet se développe maintenant bien davantage, comparativement aux autres parties cérébrales. Pl. XLII.

Enfin, dans un âge plus mûr, où le cervelet a acquis tout son développement, les proéminences correspondantes aux fosses occipitales, sont bien plus bombées et bien plus larges encore, de manière que dans cet état de choses, la base du crâne égale presque son diamètre pris d'un temporal à l'autre, Pl. XLIII.

Or, ce qui a lieu relativement aux parties cérébrales et aux régions correspondantes du crâne dont nous venons de parler, a lieu, de même, lors du développement marqué des autres parties encéphaliques, et comme dans l'âge en question, le crâne est encore extrêmement mince, on peut reconnoître, avec certitude, la forme du cerveau par la forme extérieure du crâne<sup>1</sup>.

*Coïncidence de la surface du cerveau avec la surface externe du crâne, dans l'âge stationnaire, sous le rapport de l'organologie.*

Il n'est guère possible de déterminer exactement, ni l'époque de la maturité, ni la durée de l'état stationnaire du cerveau. Il est des individus qui arrivent plutôt à cette maturité que d'autres. Le cerveau de la plupart des hommes n'a guère acquis son développement définitif qu'à trente ans; souvent même seulement à quarante.

<sup>1</sup> Tout ce que je viens de dire du développement du cerveau et du crâne, dans notre espèce, a lieu également chez les mammifères et chez les oiseaux.

Après le développement définitif du cerveau, le crâne s'épaissit peu à peu, et voici comment :

Les os du crâne sont composés de deux lames osseuses solides. L'une de ces lames revêt toute sa surface externe, l'autre forme toute sa surface interne; l'intervalle entre les deux lames est rempli par une substance celluleuse (le diplöe); cette substance n'est pas également épaisse partout, de façon que les deux tables se trouvent moins rapprochées dans certains endroits que dans d'autres, Pl. VIII, Pl. IX, Pl. X, Pl. XI, Pl. XII, Pl. XIII.

Ainsi donc, quoique la surface interne du crâne soit exactement moulée sur la surface du cerveau, du moment où le crâne a acquis une certaine épaisseur, on ne peut plus soutenir, à la rigueur, que sa surface externe représente exactement les contours de l'encéphale. Car si l'on moule et la surface interne du crâne, et sa surface externe, l'on verra que la première ne correspond pas exactement à la seconde; donc, l'induction que l'on tire de la surface externe du crâne, pour déterminer la forme du cerveau, doit être fausse, et par conséquent la cranioscopie seroit, au moins dans l'âge stationnaire, un moyen très-précaire pour déterminer, individuellement, le degré de développement des parties cérébrales, Pl. VIII, Pl. X, Pl. XI, Pl. XII.

M. Hufeland, Walter de Berlin<sup>1</sup>, M. Rudolphi, et la foule d'écrivains qui ont copié ces savans, saisissent ce fait pour prouver l'incompétence de la cranioscopie. Walter se flatte même d'avoir anéanti, par cet argument, la doctrine des fonctions du cerveau.

Pour montrer à mes lecteurs combien cette objection est peu solide, je vais la rapporter ici telle que la présentent MM. Bérard et de Montégre; ils disent : « Le crâne est-il l'image exacte et fidèle de la configuration extérieure du cerveau, et peut-on toujours conclure d'une manière rigoureuse et absolue de la forme de l'un à celle de l'autre? Si l'on examine le crâne comparativement au cerveau, chez tous les animaux vertébrés, et surtout chez l'homme, dans les différences natio-

<sup>1</sup> Etwas über die Schädellehre, (c'est-à-dire, un mot sur la *Cranioscopie*).

nales, dans celles non moins certaines, quoique plus délicates d'âge, de sexe et d'individu; l'on se convaincra aisément que le crâne représente en général l'encéphale. Cette opinion, incontestable sous ce point de vue, si elle est prise dans ses détails et dans son application minutieuse, doit être restreinte par les considérations suivantes, dont la plupart sont admises par les cranioscopes ».

“ 1<sup>o</sup>. Les sinus du front, dans certains animaux, comme dans les carnassiers, les cochons, quelques ruminans, et surtout dans l'éléphant, la chouette, etc., renflent tellement les parois antérieures du crâne, qu'on ne peut pas, ici, juger du cerveau par le crâne. De plus, dans les individus de la même espèce, ces sinus peuvent être plus ou moins considérables. 2<sup>o</sup>. Les orbites, qui répondent en partie au cerveau, peuvent être plus ou moins profonds, plus ou moins ouverts dans les mêmes individus. 3<sup>o</sup>. La base du crâne peut être plus ou moins bombée, plus ou moins aplatie. 4<sup>o</sup>. Les parois crâniennes peuvent être plus ou moins épaisses. Les Egyptiens, au rapport d'Hérodote, avoient le crâne beaucoup plus épais que les Perses; Haller a vu une femme dont le crâne étoit tel, qu'il fallut huit minutes pour l'ouvrir dans l'opération du trépan: M. Gall croit avoir remarqué que les suicides, et les autres maniaques, présentent souvent cette circonstance d'organisation. Le même observateur a vu que, dans la vieillesse, la lame externe gardant son ancienne configuration, l'interne seule suit la diminution du cerveau. 5<sup>o</sup>. Le crâne n'est pas uniforme dans son épaisseur, ses parois sont renflées dans certains points, et se lèvent en éminences; ces éminences peuvent varier selon les espèces et les individus, selon l'exercice même des muscles qui s'y attachent, quoiqu'il ne faille pas donner à cette dernière circonstance une trop grande extension, et ne pas l'entendre d'une manière aussi mécanique que l'ont fait certains physiologistes... ”

La circonstance que les deux lames crâniennes ne sont pas parallèles dans tout leur contour et dans tous les temps, seroit, sans contredit, d'une importance majeure, si jamais j'avois prétendu juger toutes les

<sup>1</sup> Dictionnaire des Sciences médicales, art. *Cranioscopie*, T. VII, p. 301.

nuances les plus minutieuses qui peuvent exister dans les circonvolutions, ainsi que les différences de détail qui peuvent en résulter dans l'exercice des fonctions cérébrales. Mais je me suis tout au contraire empressé de rendre mes auditeurs et mes lecteurs attentifs à toutes les circonstances en question. Qui est-ce qui a parlé des sinus du front, tant chez l'homme que chez les animaux, par exemple chez l'éléphant et le cochon, de l'écartement des deux lames crâniennes, chez les hiboux ou plutôt chez les oiseaux de nuit, en général, des causes des différentes formes des orbites, si ce n'est moi? J'ai insisté sur tous ces points dans mes leçons publiques; mes élèves y ont insisté dans les écrits qu'ils ont publiés sur ma doctrine; j'y ai insisté dans mon article *Crâne*<sup>1</sup>; j'ai été le premier à soutenir qu'il nous est impossible de déterminer avec exactitude le développement de certaines circonvolutions par l'inspection de la surface externe du crâne. J'ai, le premier, traité en détail des variations de l'épaisseur du crâne qui surviennent dans la vieillesse, la manie, etc. Le premier, j'ai fait remarquer avec un soin extrême, que dans certains cas la lame externe du crâne n'est point parallèle à sa lame interne. C'est moi qui ai appelé l'attention des anatomistes sur toutes ces circonstances. Qu'est-ce donc qui pousse MM. Bérard et de Montègre à s'en forger des armes contre la craniologie? Pourquoi n'ont-ils pas la franchise d'instruire leurs lecteurs de la manière dont j'écarte plusieurs de ces difficultés, et dont je tire parti de quelques autres? Ne devroient-ils pas me savoir gré de ce que je poursuis mes recherches avec autant de candeur que de sang-froid; de ce que j'envisage avec impartialité, sous toutes ses faces, l'objet qui m'occupe? Il n'y a que l'erreur ou la mauvaise foi qui se complaisent dans de faux points de vue.

MM. Bérard et de Montègre continuent ainsi: « 60. Les artères, les veines, et surtout les sinus forment, entre le crâne et le cerveau, une sorte de couche assez considérable pour les séparer l'un de l'autre, et empêcher qu'ils ne se mouent réciproquement, du moins dans les

<sup>1</sup> Dictionnaire des Sciences médicales, T. VII, p. 260 — 266.

derniers détails d'organisation. Ce sont ces vaisseaux qui déterminent les sillons et toutes les impressions qui marquent la face interne du crâne, et qu'on avoit eu tort de rapporter aux circonvolutions cérébrales, puisqu'un examen plus attentif a montré que les unes ne répondent pas aux autres. Ainsi, la face externe du crâne ne représente pas l'interne dans ses détails, et celle-ci ne représente pas le cerveau, en prenant toujours la chose dans un sens rigoureux. La couche vasculaire, interposée entre le cerveau et le crâne, tendroit au contraire à agir sur les deux parties en sens inverse; de telle sorte qu'une élévation du crâne répondroit à un sillon dans le cerveau, si la face externe de l'enveloppe osseuse suivoit l'interne avec plus de précision<sup>1</sup> ».

Jusqu'ici, je ne connois pas un seul anatomiste qui ait confondu les impressions des vaisseaux sanguins sur la face interne du crâne, avec l'empreinte des circonvolutions même. Les impressions des grands sinus, par exemple derrière le rocher, à la partie supérieure du procès falciforme, etc., n'ont jamais été donnés par personne pour des empreintes de circonvolutions.

Mais d'un autre côté, il n'a jamais existé d'anatomiste ou de physiologiste qui n'ait reconnu les soi-disant *impressions digitales* dans la face supérieure du plancher orbitaire, ainsi que celles dans la partie inférieure-antérieure du frontal, celles dans les temporaux, etc., pour de véritables empreintes des circonvolutions. Plusieurs fois déjà j'ai été tenté de croire que MM. Bérard et de Montègre n'ont jamais eu un crâne ou un cerveau entre les mains.

« 7<sup>o</sup>. Quand, après avoir enlevé le crâne, on examine le cerveau revêtu de ses membranes, on voit que la surface en est lisse et unie, la dure-mère ne suivant pas les sinuosités des circonvolutions cérébrales; autre preuve que le crâne ne reçoit pas l'impression du cerveau dans toutes ses parties; il est en effet incontestable que le crâne ne suit pas le cerveau dans ces sinuosités si profondes, qu'on ne découvre que quand on

<sup>1</sup> Dictionnaire des Sciences médicales, art. *Cranioscopie*, T. VII, p. 501 et 502.

détache la méninge : le crâne ne reçoit donc que l'impression des grandes éminences du cerveau, qu'il exprime très-bien par ses bosses frontales, occipitales, etc. Mais quant aux détails et surtout à des détails aussi minutieux que ceux que l'on suppose dans la cranioscopie, il nous paroît que le crâne ne peut pas les exprimer »<sup>1</sup>.

Il est vrai qu'après l'enlèvement du crâne, les proéminences de certaines parties cérébrales ne paroissent pas telles qu'elles sont imprimées dans le crâne. Faut-il s'étonner de ce que l'encéphale qui, tant que sa boîte osseuse le revêt, est soutenu et maintenu de tous côtés, s'affaisse et s'épate en quelque façon lorsqu'on enlève cette dernière ? Mais il n'est nullement vrai de dire que dans ce cas les grandes protubérances s'aplatissent entièrement. MM. Bérard et de Montègre, en faisant l'observation suivante : « Il est en effet incontestable que le crâne ne suit pas le cerveau dans ces sinuosités si profondes, qu'on ne découvre que quand on détache la méninge » : semblent faire entendre au lecteur que j'ai soutenu qu'il le suit ; mais jamais je n'ai rien soutenu de semblable, et cet accolement de détail du crâne au cerveau est entièrement indifférent pour la craniologie. Ne me suis-je pas tout au contraire déclaré en tout temps l'adversaire de ceux qui admettent un nombre indéfini d'organes, et qui craignent de trouver le crâne trop petit pour les contenir ?

Quant aux « détails minutieux que le crâne ne peut pas exprimer », je fais observer que ces messieurs se sont trouvés présens à plusieurs de mes démonstrations publiques, où j'ai fixé ce que l'on peut reconnoître par le crâne ; mais je reviendrai plus bas sur ce sujet. Un critique qui, pour combattre son adversaire, est réduit à lui prêter des opinions contraires à celles qu'il professe, trahit la foiblesse de ses argumens.

« Les cranioscopes auroient dû suivre, dans le cerveau, l'organe qu'ils croyoient voir sur le crâne<sup>2</sup> ».

La sagesse elle-même ne donneroit pas un meilleur conseil ! Mais

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 502.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 502.

aussi nous l'avons suivi long-temps avant que MM. Bérard et de Montégre nous l'eussent donné ; eux, qui ont assisté à nos démonstrations, pourroient se rappeler que nous avons, et plus d'une fois, fait suivre à nos auditeurs, dans le cerveau, un organe annoncé par le crâne ; ils pourroient ne pas ignorer qu'à Paris même nous avons fait, en présence de plusieurs témoins, des recherches sur le cerveau de quelques hommes d'un talent éminent ; mais je veux qu'ils l'ignorent : de quel droit suggèrent-ils à leurs lecteurs l'idée que des hommes qui pendant une longue suite d'années se sont voués à l'étude des fonctions du cerveau, avec un zèle infatigable et un amour de la vérité à l'épreuve de tous les obstacles, ont négligé de remplir une condition aussi essentielle ? Combien de fois ne leur ai-je pas répété, qu'après avoir reconnu sur le crâne la place de l'organe, nous avons suivi cet organe dans le cerveau, et que nous avons trouvé les formes des circonvolutions cérébrales correspondantes à la protubérance de la surface du crâne ?

« Nous remarquerons enfin que la cranioscopie, eût-elle beaucoup plus d'extension que l'on ne croit devoir lui en donner, exigeroit un tact très-délicat et très-exercé ; qu'il y auroit peu de juges compétens en cette matière, et qu'en même temps l'erreur se glisseroit aisément dans les considérations de ce genre..... »

Je suis convaincu que, pour parler pertinemment de l'organologie et de la cranioscopie, il faut en avoir acquis la connaissance par une longue étude pratique. Mais il n'est pas moins certain que ceux-là seuls qui ont satisfait à cette condition, ont le droit de s'en établir juges devant le public. Je vais répondre maintenant à l'objection du défaut de parallélisme des deux lames crâniennes.

Jamais je n'ai prétendu distinguer des modifications peu prononcées des formes du crâne ou de légères nuances du caractère.

Mes premières observations même, n'ont été faites que sur des personnes qui se distinguoient des autres hommes par quelque qualité ou par quelque faculté éminente. Je sentois bien que ce n'est que chez

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 302.

de pareils individus que je pourrois trouver des différences frappantes de la tête, et que je pourrois distinguer des protubérances bien marquées. Je n'avois donc, dans l'examen des têtes et des crânes, d'autre but que de découvrir les marques extérieures qui indiquent des qualités ou des facultés éminemment distinguées.

Or, il est certain que le défaut de parallélisme des deux lames osseuses du crâne, n'est point dans l'état de santé, et avant la vieillesse, un obstacle qui empêche d'observer le développement marqué de certaines parties cérébrales. Pour en convaincre mes auditeurs, je leur montre des crânes assez épais; par exemple ceux représentés Pl. VIII, Pl. X, Pl. XI, Pl. XII, puis j'appelle leur attention sur le cervelet, et je leur fais observer son développement très-foible, comme Pl. X, 47, 48. Son développement médiocre, comme Pl. XI, 47, 48, et son très-grand développement, comme Pl. VIII, 47, 48. Je démontre de même le développement plus ou moins considérable des lobes postérieurs du cerveau immédiatement au-dessus du cervelet. Ces lobes postérieurs sont par exemple beaucoup moins développés Pl. XI, 48, 49, et Pl. VIII, 48, 49, que dans Pl. X, 48, 49, et Pl. IV, 11, 28. Qui osera soutenir qu'avec de pareils organes le défaut de parallélisme des lames puisse induire en erreur?

D'ordinaire, je démontre la même chose pour deux organes situés à la partie supérieure de la tête. Je démontre la même chose encore, pour les organes de l'architecture et des nombres, lorsqu'ils ont acquis un développement marqué; or, ces deux derniers sont au nombre des plus petits.

Ces démonstrations convainquent tous mes auditeurs, que le défaut de parallélisme des deux tables, lorsqu'il a lieu, n'infirme nullement l'exploration cranioscopique. En traitant des puissances fondamentales et de leurs organes, j'appliquerai ces considérations à chaque organe en particulier.

Faute de faits assez nombreux, je ne saurois décider la question, de savoir si chez certains peuples les crânes sont généralement plus épais que chez d'autres. Les crânes des Nègres sont souvent épais et lourds; cependant, j'en possède dans ma collection qui sont minces et légers. Les crânes

de Grönlandois et d'Esquimaux, qui se trouvent dans la collection de M. Blumenbach, sont minces et légers. Selon Hérodote, les crânes des Egyptiens étoient plus épais que ceux des Perses. Quelquefois les crânes d'hommes très-bornés sont très-épais, sans que cet état soit dû à l'âge avancé, ou à une maladie mentale. De semblables crânes sont des pièces utiles pour la physiologie en général; mais ils ne peuvent pas servir pour la craniologie.

M. Hufeland craint que par la suite on ne découvre un si grand nombre d'organes, que le crâne ne puisse plus les contenir; je renvoie cette question à la section sur les puissances primitives.

Ce savant se trompe en affirmant que je regarde chaque circonvolution comme un organe particulier. Je n'ai jamais enseigné cela; cependant même dans ce cas il ne seroit pas impossible de reconnoître, sur la face externe du crâne, le développement extraordinaire de certaines circonvolutions. Il est vrai que l'investigation seroit plus difficile lorsque plusieurs organes voisins auroient acquis à la fois un grand développement. Mais en tout état de cause, tout individu ne peut pas devenir l'objet d'observations craniologiques utiles.

Je fais observer enfin, que toutes les objections et tous les doutes de mes adversaires ont un vice radical: la craniologie et l'organologie sont des sciences expérimentales. Pourquoi mes adversaires ne commencent-ils pas par répéter les observations que nous avons faites, M. Spurzheim et moi? Pourquoi ne recueillent-ils pas des faits, plutôt que de me combattre par des subtilités déduites de leur propre manière de considérer les puissances de l'âme, et l'organisme animal? Moi aussi, je tenois autrefois aux idées reçues, mais la force des faits m'a contraint de sacrifier à la vérité cette sagesse dont je m'étois imbu sur les bancs de l'école, et cette fureur de tout expliquer dont j'y avois contracté l'habitude. Le naturaliste, avant tout, est l'esclave de la nature; il doit savoir ce qui est; après il pourra se livrer à son vain désir de savoir pourquoi ce qui est, est, comme il est!

*Observations sur l'examen des têtes et des crânes des animaux.*

Pour étendre aux animaux les observations qui chez l'homme, nous permettent d'interpréter les formes du crâne, il faut faire une étude particulière de la structure des têtes des différentes espèces. L'on ne peut donner de règle générale, ni pour les mammifères, ni pour les oiseaux, ni pour les amphibiens, ni pour les frugivores, ni pour les carnassiers. Chez certaines espèces, l'âge apporte un changement essentiel. Chez les poissons, les tortues, etc., on ne peut absolument pas déterminer la forme du cerveau par la configuration extérieure du crâne.

Chez certains animaux, la tête n'est guère plus revêtue de muscles que dans l'homme; d'autres, à certaines régions près, ont toute la tête garnie de muscles très-forts. Quelques espèces manquent de sinus frontaux; chez d'autres, les cellules, entre les deux lames osseuses, se continuent non-seulement dans les sinus frontaux, mais se répartissent même dans tout le crâne, et jusque dans les cornes; dans d'autres espèces encore, il n'y a de cellules que dans une partie, à la vérité considérable, du crâne. Chez les oiseaux, le cervelet n'occupe que la ligne médiane de l'occipital, ses parties latérales sont entièrement occupées par l'appareil de l'ouïe. Dans certains animaux, le cervelet est recouvert par les lobes postérieurs du cerveau; chez d'autres, il est placé à découvert derrière ces lobes. Chez les oiseaux de nuit, les deux lames du crâne se trouvent à une assez grande distance l'une de l'autre, et l'intervalle est rempli par une matière celluleuse très-légère. Dans certaines espèces, les lames osseuses sont parallèles, quoique assez distantes; chez d'autres encore, leur direction est toute différente. Chez les chiens, on observe, quant à la masse musculaire, les sinus frontaux et les crêtes, une grande différence, non-seulement d'une variété à l'autre, mais même d'un individu à l'autre. Quelques chiens n'ont pas de sinus frontaux du tout, d'autres en ont d'aussi grands que le loup et l'hyène. Le

chat, la martre, l'écureuil, le cheval, le singe, manquent de sinus frontaux; le bœuf, le cochon, l'ours, l'éléphant, etc., en sont pourvus.

En un mot, les crânes des animaux exigent une étude toute particulière, dans laquelle il ne faut jamais perdre de vue le principe: qu'il n'y a que cette partie du crâne de l'animal dont la forme est déterminée par le cerveau, qui a un sens pour l'organologie. Une collection de crânes provenans d'animaux que l'on a connus pendant leur vie, et que l'on a étudiés depuis leur jeunesse, est d'autant plus instructive, qu'elle met l'observateur à même de juger que la grande différence qui se trouve d'un individu à l'autre, pour ses qualités et pour ses facultés, n'est due qu'à l'innéité, et nullement à des causes accidentelles.

*De l'influence du cerveau sur la forme du crâne dans le déclin de l'âge.*

A l'approche de la vieillesse, tout le système nerveux commence à perdre de sa plénitude, et par conséquent de son activité. Dans toutes les parties du corps, les nerfs se rapetissent; les circonvolutions cérébrales se rétrécissent et s'affaissent; il se forme sur leurs proéminences des plans et des fossettes; elles s'écartent l'une de l'autre, les intervalles (anfractuosités) qu'elles laissent entre elles s'agrandissent, en un mot tout le cerveau diminue.

Se forme-t-il par cette diminution de l'encéphale un vide entre le cerveau, et la table interne du crâne? L'ouverture des têtes de sujets très-âgés ne nous le fait nullement appercevoir. Voyons ce que nous enseigne l'expérience.

La plupart du temps, les crânes des vieillards sont plus épais et plus légers, que ceux des sujets d'un âge mûr ou des jeunes gens. Lorsque j'émis publiquement cette proposition, il falloit entendre ces physiologistes, habitués à devancer toujours l'expérience par le raisonnement: ils dirent que j'étois bien hardi d'oser soutenir de semblables absur-

dités devant des médecins et des anatomistes éclairés. Tous les os du corps ne diminuent-ils pas dans un âge très-avancé? Tous les os ne s'amincent-ils pas? Pourquoi le crâne feroit-il exception?

Moi-même je l'avois crû tout comme un autre, et je ne fus pas peu étonné d'abord de trouver que le contraire a lieu, dans la plupart des cas. Je multipliai mes observations, je ramassai, dans les cimetières, dans les collections, dans les charniers, un grand nombre de crânes, dont les mâchoires usées attestoient un âge très-avancé. J'examinai la tête de beaucoup de personnes âgées, et mes premières observations se trouvèrent presque toujours confirmées. Enfin, je vis que Voigtel dit dans son *Manuel d'anatomie pratique*<sup>1</sup>, « que les os du crâne, de personnes très-âgées, sont souvent épais, légers et spongieux ». Walter lui-même, qui s'est prononcé avec tant de chaleur contre mon assertion, décrit dans son *Musæum anatomicum*<sup>2</sup>, la tête d'un homme de soixante et quelques années, dont tous les os étoient devenus épais, légers et peu consistans; et la tête d'une femme de quatre-vingts et quelques années<sup>3</sup>, dont les os sont épais, spongieux et si légers, que toute la tête ne pèse que quatorze onces et demie; toutes les sutures sont ossifiées. La surface externe de l'une et de l'autre de ces têtes est dans un état naturel. Bichat rend compte aussi de ce phénomène, comme étant ordinaire. « La voute du crâne acquiert, » dit-il « une épaisseur considérable. On remarque que cette épaisseur toujours croissante offre une différence avec les autres os qui deviennent plus petits »<sup>4</sup>.

Il est donc certain qu'ils se dépose entre les deux lames une certaine quantité de masse osseuse spongieuse, et que ces lames s'écartent davantage. La lame externe s'écarte-t-elle en dehors, et la cavité du crâne conserve-t-elle la même capacité? Ou bien la lame interne rentre-t-elle de manière que la cavité crânienne se rapetisse? Si la lame externe s'écartoit en

<sup>1</sup> *Handbuch der practischen Anatomie*, p. 274.

<sup>2</sup> Vol. II, p. 36, n°. 375.

<sup>3</sup> *Ibidem*, n°. 376.

<sup>4</sup> T. I, p. 58.

dehors, la tête ; dans l'âge avancé, devroit devenir considérablement plus volumineuse, et nous ne voyons point que cela arrive. Mais, conformément aux lois de l'organisation, la lame interne doit suivre le cerveau dans son affaissement ; la substance osseuse, à mesure qu'elle continue à se déposer, doit se mouler sur le cerveau, tout comme dans sa formation primitive, lors de l'ossification du crâne dans le fœtus. De cette manière, la capacité de la boîte osseuse se rapetisse à mesure que le cerveau qu'elle renferme, occupe moins de place.

L'examen de semblables crânes fait voir distinctement que la lame interne s'est écartée vers l'intérieur, et il n'y a rien qui annonce que la lame externe se soit écartée de sa direction primitive. Dans les endroits où le cerveau s'est le plus sensiblement affaissé, on remarque souvent des dépôts très-épais de matière osseuse. Les fosses occipitales deviennent moins profondes, et leurs parois moins transparentes ; la *spina cruciata* devient plus proéminente en dedans, et plus prononcée ; les rochers s'épaissent, les fosses des lobes moyens du cerveau se retrécissent, et perdent de leur profondeur ; les proéminences de la selle turcique deviennent, par l'apposition de nouvelle matière osseuse, plus épaisses et plus obtuses, etc., etc.

Ce que dit M. Richerand : « Si les os du crâne font exception à la règle générale, et deviennent sensiblement plus légers, c'est que les mouvements continuels du cerveau les usent et les détruisent en quelque sorte, par leur surface intérieure »<sup>1</sup> ; et ailleurs, « les os du crâne se trouvent tellement amincis par une usure intérieure, que les pulsations du cerveau deviennent sensibles à travers le cuir chevelu »<sup>2</sup>, n'est donc pas exact.

Lorsqu'enfin, dans l'âge le plus avancé, le cerveau s'atrophie au point que le vieillard tombe en démence, tous les changemens en question de la boîte osseuse deviennent plus sensibles. Quelquefois, la lame interne offre un aspect tel, que l'on diroit qu'on y a collé des couches

<sup>1</sup> Physiologie, 7<sup>e</sup> édition, T. II, p. 551 et 552, § 256.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 156, § 169.

entières d'une substance osseuse confusément disposée. Les endroits où, dans l'âge adulte, se trouvent ordinairement les sinus frontaux, rentrent en dedans; les sinus frontaux s'élargissent; et enfin la lame supérieure interne du plancher orbitaire s'écarte même de la lame inférieure, Pl. XXXVI, fig. 4. Au commencement, le plancher orbitaire paroît seulement s'épaissir; mais bientôt il se forme, entre les deux lames, un vide qui a quelquefois près d'un pouce de haut; l'on peut donc démontrer, mécaniquement, que la masse cérébrale s'est retirée de près d'un pouce de la seule partie frontale antérieure et inférieure, Pl. XLV. Et en dépit de tous ces phénomènes, personne ne vouloit convenir que, dans un âge avancé, le cerveau diminue! Il se trouve dans les anciens, quelques passages qui prouvent que cette diminution de l'encéphale dans la vieillesse ne leur étoit point inconnue<sup>1</sup>.

Comme, et je l'ai déjà dit plus haut, dans cet état de choses les circonvolutions s'écartent les unes des autres, cet écartement peut avoir fait croire à M. Portal « que les circonvolutions sont plus profondes dans les vieillards que dans les adultes »<sup>2</sup>.

Dans quelques cas, mais moins nombreux que les précédens, le crâne s'amincit chez les vieillards. La lame interne ne s'en écarte pas moins en dedans; mais comme il se dépose moins de masse spongieuse entre elle et la lame externe, l'externe suit l'interne; dans ces cas, la circonférence extérieure de la tête doit nécessairement diminuer. De pareils crânes sont également beaucoup plus légers que des crânes d'égales dimensions et d'égale épaisseur, de sujets plus jeunes.

Quelquefois, dans une vieillesse très-prolongée, le crâne s'épaissit d'abord beaucoup, et devient très-spongieux; plus tard, la lame externe est absorbée ainsi que la masse spongieuse, placée au-dessous d'elle, mais elle n'est point renouvelée. Cette absorption commence, d'ordinaire, dans les bosses pariétales, de façon qu'il y naît des enfoncements ovales, profonds. En retournant le crâne, on trouve sa surface interne

<sup>1</sup> Libautii Comm. in Hippocratis Aph.

<sup>2</sup> T. III, p. 33.

unie, et là où les parois crâniennes sont les plus minces, elles paroissent transparentes. Enfin, d'autres parties sont également aborées, et le crâne offre, en certains endroits, l'apparence d'impressions faites avec les doigts dans une masse de cire; dans d'autres, celle d'un parchemin froncé par un dessèchement brusque. En certains endroits, les os n'ont tout au plus que l'épaisseur d'une feuille de papier; en d'autres, ils sont encore épais de quatre à huit lignes, Pl. XLVI, Pl. XLVII. On remarque, à la surface interne de la base du crâne, tous les épaississements décrits ci-dessus.

Je fais observer ici, que dans cet état du crâne, une légère pression est suffisante pour le déprimer dans ses parties les plus minces. Cette circonstance est importante pour la médecine légale.

D'après ce que je viens de dire, l'on conçoit facilement que, dans le déclin de l'âge, la cranioscopie peut déterminer, tout au plus, quel étoit jadis l'état du cerveau, et que, vu l'épaisseur inégale du crâne, elle ne peut rien prononcer de décisif sur l'état actuel de l'encéphale.

*Réponse à quelques objections contre l'influence du cerveau sur la forme du crâne, dans l'état de santé.*

Ackermann prétendoit que les variations, dans la forme du crâne, proviennent de l'air qui pénètre dans les cellules osseuses. Ackermann est mort, et je doute que quelqu'un se prononce encore en faveur d'une opinion aussi erronée. Du reste, j'ai détruit cette objection dans ma réponse à la réfutation de la craniologie par Ackermann. M. Spurzheim l'a réfutée également dans son *Physiognomical system*.

Si j'en excepte quelques naturalistes du premier rang, par exemple MM. Sömmerring, Cuvier, etc., les physiologistes pensent, en général, avec le respectable M. Hufeland, (qui cependant n'exclut pas l'action du cerveau sur le crâne), que les muscles, par les tiraillements et les pres-

<sup>1</sup> Seconde édition, p. 250.

sions qu'ils exercent sur le crâne, contribuent beaucoup à déterminer la forme de la tête ; et qu'en conséquence, on peut se tromper très-fort en considérant les proéminences dont je m'occupe, comme produites par un développement considérable de certaines parties cérébrales.

Quelque spécieuse que puisse paroître au premier coup-d'œil cette objection, elle tombe tout-à-fait dès qu'on la soumet à un examen approfondi.

1<sup>o</sup>. Les physiologistes qui donnent tant d'importance à l'action des muscles, se divisent en deux partis, et les opinions de l'un sont en contradiction avec celles de l'autre. Les uns prétendent que le tiraillement des muscles produit des saillies et des proéminences. Les autres soutiennent que les muscles doivent, par leur action, aplatisir ou enfoncer les endroits sur lesquels ils l'exercent. Lequel des deux partis a raison ? Ils ont tort tous les deux.

2<sup>o</sup>. Avant que l'animal, ou l'homme, aient quitté le sein de leur mère, la forme de la tête d'un fœtus diffère de celle de l'autre, et la forme de chaque tête indique déjà certaines formes dominantes de telle partie cérébrale. Dans le fœtus, les muscles n'ont point agi encore. Il y a plus, tant chez les animaux que dans notre espèce, la face et les muscles de la tête sont, long-temps après la naissance, et jusqu'à l'époque du développement des dents, très-petits, en comparaison de la boîte osseuse qui renferme le cerveau, lequel, comme nous l'avons vu plus haut, à mesure que ses différentes parties se développent, agit constamment sur le crâne, pour en modifier la forme.

3<sup>o</sup>. La plupart des proéminences qui indiquent des organes, sont placées dans les régions de la tête, sur lesquelles aucun muscle n'agit, ou qui ne sont soumises qu'à l'action de muscles très-foibles. Les petites proéminences des organes à la partie inférieure du front, les saillies, plus considérables dans la partie antérieure supérieure, et dans la partie supérieure du frontal, celles depuis le sommet de la tête jusqu'à la partie inférieure de l'occipital, celles enfin des pariétaux ne peuvent

<sup>1</sup> M. Duméril émet la même opinion dans ses leçons publiques.

pas être dues à l'action des muscles. Car toutes ces régions ne sont soumises que tout au plus au souscutané lequel, si l'on veut absolument lui prêter une action sur le crâne, tendroit manifestement à l'aplanir et à l'arrondir uniformément dans tous les sens. Où est le physiologiste qui veuille attribuer à l'action des muscles les grandes proéminences à la partie supérieure du frontal, où il y a quelques organes considérables? les proéminences, au sommet de la tête, celles des pariétaux, celles des lobes postérieurs du cerveau, ou de la partie supérieure de l'occipital, les crêtes droites qui se trouvent aux têtes de plusieurs animaux? S'il y avoit des muscles attachés à ces proéminences, comme par exemple aux crêtes osseuses chez certains animaux, ces muscles jamais ne pourroient exercer une action de bas en haut; ils devroient tout au contraire tirailleur la proéminence osseuse de haut en bas, et plus encore en arrière. De même, la grande proéminence à la partie supérieure de l'occipital, laquelle correspond à l'organe de l'amour de la progéniture, chez la femme, ne devroit point être tirée en arrière, mais de haut en bas.

4º. Dans la région où sont attachés les muscles masticateurs, se présentent plusieurs organes très-saillans et fortement bombés. M. Hufeland pense que dans beaucoup de cas ces proéminences pourroient bien prouver uniquement, que celui, à la tête duquel elles se montrent, est doué d'une grande faculté de mâcher. Argumentera-t-on toujours là où il faudroit observer! M. Hufeland n'ignore pas, je pense, que généralement on accorde aux Nègres des muscles masticateurs plus forts qu'aux Européens; eh bien! les Nègres ont cette région-là aplatie; aussi, d'autres physiologistes n'ont-ils pas manqué de dire que cet aplatissement provient de l'action des muscles masticateurs, si énergiques dans les Nègres. Plusieurs animaux doués de muscles masticateurs extraordinairement forts, tels par exemple que l'hyène, le bul-dog, le lion, le tigre, le blaireau, n'ont pas, à beaucoup près, cette région du crâne aussi bombée que certains hommes, que plusieurs espèces de singes, que le petit phoque, la loutre, l'aigle, et même le roitelet; cependant ces derniers animaux n'ont, dans la région en question du crâne, que des muscles extrêmement foibles. Et comment expliquer que ces

proéminences ont un degré de développement si différent chez deux hommes d'une force musculaire à-peu-pres égale? Comment se fait-il que dans plusieurs têtes qui se trouvent dans ma collection, et qui proviennent d'hommes fortement musclés, ces organes sont beaucoup moins prononcés que dans quelques autres têtes qui ont appartenu à des femmes d'une constitution délicate?

5<sup>o</sup>. Si les proéminences du crâne étoient dues à l'action des muscles, elles devroient adopter les contours de l'attache de ces muscles; mais aucune des proéminences que je regarde comme l'indice d'un organe, ne se trouve dans ce cas: toutes correspondent à la forme des circonvolutions cérébrales qui constituent l'organe dont ces proéminences sont l'indice; c'est ce que je prouverai plus bas, en traitant de chaque organe en particulier.

6<sup>o</sup>. Si les muscles tiroient les os du crâne en dehors, ils devroient nécessairement agir avec plus de force sur la lame externe, et l'arracher de l'interne. Mais c'est justement là où agissent les muscles les plus forts, (par exemple dans la région temporale et dans celle des fosses occipitales.), que les lames osseuses sont plus rapprochées, que le crâne soit dans cette partie saillant ou rentrant. Là, au contraire, où agissent les muscles les plus faibles, les lames sont plus écartées, et ce n'est jamais l'externe qui s'écarte en dehors; c'est au contraire toujours l'interne qui s'écarte en dedans. Ceci est visible, par exemple, dans la partie antérieure inférieure du frontal, au milieu de la *spina cruciata* de l'occipital; et, comme nous l'avons vu, cet écartement est d'autant plus considérable, que le sujet est plus vieux; cas où cependant les muscles ont agi pendant un plus grand nombre d'années. Nous voyons donc, dans la nature, toujours le contraire de ce qui devroit, en conséquence de l'objection, résulter de l'action des muscles.

7<sup>o</sup>. Quelques physiologistes prétendent que l'action des muscles opère la dépression de leurs points d'attache; d'autres leur attribuent des proéminences et des apophyses, par exemple, dans les différens procès osseux, etc. Dans le fait, les muscles sont attachés tantôt dans des cieux ou des sillons, tantôt à des proéminences et des crêtes;

et voilà précisément ce qui prouve que ni les proéminences, ni les enfoncemens ne sont formés par les muscles; que les unes et les autres tiennent à la forme primitive des os. En effet, qui pourroit attribuer la crête osseuse placée à la partie la plus saillante du crâne de certains animaux, la crête occipitale du crâne du cheval, du bœuf, du cerf, etc., aux muscles qui agissent dans une direction tout opposée? Attribuera-t-on à l'action des muscles le procès mastoïdien placé derrière l'oreille? Mais alors, comment expliquera-t-on les autres procès dont la direction est diamétralement opposée au sens dans lequel tirent les muscles; par exemple, les proéminences de l'occipital, qui s'élèvent absolument d'avant en arrière; la caisse osseuse fortement bombée qu'ont la plupart des mammifères près de la cavité du tympan? Et pourquoi donc les procès mastoïdiens sont-ils souvent fortement saillans chez les hommes les plus faibles, et très-peu prononcés chez des hommes d'une constitution d'athlète?

8°. Chez les tortues, les forts muscles masticateurs sont placés dans les cavités internes de la tête; de même, chez tous les animaux, certains muscles sont placés dans l'intérieur des orbites; mais a-t-on jamais vu ces cavités être retrécies, élargies, ou modifiées d'une manière quelconque par les muscles?

9°. Dans certaines maladies, l'action des muscles courbe l'épine du dos: dans la plupart de ces cas, l'épaule droite s'élève davantage à raison de cette même action; voilà bien, dit-on, une modification des os produite par les muscles. Le phénomène cité prouve, à la vérité, que lorsque l'action de certains muscles devient prédominante, leurs antagonistes plus faibles cèdent, mais nullement que la forme même des os soit modifiée par une telle action, et qu'en particulier elle puisse produire les enfoncemens, les surfaces planes, et les proéminences du crâne.

M. Blumenbach cite le crâne d'un homme âgé, dont le côté gauche de la face avoit été tellement contracté, par suite du tic douloureux dont cet individu fut affligé pendant plusieurs années, qu'il fait un contraste singulier avec le côté droit. La crampe violente, dit M. Blumen-

bach, a abaissé le zygomatique du côté souffrant, autant qu'elle a fait remonter la partie voisine de la mâchoire inférieure, et qu'elle a écarté en dehors les apophyses zygomatiques.

Mais 1<sup>o</sup>. cet exemple est pris d'un cas pathologique. Il avoit existé ici, pendant des années, un état violent. 2<sup>o</sup>. M. Blumenbach ne fait nulle mention des changemens qu'a éprouvés la boîte osseuse. 3<sup>o</sup>. Il est bien plus probable que dans cette longue maladie les nerfs de la face s'étant atrophiés, ont entraîné l'atrophie des parties dans lesquelles ils s'épanouissent, ce qui a produit l'atrophie générale de ces dernières, lesquelles par là se sont rapprochées; et enfin, comment les muscles auraient-ils pu écarter en dehors les apophyses zygomatiques.

Ce que je viens de dire suffira, je pense, pour faire adopter aux anatomistes et aux physiologistes des idées plus saines sur l'action des muscles et sur les proéminences du crâne, et pour les faire renoncer à l'objection qu'ils tirent contre la craniologie, de l'action musculaire.

M. Hufeland croit que les proéminences qui peuvent naître au crâne par des causes accidentelles, par exemple par des percussions, par des matières arthritiques et syphilitiques, etc., fournissent encore une objection contre la craniologie, et que le cranioscope peut facilement prendre une exostose accidentelle, pour l'indice d'un organe fortement développé.

Dans un pareil cas, le cranioscope auroit commis une erreur, mais cela ne prouveroit nullement que dans l'état de santé les organes qui ont acquis un développement marqué, ne se prononcent pas sur le crâne par des proéminences déterminées. Du reste, les exostoses accidentelles dont parle M. Hufeland, disparaissent au bout d'un certain temps; elles ne sont point congénères des deux côtés, et n'ont point la forme des circonvolutions du cerveau.

Si après tout M. Hufeland veut prouver seulement que l'on peut se tromper en cranioscopie, et si d'ailleurs il admet la craniologie, je suis loin de le contredire; les erreurs sont très-possibles, surtout dans les cas où des personnes qui n'ont pas les connaissances et l'habitude requises se mêleroient de tâter les crânes. Mais, où est l'art ou la science

dans lesquels l'erreur soit impossible? Les mathématiciens mêmes ne se trompent-ils pas?

M. Platner de Leipzig rejette tous les organes que j'ai découverts sur la ligne médiane; car, dit-il, le sinus longitudinal règne le long de cette région, et elle ne correspond à aucune partie cérébrale, Pl. IX, 48, 69.

Il est vrai qu'immédiatement sous le crâne la duplicature falciforme de la dure-mère s'écarte en ses deux lames, pour s'attacher aux bords supérieurs des pariétaux, et qu'il se forme une gouttière ou un sinus; mais cette gouttière ou ce sinus n'a que la largeur, à peu près, d'un gros tuyau de plume. Cet espace est beaucoup trop étroit pour empêcher la ligne médiane du crâne de former des saillies en dehors dans les endroits où il existe des circonvolutions très-développées, et de trahir par conséquent le développement considérable de ces parties. Dans la région occipitale, et souvent dans la région frontale, les hémisphères s'écartent plus ou moins, Pl. IV, 25, 28. Dans ce cas, la partie moyenne de la *spina cruciata*, et de la partie inférieure du frontal, descendant davantage dans l'écartement des deux hémisphères; aussi la proéminence du crâne, formée dans la partie occipitale par les deux lobes postérieurs, est-elle double dans ces cas, tandis qu'elle est simple, lorsque les hémisphères n'ont qu'un foible écartement, Pl. VIII, 48; Pl. IX, 48, 69; Pl. XIII, 48, 69.

On pourroit enfin demander s'il est possible de découvrir les fonctions de tous les organes. J'examinerai en détail cette question, lorsque je traiterai des moyens de déterminer le *siege des organes*. Peut-être que la surface du crâne ne suffit pas pour cette détermination, car il est des circonvolutions qui ne touchent pas sa surface interne. Les plus cachées de toutes, et qui ont échappé jusqu'ici à l'œil des anatomistes, sont celles qui recouvrent les corps striés à leur surface externe, Pl. V, 42; Pl. XIII, 68.

Toutes les circonvolutions situées aux deux faces internes des hémisphères, qui reçoivent entre elles la duplicature falciforme, et se touchent au moyen de cette duplicature, présentent moins de difficultés.

(Voy. la Pl. XI, qui représente la coupe verticale du cerveau, entre les deux hémisphères).

En examinant attentivement ces circonvolutions, l'on remarque que toutes se prolongent, plus ou moins verticalement, jusqu'à la surface, et qu'ainsi elles se trouvent en contact avec la surface interne du crâne, par l'intermédiaire des méninges. Nous avons constamment remarqué que ces circonvolutions internes ont le même volume que celles placées à la surface; les premières ne sont donc qu'une continuation des dernières, et sont probablement partie des mêmes organes. Dans toutes les circonvolutions, en général, nous ne pouvons juger que celles de leurs parties qui paroissent à la surface: le reste est caché dans les anfractuosités. Le cervelet ne touche pas non plus le crâne dans toute sa surface, et malgré cela nous jugeons du degré de son développement, et sans nous tromper jamais, par le plus ou le moins de protubérance que présentent à l'extérieur les fosses occipitales.

La partie du cerveau située à la base, tout près de la ligne médiane, Pl. III, 26, 70; Pl. IV, 70, est la seule qui échappe absolument à l'observateur, dans l'examen qu'il fait du crâne. Le degré de développement de toutes les autres circonvolutions se manifeste, ou dans la région temporaire, ou par la forme des orbites, ou par la position des yeux.

### *De l'influence du cerveau sur la forme et sur la contenance du crâne dans l'état de maladie.*

### *Influence du cerveau sur le crâne, dans les cas de conformation originalement défectueuse du cerveau.*

D'autres os, dit-on, naissent indépendamment du cerveau, et reçoivent leur forme déterminée suivant les lois de l'organisation; pourquoi le crâne de même, ne naîtrait-il pas, et ne recevrait-il pas ses diverses formes indépendamment de l'encéphale? Cette supposition se fonde non-seulement sur l'analogie, mais elle est encore confirmée par l'existence de crânes absolument vides de cerveau.

Des crânes vides de cerveau? J'ai prouvé plus haut<sup>1</sup>, qu'il n'en existe point.

Partout où il n'y a pas eu formation de cerveau, il n'y a pas eu non plus formation de crâne, c'est là un fait. Lorsque le cerveau manque, les méninges manquent de même; la membrane cartilagineuse dans laquelle naissent les os du crâne, manque également; par conséquent, il est impossible que le crâne se forme.

Lorsqu'il n'y a pas de cerveau, quelquefois toutes les parties placées au-dessus du cou, de la poitrine, du nombril, etc., manquent également.

Lorsqu'il n'y a d'existant que les nerfs des sens, il n'y a que quelques-unes des parties cérébrales placées à la base du crâne, qui soient développées, c'est-à-dire celles dans lesquelles naissent ces nerfs; dans ce cas, la base du crâne est développée, mais imparfaitement, et à sur et mesure qu'il existe quelques parties encéphaliques de plus, il y a aussi développement de quelques parties inférieures et latérales du crâne de plus. Voilà les monstres, dits acéphales<sup>2</sup>, parce que, au-dessus des yeux, on n'y distingue ni cerveau, ni crâne. La Pl. XVIII représente un pareil acéphale, fig. 3; on y trouve les nerfs optiques, les nerfs olfactifs, et les nerfs acoustiques. La partie antérieure-inférieure du frontal, qui concourt à former les orbites, *a*, *b*, les temporaux, une petite portion de pariétaux et de l'occipital, etc., ne sont qu'ébauchés; dans les parties non-achevées, il reste une grande ouverture B. J'ai prouvé, ci-dessus, T. I, page 52, que de semblables monstruosités ne sont pas nées après coup par une hydropisie cérébrale, mais que cette défectuosité du fœtus est absolument originale.

La Pl. XIX représente, fig. II, une conformation vicieuse du cerveau. Dans cette tête, toute la partie postérieure-inférieure de l'occipital manque entièrement; c'est pour cela qu'il est resté une grande ouverture e. e. dans la partie postérieure. Pendant quelque temps, il y avoit existé une

<sup>1</sup> Vol. II, p. 501 et suiv.

<sup>2</sup> En allemand, Katzen-Köpfe (têtes de chat).

ébauche du cerveau. Voilà pourquoi la partie moyenne des pariétaux X, est un peu bombée ; mais plus tard, le cerveau s'est échappé par l'ouverture postérieure, et les os du crâne n'ont pas continué de se voûter, mais ils sont demeurés aplatis sur les restes du cerveau, 53, 50. Le sujet en question est du nombre des monstres qui portent dans la nuque un sac membraneux, contenant le cerveau très-imparfaitement développé<sup>1</sup>. De semblables conformations vicieuses prouvent jusqu'à l'évidence, combien la forme du crâne dépend de la forme de l'encéphale, et que les os du crâne ne se forment nullement d'après des lois indépendantes du cerveau.

Dans les cas où l'encéphale n'a acquis qu'un développement très-imparfait, le crâne reste petit dans la même proportion. La Pl. XVIII, offre, fig. II, le contour du cerveau d'un imbécile de naissance, tel que Willis l'a fait graver ; et fig. I, le crâne d'une fille de sept ans, imbécile de naissance. La Pl. XIX, fig. I, la tête d'un homme de vingt-six ans, imbécile de naissance, dont M. Bonn, professeur à Amsterdam, possède le crâne et le cerveau. La Pl. XX, fig. I, la tête d'une fille de vingt-deux ans, imbécile de naissance, fig. II, le crâne de la même.

J'ai déjà parlé plus haut<sup>2</sup> de ces têtes, et de plusieurs autres semblables que je conserve dans ma collection.

Lorsque les parties cérébrales augmentent de volume, l'imbécillité originale est moins complète dans la même proportion, et le crâne, quoique toujours encore imparfait, acquiert aussi plus de développement. La Pl. XXVI offre le crâne d'un garçon de quinze ans qui, à raison du grand développement de l'organe de la propriété, et de la conformation défectueuse des parties frontales, XXI, 53, 54, 55, 56, avoit un penchant irrésistible à voler. La Pl. XXIX représente le crâne d'une vieille femme incomplètement imbécile de naissance. Que l'on compare maintenant ces crânes défectueux de personnes qui ne jouissoient que de qualités et de facultés aussi défectueuses que l'étoit leur encéphale, avec

<sup>1</sup> Voy. ci-dessus, Vol. II, p. 227

<sup>2</sup> Vol. II, p. 542

le beau crâne qui renfermoit le cerveau bien développé d'un homme à talens, Pl. XXX, et avec Pl. XXXIX et Pl. LVI.

*Influence du cerveau sur la forme du crâne dans l'hydrocéphale.*

Lorsque par un amas d'eau qui se forme dans la tête, les circonvolutions cérébrales se trouvent déplissées et distendues, le crâne contracte un vice de conformation, qui est précisément l'inverse de celui des crânes trop petits. Dans ce cas, l'encéphale déplissé distend les os du crâne, qu'ils soient déjà réunis par leur dentelure, ou qu'ils ne le soient point encore. Dans les premières périodes de cette distension, on aperçoit à nu, entre les bords de tous les os crâniens, ou entre ceux de quelques-uns seulement, la membrane cartilagineuse, qui, à la place des fontanelles, est visible sur un assez grand espace.

Chez les enfans qui naissent hydrocéphales, la tête est compressible; c'est-à-dire qu'à l'aide d'une compression, l'on peut rapprocher les os distans l'un de l'autre. Cette circonstance est très-importante pour la médecine légale, puisqu'en un cas semblable on ne doit point, lorsque l'enfant vient à périr pendant l'accouchement, attribuer sa mort à la mère.

Depuis l'âge de quelques mois, jusqu'à dix ou douze ans, il se forme souvent des épanchemens dans les cavités du cerveau, à l'occasion d'inflammations cérébrales négligées, d'un développement trop brusque de l'encéphale, de chutes ou de coups sur la tête, et à la suite de masturbations trop fréquentes. Lorsque de semblables malades avoient perdu peu à peu la vue, que leur pupille immobile et insensible à la lumière restoit constamment dilatée, qu'ils avoient des vomissemens fréquens; etc. j'ai trouvé quelquefois les os de leur crâne déjà plus ou moins écartés, même quelquefois déjà distans de trois à six lignes. Il existe des exemples, où même chez des personnes âgée de plus de trente ans, il y a eu, à la suite d'un coup sur la tête, des épanchemens d'eau dans les cavités cé-

rébrales, et que les os du crâne se sont écartés considérablement en fort peu de temps.

'Si ces épanchemens sont de nature à ne pas entraîner la mort du malade, il se forme dans la membrane cartilagineuse un grand nombre de points osseux, dont naissent les osselets vormiens, lesquels réunissent de nouveau les os du crâne, Pl. XXI, d. d.

La plupart du temps, lorsque le fluide ne s'amassee que lentement dans les cavités cérébrales, les rayons osseux se solidifient, tendent à s'allonger dans la même proportion que la distension s'opère, et à maintenir le crâne clos de tous côtés, sans qu'il se forme des points d'ossification particuliers. Le crâne d'une fille de sept ans, complètement imbécile, et presque entièrement sans connaissance, représenté Planche XXIII, est de cette espèce. On n'y voit plus qu'en peu d'endroits la membrane cartilagineuse, c, les lames orbitaires supérieures sont tellement déprimées de haut en bas et en avant, que les yeux de cette enfant se trouvoient placés très-bas, et étoient très-saillans. La Pl. XXIV représente le même hydrocéphale vu en face.

Le passage suivant, emprunté de M. Blumenbach, prouve encore mieux avec quelle force les parties internes de la tête agissent sur les os du crâne. « Dans l'hydrocéphale interne, dit cet auteur, les parties dont le temporal est originairement composé, conservent à la vérité leurs dimensions primitives, mais elles sont quelquefois écartées par la distension des membranes cérébrales, de manière que les osselets de l'oreille perdent leur situation naturelle, et sont désunis. J'ai vu le plus souvent dans les hydrocéphales où le temporal avoit souffert cette déformation, le marteau, l'enclume et la partie squameuse, portés de bas en haut avec les temporaux, et l'enclume absolument séparée de l'étrier ; une fois même, j'ai vu l'étrier arraché de la fenêtre ovale. Ceci expliquerait pourquoi quelques hydrocéphales adultes sont sourds et stupides à la fois, tandis que d'autres conservent complètement l'ouïe ».

La Pl. XLIX représente la partie supérieure de l'hydrocéphale d'un

<sup>1</sup> Geschichte und Beschr. der Knochen des menschl. Körpers von J. I. Blumenbach; 2te Ausg. Göttingen, 1817, §. 54.

enfant de quatre mois. Comme ici l'épanchement avoit fait des progrès très-rapides, toute la tête ressemble presque à une poche de parchemin. Ça et là, on voit quelques parties assez larges qui sont ossifiées; en général, on distingue alternativement des points et des rayons d'ossification, et la membrane cartilagineuse; tout le crâne a la flexibilité du parchemin: généralement, les crânes des hydrocéphales, même à l'âge de cinquante et de soixante ans, sont constamment très-minces, quoique complètement ossifiés.

Ackermann et M. Fodéré, dans ce qu'ils ont écrit sur les têtes des crétins, donnent comme généralement existantes et comme caractéristiques, certaines particularités qu'ils n'ont probablement observées que dans un petit nombre de sujets. Nous avons vu un grand nombre de crétins. Je ne m'arrêterai point ici à leur constitution toute entière, je me contenterai de parler de leurs têtes. Leur tête est ou incomplètement développée, ou hydrocéphale. La Pl. XXI représente en profil un semblable hydrocéphale de l'espèce commune. La Pl. XXII représente le même, vu d'en haut. L'eau y avoitagi dans toutes les directions, mais principalement dans celle de l'occiput. Le plancher orbitaire est aussi déjà fortement déprimé, à la surface interne du crâne il est absolument plan; ce qui prouve que les circonvolutions, originai-  
rement peu saillantes qui reposent sur lui, étoient déjà tout à fait déplissées. Je fais observer en passant que chez la plupart de ces hydrocéphales, on trouve la partie chevelue de la tête couverte d'un exanthème furfuracé.

Il existe une grande variété dans ces déformations de la tête, qui probablement sont dues, la plupart du temps, à des épâncchemens. La Pl. XXXI représente une semblable tête en face: la suture frontale n'est point soudée; les régions IX, IX, d. c. sont bien loin d'être symétriques; les orbites très-peu profonds. La Pl. XXXII offre le même crâne de profil; on voit que le diamètre de XXI en 11 est beaucoup plus petit que celui d'un temporal à l'autre. La tête extraordinairement longue, la Pl. LX, offre un caractère tout opposé. Je ne connois aucune particularité de la vie des sujets dont proviennent ces deux crânes.

Tout comme certaines personnes conservent assez souvent leurs facultés mentales, malgré un hydrocéphale très-considerable, de même on trouve quelquefois aussi les formes de tête les plus bizarres, chez des individus qui jouissent également de toute l'intégrité de ces facultés. Il ne faut cependant pas oublier ici ce que j'ai dit plus haut, Vol. II, des dispositions particulières aux maladies mentales. Les têtes qui, à raison d'un développement extraordinaire, mais non maladif, de certains organes, ont pris une forme peu commune, font absolument exception à ce qui est applicable aux *dispositions à des maladies mentales*.

### *Influence du cerveau sur le crâne dans les maladies mentales.*

Les aliénations sont des maladies du cerveau. Heureusement, de nos jours, Démocrite ne retrouveroit ses Abdérites que parmi certains métaphysiciens. Si l'on veut combattre des opinions dangereuses dans leurs conséquences, que l'on combatte celles qui condamnent à un cruel abandon, et relèguent dans des étables infectes des victimes malheureuses, qui méritent toujours notre compassion, et souvent notre estime. On n'ose arrêter ses regards sur les établissements pour les aliénés, encore tellement défectueux dans la plupart des pays, qu'ils ne sont que les monumens honteux de la plus profonde ignorance.

Je ne tardai pas à m'apercevoir que mes recherches répandroient du jour sur plus d'un point relatif aux aliénations. Comment des médecins qui n'avoient nulle idée des fonctions du cerveau dans l'état de santé, auroient-ils pu avoir des idées justes sur les maladies mentales? Je m'appliquai donc à ouvrir autant de crânes d'aliénés que je pus m'en procurer; je vais communiquer à mes lecteurs ce que j'y ai reconnu relativement au crâne, et ce que M. Spurzheim et moi nous avons constamment trouvé confirmé.

Quoique, comme je l'ai montré plus haut, Vol. II, p. 265 et suiv., toute manie, tout idiotisme, et toute démence, aient leur siége immédiat dans le

cerveau, on ne peut cependant que dans un petit nombre de cas, considérer ces maladies comme des suites de dérangemens organiques visibles de l'encéphale. Lorsque la maladie a été de courte durée, le cerveau et le crâne souvent n'offrent pas la moindre trace d'altération maladive.

Mais lorsque la maladie cérébrale est chronique, il se manifeste dans le cerveau les mêmes phénomènes que l'on observe dans les nerfs long-temps affectés de maladie. Après une sciatique nerveuse d'une longue durée, le nerf finit par s'atrophier, et toutes les parties qu'il vivifioit participent à cette atrophie. La même chose arrive au cerveau, lorsque ses forces vitales sont lésées depuis long-temps. Il s'amaigrit, ses circonvolutions deviennent plus étroites, et perdent de leur turgescence, tout l'encéphale se rapetisse ; et ici, comme dans l'âge avancé, la lame interne du crâne suit l'affaissement du cerveau ; les os du crâne s'épaissent, mais ils ne deviennent point, comme dans la vieillesse, plus spongieux et plus légers, mais tout au contraire plus denses, plus compactes, plus pesans, et se rapprochent de la nature de l'ivoire ; Planche XXXVI, fig. 2 et 3.

Plusieurs médecins avoient remarqué cette circonstance, mais loin de la regarder comme une suite de la maladie cérébrale, ils la considéroient comme sa cause. Ils pensoient que le crâne, à raison de son épaississement, comprimoit le cerveau, et entravoit ainsi l'exercice des fonctions de l'âme. Encore de nos jours, Dumas<sup>1</sup>, MM. Baillie, Ewerard Home<sup>2</sup>, et d'autres sont de cette opinion. S'il en étoit ainsi, les maladies mentales ne pourroient naître que très-lentement, et l'on ne concevroit guère comment, à l'aide d'un traitement raisonnable, on guérit tant de maniaques, et souvent en si peu de temps.

L'on ne trouve point encore le changement organique en question dans le crâne des personnes mortes après avoir été maniaques pendant un court espace de temps, à moins que la manie ne se soit développée

<sup>1</sup> Physiologie, T. IV, p. 84.

<sup>2</sup> Morbid anatomy.

insensiblement, et de manière à ne se prononcer qu'après des années. Trop souvent on prend pour caprice, inconséquence, vice, ce qui dans le fait n'est que la première manifestation d'une maladie cérébrale.

Je ne suis pas le premier qui ait observé cet épaississement du crâne; cependant les physiologistes et les médecins y faisoient généralement si peu d'attention, que lorsque j'en parlai, je ne trouvai que des contradicteurs. J'eus beau citer à l'appui de mes observations, celles de Greding, dont les écrits me sont restés inconnus encore long-temps après que j'eus commencé à enseigner publiquement mes découvertes. Ce médecin, dans deux cents seize cadavres de maniaques qu'il ouvrit, trouva cent soixante-sept crânes très-épais, sans parler de ceux qui à la vérité n'étoient pas épais, mais très-denses. Sur cent furieux, il trouva soixante-dix-huit crânes très-épais; sur trente crânes d'imbéciles, il en trouva vingt-deux de très-épais.

Ces observations si exactes ne suffissoient pas pour réveiller les incrédules de leur léthargie. Walter de Berlin dit à ce sujet : « Ma vie toute entière a été consacrée à l'étude du corps animal et du corps humain en particulier. J'ai examiné le cerveau d'aliénés de toute espèce, mais jamais je n'ai trouvé les os de leur crâne plus épais que de coutume, comme le soutient M. le docteur Gall ». M. Rudolphi, occupé tout entier à soutenir son opinion, passe sous silence le grand nombre de crânes épais de maniaques que Greding a trouvés, et insiste sur le petit nombre de crânes minces dont ce médecin parle également. Quant à mes observations, il dit que mon opinion ne se fonde que sur un seul crâne que je possède. Cependant, lorsque j'eus l'honneur de recevoir la visite de M. Rudolphi à Vienne, je lui montrai un assez grand nombre de crânes épais de maniaques.

En France, on a reproché à Greding de n'avoir rien entendu à l'anatomie du cerveau, et l'on s'est appuyé de M. Pinel qui ne fait mention que d'un seul crâne très-épais.

M. Esquirol prétend avoir fait aussi des observations qui prouvent

<sup>1</sup> Etwas über die Schädellehre, (c'est-à-dire un mot sur la cranioscopie), p. 12.

le contraire de ce que j'avance. Cependant nous trouvâmes, dans la très-majeure partie des têtes qui nous furent envoyées de Bicêtre et de la Salpêtrière, des crânes épais au point, que M. Spurzheim, à la seule difficulté qu'une tête qu'il s'occupoit à ouvrir opposoit à la scie ou au marteau, devinoit si la tête venoit de l'un de ces deux hospices ou d'un autre hôpital. Enfin, comme je l'ai dit plus haut, M. Esquirol lui-même cite un grand nombre de crânes d'aliénés, qui étoient devenus très-denses et très-épais, ou, ce qui est encore plus général, très-denses. Probablement on eût moins contredit en France cette observation, si l'on s'étoit souvenu que, comme je l'ai appris plus tard, Bichat a fait la même observation sur les têtes des maniaques.

M. Curt Sprengel<sup>1</sup> dit également que dans l'autopsie des cadavres de mélancoliques, on trouve souvent le crâne d'une épaisseur plus qu'ordinaire. Il est impossible que les médecins qui s'occupent de l'ouverture de cadavres contestent plus long-temps cette vérité, à moins que, par un procédé indigne de savans, on ne veuille sacrifier un fait manifeste à des considérations personnelles.

Lorsque des aliénés parviennent à un âge très-avancé, ils éprouvent l'influence des années, et leur crâne peut s'amincir, comme celui de tout autre vieillard.

Je n'exclus pas non plus ici le cas où, par une maladie générale du système osseux, tous les os peuvent se trouver dans un état différent de l'état naturel, par exemple devenir plus épais; changement auquel peut-être le cerveau n'a point de part. Nous avons vu, dans la collection de l'électeur Maximilien, un crâne dont les os pouvoient bien avoir un pouce d'épaisseur; mais les os de la mâchoire, tant supérieure qu'inférieure, étoient épais à proportion; ce qui n'a point lieu dans les têtes de maniaques. Il reste à examiner si une semblable maladie des os existe indépendamment d'un dérangement total du système nerveux?

Les changemens des os du crâne, qui ne sont qu'une suite de la maladie cérébrale, ne nous apprennent rien sur les causes premières des

<sup>1</sup> Handbuch der Pathologie (Manuel de pathologie), T.I, p. 93.

maladies mentales, comme je l'ai déjà montré ci-dessus. Ils nous donnent toutefois la certitude que le cerveau est le siège immédiat du mal; qu'il ne faut chercher la cause de ces maladies ni dans l'âme, ni dans une préteudue perversion de l'imagination, mais dans les instruments matériels.

Cesmêmes changemens nous apprennent aussi pourquoi ces maladies cérébrales résistent d'autant plus aux méthodes curatives, qu'elles sont plus invétérées. La guérison doit être bien plus facile, tant qu'il n'existe point encore de dérangement organique; elle doit être rendue plus difficile; et souvent impossible, lorsqu'enfin il y a eu déjà amalgrissement et atrophie des deux substances cérébrales, épaisseissement des méninges, ossification des vaisseaux, épaisseissement du crâne.

Enfin ces changemens successifs nous font concevoir comment les maladies mentales dégénèrent enfin en une démence incurable. Les cas où la démence, suite d'une longue maladie, a cédé au traitement, sont extrêmement rares; et cette amélioration de l'état mental se réduit presque toujours à un accès orageux, durant lequel une irritation aussi passagère qu'excessive, produit un intervalle lucide plutôt que la guérison. Un état semblable s'observe chez les idiots après des blessures à la tête: les momens d'exaltation qu'ont quelquefois les agonisants, tiennent encore à la même cause.

### *Influence du cerveau sur le crâne dans les cas où certaines parties cérébrales sont plus malades que d'autres.*

Souvent la tête est plus proéminente d'un côté du front ou de l'occiput, que de l'autre. Lorsque ce défaut de symétrie ne provient pas de la situation dans laquelle on couchoit constamment ces personnes dans leur première enfance, ces sujets ont été d'ordinaire, dans les premières années de leur vie, d'une santé foible, ou sujettes à des convulsions nerveuses. Dans ces cas, on peut supposer toujours qu'il existe un épanchement aqueux dans le côté le plus saillant. Souvent dans un âge plus mûr, la santé se raffermit, mais la distension partielle

du crâne continue de subsister; et les malades sentent, par les changemens de temps, le mouvement de l'eau, ils disent qu'ils ont la sensation d'une boule froide<sup>1</sup>, qui se meut dans leur tête, tantôt en avant tantôt en arrière, ils sont sujets à des céphalalgies, surtout à l'approche d'un ouragan.

J'ai déjà parlé plus haut de deux crânes, dont l'un étoit devenu très-épais et très-dense à la partie antérieure du frontal, parce que la partie cérébrale sise contre cette région de l'os, avoit souffert par une inflammation négligée, dont les suites ont causé la mort du sujet<sup>2</sup>. Le second de ces crânes étoit devenu très-dense et très-épais vers l'occiput, parce qu'une grande excroissance, dans la tente du cervelet, avoit comprimé les lobes postérieurs des hémisphères.

Dans le crâne de l'aréonaute Blanchard, tout le côté droit étoit plus épais que le côté gauche; le plancher de l'orbite étoit plus renflé de ce même côté, la cavité interne étoit plus petite, toute la partie antérieure étoit plus bombée, et tout cela parce qu'il y avoit un amas d'eau plus considérable de ce côté que de l'autre.

Dans une vieille femme décrépite, nous trouvâmes le cervelet à peine aussi grand que dans un enfant nouveau-né. Le cerveau lui-même n'étoit pas amaigri dans la même proportion; aussi le crâne n'est très-épais qu'à la partie occipitale inférieure. Les fosses occipitales sont extrêmement petites, et à peine transparentes dans un espace de deux à trois lignes. Les rochers sont dans la partie postérieure de moitié plus épais que dans l'état naturel.

Dans le crâne d'un homme qui avoit reçu dans l'une des fosses occipitales un coup de sabre, à la suite duquel le cervelet avoit été en suppuration pendant plusieurs semaines, la fosse occipitale est de ce côté beaucoup plus petite, et l'os y est beaucoup plus épais que de l'autre.

<sup>1</sup> La plupart des personnes ont la sensation d'une boule froide; quelques-unes croient au contraire sentir une boule chaude.

<sup>2</sup> Vol. II, p. 262.

Dans la tête d'une jeune femme, qui nous fut envoyée de la Salprière et dont j'ai déjà parlé plus haut, Vol. II, p. 299, nous trouvâmes l'hémisphère gauche beaucoup plus petit que le droit : cela provenoit d'un grand ulcère au milieu de la, soi-disant, couche optique du côté gauche. Cette couche optique, ou plutôt ce ganglion cérébral, étoit diminuée de plus de moitié; le corps strié, du même côté, et tout l'hémisphère gauche avoient subi la même diminution. La Pl. LI, fig. 1, représente l'hémisphère sain tout entier, fig. 2; la couche optique saine, fig. 3; le corps strié sain, fig. 4; les deux lobes antérieurs, vus d'en bas, avec les deux nerfs optiques. La Pl. LII représente les deux hémisphères, mais l'hémisphère gauche seul est entièrement visible; l'hémisphère droit le dépasse; l'on voit combien toutes ses circonvolutions sont plus petites. La fig. 2, est la couche optique amaigrie par la suppuration et l'atrophie; la fig. 3, le corps strié également atrophié. Quant au crâne, Pl. LIII, tout son côté gauche est plus épais que le côté droit, surtout depuis le temporal jusqu'au basilaire; le plancher orbitaire gauche est bombé en sphère et uni, tandis que l'on remarque encore distinctement dans le plancher orbitaire droit, beaucoup moins convexe, les impressions des circonvolutions. La fosse entre les orbites et les rochers est beaucoup moins large que de l'autre côté; dépôts épais de matière osseuse sur la partie interne inférieure et interne latérale du temporal, le rocher plus épais, la fosse occipitale plus petite. Ainsi, dans le crâne, même rapetissement que dans l'hémisphère gauche du cerveau<sup>1</sup>.

Plus tard, je reçus une tête dans laquelle l'hémisphère droit étoit encore bien plus considérablement amaigri que dans le cas précédent;

<sup>1</sup> Si la, soi-disant, couche optique appartenoit au nerf optique, il faudroit que l'un des côtés de ce nerf eût été considérablement amaigri; mais cela n'a point eu lieu. L'amaigrissement simultané de la couche optique, du corps strié et de l'hémisphère, prouve que les couches optiques et les corps striés ne sont que des appareils de renfort pour les hémisphères, comme nous l'avons démontré, dans notre anatomie du cerveau, par de nombreuses preuves d'un autre genre.

j'en conserve le plâtre. Dans le crâne, on remarque du côté droit les mêmes épaississemens et les mêmes rétrécissemens proportionnels que l'on observe dans le cas précédent du côté gauche. Dans l'un et l'autre de ces crânes, les temporaux, si transparens dans l'état naturel, ont trois lignes d'épaisseur du côté malade. Dans l'un et l'autre, tous les autres os sont considérablement plus épais du côté malade que du côté sain.

M. Esquirol possède un crâne semblable, et Greding en cite plusieurs qui étoient plus épais d'un côté que de l'autre. Qu'après cela, on nie encore l'influence du cerveau sur la forme du crâne!

*Influence du cerveau sur le crâne dans les sujets qui ont un penchant au suicide.*

Il n'y a pas de maladie mentale qui surprenne sa proie plus sourdement que le malheureux penchant au suicide. Je regrette de ne pouvoir, ici, traiter cette matière à fond; mais je dois renvoyer ces détails à un ouvrage sur les maladies mentales, dont je m'occupe. Je me bornerai donc pour le moment, à la considération du crâne.

Nous avons examiné beaucoup de cerveaux et de crânes de suicidés; chez tous nous trouvâmes le crâne très-dense, très-pesant et très-épais; ou s'il n'étoit pas épais, toujours éburné, comme dans toute autre maladie de longue durée. Le plus pesant, le plus dense et le plus épais de tous les crânes que renferme ma collection, est celui d'un homme que non-seulement un malheureux penchant poussa à se détruire, mais qui, avant de porter la main sur lui-même, crut devoir immoler une épouse qu'il chérissait. Dans la première partie du second volume, j'ai consacré quelques pages à cette épouvantable maladie, et j'en ai rapporté plusieurs exemples<sup>1</sup>.

Trois crânes de suicidés, que je dois à la complaisance de M. le baron

<sup>1</sup> Page 205 et suiv.

Larrey, sont également épais et denses. Or, comme ce phénomène se présente si souvent chez les suicidés, il est certain que, dans le plus grand nombre des cas, le penchant à se détruire est une véritable maladie du cerveau, quoique cependant sa cause éloignée réside très-souvent dans le bas-ventre.

Nous avons trouvé souvent chez de grands criminels, dont les forfaits ne paroisoient pas suffisamment motivés par les circonstances extérieures le crâne dans le même état que chez les maniaques. Puissent les observateurs et les juges donner quelque attention à cet aperçu!

*Influence du cerveau sur le crâne, dans les lésions du crâne, et dans certaines maladies des méninges.*

Il existe plusieurs exemples que, non-seulement dans l'enfance mais aussi dans l'âge mûr, des parties du crâne, enfoncées par une violence extérieure, ont repris leur première situation, ou tout de suite, ou après quelque temps. Je possède un crâne dans lequel un morceau d'un pouce, de la partie supérieure du frontal, avoit été enfoncé. La lame externe s'est exfoliée, la lame interne se trouve dans le même plan que le reste de la surface interne du crâne, quoiqu'en plusieurs endroits de son pourtour on distingue les traces de la fracture. D'après les lois énoncées ci-dessus, toute la partie antérieure du crâne est plus épaisse, que la partie postérieure.

De même, dans un autre crâne, la surface interne est comme aplatie, quoique l'on distingue à la surface externe des creux profonds, traces des violences dont le soldat de qui provient ce crâne a été la victime à la prise d'Otschakoff, Pl. LV, fig. 2.

Dans un troisième crâne, on distingue plusieurs fentes et plusieurs fractures considérables. Le sujet avoit survécu long-temps à son accident; car, à quelques fentes et à quelques creux près, tout s'est bien rétabli. L'on remarque une pointe qui pénètre dans la cavité de la boîte osseuse, à plusieurs lignes de profondeur. Mais il s'est déposé tant de

matière osseuse dans cet endroit, que la pointe ne déborde plus qu'à peine; tout le crâne est épais et lourd.

M. Blumenbach rapporte aussi des exemples d'os du crâne enfoncés, qui se sont relevés spontanément et tout d'un coup quelques jours après l'accident. Il cite, à cette occasion, une dissertation de Obertäuffer<sup>1</sup>. Un exemple semblable est rapporté dans *les Archives* de M. Horn.

Lorsqu'il se forme des excroissances dans les méninges, elles ne creusent point dans la substance molle du cerveau, mais elles poussent au contraire en dehors. La lame interne du crâne est absorbée et usée; la lame externe s'élève en dehors, et devient mince et transparente. C'est par des proéminences de ce genre que l'on reconnoît l'existence, soit des excroissances, soit des hydatides, chez les animaux tout comme dans notre espèce. Je conserve dans ma collection plusieurs crânes de ce genre.

Chez un homme adonné à la boisson, le frontal s'éleva dans la région située au-dessus de l'orbite gauche; pendant quelques années cette protubérance augmenta de plus en plus, sans qu'il en résultât d'autre inconvénient qu'un gonflement et une paralysie de la paupière supérieure. A la fin, le malade sentit sa mémoire et ses autres facultés intellectuelles s'affaiblir; le frontal continua de s'élever de plus en plus, il survint des céphalalgies, la cécité, une paralysie des extrémités inférieures, une incontinence des excréptions naturelles; une apoplexie mit fin à ses souffrances. On découvrit, sous la proéminence du frontal, une excroissance considérable de la dure-mère; l'orbite même étoit tellement rétréci, que l'œil avoit été poussé en avant avec violence.

Petit vit une excroissance semblable à la surface inférieure des lobes antérieurs; elle se porta sur les orbites, et déplaça l'œil.

Lorsque de pareilles excroissances vont toujours en augmentant, elles finissent par perforer le crâne, et quelquefois par acquérir sur la partie supérieure ou latérale de la boîte osseuse des dimensions qui égalent celles de la tête, Pl. LV, fig. 4.

<sup>1</sup> De Enklasi craniī sponte restituta, Argentor. 1771.

Nous voyons journellement, dans l'état de maladie, des exemples de la manière énergique dont les parties molles sont capables d'agir sur les os. Des anévrismes finissent par perforer les os les plus solides; des excroissances amincissent les côtes. Je connais des personnes qui, ayant eu le sternum fortement déprimé par un accident, sont restées asthmatiques pendant plusieurs années; mais à la fin, l'effort continual des poumons a fait céder les côtes latéralement, elles se sont arquées davantage en dehors, et les poumons ayant acquis l'espace nécessaire, la respiration s'est rétablie. Lorsque le bulbe de l'œil a été détruit, l'orbite se trouve déjà sensiblement rétréci après deux ou trois semaines; lorsque le bulbe de l'œil dégénère au contraire en une excroissance, dont le volume surpassé ses dimensions naturelles, l'orbite se trouve dilaté au point de déplacer même les osselets du nez.

Ce que j'ai dit dans cette section, fait voir dans quelles circonstances l'on peut inférer de la forme extérieure du crâne, un développement plus ou moins grand des parties cérébrales.

Je dois exposer maintenant, comment je suis parvenu à découvrir le siège des organes cérébraux.

---

## SECTION II.

*Sur les fonctions des parties cérébrales.*

*Historique de la découverte des fonctions cérébrales.*

---

EN traitant de la pluralité des organes du cerveau, j'ai cité plusieurs auteurs anciens et modernes, qui ont présumé que les différentes facultés intellectuelles devoient avoir chacune son organe différent.

S'il en est ainsi, comment se fait-il qu'aucun de ces grands hommes n'ait découvert un seul organe? Pourquoi tous ont-ils désespéré de ce genre de découvertes!

L'une des principales causes, c'est le défaut de connaissances relatives aux fonctions des nerfs en général, et de ceux des sens en particulier; fonctions sur lesquelles ils ne possédoient que des notions vagues et incertaines. Ils n'avoient pas d'idées justes sur l'origine des dispositions morales et intellectuelles, et sur les conditions sous lesquelles leur manifestation est possible. Leurs connaissances relativement à la structure du cerveau, et aux fonctions qui lui sont propres, étoient également très-incomplètes, et ils n'avoient donné aucune attention ni à la différence de forme du crâne, ni à l'influence qu'exerce la différence de forme du cerveau sur le crâne, réceptacle de ce dernier. On avoit à peine saisi quelques apperçus sur la véritable cause première des maladies mentales. Voila pourquoi on n'avoit ni assez de lumières, ni le courage de secouer les entraves d'une fausse philosophie de l'homme. Ceux qui étoient doués d'assez de pénétration pour chercher des organes particuliers pour des facultés de l'ame particulières, en cherchèrent précisément pour des facultés qui ne peuvent pas en avoir; par exemple pour la mémoire, pour le jugement, pour l'imagination, etc. Je prouverai dans ce volume et dans le quatrième, que je suis bien fondé à faire ce reproche aux physiologistes.

J'ai démontré, dans le volume II, section de *l'organe de l'ame*, page 213 et suivantes, que les mesures que l'on a prétendu trouver pour les facultés intellectuelles des animaux et de l'homme, sont inadmissibles. En effet, toutes les recherches sur la grandeur absolue du cerveau, sur la proportion de cet organe au corps entier, aux nerfs, à la moëlle épinière, à ses parties entre elles, à la face, au cou, ainsi que les recherches sur la ligne faciale de Camper, et la ligne occipitale de Daubenton, sont de nature bien plutôt à retarder les progrès de nos connaissances sur les fonctions des parties cérébrales, qu'à les avancer.

Quelques physiologistes pensèrent que les lésions et les mutilations de l'encéphale, soit opérées à dessein, soit accidentelles, sont le seul moyen de nous faire connoître les fonctions du cerveau, ainsi que de ses parties intégrantes; et, de nos jours encore, les savans protestent contre les preuves que je donne de l'existence de telle ou telle qualité ou faculté fondamentale, et de son organe, par la raison que ces preuves ne sont pas fondées sur de semblables mutilations, et sur les dérangemens qui en seroient résultés.

Mais pour que des expériences de ce genre pussent répandre de la lumière sur les fonctions des parties cérébrales, il faudroit le concours de plusieurs conditions impossibles à remplir. Il faudroit que l'on pût restreindre tout l'effet de la lésion à la seule partie sur laquelle porte l'expérience; car, si la commotion, l'hémorrhagie, l'inflammation, etc., affectent d'autres parties encore, que pourra-t-on conclure? Pour être sûr que l'on a entièrement détruit un organe, il faudroit que l'on connût d'avance, avec exactitude, tant son étendue que toutes ses origines; mais les organes ne sont pas placés tout entiers à la surface du cerveau; les fibrilles nerveuses des circonvolutions ne sont pas épanouies dans un plan horizontal, comme dans l'hydrocéphale complet; elles plongent au contraire perpendiculairement vers leurs appareils de renfort, et vers leurs origines, tels que les soi-disant corps striés, les soi-disant couches optiques, et les soi-disant cuisses du cerveau, etc. Ainsi, comment détruire un organe quelconque sans léser aussi ceux qui l'avoisinent, et sans causer la mort de l'animal? Il faudroit pouvoir

effectuer qu'un animal dont on a blessé et mutilé le cerveau, fût encore disposé à manifester les facultés dont les organes n'ont pas été lésés ou détruits. La captivité seule suffit pour réduire au silence tous les instincts de la plupart des animaux. Dans la captivité, l'éléphant ne songe point à s'accoupler; le rossignol, au milieu même de ses amours, interrompt ses chants lorsqu'on le prive de la liberté. Il faudroit que l'on fût le maître, en lésant ou en détruisant une partie cérébrale, de troubler uniquement les fonctions animales de cette partie, c'est-à-dire le penchant ou la faculté qui en dépend, et de n'entraver nullement les fonctions vitales du cerveau. Car, lorsqu'après une commotion, un coup de taille ou de pointe, une incision, etc., il y a inflammation, étourdissement, paralysie, vertige, délire, manie, démence, convulsions; comment avec ce dérangement des fonctions vitales du cerveau, les fonctions animales d'une de ses parties, pourront-elles encore se manifester? Dans de semblables expériences violentes, il faudroit détruire le même organe aussi complètement dans l'un des hémisphères que dans l'autre. Mais jusqu'ici, aucun des physiologistes qui ont entrepris ces mutilations, n'a eu égard à la circonstance que tous les organes encéphaliques sont pairs, que chaque hémisphère en contient un congénère à celui de de l'autre hémisphère. J'ai déjà montré plus haut, en traitant de *l'organe de l'ame*, combien on a mal jugé, de tous temps, les lésions du cerveau et les suites qui en résultent. Ces observations suffisent pour prouver que de semblables expériences, qu'en dernier lieu encore Sir E. Home a proposées<sup>1</sup> d'un ton à faire croire qu'elles étoient de son invention, ne pourront jamais conduire à la découverte des fonctions d'une partie cérébrale quelconque.

Je ne tarderai pas à prouver que la nature nous offre un moyen bien meilleur, dans la composition différente des encéphales des diverses espèces d'animaux.

Il n'y avoit donc jusqu'ici rien de fait pour frayer le chemin à une découverte quelconque de cette nature. On ne connoissoit aucune

<sup>1</sup> Philosoph. Trans. for the year 1810, Pars II. p. 469.

qualité ni aucune faculté quelconque, pour laquelle il existe un organe dans le cerveau; en d'autres termes, on ne connoissoit encore aucune faculté ou qualité primitive, en tant qu'elle est une fonction de l'encéphale. Quant aux organes eux-mêmes, on avoit, à la vérité, recueilli à ce sujet quelques rêveries, mais on n'avoit pas eu une seule idée déduite de l'observation, et justifiée par l'expérience. Je me trouvai donc seul dans un désert, plongé dans la plus profonde ignorance, ou plutôt, ce qui est bien pis encore, muni de connaissances fausses. Hors de moi, je ne trouvai partout que superstitions, préjugés, obstacles et persécutions. Mais j'avois déjà trop observé la nature pour ne pas suivre la lueur, même incertaine, qui s'étoit offerte à mes regards. Je vais exposer à mes lecteurs les moyens à l'aide desquels je suis parvenu à découvrir les qualités et les facultés fondamentales de l'ame, ainsi que le siége de leurs organes.

### *Premier moyen.*

Souvent je disois à mes amis : indiquez-moi les forces fondamentales de l'ame, et je trouverai l'organe et le siége de chacune. J'ai trouvé, en effet, bien plus de difficultés à résoudre le premier problème que le second. Dans ce moment encore, je connois des organes de certaines manifestations de l'ame, qu'il m'est impossible de ramener à leur force fondamentale; et il existe des qualités ou des facultés dont je ne suis pas en état de dire si ce sont des forces fondamentales propres, (*sui generis*) ou bien s'il faut les considérer comme des modifications d'autres qualités ou facultés, ou bien comme résultat de l'action de plusieurs forces fondamentales.

Dans ces recherches, l'essentiel est cependant toujours d'être à la piste de la force fondamentale, car ce n'est que pour elle qu'il existe un organe. Mais comment la reconnoître, cette force fondamentale? Dans l'homme, on déduit toutes les facultés de l'entendement, et l'on ramène tous les penchans à la volonté. L'homme est architecte, musicien, mathématicien, orateur ou poète, uniquement parce qu'il a appliqué

son entendement à l'architecture, à la musique, aux mathématiques, etc. Il se livre à l'amour, il prend soin de ses enfans, il fait la guerre, il tue, il vole, parce que telle ou telle est sa volonté. Or, s'il en est ainsi, pourquoi admettre d'autres forces que l'intelligence et la volonté, et pourquoi chercher des organes pour d'autres facultés que pour celles-là?

Si dès le commencement de mes recherches, mes idées avoient eu la marche que leur donna plus tard la suite même de ces recherches, j'aurrois pu trouver dans les brutes, la solution de plus d'une difficulté. Mais relativement aux animaux aussi, l'on parloit *d'instincts*, et l'on croyoit avoir tout dit. Quel parti prendre dans cette incertitude? Je regardai donc comme très-incertain tout ce que l'on croyoit savoir jusque-là, parce que les idées reçues me mettoient de toutes parts en contradiction avec la nature. Je me livrai tout entier à l'observation, attendant avec patience les résultats qu'elle me fourniroit.

D'abord, je m'en tiens uniquement aux idées et aux expressions reçues dans la vie commune. J'ai pensé, de tous temps, que le langage ne fait que rendre au dehors par des sons, ce qui se passe dans l'intérieur de l'homme; or, l'on parle souvent de personnes qui sont musiciens nés, poètes nés, qui possèdent un talent inné pour l'architecture, etc. Ces façons de parler ne supposeroient-elles pas des forces fondamentales?

Ce sont les sujets doués de semblables talens, que je m'attachai d'abord à observer, pour découvrir si leur talent appartient à la nature, ou s'il est le résultat de l'éducation et des connaissances acquises. Lorsque je m'étois convaincu qu'un talent distingué et bien reconnu pour tel, est surtout l'ouvrage de la nature, j'examinois la forme de la tête de l'individu, et je l'imprimois dans ma mémoire.

J'ai dit, dans la préface du premier volume, comment je suis parvenu à reconnoître ceux de mes condisciples qui avoient une grande facilité à apprendre par cœur. J'aurois donc dû savoir qu'il n'y a pas de faculté ou de qualité qui se prononce par la forme de la tête, toute entière. Mais le nombre d'observations que j'avois faites jusque-là, n'étoit

point encore assez considérable pour m'éclairer suffisamment. De nouvelles erreurs manifestes, dans lesquelles je tombai, devoient me conduire à la vérité. J'avois remarqué, accidentellement, que chez quelques musiciens célèbres, la partie supérieure du front étoit comprimée par les côtés, tandis que sa partie inférieure étoit au contraire très-large, immédiatement au-dessus des yeux, et je me dis, peut-être que cette forme triangulaire du front est le signe d'un grand talent pour la musique. Mais je ne tardai pas de rencontrer des musiciens tout aussi distingués, qui avoient la partie supérieure du front également très-large et très-bombée, et cette observation me convainquit que je n'avois point encore trouvé le caractère extérieur du talent pour la musique. Mes amis étoient très-disposés à regarder ces fronts larges dans la partie supérieure, comme une exception à la règle, qui se trouvoit par là plutôt confirmée que contredite; mais moi, je fus plus sévère envers moi-même : élève de la nature dès ma première jeunesse, je ne pus supposer qu'il y eût en elle rien d'indéterminé et de vague. Ses lois doivent être immuables et fixes; et toute exception, portant sur ce qu'il y a d'essentiel dans le phénomène, me sembla prouver que la loi du phénomène n'étoit pas découverte. Je continuai donc mes recherches jusqu'à ce que je trouvai un caractère commun à tous les grands musiciens que j'eus lieu de voir successivement, et qui se présentât constamment le même. Je multipliai mes observations autant qu'il me fut possible.

J'eusse été dans l'impossibilité de faire de semblables découvertes dans une sphère moins étendue, et dans une ville moins populeuse et moins fréquentée par les étrangers à talens, que celle où je vivois. Plus les observations isolées se multiplioient, plus il étoit probable que j'avois réussi à déterminer avec exactitude le siège de l'organe. Par bonheur, mes premières recherches furent dirigées sur des qualités et des facultés qui se rencontrent assez fréquemment. Lorsqu'on poursuit ses recherches avec persévérance, lorsqu'on est assez heureux pour continuer ses observations pendant vingt, trente, quarante ans, sous les rapports les plus variés, sur des personnes instruites et sans éducation,

sur les riches comme sur les pauvres; de les répéter de mille manières, chez les nations les plus différentes, et qu'on les trouve toujours confirmées; lorsqu'on a reporté ses regards dans les temps les plus reculés, et que l'on a étudié les bustes, les portraits, les gravures des hommes qui se sont immortalisés dans l'histoire par des qualités ou des facultés dont on constate l'organe; lorsque l'on a étudié la biographie de ces hommes, qu'on les a suivis depuis leur jeunesse, que l'on s'est instruit des moyens qui ont servi à leur développement; et que l'on n'a jamais trouvé une seule exception, jamais rencontré une seule contradiction, on peut soutenir avec assurance que l'on est sur la voie pour découvrir une vérité nouvelle.

L'on m'a fait l'objection que ce qui est vrai à Vienne, pourroit bien être faux à Paris ou à Londres. Nullement; les lois de la nature sont partout les mêmes. Une telle crainte ne m'a jamais arrêté; aussi j'ai trouvé ma confiance dans l'uniformité des lois de la nature, confirmée dans tous mes voyages.

Mais je dois faire ici, aux jeunes naturalistes, une observation d'un autre genre. *D'abord*, l'on ne doit pas s'attendre à trouver chez tous les individus qui se croient doués de telle qualité ou de telle faculté, l'organe qui y correspond, développé à un degré remarquable. Peu de personnes connaissent les différens degrés et la plus grande énergie possible des qualités et des facultés; celles qui ont été élevées, isolées dans la maison paternelle, les connoissent le moins. Il faut avoir en des occasions fréquentes de se comparer à d'autres, pour bien juger le point de l'échelle où l'on se trouve placé à cet égard soi-même. L'homme médiocre place la borne dans un point que l'homme de génie dépasse dès son entrée dans la carrière. Ce que le génie, dans sa force innée, aperçoit à peine en lui-même, paroît à la médiocrité, exagéré, fantastique, hors de nature, inconcevable, fou. On doit donc se tenir sur ses gardes, et ne choisir pour sujets de ses observations, que des hommes dont la qualité ou la faculté éminente soit bien reconnue et bien constatée par leurs faits ou par leurs productions.

*En second lieu*, et cette remarque est tout aussi juste que la première, l'on ne sera heureux dans ses recherches, que lorsque l'on choisira pour sujets de ses observations, des individus qui ne jouissent, à un très-haut degré, que d'une qualité ou d'une faculté, et qui, pour tout le reste, sont des hommes médiocres, ou même au-dessous du médiocre. Chez ces individus, l'organe marquant s'offre plus isolé, plus prononcé; et pour peu que l'on ait vu déjà une vingtaine de personnes semblables, il faudroit avoir acquis bien peu d'habitude, pour ne pas distinguer dans quelque endroit de la tête une proéminence, qui sera la même chez tous. Si au contraire l'on choisit des individus doués de plusieurs qualités ou facultés marquantes, l'on sera embarrassé, par la circonstance que leur tête offre plusieurs protubérances marquées; il y a plus, lorsque les organes des facultés ou des qualités marquantes se trouvent placés les uns près des autres, les formes prononcées de chacun en particulier, s'effacent, et il naît une proéminence collective, arrondie et bombée. Delà il arrive, qu'à l'inspection de la tête d'un homme d'un talent très-distingué, le commençant n'apercevra rien de remarquable, parce qu'il ne distingue pas de proéminence unique bien prononcée; tandis que l'observateur exercé ne sera pas induit en erreur. Il est beaucoup plus facile de distinguer l'organe de la musique, de l'architecture, de la poésie, chez des hommes bornés du reste, que chez ceux qui possèdent une certaine réunion de talents.

### *Deuxième moyen, -contre-épreuve.*

Rien ne m'a été plus facile que de trouver une contre-épreuve pour contrôler le siège d'un organe. J'examinai des individus qui possédoient à un degré très-médiocre, la qualité ou la faculté qui m'occupoit, des personnes, par exemple, qui avoient non-seulement un très-foible talent pour la musique, mais même de l'antipathie pour cet art. Lorsque dans la même région, où, chez ceux qui excellent dans la musique il existe un développement considérable du cerveau, je ne trouvois pas de proéminence, mais au contraire un plan, ou même un enfoncement, lors-

que je trouvois constamment cette conformation, cela servoit à confirmer l'idée que j'avois adoptée. L'on trouve bien plus fréquemment des sujets qui prêtent à la contre-épreuve qu'à la preuve positive, sinon par le développement presque nul des organes, du moins par leur développement peu considérable; car les têtes médiocres sont aussi fréquentes que le génie est rare; d'ailleurs de quelques nombreux talens qu'un homme soit doué, il est toujours foible sous plusieurs rapports; et un tel sujet peut être utile tantôt pour la preuve positive, tantôt pour la contre-épreuve.

### *Troisième moyen.*

Lorsque je découvrois à la tête d'une personne, une protubérance, marque d'un organe, je tâchois d'apprendre sous quel rapport cet individu étoit doué de quelque qualité ou de quelque faculté éminente. Mais, pour faire une pareille enquête avec succès, il faut beaucoup de prudence et d'habitude; car, nos amis et nos ennemis jugent tout différemment de nos qualités et de nos talens. Il y a des cas aussi où un talent ou une disposition dont nous sommes doués à un très-haut degré, n'a trouvé aucune occasion de se manifester. Plus souvent encore, et cela arrive surtout chez les gens du peuple, un individu a donné les preuves les moins équivoques de telle faculté ou de tel penchant, sans qu'il ait remarqué le moins du monde<sup>8</sup> qu'il existe une différence entre lui et les autres individus de sa classe, jusqu'à ce qu'enfin le hasard l'y rende attentif.

Je me sers dans la société de plusieurs expédiens, pour apprendre à connoître les talens et les inclinations des personnes. J'engage, par exemple, la conversation sur des sujets divers. Nous laissons tomber d'ordinaire dans la conversation, tout ce qui n'a que peu ou point de rapport avec nos facultés ou nos penchans. Mais lorsque l'interlocuteur touche l'un de nos sujets favoris, nous y prenons de suite un vif intérêt; où est celui qui n'aime à déployer toute l'activité de son esprit, lorsqu'il se trouve placé dans sa sphère?

Les occupations dont nous faisons notre état, ne prouvent rien d'ordinaire, ni pour nos facultés, ni pour nos penchans dominans. Mais celles auxquelles nous nous livrons pour nous récréer, sont presque toujours conformes à nos talens et à nos goûts.

Lorsqu'un individu s'est livré à une partie en dépit de tous les obstacles, et y a acquis une certaine force, il est certain qu'il a suivi sa vocation, c'est-à-dire qu'il a obéi à l'impulsion de ses facultés et de ses penchans innés.

Voulez-vous épier le caractère d'une personne, sans courir aucun risque de vous tromper, fût-elle même prévenue et sur ses gardes? Faites-là causer sur son enfance et sa première jeunesse; faites-lui raconter ses tours d'écolier, sa conduite envers ses parens, ses frères et sœurs, ses camarades; ses délations, l'émulation dont elle étoit animée; faites-lui faire l'histoire de ses liaisons d'amitié avec certains enfans, et de l'initié qu'elle ressentoit pour d'autres; questionnez-là sur ses jeux, etc. Rarement on croit qu'il vaille la peine de dissimuler à cet égard; l'on ne se doute pas que l'on a à faire à un homme qui sait parfaitement que le fond du caractère reste le même; que les objets seuls qui nous intéressent changent avec l'âge et avec les relations sociales. Lorsqu'en outre je vois encore ce qu'une personne apprécie ou méprise, blâme, loue ou excuse; quels événemens l'intéressent; quelle société elle recherche; si je la vois agir, surtout dans des cas où il y a conflit d'intérêt; si elle est auteur, et que je lise son livre, etc., etc., l'homme tout entier est dévoilé à mes yeux.

Lorsqu'une fois j'ai découvert la faculté ou le penchant dominant, je fais usage encore des deux premiers moyens.

Je parcours aussi les familles, les écoles, les hospices pour les orphelins, les enfans trouvés, les aliénés; les maisons de correction; et je m'attache partout aux sujets qui se distinguent par quelque penchant inné; je les compare tous entre eux, toujours dans le but de recueillir des faits nouveaux et des preuves à l'appui de l'existence d'une qualité ou d'une faculté, et de son organe.

*Quatrième moyen.*

On n'est pas dans tous les momens, également bien disposé pour découvrir ce qu'une tête a de caractéristique; l'on n'a pas non plus à sa disposition des personnes vivantes, toutes les fois que l'on voudroit renouveler ses recherches, ou éclaircir ses doutes. Souvent il est impossible de rassembler plusieurs individus doués à un haut degré de la même faculté, afin de les comparer entre eux. Ces difficultés me déterminèrent à faire une collection considérable de plâtres. Toutes les fois que je faisois la connoissance d'une personne qui possédoit à un degré éminent une qualité ou une faculté quelconque, je moullois sa tête. Pour en avoir la forme toute entière, je rasois les cheveux, à quoi plusieurs familles se prêtèrent de très-bonne grâce, ou bien je rendois les contours extérieurs de la tête, en les mesurant et en les palpant. En peu d'années, je formai ainsi une collection de quatre cents plâtres d'hommes de tous les états et de toutes les classes, depuis le mendiant jusqu'au prince; de sourds-muets, d'idiots, d'enfans de tout âge, de garçons, de filles, de femmes, etc. Je mis à contribution pour cet objet, les écoles, les maisons de correction, les hospices pour les aliénés, etc. Je possédois donc des plâtres de sujets dont j'avois été à même d'observer les qualités et les facultés; dans le nombre, il s'en trouvoit de personnes sans la moindre éducation, et de personnes élevées avec le plus grand soin.

Je plaçois les uns à côté des autres, tous les plâtres d'individus dans lesquels j'avois observé une qualité ou une faculté marquante. Si le signe extérieur m'en étoit déjà connu, j'observois avec soin s'il existoit dans toutes ces têtes. Lorsque j'avois encore à chercher l'organe, le problème étoit, sans contredit, bien plus difficile; dans ce cas, je me dirigeois d'après les principes suivans: Des têtes qui coïncident sous le rapport d'une qualité ou d'une faculté marquante, doivent coïncider aussi par la forme du crâne, dans un certain endroit: en conséquence, je parcourrois toutes les régions de mes têtes, je les comparois toutes;

et dès que j'appercevois une différence marquée de la forme dans la même région, j'abandonnois cette région. Il faut avoir observé soi-même, pour savoir combien de fois il est nécessaire de reprendre ces recherches, afin de parvenir à trouver ce qu'il y a de commun dans toutes ces têtes. Souvent je laissois sur ma table, pendant des mois entiers, dix et jusqu'à vingt de mes plâtres; je les examinois journellement dans différens momens, et dans les dispositions d'esprit les plus différentes, jusqu'à ce qu'enfin je fusse frappé, et quelquefois au moment où je m'y attendois le moins, de la protubérance commune à tous. Il est très-naturel qu'il en soit ainsi: aujourd'hui, on élimine tel prétendu caractère que l'on vient de reconnoître pour faux, et demain tel autre. Ainsi, l'on se dit de jour en jour: ce n'est point ceci, ce n'est point cela, ce n'est pas ceci encore; et lorsque enfin tous les caractères reconnus faux ont été mis de côté, le véritable se présente de lui-même.

Lorsque de cette manière l'on a découvert dans dix ou vingt têtes, un caractère commun, on recourt avec une nouvelle ardeur aux moyens indiqués ci-dessus. Ces plâtres de personnes vivantes sont d'un très-grand secours. Par leur moyen, on se familiarise avec toutes les formes de tête; il m'est souvent arrivé d'y découvrir des proéminences qui certainement étoient formées par le cerveau, mais que jusque-là je n'avois jamais aperçues, et dans le moment même, je commençois à les étudier pour découvrir leur signification.

### *Cinquième moyen.*

Comme dans mes recherches je n'avois pas pour but la cranioscopie, mais la découverte des fonctions des parties intégrantes du cerveau, je devois m'attacher à connoître exactement, tant le siège que la forme de chaque organe: or, dans les têtes des sujets vivans, les muscles, la peau et les cheveux sont quelquefois tellement épais, qu'il devient très-difficile de juger avec précision des protubérances du crâne. Quelques régions telles que la base, par exemple, ne sont pas susceptibles d'être ni vues ni tâtées.

Cela me mit dans la nécessité de faire une collection de crânes; mais comment m'en procurer? C'est une entreprise par laquelle on révolte tout le monde. Supposé même que l'on puisse s'en procurer quelques-uns dans les hopitaux, dans les hospices pour les aliénés, dans les maisons de correction: il sera bien rare, au moins, que l'on puisse avoir des renseignemens exacts sur la biographie des sujets; et combien rarement ne trouve-t-on pas des médecins assez complaisans pour favoriser activement un genre de recherches, auquel la plupart d'entre eux n'attachent aucun prix? Avec de la persévérance, et grâces aux facilités que me procura un ministre éclairé, je parvins cependant à former une collection de crânes d'hommes très-remarquables. Plusieurs personnes dont j'avois moulé la tête, moururent; je comparai leur crâne avec le plâtre moulé sur la tête vivante, et je rectifiai mes idées sur la place et la forme des organes, tant dans le cerveau que dans le crâne. En même temps, j'observai quelle différence a lieu dans la forme des organes du sujet vivant au sujet mort. Cette collection, enfin, fut l'occasion des recherches nombreuses que je fis sur les cerveaux des idiots, des personnes en démence et des maniaques, enfin de sujets attaqués de maladies mentales de toute espèce, recherches qui me conduisirent à faire des découvertes inappréciables sur ce genre de maladies. C'est ainsi que ma collection de crânes, qui n'est qu'un épouvantail aux yeux du vulgaire, devint la source des découvertes les plus utiles et les plus importantes.

Probablement, que de long-temps, aucun naturaliste ne rassemblera une collection aussi riche que la mienne. Car l'organologie même donne peu d'espoir que les hommes parviennent jamais à vaincre les difficultés sans nombre que rencontrent une semblable entreprise. Mais ceci ne doit décourager personne; une collection de plâtres, faite avec discernement, peut suffire. Que l'on rase les cheveux du cadavre, et que l'on verse du plâtre sur toute la tête, de manière à former un creux perdu de deux ou trois pièces, et l'on obtiendra le masque le plus fidèle. Beaucoup de familles se prêtent volontiers à cette opération, et cela d'autant plus, que c'est le moyen le plus infaillible de transmettre à la

postérité un buste parfaitement ressemblant du défunt. Si nos ancêtres avoient moulé ainsi la tête de tant de grands hommes, quel trésor pour l'observateur philosophe ils nous eussent transmis !

*Observations sur les moyens ci-dessus de découvrir les facultés et les qualités fondamentales, ainsi que le siège de leurs organes.*

Tous les moyens indiqués ci-dessus, supposent que le développement favorable d'un organe emporte toujours la possibilité d'une manifestation favorable, d'une qualité ou d'une faculté. Comme j'ai prouvé très-au long, dans plusieurs endroits de cet ouvrage, qu'il en est réellement ainsi; je crois superflu de revenir encore sur ce sujet.

Quoique les moyens en question aient constamment frayé le chemin à la découverte des qualités ou des facultés fondamentales, ils ne sont cependant pas toujours suffisans pour les déterminer. J'ai, comme je l'ai

<sup>1</sup> Jusqu'ici, nous ne possédons que très-peu de bustes fidèles. Lorsque l'artiste compose, il lui est permis d'obéir exclusivement aux règles de l'art; mais lorsqu'il est chargé de transmettre à la postérité, le portrait d'hommes qui ont vécu, il a l'obligation de copier servilement la nature: dans ce cas, vouloir idéaliser son modèle, c'est défigurer la nature. Mais malheureusement, les artistes, au lieu de rendre hommage à la vérité, se laissent subjuguer encore par les règles imaginaires de l'art, et par les prétendues lois du beau. Ils sont trop fiers pour mouler les têtes, et pour exécuter simplement ce masque; et cependant, il est certain que tant qu'ils ne voudront pas se résoudre à ce parti, nous n'aurons que des imitations imparfaites ou fausses; et deux bustes du même homme, sortis des mains de deux artistes différens, différeront toujours. Je vois même que les plus grands artistes, peintres, dessinateurs et sculpteurs, lorsqu'ils rencontrent des formes peu ordinaires, et qui leur paroissent choquantes, les regardent comme des défauts, comme des erreurs de la nature, et croient devoir alors modifier les proportions. Et cependant, d'ordinaire, ces formes insolites, et qui offensent l'œil, sont précisément l'expression du caractère moral et intellectuel.

déjà dit, été obligé de faire mes premières recherches sur des hommes doués de qualités ou de facultés très-éminentes; par conséquent, sur des sujets chez lesquels les organes avoient le maximum de la manifestation de leur activité, mais cette activité est souvent tellement éloignée d'être la force essentiellement fondamentale, qu'il faut beaucoup de sagacité pour reconnoître l'une dans l'autre. Et cependant, je me trouvois dans la nécessité de donner à ce genre de manifestation qui accompagne d'ordinaire le développement peu commun d'un organe, un nom qui la désignât avec précision. Ainsi, par exemple, il est hors de doute que la trop grande activité d'un certain organe emporte un penchant à voler, et celle d'un certain autre organe, un penchant au meurtre. J'étois donc obligé de nommer ces organes d'après ce genre d'activité. Dans le fond, je n'avois pas tort, puisque ces penchans résultent de ce degré donné du développement de ces organes; mais à cette époque, je n'avois pas encore poussé mes observations assez loin pour être dans le point de vue nécessaire, pour ne regarder cette action excessive des organes que comme une gradation de la manifestation d'une qualité fondamentale. Ce n'est que long temps après que j'ai pu résoudre ces difficultés; et si j'y ai réussi, c'est plutôt par le raisonnement que par l'observation: aussi les opinions resteront-elles toujours partagées, dans certains cas, sur la question de savoir, s'il faut ramener telle qualité ou telle faculté, à telle qualité ou faculté fondamentale, ou à telle autre.

Des philosophes timorés, pour sauver de tout reproche la nature, ou ce qui revient au même, la création, appellèrent abus le plus haut degré d'activité d'un organe, parce qu'assez souvent une semblable activité blesse les idées reçues, et l'ordre social. Je ne vois pas trop en quoi la nature a besoin d'être excusée. C'est suivant les lois naturelles de l'organisation que ce développement excessif a lieu; c'est suivant les mêmes lois qu'il doit en résulter un penchant violent ou une faculté transcendante. Qui croira que la nature a besoin d'être excusée, lorsque au lieu de pluies fécondes, de vents rafraîchissans, elle nous envoie des ondées et des tempêtes dévastatrices? Je vois bien là excès, mais je n'y vois pas d'abus. Il n'y a abus, que lorsque l'homme, doué de

raison, agit d'une manière inconvenante, et dans un lieu inconvenant; ainsi, l'on peut abuser d'une qualité ou d'une faculté quelconque, quel que soit son degré d'activité; même quelquefois une qualité ou faculté fondamentale ne doit tout son prix qu'à l'extrême activité de son organe. Le génie poétique d'Homère, le talent pour la musique de Mozart, ne sont pas, je pense, des abus; et que seroient ce génie, ce talent, s'ils étoient restreints à la simple existence de la faculté fondamentale dans sa médiocrité? L'homme est un être libre, et doué d'un sentiment de moralité, et c'est pour cela que l'on peut bien parler d'abus, lorsqu'il est question de l'homme, mais jamais lorsqu'il est question de la nature. Les actions du maniaque, de l'idiot et de l'homme en démence, sont aussi bien le résultat des lois de la nature, que la chute de la tuile que le vent a détachée du toit, et qui va tuer un passant<sup>1</sup>.

*Moyens de découvrir les qualités et les facultés fondamentales, ou les forces fondamentales de l'âme, ainsi que leur siège. Continuation.*

Les moyens qui suivent, m'ont servi moins à découvrir les qualités et les facultés fondamentales, qu'à en constater la découverte.

### *Sixième moyen.*

J'ai déjà montré, dans plusieurs endroits de cet ouvrage, combien peu le scalpel nous a instruits sur les fonctions des différentes parties; quant au cerveau, il est absolument impossible que l'anatomie nous dévoile ses fonctions. Dans quelque région que l'on examine les deux substances qui le constituent, à peine peut-on appercevoir une différence entre elles, soit pour la structure, soit pour la composition chimique. Comme je l'ai déjà fait voir plus haut, on peut induire tout au

<sup>1</sup> Voy. T. II, Section II, de la liberté morale, p. 97 et suiv.

plus de la structure de l'encéphale, qu'il fait partie du système nerveux; qu'il est dans une connexion intime avec les qualités et les facultés de l'ame; qu'il est composé de plusieurs parties, et que par conséquent il n'est pas destiné à une fonction unique, mais à en remplir plusieurs. Mais quelles sont ces fonctions? Voilà ce qu'il est impossible de déterminer par des dissections individuelles quelconques; il n'y a de vraiment utile, que l'anatomie *comparée* du cerveau.

Ce n'est qu'après avoir déterminé les qualités et les facultés fondamentales, par les moyens ci-dessus, que je pus présumer d'après quelles lois le cerveau doit être organisé, et ses parties disposées. Ce n'est qu'alors que je pus faire sur l'encéphale des recherches anatomiques *rationnelles*; c'est alors seulement que je fus en état de voir que sa structure confirme en effet mes découvertes physiologiques. Ainsi donc, nous sommes redéposables de l'anatomie du cerveau à sa physiologie, et nullement de sa physiologie à son anatomie, comme quelques auteurs voudroient le soutenir.

Depuis long-temps, j'avois marqué sur des crânes, la forme et la situation des organes, à mesure que je les découvrois; lorsque je commençai à examiner jusqu'à quel point ces endroits du crâne correspondent avec les parties cérébrales sous-jacentes. Que l'on imagine ma joie et mon étonnement quand je vis que la forme de chacune des marques extérieures que j'avois découvertes, devoit être nécessairement telle qu'elle est, à raison des parties cérébrales placées sous elle, ces dernières formant les premières. Dans le cas où la protubérance est un segment de sphère, elle recouvre des circonvolutions roulées en spirale; lorsque la marque extérieure est conique ou pyramidale, ce sont des circonvolutions serpentant en cône ou en pyramide, qui lui donnent naissance. Tantôt la marque extérieure est simple, et tantôt elle est double, encore suivant que les organes congénères des deux hémisphères, sont rapprochés ou distans. La même chose a lieu relativement à la direction des organes, en tant qu'elle est perpendiculaire, horizontale, oblique, d'avant en arrière, ou de haut en bas.

Dans toutes les occasions, j'examinai attentivement si les endroits

élevés, proéminens et larges du crâne, correspondent à des parties cérébrales amples, larges et bombées. Jamais je n'ai trouvé d'exception dans des cerveaux sains, et de sujets d'un âge moyen. Que l'on se rappelle les cinq formes fondamentales du crâne dont j'ai parlé dans la première Section du deuxième volume. Toutes les fois que le front est bas et rétréci, les circonvolutions qu'il recouvre sont petites; ce qui emporte des facultés intellectuelles médiocres. Le contraire a lieu lorsque le front est haut, large et bombé. Partout où les sentimens, les penchans, les instincts, l'emportent sur les facultés intellectuelles supérieures, la partie postérieure de la tête est la plus grosse, comme chez les animaux et chez les personnes très-sensuelles et très-sensibles, mais bornées; et les circonvolutions qui y sont placées ont acquis le plus de développement. Voyez la différence des dimensions et du développement des circonvolutions, dans les cerveaux Pl. VIII, et Pl. IX.

Même, pour chaque qualité ou pour chaque faculté se manifestant avec beaucoup d'énergie, nous trouvons les parties cérébrales sises sous sa marque beaucoup plus développées et plus proéminentes que les parties voisines.

J'ai déjà exposé, en plusieurs endroits de cet ouvrage, le rapport qui existe, suivant la différence de l'âge, entre le développement ainsi que la décroissance de telle qualité ou faculté particulière, et le développement, et l'oblitération graduelle, mais non simultanée, de différentes parties cérébrales isolées: j'ai dit comment les différences que l'on remarque entre les deux sexes en général, et entre les individus en particulier, s'expliquent par les différentes proportions des parties encéphaliques. Mais je m'étendrai encore davantage sur ce sujet, en traitant des qualités et des facultés fondamentales, ainsi que de leurs organes, section où j'aurai occasion de dire beaucoup de choses que j'ai passées sous silence jusqu'ici.

Ainsi donc, quoique l'anatomiste ne puisse pas découvrir les fonctions du cerveau, il ne doit pas trouver cependant de contradiction entre les fonctions des parties et leur disposition organique. Or, l'expé-

rience prouve que l'on n'a pas pu découvrir, à l'aide de la seule anatomie, les fonctions des viscères les plus essentiels, tel que le cœur, par exemple; il est donc manifeste que la physiologie occupe un rang bien supérieur à celui de l'anatomie.

### *Septième moyen.*

La recherche de l'origine des aptitudes industrielles, des penchans et des facultés des animaux, ainsi que de leurs différences essentielles, ne donne pas naissance, à beaucoup près, à autant de doutes que celle de l'origine des modifications diverses des penchans et des facultés de l'homme. L'on admet, presque généralement, que chez les animaux tout est inné; il y auroit donc lieu de croire que rien n'est plus facile que de déterminer, à l'aide de leurs qualités et de leurs facultés, leurs forces fondamentales, ainsi que les organes de l'action desquels elles résultent.

Cependant, je n'ai pas fait une seule découverte de ce genre chez les brutes, quoique dès ma plus tendre jeunesse, j'aie eu constamment sous les yeux plusieurs espèces d'animaux indigènes. Ce ne furent que les différentes qualités ou facultés de l'homme, et la diversité de leur manifestation, qui me frappèrent assez vivement pour me conduire à ma doctrine. Mais dès que je fus un peu avancé dans mes observations sur l'homme, les connaissances que j'avois acquises relativement aux animaux, me furent d'un très-grand secours.

Rien de plus naturel que de comparer les instincts et les facultés des brutes avec les penchans et les facultés de l'homme. Tout ce qui, me dis-je, est commun à l'homme et aux bêtes, doit, sauf les modifications qui proviennent de la différence des appareils organiques, se rapporter à la même loi<sup>1</sup>. Mêmes viscères, et destinés aux mêmes fonctions organiques; mêmes sens, et placés aux mêmes endroits de la tête. Je dois donc trouver aussi pour les penchans et les facultés qui existent dans la

<sup>1</sup>J'ai déjà justifié cette comparaison dans le premier volume, et j'y ai montré combien il est essentiel de la faire pour arriver à une connaissance exacte de l'homme.

bête comme dans l'homme, les mêmes marques à la même place du crâne.

Ces considérations m'ouvrirent un vaste champ pour rectifier et pour confirmer les observations que j'avois faites sur l'homme; plus une qualité ou une faculté est générale chez les animaux, plus mes preuves se multiplient, parce que je fus à même de constater, dans un plus grand nombre d'espèces, tant la qualité ou la faculté fondamentale, que sa marque extérieure. Les cerveaux des bêtes sont plus simples, leurs qualités et leurs facultés sont d'ordinaire très-prononcées; voilà pourquoi les têtes des animaux offrent, d'ordinaire, des organes plus distincts et mieux circonscrits que la tête de l'homme, dont le cerveau est composé d'un bien plus grand nombre d'organes; organes qui se trouvant plus rapprochés, doivent se confondre plus aisément. L'étude des encéphales et des crânes des animaux est, sous ce rapport, une ressource précieuse.

Il va sans dire que l'on ne doit pas comparer avec l'homme des animaux dont les qualités ou les facultés diffèrent trop des siennes. Ces animaux ont certainement des organes qui nous manquent, et ces organes remplissent des fonctions dont nous ne pouvons pas nous faire d'idée. Cependant, dans la section des organes considérés isolément, nous verrons avec surprise que l'on peut suivre, jusque dans les insectes et dans les oiseaux, les premières et les plus essentielles des qualités et des facultés, tels que l'instinct de la propagation, l'amour de la progéniture, etc. L'on trouve même dans les oiseaux les confirmations les plus frappantes pour le sens de la musique, le sens des localités, l'éducabilité, etc.

Il y a plus, les animaux nous fournissent les preuves négatives les plus irrécusables en faveur des organes des qualités et des facultés que l'homme possède exclusivement. Si en général les bêtes sont privées de certaines parties encéphaliques placées contre la région antérieure-supérieure du front, l'on peut en conclure avec certitude, que ces parties là sont précisément chez l'homme les organes des qualités et des facultés dont lui seul est doué.

Je viens de dire, tout-à-l'heure, que chez les animaux qui ne s'éloignent

gnent pas trop de notre espèce, les organes des facultés déterminées, se trouvent précisément à la même place que dans l'homme. C'est-là une loi que la nature observe aussi relativement à leurs viscères et à leurs organes des sens. Mais les encéphales des animaux ne sont que des fragments de l'encéphale humain. Tantôt à telle place, tantôt à telle autre, il manque un ou plusieurs organes, qui forment, si je puis m'exprimer ainsi, quelques-uns des termes de la série entière des organes humains. Cette circonstance produit, sans contredit, une grande modification dans tout l'arrangement des organes. Ceux qui dans l'homme sont placés vers le milieu du front, par exemple l'organe des localités, se trouvent chez l'animal, rapprochés du bord latéral extérieur, dans le cas où il est dépourvu des organes des sens des couleurs, des tons et des nombres; organes qui chez l'homme sont placés encore au-delà de celui du sens des localités. Voilà pourquoi l'homme a le front carré, tandis que chez les animaux il est ovale, et que leur boîte osseuse se rétrécit sur le devant, en cône plus ou moins tronqué. Que l'on compare sur les planches tous les encéphales et les crânes humains, avec tous les encéphales et crânes d'animaux!

Cette circonstance amène, même chez quelques espèces d'animaux, une différence dans la situation des nerfs des sens. Chez l'homme, les nombreuses circonvolutions inférieures du cerveau dépassent le bulbe du nerf olfactif, Pl. IV, chez beaucoup d'animaux au contraire, tels que les poissons, les amphibiens, les oiseaux, et même quelques mammifères, comme le bœuf, Pl. III, la brebis, Pl. XIV, la taupe, etc., le bulbe du nerf olfactif se trouve placé en avant des circonvolutions inférieures-antérieures, parce que les animaux en question ou n'ont pas du tout ces circonvolutions, ou les ont beaucoup plus courtes.

Par tout ce que je viens de dire, l'on voit que, pour comparer avec fruit les encéphales et les crânes des animaux, avec ceux de l'homme, il faut avoir de profondes connaissances dans l'anatomie comparée de tout le système nerveux; et certes, les savans qui s'occupent de cette science, lui feroient faire des progrès bien plus essentiels, en donnant leur attention aux systèmes nerveux, qu'en l'arrêtant sur l'organisation grossière, sur les os, les muscles, etc.

Mais puisque, à raison des organes qui manquent chez les animaux, tantôt dans telle région, tantôt dans telle autre, la place de ces organes varie à ce point, comment le naturaliste s'assurera-t-il que, par exemple, la protubérance placée au bord extérieur du front, est chez tel animal l'organe du sens des localités, chez tel autre celui du sens des tons, et dans l'homme enfin, celui du sens des nombres? Comment est-il possible, dans ces cas, d'établir l'analogie qui existe entre l'homme et les animaux, et de trouver, chez ces derniers, une confirmation des organes découverts dans l'homme?

C'est-là, sans contredit, une grande difficulté pour le commençant; mais elle se réduit à rien pour l'observateur consommé; car, d'abord, il y a moyen aussi de faire nombre de comparaisons entre différentes espèces d'animaux, et entre différens individu de la même espèce. En second lieu, la forme déjà connue de l'organe offre surtout de grandes ressources. Ces formes restent toujours les mêmes, quant à l'essentiel, et l'observateur exercé ne sera guère exposé à les confondre. Si l'on compare un homme chez lequel l'organe du sens des localités est très-développé, à un chien qui a aussi cet organe très-apparent, et à un *lemming*, on trouvera la même forme de l'organe; si l'on étoit encore dans le doute, l'on n'auroit qu'à faire la comparaison avec d'autres espèces de souris, et avec des chiens qui ont l'organe des localités faiblement prononcé. Cette méthode est applicable à tous les organes, en tant qu'il s'agit de trouver, chez les animaux, des confirmations pour les organes découverts dans l'homme.

L'examen des encéphales et des crânes des animaux fournit toutes les lumières que certains physiologistes attendent des mutilations violentes des cerveaux. Les encéphales des brutes sont, en comparaison des cerveaux humains, des cerveaux naturellement mutilés. Qu'avez-vous besoin de mutiler des encéphales humains, pour vous convaincre que telle partie cérébrale est l'organe de la musique? Examinez les animaux qui sont absolument dépourvus du sens musical. L'on procède de même relativement à l'organe du sens des constructions, de celui de l'instinct carnassier, etc. Nous verrons, par la suite, combien cette source de confirmations est féconde.

La comparaison de l'encéphale humain, avec celui des animaux, nous fait connoître enfin de quelles parties intégrantes, ou de quels organes individuels, est composé le cerveau de l'homme, où l'animal cesse dans l'homme, où commence le noble caractère qui distingue l'homme de la brute, et de combien il est élevé au-dessus d'elle; recherche bien plus utile que les vaines rêveries des métaphysiciens.

### *Huitième moyen.*

J'ai rejeté, il est vrai, les mutilations violentes, comme moyen de découvrir les fonctions d'une partie cérébrale, ou d'un organe quelconque. Les raisons que j'ai alléguées subsistent aussi pour les cas où une mutilation, soit accidentelle soit entreprise à dessein, a troublé les fonctions d'une qualité ou d'une faculté quelconque. Cependant, lorsque après que le siège d'un organe a été découvert par d'autres moyens, que cette découverte est suffisamment constatée, et que cet organe ayant été lésé, il s'ensuit lésion de la faculté qu'on lui attribue; l'on peut, en toute assurance, regarder ce phénomène comme une preuve nouvelle. Lorsque par exemple l'organe à l'aide duquel nous avons la faculté de retenir les noms, a été lésé par une balle, et qu'il en résulte une impuissance de se rappeler les noms; lorsque la région où est placé l'organe des nombres devient douloureuse chaque fois que l'on a fait des calculs difficiles; lorsqu'après une lésion de l'organe, déjà bien constaté, de l'instinct de la propagation, il s'ensuit *l'impuissance* et le dégoût pour la cohabitation: personne ne trouvera que c'est mal raisonner que de regarder ces faits comme autant de confirmations nouvelles.

### *De quelques autres moyens.*

Le fait a prouvé que l'emploi des moyens indiqués ci-dessus a été infinitéimement plus utile à la science, que tous les efforts des métaphysiciens et des anatomistes, qui n'étoient pas dirigés par l'esprit de la véritable philosophie. J'eus cependant d'innombrables difficultés à vaincre: tant qu'une qualité ou une faculté, ou bien son organe, n'étoit pas décou-

vert, j'étois plongé dans l'ignorance la plus profonde. Jamais je n'avois d'avance la moindre présomption, ni de ce que je finirois par trouver, ni du lieu où je découvrirois le siège de l'organe. Il falloit donc un nombre considérable de faits pour me mettre sur la voie : combien de fois j'ai été obligé de rejeter, après des années, ce qui m'avoit paru bien établi ! Souvent j'étois tenté de renoncer à toute recherche de ce genre, et de soutenir avec mes devanciers, qu'il est impossible de découvrir les traces des opérations de l'ame.

Cependant, les observations sans nombre que j'avois faites depuis mon enfance sur l'homme dans le commerce de mes frères et sœurs, de mes camarades ; et sur les animaux de toute espèce, dont j'étois entouré, me réveillèrent de mon découragement ; enfin la force des faits devint assez puissante pour me convaincre d'une vérité nouvelle, en dépit de tous les préjugés que j'avois puisés au dehors, et des miens propres.

C'est ainsi que la lumière vint m'éclairer peu à peu. Je découvris tantôt une qualité ou une faculté fondamentale, tantôt une autre, tantôt un organe, tantôt un autre. Maintenant qu'il y en a vingt-sept de tracés sur le crâne, il est possible de deviner d'après quelles lois la nature les a formés et disposés dans le cerveau, et ce sont surtout ces lois qui deviennent pour moi un moyen nouveau de découvrir les qualités et les facultés qui me sont encore inconnues, ainsi que leurs organes.

Je m'explique.

Toutes les fois que j'avois déterminé une qualité ou une faculté quelconque, à quelque degré d'activité que ce fût, et découvert son organe, je marquois la place de l'organe, et j'en dessinois la forme sur le crâne. Dans cette opération, je ne pus suivre d'autre ordre que celui dans lequel je faisois mes découvertes. Je dessinai donc tantôt dans telle région, tantôt dans telle autre, la forme de l'organe que je venois de découvrir. C'est ainsi que naquit cette carte craniologique dont on a répandu dans le public tant d'éditions, exécutées presque toutes, sans aucune connaissance des principes. Après que j'eus considéré mille fois ce dessein, je fus frappé enfin des grandes vérités suivantes :

1<sup>o</sup>. Les qualités et les facultés qui sont communes à l'homme et aux autres animaux, ont leur siège dans les parties cérébrales également communes à l'homme et aux brutes. Toutes les fois donc qu'il s'agit d'une qualité ou d'une faculté commune aux bêtes et à l'homme, il faut en chercher l'organe dans les parties inférieures-postérieures, postérieures-inférieures, ou inférieures-antérieures du cerveau. De ce nombre sont, par exemple, l'instinct de la propagation, l'amour de la progéniture, l'instinct de la propre défense, des approvisionnemens, de la ruse, etc.

2<sup>o</sup>. Les qualités ou les facultés dont l'homme jouit exclusivement, et qui forment la barrière par laquelle il est séparé de la brute, ont leur siège dans des parties cérébrales dont les bêtes sont privées, et il faut les chercher en conséquence contre les parties antérieures-supérieures, et supérieures-antérieures du frontal. De ce nombre sont, par exemple, la sagacité comparative, la profondeur de jugement, l'esprit, le talent poétique, la réceptivité pour les idées religieuses.

3<sup>o</sup>. Plus les qualités et les facultés sont indispensables, plus leurs organes sont placés vers la base du cerveau, ou vers la ligne médiane. Le premier et le plus indispensable de tous les organes, celui de l'instinct de la propagation, est placé le plus près de la base; suit celui de l'amour de la progéniture, etc. L'organe du sens des localités est plus indispensable que celui du sens des tons, et que celui des nombres; aussi les deux derniers sont-ils situés plus loin de la ligne médiane que le premier. Donc, plus une qualité ou une faculté est essentielle, plus il faut chercher son organe près de la base, ou près de la ligne médiane. Les organes moins indispensables sont placés plus vers le haut et les côtés. Si j'avois encore à découvrir l'organe du talent poétique, ce n'est, conformément à ce principe, ni à la base, ni vers la ligne médiane que je le chercherois.

4<sup>o</sup>. Que les organes des qualités et des facultés fondamentales qui se prêtent secours mutuellement, sont placés aussi les uns près des autres; par exemple l'organe de la propagation et de l'amour de la progéniture; de la propre défense et de l'instinct carnassier; des tons et des

nombres. S'il existe un organe pour le sens de la mesure du temps, il est très-probable qu'on le trouvera dans le voisinage de celui du sens des tons, et de celui du sens des nombres.

50. Les organes des qualités et des facultés fondamentales analogues, sont également placés les uns près des autres. Par exemple, les organes des rapports des lieux, des rapports des couleurs, des rapports des tons et des rapports des nombres, sont placés sur la même ligne, de même que les organes des facultés supérieures, et ceux des penchans animaux les plus ignobles.

Tous le monde doit être frappé de la profonde sagesse divine, qui éclate dans l'arrangement des organes. J'avoue que cet arrangement et cet enchaînement sont devenus à mes yeux une preuve nouvelle et importante de la vérité de mes découvertes. C'est une direction pour ceux qui s'appliquent à faire des recherches en organologie.

Je parlerai plus tard de deux autres moyens encore; c'est la mimique et la forme de tête nationale.

Je puis m'occuper, maintenant, de déterminer plus spécialement les qualités et les facultés fondamentales de l'ame, et d'indiquer leurs organes individuels. Mais avant d'entrer en matière, je dois établir ce que j'entends par qualité ou faculté fondamentale, par force primitive, force fondamentale. Je dois compléter aussi ce que j'ai dit plus haut du cerveau et du crâne.

### *Détermination de l'idée de faculté ou qualité fondamentale, etc.*

En commençant mes recherches, je ne connoissois pas d'autres qualités et d'autre facultés de l'ame, que celles que nous trouvons énumérées dans tous les ouvrages des philosophes; je ne pouvois par conséquent avoir aucune idée de ces caractères qui indiquent qu'une qualité ou faculté est une force fondamentale. Si de nos jours encore l'on prenoit pour guides les savans qui enseignent la philosophie, l'on

enseignent la philosophie, l'on n'auroit, selon la différence de leurs systèmes, à s'occuper que de cinq ou de trois forces primitives, ou même d'une seule. Pour moi, je renonçai à tout raisonnement, et je me livrai tout entier à l'observation. De cette manière, je découvris vingt-sept qualités ou facultés essentiellement distinctes, qui toutes doivent être ramenées à des forces fondamentales. Ce n'est qu'après avoir fait cette découverte, que je fus en état d'indiquer les conditions caractéristiques des qualités et des facultés fondamentales.

Lorsque, par exemple, une qualité ou une faculté, ou bien son organe, ne se manifeste ni ne se développe, ni ne diminue à la même époque que d'autres;

Lorsque dans le même individu, une qualité ou une faculté est plus ou moins active, un organe plus ou moins développé que les autres;

Lorsqu'une seule qualité ou une seule faculté est active, tandis que les autres sont paralysées, et qu'également il n'y a de développé que le seul organe qui lui correspond ; et *vice versa*, lorsque toutes les autres qualités et toutes les autres facultés subsistent dans leur intégrité, et tous les autres organes étant développés, une seule qualité ou une seule faculté se trouve paralysée, et un seul organe non développé;

Lorsque dans les maladies mentales il n'y a qu'une seule qualité ou une seule faculté qui souffre ; ou qu'il n'y en a qu'une seule qui subsiste dans son intégrité ;

Lorsque la même qualité ou la même faculté se manifeste d'une manière toute différente dans les deux sexes de la même espèce d'animaux, et que l'organe de l'un des sexes est tout différent de celui de l'autre ;

Lorsqu'enfin la même qualité ou la même faculté et le même organe se trouvent toujours dans telle espèce, et manquent constamment dans telle autre ;

Dans ces cas, l'on pourra admettre que cette qualité ou cette faculté est une qualité ou faculté fondamentale, une force primitive propre ;

et plus une qualité ou une faculté, ou un organe présumé, réunit de ces conditions, mieux il est prouvé que cette qualité, ou faculté est une qualité ou faculté fondamentale ou primitive, que l'organe est un organe indépendant.

*Description du cerveau, de la tête et du crâne, en tant que la connaissance en est nécessaire pour l'intelligence de ce qui suit.*

La Pl. IV représente la surface inférieure du cerveau, telle qu'elle est appliquée sur la base du crâne. La Pl. IX représente la surface supérieure du cerveau placé dans le crâne, dans sa situation naturelle. La Pl. VIII offre le cerveau, vu de profil, également dans sa situation naturelle dans le crâne. La Pl. XI offre une coupe verticale faite entre les deux hémisphères, de façon que l'on voit, de l'hémisphère gauche, la surface interne, par laquelle elle touche l'hémisphère droit. On fait la coupe perpendiculairement en partant, Pl. IV, de 28, 91, c, 2, 22, 25, jusqu'à Pl. IX, 69, 48.

Dans tous ces cerveaux, les organes, (ou plutôt l'épanouissement des organes parvenus à la surface du cerveau), sont marqués de chiffres romains.

Pl. X et Pl. XII, 38.38.38., est le rayonnement des fibres médullaires, S, S, S, qui partent des appareils de renfort, f. p. p. p., pour aller former la membrane nerveuse du cerveau qui forme elle-même ces plis, que l'on appelle les circonvolutions.

Maintenant, le lecteur pourra se faire une idée nette de la position du cerveau dans le crâne, du crâne lui-même, et de la manière dont les organes se prononcent sur sa surface. L'on voit distinctement, Pl. VIII, que tout le crâne est rempli par la masse cérébrale; qu'entre la surface interne du crâne et le cerveau, il ne se trouve que les méninges, c'est à-dire la men-

brane vasculaire (*pie-mère*), très-mince, et la membrane plus consistante, dite *dure-mère*.

### *Des os qui forment la boîte osseuse de l'encéphale.*

#### *Du basilaire.*

La partie inférieure de cet os ne peut point entrer en considération. Il est à la vérité en contact avec une petite portion des lobes moyens ; mais on ne peut reconnoître sa forme qu'après la mort. Une petite portion de cet os est placée contre la partie postérieure externe des orbites, et contribue pour quelque chose à déterminer leur forme. Une portion de ses ailes touche le bord postérieur du frontal ainsi que le bord antérieur du temporal, et l'angle antérieur-inférieur du pariétal.

#### *Des temporaux.*

Les temporaux, Pl. XXVIII, vi, s'étendent depuis le bord postérieur des ailes du basilaire, jusqu'au bord inférieur des pariétaux, et jusqu'à une partie du bord antérieur et latéral de l'occipital. Les temporaux renferment l'appareil auditif. Derrière le méat auditif se trouve le procès mastoïdien qui est rempli de cellules.

#### *De l'occipital.*

L'occipital commence derrière le basilaire à la base du cerveau ; il forme le trou occipital qui donne passage à la moëlle épinière, et s'étend vers le bas en descendant en arrière, et vers le haut en remontant, là il touche les bords postérieurs des pariétaux, Pl. XXVIII, i, ii.

#### *Des pariétaux.*

Les pariétaux, Pl. XXVIII, ix, xiii, se touchent dans la partie supérieure de la ligne médiane, ils s'étendent latéralement en descen-

dant, jusqu'aux temporaux; en arrière jusqu'à l'occipital; et en avant jusqu'au frontal.

*Du frontal.*

Le frontal s'étend, en remontant, depuis la racine du nez, et la partie supérieure des orbites, jusqu'au bord supérieur-antérieur du pariétal, Pl. XXVIII, a, 56, 55, 54, 53, XXVII, et latéralement jusqu'au basilaire<sup>1</sup>.

Dans les ouvrages d'anatomie, l'on décrit, à la vérité, ces os comme ayant toujours la même forme; mais le fait est que leur forme diffère d'un individu à l'autre, suivant que les parties cérébrales placées contre eux, ont, entre elles, des proportions différentes. C'est-là précisément ce qui donne lieu aux formes si variées des têtes; variétés de formes qui indiquent les différentes modifications du caractère moral et intellectuel des individus.

Les crânes des animaux, et je l'ai déjà dit ailleurs, demandent une étude particulière, non-seulement selon la diversité des espèces, mais encore selon l'âge des individus. Chez quelques espèces, on peut déterminer la forme du cerveau, d'après la surface extérieure du crâne, à-peu-près de la même manière que chez l'homme: chez d'autres, au contraire, la table externe du crâne est dans tout son contour, ou bien seulement dans quelques régions, si éloignée d'être parallèle avec la table interne, que la forme extérieure de la tête et du crâne ne ressemble en rien à la forme du cerveau. Chez ces animaux-là, l'organologiste ne peut donc tirer partie que de la surface interne du crâne, ou de la forme extérieure du cerveau.

<sup>1</sup> Je ne fais point ici mention de l'os criblé, parce qu'étant recouvert en entier par le bulbe du nerf olfactif, il ne se trouve pas en contact avec le cerveau.

---

## SECTION III.

*Détermination des forces fondamentales, des qualités et des facultés primitives, et du siège de leurs organes.*

---

APRÈS avoir lu l'aperçu historique de mes découvertes, sur les fonctions cérébrales, personne ne s'attendra, sans doute, à ce que je traite des qualités et des facultés fondamentales, et de leurs organes, dans l'ordre où je les ai découverts.

Je me conforme à l'ordre existant dans la nature, m'occupant d'abord des qualités inférieures, je passe successivement aux qualités et aux facultés qui revêtent de plus en plus un caractère de noblesse, et je finis par la faculté qui existe dans l'homme, de rendre hommage à la divinité. Cette exposition des qualités morales et des facultés intellectuelles nous conduira à la seule vraie philosophie de l'homme; elle nous placera dans le point de vue le plus élevé, et nous fournira les aperçus les plus lumineux.

### *I. De l'instinct de la propagation.*

Je commence par celle des fonctions de l'organisme vivant, sur laquelle reposent l'existence et la durée des espèces. Le premier et le plus saint de tous les commandemens fut : *Croissez et multipliez!* Pourquoi donc user de détours lorsqu'il est question de parler du plus indispensable de tous les instincts, d'un instinct qui domine tous les autres, et à l'aide duquel l'une des moitiés du règne animal se confond avec l'autre dans les délices d'une inexprimable jouissance?

Considérons cet instinct avec toute l'attention que mérite sa haute importance, et suivons-le, tant dans sa marche régulière, que dans ses

égaremens. Quoique ce sujet, objet des méditations de tant de savans, ait été traité mille fois, il peut fournir encore des résultats aussi neufs qu'importans pour le physiologiste, pour le médecin, pour l'instituteur et pour le moraliste.

En traitant l'histoire naturelle de l'instinct de la propagation, je prouverai qu'il n'a point son origine et son siège dans les parties où on le relègue d'ordinaire; je démontrerai que les parties génitales sont subordonnées à une puissance supérieure, au cerveau, et que par conséquent c'est dans l'encéphale qu'il faut chercher tout ce qui a rapport à cet instinct, tant dans l'état de santé que dans l'état de maladie; que c'est le cerveau qui explique tous les phénomènes qui le concernent, que c'est lui qui règle tout ce qui y a rapport; que c'est en agissant sur le cerveau qu'il faut modifier la manifestation de cet instinct.

*Historique de la découverte que le cervelet est l'organe  
de l'instinct de la propagation.*

Une jeune veuve se trouva attaquée, peu à près la mort de son mari, de mélancolie et de violentes convulsions. Ces accès étoient précédés par une tension et un sentiment de chaleur très-désagréables dans la nuque. Quelques instans après, elle tomboit par terre dans un état de roideur, jusqu'à ce qu'enfin la nuque, et la colonne verticale fussent violemment retirés en arrière. La crise ne manquoit jamais de se terminer par une évacuation qui avoit lieu avec les tressaillemens de la volupté, et dans une véritable extase; après quoi, elle restoit sans attaques pendant quelque temps.

Plusieurs fois je lui soutins, avec le plat de la main, la nuque, durant ses accès, et j'y sentis une forte chaleur; mais j'y remarquai surtout une proéminence bombée très-considérable. Plus tard, cette dame m'avoua que depuis son enfance il lui avoit été impossible de résister à un besoin impérieux, et que dans les momens où ses désirs

étoient les plus pressans, la tension et la sensation de chaleur brûlante dans la nuque l'incommodoient le plus.

Ces circonstances réveillèrent mon attention. Je me rappelai avoir remarqué des symptômes semblables dans des cas pareils ; et je ne tardai pas à apprendre que des personnes d'un tempérament très-ardent éprouvent dans la nuque une tension et une sensation de chaleur, dans certaines occasions, et surtout après des émissions excessives et inconsidérées, ou après une continence prolongée.

Apollonius de Rhodes dit, en parlant de l'amour passionné de Médée :

« Le feu qui la dévore s'attache à tous ses nerfs, et se fait sentir jusqu' derrière la tête ; dans cet endroit, où la douleur est la plus vive, lorsqu'un amour extrême s'empare de tous les sens »<sup>1</sup>.

Van der Haar avoit déjà appellé l'attention des médecins sur la connexion qui existe entre certaines affections maladives des parties génitales, et des mouvements convulsifs, et des trémoussemens des muscles, accompagnés de douleurs et de sentimens de chaleur dans la nuque.

Tissot a consigné des observations du même genre. Un horloger de dix-sept ans, toutes les fois qu'il provoquoit une éjaculation par l'onanisme, perdoit connaissance pour quelques instans, et éprouvoit des mouvements convulsifs de la tête, qui étoit violemment retirée en arrière, et son cou enfloit. Pendant tout le temps de ces accès, qui finirent par devenir habituels chez lui, il sentoit de violentes douleurs dans toute la partie postérieure du cou. A la fin, il en résulta une fois-blesse extrême des muscles extenseurs du cou. Chez un autre sujet, les mêmes causes produisirent une paralysie complète de ces mêmes muscles, de manière que le malade laissoit constamment pencher sa tête sur la poitrine.

Préparé comme je l'étois par mes précédentes découvertes, l'idée ne dut pas m'échapper, qu'il pourroit bien exister une connexion entre les fonctions de l'amour physique et les parties cérébrales placées dans

<sup>1</sup> *Histoire abrégée de la littérature Grecque*, de M. Schell, vol. I, p. 99.

la nuque. En très-peu de temps, j'eus recueilli un nombre prodigieux de faits, à l'appui de cette idée.

Je ne m'arrêterai pas ici à prouver que l'instinct de la propagation est une faculté propre. Personne ne soutiendra qu'il soit un produit artificiel de la volonté, de là raison, ou d'une influence quelconque de l'éducation. Je passe donc de suite à l'essentiel, et je vais démontrer que cet instinct a son organe dans le cerveau, et que cet organe c'est le cervelet.

Je considérerai ce sujet dans l'état de santé et naturel, dans l'état de santé modifié artificiellement, et dans l'état de maladie. Avant tout, je dois faire connoître au lecteur la situation et la forme du cervelet dans le crâne, et la manière dont son développement se manifeste à l'extérieur.

Pl. IV, 1, on voit la surface inférieure de deux lobes du cervelet. Pl. XV, 1, 1, sa surface supérieure. Pl. VIII, sa partie latérale. Les Pl. V., Pl. VI, Pl. X, Pl. XI, Pl. XII, Pl. XIII, Pl. XVII, représentent des préparations propres à faire connoître sa structure intérieure.

Le volume du cervelet diffère beaucoup chez différens sujets du même âge. Chez les adultes, sa largeur est de quatre à cinq pouces, et son épaisseur de vingt à vingt-cinq lignes; sa longueur de deux à trois pouces et quelques lignes.

Le cervelet est placé dans le crâne, dans les grandes fosses occipitales. Ses lobes touchent, sur le devant, au rocher des temporaux, et par derrière à la partie transversale de la *spina cruciata*. Latéralement, il s'étend jusqu'à la pointe de l'angle inférieur des pariétaux; il occupe toute la partie inférieur du crâne, depuis la partie large du procès mastoïdien d'un côté, jusqu'à la partie moyenne de la *spina cruciata*, où il y a ordinairement à l'extérieur une saillie, et jusqu'à la partie large du procès mastoïdien de l'autre côté. Dans le sens de la largeur, il occupe en entier les grandes fosses occipitales, d'un procès mastoïdien à l'autre.

Comme les os crâniens sont très-minces, partout où le cervelet les

touche, il faut que la forme de leur cavité intérieure corresponde exactement à leur proéminence extérieure, et cette dernière doit rendre exactement la forme du cervelet. Par conséquent, le crâne sera dans cette région plus étroit, plus large, plus aplati, plus bombé, plus bas, plus haut, selon que le cervelet s'étend plus ou moins dans différentes directions. Que l'on compare les Pl. VIII, Pl. X, Pl. XI, Pl. XII.

Quelques savans prétendent que l'on ne peut pas juger de la grandeur du cervelet dans l'homme vivant: car, disent-ils, depuis la saillie que l'on sent presque immédiatement au-dessus de la fossette du cou, jusqu'au trou occipital, il est impossible de tâter le crâne. Mais c'est précisément dans cet endroit que les deux lobes du cervelet s'écartent, et laissent entre eux un intervalle dans lequel est placée la portion inférieure de la partie verticale de la *spina cruciata*; et c'est par cette raison que la forme du cervelet ne se trouve nullement masquée. A peu près à un demi pouce latéralement, la partie postérieure-inférieure de l'occipital, se voûte vers le bord postérieur du procès mastoïdien. Or, plus cette proéminence est bombée, plus elle descend vers la nuque, plus elle s'élargit vers les oreilles, plus aussi le cervelet est grand; dans ce cas, la nuque est large et forte, le cou arrondi, fort et large derrière les oreilles. Lorsqu'au contraire le cervelet est peu développé, ces parties seront plattes, étroites, renfoncées; la nuque sera peu large entre les procès mastoïdiens; le cou, quoique épais en partant du tronc, sera étroit dans l'intervalle d'un procès mastoïdien à l'autre.

Ceci suffira pour mettre le lecteur à même de juger du développement plus ou moins considérable du cervelet.

*Preuves, prises de l'état de santé, que le cervelet est l'organe de l'instinct de la propagation.*

1<sup>o</sup>. Chez les animaux dont la propagation ne s'effectue pas par l'accouplement, on ne distingue rien qui ressemble au cervelet. Chez tous les animaux, au contraire, qui s'accouplent, on trouve une partie céré-

brale placée immédiatement au-dessus de la moelle épinière, partie qui remplace le cervelet dont sont doués les animaux plus parfaits.

S'il étoit possible de démontrer que cette conformation a lieu sans exception dans les plus petits animaux, soit de terre soit aquatiques, cette circonstance seule suffiroit pour établir que le cervelet est l'organe de l'instinct de la propagation.

A peine la force des faits m'eut-elle suggéré mes idées sur les fonctions du cervelet, que je fus frappé d'une difficulté. Les plantes se propagent; donc, il n'est besoin d'aucune partie cérébrale pour que l'acte de la propagation s'effectue.

Mais il faut bien distinguer ce qui, dans la propagation, appartient à la vie purement organique, de ce qui appartient à la vie animale.

La vie organique forme les principes d'êtres de son espèce, et opère la fécondation et le développement sans conscience et sans participation de l'individu. La vie animale fait, de cette fonction sans conscience, une fonction accompagnée de conscience; cette fonction devient un besoin, un penchant extrêmement actif, et le satisfaire produit le sentiment de la volupté.

Dans les animaux plus parfaits, ces deux fonctions se trouvent réunies. La fonction organique est en rapport avec la fonction animale; de manière cependant que dans l'acte de la propagation, chacune d'elles joue un rôle qui peut être indépendant de celui de l'autre.

Les expériences de quelques naturalistes paroissent prouver que l'on peut féconder les œufs des femelles de certaines espèces avec la liqueur séminale prise du mâle, de la même manière que les germes des plantes avec le pollen pris sur les étamines. Des conceptions qui ont eu lieu pendant la défaillance, pendant l'ivresse, ou un autre étourdissement qui abolissoit la conscience, ne sont peut-être pas des événemens absolument rares. Les instrumens organiques de la propagation ont leur vie à eux, et ils entrent en activité indépendamment de la conscience de l'animal. Le coit exercé par la violence, l'approche d'un homme, accompagnée de dégoût et d'horreur même, de la part de

la femme, ont la conception pour suite. Je connois des femmes qui dans aucune période de leur vie n'ont senti le moindre penchant pour les hommes, qui étoient incapables de comprendre comment un homme peut inspirer à une femme d'autres sentiments qu'un enfant ou une autre femme, qui ne cédoient aux désirs de leur mari que par devoir, et qui, quoiqu'elles fussent devenues mères plusieurs fois, n'ont jamais éprouvé la moindre sensation de volupté.

Tout le monde sait qu'il n'existe aucune proportion entre la fécondité et le penchant à exercer le coït. Combien de fois les vœux des plus tendres époux manquent-ils d'être remplis ! Il paroît même que dans certains cas un amour trop ardent peut mettre obstacle à la fécondation. L'on a coutume de modérer l'ardeur des jumens, en les frappant, en les fatiguant, avant de les mener à l'étaillon, ou en jetant sur elles de l'eau froide. J'ai eu plusieurs fois des métis femelles d'oiseaux, qui sollicitoient avec ardeur l'amour de tous les mâles, qui construisoient leur nid avec une activité infatigable, pondoient, couvoient avec une persévérance exemplaire, et qui lorsqu'elles voyoient leurs espérances déçues, s'abandonnoient à une profonde tristesse. Tout le monde connoît l'ardeur amoureuse aussi violente que stérile du mulet.

Comme donc la fécondation organique est absolument indépendante de l'accouplement animal, l'existence de la première sans partie cérébrale, ne peut nullement être alléguée pour prouver que la seconde est possible aussi sans le concours du cerveau.

2<sup>o</sup>. Dans la description du cervelet<sup>1</sup>, j'ai montré que chez les mammifères, il est composé d'une partie moyenne, (la partie fondamentale) et des deux parties latérales, les lobes.

Chez tous les ovipares, chez les insectes, les poissons et les amphibiens, la partie fondamentale constitue tout le cervelet.

Les oiseaux, Pl. I, fig. 2, 5, 7, 6, n'ont que cette partie intégrante du cervelet que j'appelle partie fondamentale ou primitive, et que d'autres ont appelée *éminence vermiculaire* (*PROCESSUS VERMIFORMIS*).

Chez tous les mammifères, au contraire, les deux parties latérales existent; elles ont cependant, comme la partie fondamentale, différentes formes chez les différentes espèces, Pl. III, 1, et Pl. IV, 1, représentent la surface inférieure du cervelet, et Pl. XVI, sa surface supérieure.

Cette différence essentielle du cervelet dans des espèces d'animaux qui diffèrent essentiellement par leur mode de propagation, fait présu-  
mer qu'il existe une connexion intime entre le cervelet et l'acte de la propagation. Mais je passe à des preuves plus rigoureuses.

3<sup>o</sup>. La manifestation successive, la croissance et la décroissance de l'instinct de la propagation, sont dans un rapport direct avec le développement et la décroissance du cervelet.

Chez l'enfant nouveau-né, le cervelet est, de toutes les parties cérébrales, la moins développée; à la vérité, sa proportion au cerveau est différente dans chaque individu; elle est tantôt, à peu près comme un à neuf, tantôt comme un à vingt, et quelquefois plus petite encore. Dans l'adulte, au contraire, elle est comme un à cinq, tout au moins comme un à sept. Les fibres nerveuses du cervelet sont, de tout l'encéphale, celles qui, les dernières, se montrent bien distinctes. Le cervelet acquiert son plus haut degré de développement vers la dix-huitième ou la vingt-sixième année.

Et c'est dans le même ordre que se développe le penchant de l'amour qui se glisse imperceptiblement dans le sein du jeune homme et de la jeune fille; les yeux deviennent plus brillans, le regard plus expressif, la démarche acquiert de la prétention, l'un et l'autre tombent dans une inexplicable mélancolie enfantine; l'un et l'autre sentent un besoin dont ils ne sauroient se rendre compte, des désirs confus, jusqu'à ce qu'enfin la présence de l'objet aimé donne le mot de l'éénigme, et répande, sur l'ame toute entière, des torrens de délices. La jeune fille et le jeune homme se trouvent élevés par le sentiment qui les domine au-dessus même de l'idéal de toute perfection; la résistance foible et involontaire que toute personne du sexe oppose aux premières entreprises d'un homme, devient une vertu angélique, et prête une

magie nouvelle à l'amour, jusqu'à ce qu'ensin l'homme et la femme aient goûté, dans les bras l'un de l'autre, le suprême bonheur.

M. Sömmerring, Ackermann, les frères Wenzel et d'autres, soutiennent qu'à l'âge de deux ou trois ans, tout au plus, le cervelet, tout comme le cerveau, ont acquis leur croissance complète.

M. Sömmerring, que les autres auteurs ont copié, s'est trompé; il fonde son assertion sur ce qu'il a trouvé le cerveau d'un garçon de deux ans aussi grand que celui d'un adulte dont il fit l'ouverture en même temps. Il supposoit que tous les individus humains ont une masse encéphalique à peu près égale; et dans cette hypothèse, sa conclusion seroit juste. Mais comme le poids de la masse cérébrale varie dans les adultes, qu'il est tantôt de deux livres, tantôt de deux livres et demie, de trois livres, et quelquefois plus considérable encore, il peut bien arriver qu'un garçon de deux à trois ans, organisé de manière à acquérir de grandes qualités et de grandes facultés, ait une masse cérébrale plus grande qu'un adulte doué de qualités et de facultés très-médiocres.

Dans nos nombreuses dissections du cerveau, nous avons toujours été très-particulièrement attentifs au cervelet. Mais si j'en excepte quelques cas extraordinaires, nous n'avons jamais, jusqu'à l'âge de seize à vingt ans, trouvé la même proportion entre le cervelet et le cerveau que chez les adultes. Il est facile de constater la vérité de ce fait, en comparant des crânes de jeunes garçons et de jeunes filles, avec des crânes d'hommes et de femmes. Quelle différence déjà entre les crânes d'un garçon de dix à douze ans, Pl. XXXVII, et celui d'un enfant nouveau-né, Pl. XLI? Chez l'enfant nouveau-né, Pl. XLI, toute la base du crâne est encore rétrécie en un cône tronqué. Les procès mastoïdiens sont encore très-rapprochés l'un de l'autre; les bosses occipitales ne sont point encore proéminentes, elles sont plates. Dans la deuxième année, les procès mastoïdiens s'écartent davantage l'un de l'autre; les fosses occipitales se creusent davantage en segment de sphère. Tous ces changemens sont encore bien plus sensibles dans le crâne du garçon de dix à douze ans. On remarque de même ce développement encore imparfait du cervelet, dans le crâne de la

jeune fille de six ans, Pl. XXXVIII. En tournant vers soi la base du crâne d'un sujet impubère, on voit de suite que la distance d'un procès mastoïdien à l'autre, distance qui détermine le diamètre du cervelet, est beaucoup moindre que celle d'un pariétal à l'autre. Chez l'adulte, au contraire, les deux distances sont, d'ordinaire, à-peu-près les mêmes. Aussi ces faits ont-ils déterminé M. Chaussier à accorder enfin que le cervelet ne se développe que vers l'âge de l'adolescence.

A l'approche de la vieillesse, la turgescence nerveuse du cervelet diminue, et dans la même proportion, l'homme et la femme deviennent peu à peu étrangers à leur destination, jusqu'à ce qu'enfin l'un comme l'autre se trouvent isolés et sans but.

M. Rudolphi assure n'avoir jamais trouvé le cervelet plus petit chez les sujets âgés que chez les adultes.

Comme dans l'âge avancé, toute la masse des nerfs éprouve une diminution, pourquoi le cervelet feroit-il seul exception à cette règle? Que l'on compare encore les fosses occipitales chez des adultes et chez des sujets très-âgés. A moins que tous les os crâniens ne soient déjà amincis par l'effet de la décrépitude, on trouvera les fosses occipitales moins transparentes chez les sujets âgés, que chez les adultes, et cela parce qu'il s'est déposé de la masse osseuse à leur surface interne, au fur et mesure que le cervelet s'est rapetissé. J'ai dans ma collection des crânes où le cervelet s'étoit rapetissé presque jusqu'aux dimensions de celui d'un enfant nouveau-né; et où l'espace qu'il occupoit a été resserré beaucoup, non-seulement par l'épaississement des parois des fosses occipitales, mais encore par celui des rochers.

4<sup>o</sup>. La nature ne suit pas de marche uniforme dans le développement du cervelet. L'on sait quelle est l'influence du climat sur l'époque à laquelle les deux sexes deviennent capables de l'acte de la propagation. Mais il existe encore de grandes différences à cet égard d'individu à individu, dans le même lieu et dans la même famille. Tel garçon montre déjà de l'intérêt pour le sexe, dès l'âge de trois à quatre ans; chez d'autres, cet instinct dort jusqu'à la quatorzième ou la quinzième année. La même différence se manifeste sur le retour de l'âge. Chez tel homme

la puissance virile est anéantie dès l'âge de quarante ans; chez tel autre, elle fait entendre encore le chant du cygne, à soixante-dix, à quatre-vingts ans.

Il n'est pas rare que l'instinct de la propagation se manifeste avant l'âge ordinaire, de la manière la plus prononcée. J'ai vu à Paris un garçon de cinq ans qui, sous le rapport des forces corporelles, paroissoit en avoir seize; ses parties sexuelles étoient entièrement développées; il avoit une forte barbe, une voix rauque et mâle, en un mot tous les signes d'une virilité pleine et entière. Depuis plusieurs années, déjà, il avoit satisfait, avec des femmes, l'instinct de la propagation. Je ne m'en laissai pas imposer par ces signes extérieurs. Je n'attribuai pas la manifestation précoce de l'instinct de la propagation, au développement prématûré des parties sexuelles; car peu auparavant j'avois vu une fille de neuf ans, qui paroissoit être une femme toute formée. Elle ne manifesta que l'indifférence d'un enfant, lorsque ses parens me la montrèrent, et jamais elle n'avoit témoigné le plus léger intérêt pour rien de ce qui a rapport à l'amour physique. On trouve dans Buffon et ailleurs, des exemples semblables de grands enfans qui avoient toutes les marques de la puberté, sans que l'on remarquât rien en eux qui eût rapport à l'instinct de la propagation. Chez la fille en question, le cervelet n'avoit qu'un développement très-peu remarquable; mais il en est tout autrement du garçon de cinq ans; sa nuque étoit large, bombée et robuste, quoique le reste de sa tête eût acquis à peine les dimensions ordinaires à son âge: aussi ce garçon étoit-il enfant sous tous les autres rapports.

Nous trouvâmes le cervelet tout aussi développé chez un garçon de dix ans qui étoit détenu dans une maison de correction, à Leipzig, pour avoir violé une jeune fille. A Paris, j'ai vu le garçon d'une mulâtre, âgé de moins de trois ans; il se jetoit non-seulement sur de petites filles, mais sur des femmes, et les sommoit avec audace et avec opiniâtreté de satisfaire ses désirs. Il ressentoit dans les parties sexuelles, qui n'étoient point prématûrement développées mais qui présentoient des dimensions proportionnées à son âge, des érections plus que momentanées. Comme il étoit environné de filles qui se prêtoient à satisfaire ses désirs,

comme à un jeu piquant pour elles, par sa singularité, il mourut de consomption avant d'avoir atteint la fin de sa quatrième année. Son cervelet étoit extraordinairement développé; le reste de sa tête avoit les dimensions ordinaires à son âge. Aussi ce n'étoit, sous tous les autres rapports, qu'un enfant mal élevé et gâté.

Il est réellement étonnant que les médecins et les naturalistes n'aient jamais cherché le siège du penchant aux plaisirs de l'amour, ailleurs que dans les parties sexuelles. Tous les jours, on voit de jeunes garçons et de jeunes filles de trois, quatre, cinq ans, se livrer avec fureur à l'onanisme, sans répandre le moindre fluide, et sans que le développement de leurs parties pût faire craindre pour eux un penchant à ce vice. L'on se trompe beaucoup en croyant empêcher des enfans ainsi organisés, de contracter de pernicieuses habitudes en les garantissant contre les séductions du dehors. Cette précaution est applicable aux enfans ordinaires, mais il en est dont la nature elle-même devient le séducteur. Qui est-ce donc qui séduit les jeunes singes? Du reste, il arrive chez les vieillards quelque chose de semblable à ce qui a lieu chez les enfans; leurs parties sexuelles sont souvent déjà paralysées, que des désirs effrénés les dévorent encore.

Tous les faits que je viens de citer, d'enfans dont les parties sexuelles étoient ou n'étoient pas développées, et qui non-seulement sentoient l'impulsion de l'instinct de la propagation, mais étoient doués aussi de la faculté d'exercer le coït, et chez lesquels le cervelet seul avoit acquis un développement prématûr, prouvent, jusqu'à l'évidence, qu'il faut chercher le siège de l'instinct de la propagation, non pas dans les parties génitales, mais dans le cervelet.

50. L'énergie de l'instinct de la propagation est, chez les adultes, dans un rapport direct avec le développement du cervelet.

Il est des hommes et des femmes qui n'accomplissent l'acte de la cohabitation, que par manière d'acquit. Le coït leur inspire de la répugnance et du dégoût. Ceux qui y attachent un grand prix sont, à leurs yeux, des personnes sensuelles, se ravalant au-dessous de la brute. On ne remarque ni chez ces hommes ni chez ces femmes, la moindre dif-

sérence des parties génitales, par laquelle ils se distinguent des autres individus. Mais dans ces cas, il y a toujours foible développement du cervelet.

Par la complaisance de M. le baron Larrey, j'ai vu un soldat chez qui l'antipathie pour les femmes étoit dégénérée en véritable manie. L'aspect d'une femme produisoit en lui des convulsions violentes, et le faisoit presque entrer en fureur. M. le docteur Spurzheim a vu un exemple semblable en Angleterre. Chez l'un et l'autre de ces sujets, le développement du cervelet étoit absolument resté en arrière<sup>1</sup>. Un médecin de Vienne, doué de talens très-distingués, montrroit une antipathie marquée pour les femmes, singularité que dans le temps nous attribuâmes à son goût pour la solitude; quelques années après, il mourut de la phthisie pulmonaire. Dans son très-grand crâne, Pl. XLIV, i. i. i. i. l'espace pour le cervelet est extrêmement petit; la distance d'un procès mastoïdien à l'autre est à peine de trois pouces; les bosses occipitales, au lieu d'être bombées, sont en partie tout à fait plates, en partie même déprimées; et par cela même d'une surface inégale.

Dans un abbé françois, qui vivoit à Vienne, nous admirions d'autant plus une continence exemplaire, et une conduite singulièrement réservée vis-à-vis des dames, qu'il aimoit la parure comme une femme, et passoit la journée à aller d'une société dans une autre. Il mourut, et son crâne est du nombre de ceux que je conserve comme exemple d'un très-foible développement du cervelet. Les bosses occipitales sont tellement plates, que l'on diroit que l'on a coupé un morceau de l'occipital, Pl. XLVIII, i. i.

La dame dont j'ai parlé plus haut, a la tête grande et belle comme celle d'un homme; elle possède des talens distingués; mais sa nuque a très-peu de largeur au-dessous des oreilles, ce qui indique un foible développement du cervelet. Voilà la conformation que j'ai trouvée jus-

<sup>1</sup> On m'a objecté qu'un organe ne sauroit produire un effet opposé à ses fonctions. Mais l'estomac n'est-il pas l'organe de l'appétit, et n'arrive-t-il pas qu'à raison d'une affection maladive de ce viscère, nous avons du dégoût pour tous les alimens?

qu'ici chez toutes les personnes à qui la nature a refusé entièrement, ou auxquelles elle a accordé à un foible degré le besoin de l'amour physique, et le plaisir pendant l'acte de la propagation.

Une semblable organisation n'emporte pas de points de contact avec le beau sexe. Les portraits de Charles XII, Pl. LXI, fig. 1, de Newton, de Kant, montrent, et certainement sans l'intention des artistes, que le cou de ces hommes célèbres étoit peu large, et par conséquent leur cervelet très-peu développé. Est-il étonnant après cela que Saint-Thomas a Kempis, dans le portrait duquel je reconnois les mêmes caractères, se soit armé d'un tison pour repousser loin de lui une jeune fille remplie d'attrait?

Voilà les hommes que la nature appelle au célibat.

Pour se faire une idée de la différence qui existe entre un foible développement et un développement considérable du cervelet, que l'on compare le crâne, Pl. VIII, avec ceux dont je viens de parler tout-à-l'heure, et encore avec ceux où cet organe a acquis un développement extraordinaire, Pl. XXXIX, et Pl. XL.

A Vienne, une diseuse de bonne aventure, dévote et superstitieuse, quoique déjà âgée, entretenoit toujours deux amans. Dans son petit crâne sphérique, Pl. L, 1. les bosses occipitales sont très-larges, très-bombées, et très-proéminentes vers le bas. La même conformation a lieu dans le crâne très-large, Pl. XXVII, d'une femme qui a été détenue pour vol, dans la maison de correction de Grätz, en Stirie, et qui auparavant suivoit les armées comme fille de joie. Un maître de langue qui, sous tous les autres rapports, menoit une vie fort régulière, assuroit qu'il ne pouvoit jamais se rassasier de jouissances avec les femmes. La partie postérieure inférieure de son crâne, Pl. XXXIX, 1. 1. est très-large, et tellement bombée de haut en bas, qu'il descend de plus d'un pouce plus bas au-dessous du meat auditif extérieur, que le crâne du jeune médecin solitaire, et du chaste abbé françois. La même conformation se trouve encore chez un médecin célèbre qui en très-peu de temps avoit mis au tombeau, l'une après l'autre, trois épouses jeunes et robustes, et qui, à l'âge d'à peu-près cinquante ans, crut devoir prendre

le parti d'entretenir dans sa maison quatre filles vigoureuses. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il n'existoit pas la moindre trace de jalouse entre ces personnes, probablement par la raison que, comme elles me l'on dit, elles étoient toutes les quatre plus que rassasiées de jouissances.

Que l'on compare aussi aux portraits de Charles XII, de Newton et de Kant, ceux de Piron et de Mirabeau, Pl. LXI, fig. 2, l'un et l'autre très-sensuels, de Nicolas Chorier, auteur de l'ouvrage intitulé *Meursii elegantiæ latini sermonis*, traduit en françois sous le titre d'*Académie des dames*, de l'Arétin aussi voluptueux que caustique, de François I, qui avoit coutume de dire *qu'une cours sans femmes est une année sans printemps, et un printemps sans roses*. Les anciens sculpteurs donnent cette même nuque large et forte à Epicure, en quoi ils n'avoient certainement pas l'intention de lui attribuer les forces d'Hercule. L'on peut constater tous les jours cette observation dans la société.

Lorsque le cervelet acquiert un développement excessif, au point que la nuque forme, de haut en bas, une espèce de large poche bombée; l'instinct doit acquérir aussi une force d'impulsion désordonnée. Dans ce cas, lorsque des motifs d'un ordre supérieur, et des qualités et des facultés éminentes, ne viennent pas au secours d'individus ainsi organisés, les jouissances de l'amour, conformes aux intentions de la nature, ne suffisent point pour satisfaire leurs désirs, et leur paroissent fades; ils ne brûlent que d'un feu semblable à celui auquel se trouvent réduits d'ordinaire par la réclusion, les membres des nombreuses communautés d'un même sexe.

J'ai eu occasion d'observer plusieurs hommes et plusieurs femmes qui étoient les esclaves de ce goût dépravé. La nuque large et voûtée frappe surtout chez les femmes. Presque toutes les femmes livrées à ce penchant ont, en même temps, une constitution robuste et mâle. Les hommes, au contraire, ont un physique efféminé, les membres arrondis, gras, potelés et petits, les mamelles très-apparentes. Les anciens historiens disent de Néron, livré aux plus sales voluptés: « que ses inclinations étoient peintes sur sa figure; qu'il avoit les yeux petits, entourés

de graisse, LE COU GRAS, le ventre gros et les jambes minces, que ses cheveux blonds et son visage plutôt délicat que majestueux le faisoient d'abord reconnoître pour un efféminé ». J'ai trouvé cependant quelques exceptions à cette règle.

En Hollande, nous vîmes, dans une maison de correction, quelques hommes déjà âgés, qui avec une organisation avantageuse, du reste, s'étoient livrés à de semblables désordres. Ils avouoient leur impuissance de résister à l'impétuosité de leur penchant, et plusieurs fois déjà ils étoient retombés dans le même vice; ils avouoient que leur conduite étoit blâmable et indécente, mais ils demandoient qu'on ne les relâchât pas, parce que s'ils recouvroient la liberté, disoient-ils, leur penchant les entraîneroit encore. Nous fîmes remarquer à ceux qui nous accompagoient, le développement excessif du cervelet chez ces individus.

Que l'on me permette de faire ici une observation. La personne qui vit dans un état peu conforme à sa vocation, se trouve en contradiction avec son état, et avec elle-même. Est-il prudent, est-il juste de surprendre à des jeunes gens dans le cœur desquels couve peut-être sous la cendre un feu qu'ils méconnoissent, des vœux qui pendant toute leur vie les mettront en contradiction avec eux-mêmes? Les différens états, dans la société, ne devroient-ils pas résulter de la différente organisation des individus qui s'y vouent? Voulez-vous des Vestaïes et des Cénobites, choisissez ceux *qui sont sortis eunuques du ventre de leur mère.*

Ce que j'ai dit de l'espèce humaine, a lieu également chez les animaux. Il y a des chiens, des chevaux, etc., qui ne s'accouplent jamais; il y a des femelles qui, quoique leurs parties sexuelles offrent tous les signes de la chaleur, ne permettent pas l'accès au mâle. Là aussi, la cause de cette anomalie se trouve toujours dans le développement défectueux du cervelet. Près de Berlin, on nous conduisit dans une étable où se trouvoient cinq taureaux: chez l'un d'eux, nous ne trouvâmes pas la nuque à beaucoup près aussi large ni aussi robuste que chez les autres; et nous déclarâmes que ce taureau ne devoit pas être à beaucoup près

aussi bon mâle que les autres. « Vous avez raison, nous dit le propriétaire, M. de Beyme, ci-devant ministre d'état, on l'engraisse parce qu'il n'est pas bon à la tête du troupeau ».

Les taureaux, les étalons et les bétails, sont d'autant plus ardents, au contraire, que leur nuque est plus large, plus arrondie, et plus robuste. A Vienne, tous les amateurs de pigeons savent que les pigeons mâles qui ont la nuque la plus forte, sont ceux qui poursuivent les femelles avec le plus d'ardeur, et l'on profite de cette circonstance pour enlever les pigeons femelles du voisin, et les faire venir à son colombier. On prive de sa femelle le pigeon mâle le plus ardent; alors il fait des excursions dans les autres colombiers, y enlève des femelles, et les force à le suivre chez lui; bientôt le mâle de la colombe enlevée suit sa femelle, et c'est ainsi que les enlèvements se succèdent jusqu'à ce que le propriétaire dépouillé mette fin à ce jeu par la mort du ravisseur. Les rats, les souris, la taupe, le cochon-d'Inde, ont le cervelet très-grand, et c'est pour cela même que l'instinct de la propagation est chez eux très-actif.

Chez des animaux nourris abondamment, chez des serins jaunes, surtout chez des pigeons et des canards de l'un et l'autre sexe, chez des chiens, des juments, des étalons, des singes, on remarque assez souvent la même dépravation dont je viens de parler comme ayant lieu chez l'espèce humaine.

Tout autant de preuves que l'instinct de la propagation est dans une proportion directe avec le degré de développement du cervelet, et que par conséquent cette partie cérébrale doit être considérée comme l'organe de cet instinct.

60. La différence qui existe dans les deux sexes, pour le degré auquel se manifeste chez eux l'instinct de la propagation, dépend encore du degré de développement du cervelet.

C'est une question de savoir si, tant chez l'homme que chez les animaux, l'instinct de la propagation a un degré d'activité plus grand chez le mâle ou chez la femelle?

J'accorde qu'il existe des exceptions pour certains individus, mais

en général, l'homme est doué d'un instinct de la propagation bien plus impérieux que la femme; et les observations suivantes vont prouver la vérité de ce que j'avance.

Chez les animaux, les femelles de plusieurs espèces, telles que les chiennes, les juments, les vaches, sont restreintes, pour la manifestation de l'instinct de la propagation, à certaines saisons, à certaines périodes, tandis que les mâles sont disposés toute l'année à se livrer à l'amour. L'état habituel de ces femelles ne suffit donc pas pour entretenir en activité l'instinct de la propagation. Il faut qu'il survienne, en outre, une circonstance qui irrite leurs organes pour leur faire souffrir ou désirer l'approche du mâle.

Même chez ceux des animaux qui vivent dans un mariage aussi durable que la vie, comme la plupart des espèces d'oiseaux, les martres, les renards, les mâles sont plus ardents et plus disposés aux infidélités que les femelles. Delà, chez ces animaux, les jalousies et les combats perpétuels. Il est à remarquer que dans certaines espèces les femelles sont très-jalouses, tandis que dans d'autres elles ne donnent aucune marque de jalousie.

Dans notre espèce aussi, l'homme est entraîné aux plaisirs de l'amour avec plus d'impétuosité que la femme. Hippocrate déjà avait consigné cette vérité. La nature a imposé à la femme les incommodités de la grossesse, les douleurs de l'enfantement, le devoir d'allaiter et de soigner les enfans. Elle a organisé la femme toute entière, pour parvenir à ce but important et élevé. Chez l'homme, au contraire, tout ce qui a rapport à la propagation est restreint à la seule fécondation. Les plaisirs de l'amour sont un besoin impérieux pour le jeune homme, pour l'homme fait, et souvent encore pour le vieillard. Toutes les institutions sociales attestent l'abus que fait notre sexe de la supériorité de ses forces, et portent l'empreinte de son penchant jaloux pour la volupté.

Voyons maintenant si ces phénomènes s'expliquent par son organisation.

On pensoit jusqu'ici que l'homme étant généralement plus fort, ses

penchans doivent être plus violens par cela seul. Mais j'ai prouvé, dans la section sur l'organe de l'ame, qu'il n'existe absolument pas de proportion directe entre la violence des penchans, et l'activité des facultés d'un côté, et la force de la constitution prise collectivement de l'autre. Les animaux petits sont, d'ordinaire, plus ardents dans l'amour que les grands. Qui ne sait que souvent des hommes grands et des femmes grandes sont très-indolents, et des personnes petites et foibles très-ardentes dans le mystère amoureux ?

La différence de l'éducation n'explique rien non plus; car d'abord, son influence ne va pas jusqu'à détruire les dispositions naturelles. En second lieu, l'on ne doit pas oublier que même l'éducation, les institutions et les lois sont un résultat de notre organisation; ce n'est pas nous qui produisons tout cela, c'est l'auteur de notre être qui le produit par nous. En troisième lieu enfin, comment chez les animaux la différence de la manifestation de l'instinct de la propagation dans les deux sexes pourroit-elle être produite par l'éducation?

Non, il en est tout autrement; une loi éternelle de la nature doit être fondée sur une base toute différente. Aussi en général, le cervelet est-il sensiblement plus grand chez les mâles que chez les femelles. Dans la plupart des cas, lorsque l'on place des cerveaux d'homme et de femme, ou d'animaux mâles et d'animaux femelles à côté l'un de l'autre, celui de l'homme ou du mâle se distingue toujours par un plus grand cervelet. La meilleure manière de rendre cette différence sensible, c'est de placer les encéphales dans l'eau, afin qu'ils conservent leur forme, et ne s'aplatissent pas par leur propre poids.

Cette observation s'est confirmée sur tous les animaux que j'ai été à même d'examiner, depuis la musaraigne jusqu'à l'éléphant.

Il paroîtroit presque que cette différence est plus marquée dans l'espèce humaine que dans les autres espèces d'animaux. Aussi n'existe-t-il guère d'animal avec lequel l'homme doive être tenté de troquer, si l'on met dans la balance qu'il est à même de jouir toute sa vie et dans toutes les saisons, que sa jouissance est la plus parfaite, etc. Que l'on compare les cervelets de femme, Pl. IV. Pl. X, Pl. XIII, avec les cervelets d'homme,

Pl. V, Pl. VIII, Pl. XI, Pl. XII, Pl. XV, ainsi que tous les crânes de femmes avec les crânes d'hommes.

On pourroit objecter que l'homme ayant en général une masse cérébrale plus considérable que la femme, doit avoir aussi un plus grand cervelet.

Mais j'ai montré qu'il n'existe pas de proportion fixe des parties cérébrales entre elles. Le cervelet est indépendant du cerveau, et forme un organe propre. Quelquefois il existe, chez le même sujet, un grand cerveau et un cervelet extrêmement petit; d'autres fois le cervelet est très-développé, et le cerveau très-petit. Le jeune médecin dont j'ai parlé plus haut, qui évitoit les dames avec soin, avoit l'une des plus grosses têtes et l'un des plus grands cerveaux, et son cervelet étoit très-petit. La diseuse de bonne aventure superstitieuse, au contraire, n'avoit pas la moitié autant de cerveau que le jeune médecin, et son cervelet étoit beaucoup plus grand. En traitant de l'organe de l'amour de la procréation, je montrerai que certaines parties cérébrales sont plus développées chez la femme que chez l'homme. Par conséquent toute cette objection se réduit à rien.

Pour faire cette observation sur les animaux, il faut connoître très-exactement la situation du cervelet dans le crâne. Dans plusieurs animaux, surtout chez les espèces qui ne marchent jamais debout, le cervelet est placé horizontalement et presque en totalité derrière le cerveau. Voyez Pl. XXXIII, les cerveaux du cangourou, fig. 3, du tigre, fig. 5. Chez ces animaux-là, on reconnoît le degré de son développement à la partie postérieure du crâne, au-dessus et des deux côtés du trou occipital.

Dans d'autres, le cervelet est à peu près comme chez l'homme, recouvert, en entier ou en partie, par les lobes postérieurs du cerveau, et ce n'est que par l'inspection de la base du crâne que l'on peut s'assurer de son plus ou moins de développement. Voyez Pl. XXXIII, fig. 4, le cerveau du lion, et Pl. XXXIV, celui du singe, fig. 1, et de l'orang-outang, fig. 2 et fig. 3.

Chez les oiseaux, le cervelet formé seulement par la proéminence

vermiculaire ou la partie fondamentale, s'étend de la région postérieure moyenne des deux hémisphères du cerveau, jusqu'au trou occipital, Pl. I, fig. 11, 5, 7, 6; mais il ne remplit que la partie moyenne de l'occipital, car les parties latérales contiennent les organes de l'ouïe. Cette partie moyenne est constamment plus large et plus bombée chez les oiseaux mâles que chez les oiseaux femelles. La Pl. LVII représente, fig. 1, le crâne d'un coq, fig. 2; celui d'une poule, fig. 4; celui d'une dinde, et fig. 5 celui d'un coq-d'Inde. Comparez Pl. LVIII, le crâne du rat des prés, mâle, fig. 2, avec celui de la femelle fig. 1, le crâne du chat mâle, fig. 4, avec celui de la chatte, fig. 3, et le crâne du chien mâle, fig. 6, avec celui de la chienne, fig. 7, ainsi que Pl. LIX, le crâne du veau mâle, fig. 2, avec celui du veau femelle, fig. 1'.

Il ne faut pas oublier ici que la différence des dimensions du cervelet est plus grande, d'un sexe à l'autre, chez les espèces dans lesquelles les mâles sont, en tout temps, capables de s'accoupler, et où les femelles sont restreintes à cet égard à de certaines périodes, que chez les espèces dans lesquelles le mâle et la femelle sont également restreints à certaines périodes.

Ainsi donc, la conformation du cervelet s'accorde parfaitement avec ce phénomène physiologique, que l'instinct de la propagation est plus puissant chez les mâles que chez les femelles; et cet accord prouve encore que le cervelet est l'organe de cet instinct.

7<sup>o</sup>. Le genre de caresses que se font certains animaux, auroit dû réveiller, depuis long-temps, l'attention des naturalistes. Tantôt c'est le mâle, tantôt la femelle, qui a l'habitude d'irriter la nuque de l'objet de ses désirs. Long-temps avant l'accouplement, le chat mâle mord amoureusement la nuque de la chatte, et quelquefois il continue ce jeu pendant une journée entière. J'ai vu souvent des chiennes en chaleur, donner à des chiens, peu ardents, des coups de museau dans la nuque, pour les provoquer à l'accouplement. Le canard

<sup>1</sup> Dans toutes les figures des Planches LVII et LVIII, les bosses occipitales sont marquées I. I.

mâle, avant de procéder à l'acte de la fécondation, monte tranquillement sur la canne et lui passe trois ou quatre fois le bec sur la nuque, ce n'est qu'alors que la canne se blottit, et que l'accouplement a lieu. Au printemps, j'ai l'occasion d'observer, à mon aise, les amours des moineaux, d'une chaumière placée dans mon jardin. Le mâle, en poussant des cris, expression de l'ardeur qu'il ressent, fait des sauts autour de la femelle, la tête fortement retirée en arrière, et les ailes déployées : la femelle paroît poursuivre le mâle et saute à tous momens sur lui, en lui donnant de forts coups de bec dans la nuque ; après ce prélude, tous les deux gagnent en toute hâte un arbre où ils s'accouplent. Les preuves que j'ai alléguées jusqu'ici sont suffisantes pour établir que le cervelet est l'organe de l'instinct de la propagation. J'en ai encore quelques autres, mais je me réserve de les exposer plus bas.

### *Observations générales sur l'organe de l'instinct de la propagation, et sur cet instinct lui-même, dans l'état de santé.*

Les Grecs, les Arabes, et quelques pédagogues modernes, ont regardé le cervelet comme le siège de la mémoire. Willis déduisoit le talent pour la musique de la mollesse de sa structure ; et Malacarne veut déterminer le degré des facultés intellectuelles, d'après le nombre de ses feuillets. M. Portal croit que le cervelet sécrète les esprits animaux, ou qu'il est destiné à remplir les fonctions du cerveau, dans le cas où celui-ci seroit attaqué de maladie. Reil le considère comme une pile voltaïque. Plusieurs physiologistes le regardent comme la source de la vie organique : hypothèses qui ne sont appuyées sur aucun fait.

Tout comme la force de l'instinct de la propagation n'est dans aucune proportion avec la fécondité, de même il n'y en a non plus aucune entre le développement du cervelet et celui des parties sexuelles.

Il est indubitable que l'organe de l'instinct de la propagation fait

discerner, à chaque animal, le mâle et la femelle de son espèce; mais on seroit tenté, dans certains cas, d'admettre qu'il établit dans la nature une paix générale entre tout ce qui est mâle avec tout ce qui est femelle. On sait que beaucoup d'animaux mâles, surtout les singes, les chiens, les étalons, les perroquets, déposent leur méchanceté habituelle, et oublient même leur colère devant les femmes. Les animaux femelles, au contraire, paroissent avoir des préférences pour les hommes. J'ai vu les taureaux les plus furieux, qui n'avoient pu être domptés ni par des chiens ni par des hommes, céder à une servante qui accourroit le fouet à la main. D'un autre côté, j'eus beaucoup de peine, un jour, à sauver de la fureur d'une vache, une dame avec laquelle je me promenois dans une prairie. Cette vache ne pouvoit absolument pas souffrir de femmes.

Peut-être, quelques-uns de mes lecteurs pensent-ils qu'on ne sauroit admettre un organe de l'instinct de la propagation dans le cerveau, parce que chez beaucoup d'animaux l'activité de cet instinct est circonscrite à certaines périodes, et que chez eux, tantôt il semble ne pas exister du tout, et que tantôt il domine impérieusement l'animal. Mais, dans beaucoup de cas, cette objection seroit applicable aussi aux parties sexuelles; et du reste, il y a beaucoup d'autres instincts qui dorment dans certaines saisons, et qui se réveillent dans d'autres; cependant, comme je ne tarderai pas de le prouver, leur organe existe toujours dans le cerveau.

Ce phénomène peut même s'expliquer en faveur de l'idée que le cervelet est l'organe de l'instinct de la propagation. J'ai rassemblé beaucoup de têtes d'oiseaux, au commencement du printemps, saison de leurs amours les plus ardentes; j'en ai rassemblé d'autres au commencement de l'hiver, époque où tout ce qui a rapport à la propagation est épuisé. Dans les têtes rassemblées au printemps, le cervelet est plus large et plus turgescents; dans les crânes, la proéminence qui y correspond, est manifestement plus large et plus bombée que dans ceux recueillis au commencement de l'hiver.

Au printemps, toutes les parties situées à l'entour de la nuque re-

coivent en abondance, tant du sang que la turgescence nerveuse<sup>1</sup>. Le gosier se développe, et en général ces parties sont, pendant tout le temps des amours, dans un état de surirritation. Chez les chameaux femelles, il se forme à cette époque une tumeur qui suppure ou laisse suinter pendant tout le temps du rut, une liqueur d'une odeur très-forte. Tout ceci prouve que les testicules et les ovaires ne sont pas les seules parties qui, dans la période du repos de l'instinct de la propagation, diminuent, et qui, dans la saison des amours, reprennent plus de plénitude.

De tous ces phénomènes, je conclus qu'il existe une réaction réciproque entre le cervelet et les parties qui l'environnent immédiatement, ainsi qu'entre lui et les parties sexuelles elles-mêmes. En traitant de l'état de maladie, je fournirai, en faveur de cette assertion, des preuves plus convainquantes encore.

*Preuves, prises de l'état de maladie, en faveur de l'assertion que le cervelet est l'organe de l'instinct de la propagation.*

*Influence de la castration sur le cervelet.*

On opère la castration, ou dans la première jeunesse, ou dans l'âge adulte.

Dans le premier cas, l'influence de cette opération, sur la constitution

<sup>1</sup> On se rappelle,

Et tibi jam tumidæ nares, jam fortia colla,  
Calpurnius. *In Ecloga XI, v. 35.*

Non illam nutrix orienti luce revisens  
Hesterno collum potuit circumdare filo.

*In Epist.*

toute entière, sur les instincts, les penchans et les facultés, est plus générale et plus marquée que dans le second. L'animal mâle quelconque, tout comme l'homme, qui l'a subie, prend des formes féminines. Chez l'homme, la barbe ne pousse pas, le gosier ne se développe point, et, par cette raison, le sujet n'acquiert jamais une voix mâle, etc. Voilà des phénomènes que tout le monde connoît; mais on n'a point fait attention au plus essentiel de tous, qui est le défaut de développement du cervelet.

Le cervelet est arrêté dans son développement, et n'acquiert pas, à beaucoup près, les dimensions auxquelles il fût parvenu, si la castration n'avoit pas été entreprise. Si l'on examine dans les crânes d'hommes et d'animaux, châtrés jeunes, la place du cervelet, elle paroît comme *ratatinée*; elle est beaucoup moins large et moins profonde, même les os crâniens, immédiatement contigus, sont plus épais, moins transparents et plus raboteux que dans les sujets non-châtrés. Que l'on compare Pl. LVIII, les crânes du chat coupé, fig. 5, avec le crâne du chat entier, fig. 2. Que l'on compare les crânes de lapins coupés, de moutons, de chevaux hongres, avec les crânes d'animaux mâles entiers de la même espèce. La différence frappe au premier coup d'œil, et devient bien plus sensible encore lorsque l'on mesure les fosses occipitales dans toutes leurs dimensions.

C'est de ce défaut de développement du cervelet, et point du tout de la moindre saillie des muscles, qu'il résulte, comme je l'ai prouvé dans la section de l'influence du cerveau sur la forme du crâne, que tous les animaux coupés ont une nuque moins large et plus grêle que les animaux entiers, tels que le bélier, le taureau, etc. Cette différence est très-marquée, même chez le coq et le chapon, quoique dans cette espèce le cervelet soit placé dans le milieu de la partie postérieure du crâne. Voy. Pl. LVII, le crâne du chapon, fig. 3, et celui du coq, fig. 1.

Ce développement imparfait du cervelet est aussi la seule cause pour laquelle l'instinct de la propagation ne se manifeste pas, ou se manifeste d'une manière très-imparfaite. Si Boileau n'avoit pas été privé de la virilité, par le coup de bec qu'un coq d'Inde lui donna dans son

enfance, il n'eût certainement pas épanché sa bile sur le beau sexe; et la cruauté avec laquelle les eunuques, à ce que l'on dit, traitent les femmes, prendroit du moins une autre direction, si l'on n'avoit pas, dès leur enfance, arrêté le développement de leur cervelet.

Lorsque la castration a lieu après la fin de la croissance, ou du moins à une époque où le cervelet est en grande partie développé, elle n'empêche ni la manifestation de l'instinct de la propagation, ni ne détruit la faculté d'exercer le coït. Preuve certaine que l'instinct de la propagation dépend d'autres conditions que de l'existence des parties génitales, et de la liqueur séminale.

Quelques physiologistes qui déduisent l'instinct de la propagation d'une propriété irritante de la liqueur prolifique, soutiennent que chez les châtrés la semence reste dans le sang, et que c'est-là ce qui explique tous les phénomènes qui ont lieu encore chez les eunuques.

Cette explication suppose qu'il peut exister dans le sang de véritable liqueur spermatique, qui n'auroit pas été secrétée par les testicules, reçue dans les vésicules séminales, et absorbée delà; mais cette hypothèse est en contradiction avec les principes de l'anatomie et de la physiologie. Dans la manière de voir de ces physiologistes, la liqueur séminale existeroit également dans les alimens. Et pourquoi donc n'en existeroit-il pas dans le sang des animaux qui ont été coupés dans un âge tendre, dans le sang des femelles et des femmes?

Pour se tirer d'embarras, ils ont recours à la liqueur des prostates; c'est elle qui, à les en croire, produit chez les eunuques, non-seulement l'instinct de la propagation, mais qui les rend encore propres à en exercer l'acte.

Mais on sait que la sécrétion de cette liqueur a encore lieu chez des sujets décrépits, et qu'elle n'existe pas du tout chez les enfans qui cependant ont de fréquentes érections.

Il paroît pourtant que les suites de la castration ne sont pas les mêmes chez tous les sujets. Chez quelques-uns, les poils de la barbe tombent pour ne plus repousser; le gosier qui étoit déjà développé, se contracte de nouveau, et la voix redevient celle d'un garçon impubère. Dans ce

cas, et je suis tenté de dire dans tous les cas, l'influence de l'opération finit par se manifester sur le cervelet. Il ne diminue pas toujours au point de devenir aussi petit que si son développement avoit été empêché dans l'enfance; mais il se rapetisse et s'aplatit considérablement; les bosses occipitales aussi, qui déjà étoient très-bombées, s'aplatissent, et l'intervalle entre les procès mastoïdiens se resserre. Ces changemens sont suivis de plus de calme du tempérament, et enfin de l'impuissance.

Ainsi donc l'observation, des eunuques, prouve que l'instinct de la propagation ne dépend point des parties génitales, mais du cervelet.

Tout cela n'empêche pas M. Richerand de dire:

« Le cranioscope fait, du cervelet, l'organe de l'amour physique; c'est-à-dire qu'il y loge la faculté génératrice: c'est en vain qu'on lui objectera que le cervelet des eunuques est aussi volumineux que celui des autres hommes; que l'amputation des organes génitaux, faite de bonne heure, éteint les désirs amoureux, sans empêcher pour cela le cervelet de s'accroître; qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de juger sur une tête entière, et non dépouillée de ses chairs, de la saillie plus ou moins forte des bosses occipitales inférieures, correspondantes au cervelet; que les blessures de cette région, comme toutes celles de la moëlle de l'épine, doivent diminuer la faculté génératrice, de même qu'elles affoiblissent toutes les autres facultés; que les médecins de cet évêque d'Allemagne, atteint d'une folie amoureuse, dont il raconte l'histoire dans ses leçons, le guérirent par là castration, et non en lui faisant une blessure à la nuque; que ce n'étoit point par l'effet d'une plaie du cervelet que les Scythes, dont parle Hippocrate dans son immortel ouvrage, *de l'air, des eaux et des lieux*, devenoient inhabiles à la génération, qu'en général les animaux ont le cervelet plus volumineux que l'homme, quoique le plus grand nombre soit privé de la faculté de faire l'amour en tout temps, et présente moins de saïcité..... M. Gall ne tient aucun compte de toutes ces observations, et poursuit sa carrière sans daigner y répondre ».

“ Tel un ânon broute l'herbe naissante,  
Malgré les cris du maître et des servantes ”.

Je me contente de faire remarquer ici qu'il est absolument faux de dire que les animaux ont, en général, le cervelet plus grand que l'homme. Le bœuf, le cheval, l'âne, le cochon, et une infinité d'autres, l'ont manifestement bien plus petit. Il n'y a que l'éléphant et les grands mammifères aquatiques qui l'aient plus grand.

### *Influence de la castration unilatérale sur le cervelet.*

De tous les faits qui prouvent que le cervelet est l'organe de l'amour physique, l'effet produit par l'ablation d'un seul testicule est, sans contredit, le plus péremptoire.

Toutes les fois qu'on a enlevé un seul testicule à un animal, de quelque espèce qu'il soit, le lobe du cervelet, du côté opposé, s'atrophie visiblement, ou est altéré dans sa substance, d'une manière quelconque.

M. Dannecy m'a communiqué le fait suivant, qu'il a observé lui-même à l'hospice de l'Ecole de Médecine, en présence de M. Patrix, chirurgien en second de l'établissement, et de plusieurs élèves : il est consigné sous le n°. 108, (15 juillet 1817), dans le cahier d'annotations Pathologiques de l'hospice. Dans l'autopsie de Jean-Michel Brigaud, mort le 14 juillet 1817, après avoir été opéré d'un sarcocèle, du côté droit, le 30 décembre 1815, on remarqua ce qui suit : Le cerveau et le cervelet étoient couverts d'une couche légère, d'une substance blanche albumineuse transparente. Le lobe gauche du cervelet étoit beaucoup plus mou et plus flasque que le lobe droit. Ses circonvolutions, ou plis, paroisoient aussi plus affaissés du même côté. Chacun de ces lobes ayant été ouvert exactement à six lignes de la partie latérale correspondante à la moelle allongée, on a été surpris de voir combien la proportion de la matière blanche et

Des erreurs populaires relatives à la médecine, seconde édition, p. 265.

de la matière grise étoit supérieure dans le lobe droit : la différence, en plus, a été estimée à plus d'un tiers; aussi le développement intérieur du crâne correspondoit à cette différence.

M. le baron Larrey m'envoya un soldat qui, dans l'opération d'une hernie, avoit perdu le testicule droit. Plusieurs années après, son œil droit s'affaiblit, il commença à toucher de l'œil malade, et ne pouvoit presque plus distinguer les objets de cet œil. J'examinai sa nuque en présence des deux médecins qui me l'avoient amené, et j'y trouvai la bosse occipitale, du côté gauche, beaucoup moins saillante que celle du côté droit; la différence étoit tellement sensible, que les deux médecins en furent frappés au premier coup-d'œil.

J'ai fait châtrer, unilatéralement, plusieurs lapins, les uns du côté droit, les autres du côté gauche. Les ayant fait tuer six à huit mois après, j'ai trouvé, sans exception, le lobe du cervelet, du côté opposé à celui où la castration avoit été opérée, plus petit, et la bosse occipitale plus aplatie que l'autre.

Je connois, il est vrai, un homme qui a perdu un testicule, il y a quatre ans; et à l'heure qu'il est, on ne remarque aucune différence entre ses bosses occipitales; mais ce fait ne prouve rien contre ce que j'ai avancé plus haut, car le changement peut exister dans l'intérieur, sans être, jusqu'ici, devenu sensible au dehors.

*Influence de la lésion des parties sexuelles sur  
le cervelet.*

Depuis long-temps, les chasseurs ont observé que les lésions des testicules ont, chez les chevreuils et les cerfs, une influence remarquable sur le bois. L'animal ne le jette plus, et il se déforme de différentes manières; il y naît des excroissances fongueuses, ou en chou-fleur. Nous vimes, à Marbourg, une collection considérable de bois ainsi déformés. Tout le monde connoît la différence des cornes des bœufs, avec celles des taureaux.

D'après quelles lois ces phénomènes ont-ils lieu? C'est-là une

question qui peut donner lieu à des opinions très-divergentes. En conséquence de ce que j'ai dit plus haut, en parlant de l'influence du cerveau sur le crâne, dans l'état de maladie, je soutiens que dans tous ces cas, il s'opère d'abord un changement dans le cervelet; qu'il y a dans cette partie diminution de la plénitude nerveuse. J'ai prouvé, dans la même section, en alléguant des faits nombreux, que la substance osseuse du crâne devient ou plus dense ou plus épaisse, toutes les fois que le cerveau a commencé à diminuer, soit par suite d'une longue maladie cérébrale, soit par suite de la vieillesse. Ce n'est que de cette manière que l'on peut concevoir, après la lésion des testicules, l'excessive croissance du bois, comme une suite de la diminution du cervelet, produite par ces lésions.

Une autre observation, faite également sur les cerfs, paroît constater l'influence réciproque du cervelet et du bois. Lorsqu'immédiatement avant l'époque du rut, on scie le bois tout près de la couronne, la saillie du cerf devient inféconde. Cependant on dit qu'un daim, qui étoit abondamment nourri dans un parc, a fait exception à cette règle.

J'en viens maintenant à des faits que j'ai observés sur l'homme même, et qui ne laissent aucun doute sur l'influence nuisible des lésions des testicules sur le cervelet.

Un homme de trente ans s'étoit froissé le testicule gauche, à l'âge d'à-peu-près vingt-quatre ans; peu à peu, ce testicule s'étoit atrophié, et avoit pris la consistance d'une petite pelotte de coton. Après avoir suivi mes leçons, il fut curieux de savoir si cet accident avoit eu quelque influence sur son cervelet; et il ne tarda pas de s'apercevoir que sa bosse occipitale droite, étoit beaucoup moins bombée que la gauche. J'ai moi-même examiné soigneusement ce sujet, et j'ai trouvé parfaitement confirmées, tant l'atrophie du testicule gauche, que celle du côté droit du cervelet.

Peu après, un domestique vint me trouver, et se plaignit à moi d'être depuis quelque temps, beaucoup plus indifférent pour les femmes qu'à son ordinaire; indifférence qu'il attribuoit à un coup qu'il avoit

reçu aux testicules, quelques années auparavant. Chez lui aussi, je trouvai le testicule gauche, presque entièrement atrophié; de suite je portai la main à sa nuque, et je sentis que la bosse occipitale droite étoit entièrement aplatie; la gauche, au contraire, étoit assez bombée. Par hasard, l'un de mes auditeurs se trouvoit dans ma maison; je le fis entrer sans lui dire un seul mot. Dès qu'il eût examiné la nuque du domestique, il lui demanda s'il avoit un testicule plus petit que l'autre; question qui jeta cet homme dans un grand étonnement. Voilà donc deux cas d'atrophie du lobe du cervelet, du côté opposé à celui où il y a eu lésion d'un testicule. Je rapporterai encore quelques observations qui nous autorisent à conclure que les fibres médullaires, remontant des parties génitales le long de la moëlle épinière jusqu'au cervelet, s'entre-croisent avec les fibres médullaires de cette partie, tout comme une grande partie de la moëlle allongée s'entre-croise avec une grande partie du cerveau<sup>1</sup>.

M. le baron Larrey m'envoya un soldat âgé de trente ans qui, il y a neuf ans, s'étoit froissé les testicules contre la palette de la selle, à la suite de quoi ils s'étoient enflés, et étoient devenus très-douloureux; peu de temps après, ils commencèrent à s'atrophier de manière qu'il n'en resta plus que de petites pelotes membraneuses. Les bosses occipitales sont étroites, renfoncées et raboteuses; il ne sent pas la moindre irritation dans son flasque membre viril, et les femmes lui sont maintenant tout à fait indifférentes, quoique autrefois il y fût très-adonné.

Les faits suivans consignés dans les cahiers d'anatomie pathologique de l'Hôtel-Dieu, m'ont été communiqués par M. Rousseau, chargé de la rédaction de ce recueil.

Le nommé Florat, âgé d'environ soixante ans, mourut le 19 mars 1818, d'une cystite avec inflammation et suppuration de la prostate. Le testicule gauche avoit un volume un peu moindre que le droit; l'épididyme gauche étoit gonflé, endurci, et contenoit un peu de pus; le lobe droit du cervelet étoit moins considérable que le gauche.

<sup>1</sup> En opposition avec ce que nous avons dit, Vol. I, p. 275.

Une femme mourut d'une péritonite aiguë, qui avoit été précédée d'une hydropisie de l'ovaire droit, et ensuite d'une ascite; on avoit procédé plusieurs fois à la ponction. A l'autopsie, on trouva l'ovaire converti en trois vastes kystes, remplis de sérocité: le lobe gauche du cervelet étoit sensiblement atrophié.

Chez une autre femme, morte le 11 novembre 1818, on trouva à l'autopsie cadavérique, dans l'ovaire droit, un kyste contenant environ une cuillerée à café de sérosité limpidé; l'ovaire gauche étoit sain. Le cerveau n'offroit rien de remarquable, mais le lobe gauche du cervelet étoit d'un tiers environ plus petit que le droit.

Ces observations confirment l'idée que dans l'état de santé aussi, le cervelet doit diminuer chez les mammifères et les oiseaux, toutes les fois qu'après le temps de la chaleur les testicules diminuent.

### *Influence des lésions du cervelet sur les parties génitales.*

Hippocrate dit des Scythes: « Lorsqu'ils se sentent malades, ils s'ouvrent une veine derrière chaque oreille; lorsque le sang en a coulé, ils se trouvent assoupis de faiblesse, et s'endorment; au réveil, quelques-uns se trouvent guéris, mais il n'en est pas ainsi de tous. Pour moi, je pense que cette méthode curative leur est très-pernicieuse, car il y a derrière les oreilles des veines dont la section entraîne l'impuissance, et c'est précisément à celles-là, je crois, qu'ils se saignent; car lorsqu'après ils s'approchent de leurs femmes, ils se trouvent dans l'impossibilité d'exercer le coït ».

Alcméon regardoit aussi la liqueur séminale comme une partie constitutive du cerveau. Cette opinion paroît avoir été assez généralement adoptée dans l'antiquité.

On trouve, dans les *Mémoires de Brantôme, contenant les vies des hommes illustres, et grands capitaines de son temps*, le passage qui suit: « M. de Burie mourut sans lignée, et n'en eut jamais. Sa femme

<sup>1</sup> Hipp. de aere, locis et aquis, n°. 20, edit. a Foës.

qui étoit naïve et libre, disoit qu'il n'avoit pas tenu à lui ni à elle, car ils en avoient bien fait le devoir pour en avoir, mais que son mari y avoit eu autrefois, aux guerres, un coup d'épée ou de masse d'arme sur la nuque du col qui lui empêchoit le conduit de la semence, si bien que la vraie crème ne pouvoit n'y passer, ni couler, sinon quelque petite espèce d'eau claire dans sa matrice, qui ne servoit nullement pour engendrer ni concevoir<sup>1</sup>.

A Vienne, je fus consulté par deux officiers devenus impuissans à la suite de coups de feu qui leur avoient rasé la nuque. L'un d'eux recouvrira peu à peu la faculté génératrice, se maria, et fut père de plusieurs enfans. A cette époque, je n'étois pas encore attentif aux changemens que subit la nuque elle-même après de semblables lésions.

A Berlin, M. le docteur Formey nous parla d'un homme qui, à la suite d'une blessure à la nuque, eut d'abord des érections désordonnées, après quoi il tomba dans une impuissance complète; il recouvrira cependant la virilité après six mois. Dans ce cas, l'inflammation causée par la blessure, avoit d'abord produit une irritation dans le cervelet; cette irritation fut suivie de foiblesse, comme le sont d'ordinaire toutes les inflammations et toutes les surirritations; delà d'abord impuissance, et puis retour des forces, retour de la virilité.

Un cocher qui jusque-là avoit été un vaillant champion au champ d'amour, se frappa la nuque contre une poutre; depuis cet accident, sa femme se plaignit à moi de ce que les forces de son mari s'éteignoient davantage de jour en jour, et de ce qu'il étoit devenu complètement nul. M. le baron Larrey a trouvé la remarque qu'Hippocrate fait sur les Scythes, confirmée chez les Egyptiens; ils s'appliquent fréquemment des ventouses dans la nuque, et des observations multipliées ont convaincu M. Larrey, que ces saignées souvent répétées, affoiblissent considérablement les soldats, sous le rapport de l'acte de la cohabitation.

Cesavant a eu la complaisance de me communiquer les faits qui suivent,

<sup>1</sup> Edition in-12. Londres, 1739, T. II, p. 182.

relatifs à l'influence des lésions de la nuque, sur l'instinct de la propagation.

Il m'a fait voir, avant son départ pour l'Espagne, un soldat de la garde impériale, jugé dans le cas de réforme, pour une foiblesse générale de tous les organes, et notamment pour la nullité d'action des parties génitales. Ce sujet avoit été blessé à la nuque, par un éclat d'affût de canon, à la prise d'Alexandrie, lors de la descente de l'armée françoise en Egypte. Il étoit pour lors âgé de dix-huit ans. Après une suite d'accidens graves, qui accompagnèrent cette blessure, et pour lesquels il resta à l'hôpital l'espace de trois ou quatre mois, ses parties génitales tombèrent dans un état d'atrophie, et il perdit avec leurs fonctions physiques, l'érection du membre viril, et le désir de voir des femmes. Ce jeune homme est resté imberbe, frêle, décoloré, foible, languissant, et parlant comme une femme. Il étoit parvenu à l'âge de trente deux ans, lorsqu'il a été reformé, et il ne paroissoit en avoir que dix-huit.

Un autre garde impérial, du corps des chasseurs à cheval, s'est présenté à M. Larrey, avec une cicatrice qui coupe transversalement la bosse occipitale; résultat d'un coup de sabre qu'il a reçu à la bataille de Wagram. Jusqu'alors, ce chasseur avoit fréquenté les femmes comme tous ses camarades. Depuis ce moment, il a été privé non-seulement de toute érection, mais encore il a perdu tout désir.

Auguste François, maréchal des logis des canonniers à cheval de la garde, reçut, au combat de Benevente, un coup de balle de mousquet, qui traversa, d'un côté à l'autre, les attaches des muscles extenseurs de la tête, en effleurant les bosses occipitales inférieures, très-saillantes chez ce sujet, lesquelles furent dénudées des attaches aponevrotiques. M. Larrey brida les deux ouvertures produites par la balle, et il retira une portion de la chemise de ce canonnier, restée dans le trajet de la plaie que l'on pansa avec les émolliens. Le blessé éprouva d'abord des douleurs vives à l'occiput, de la pesanteur, et un engourdissement dans les membres inférieurs; la vue et l'ouïe s'assoirblirent au point qu'il pouvoit à peine distinguer les gros objets, et entendre les sons les plus

aigus. Les testicules se réduisirent, et tombèrent dans un état d'atrophie; le membre viril se flétrit aussi, et resta sans action. Cependant les plaies se détergèrent; les accidens locaux se dissipèrent, et le blessé se trouva guéri avant le cinquantième jour.

René Bigot, chasseur à cheval, d'une sorte constitution, et très-passionné pour les femmes, avoit reçu, au même combat de Benevente, un coup de sabre qui avoit coupé la peau et toute la portion convexe ou saillante de l'occipital, jusqu'à la dure-mère, dont une portion avoit été entamée. On voyoit le lobe droit du cervelet à travers l'ouverture de la dure-mère. Le plus léger attouchement sur cet organe causoit des vertiges, des syncopes, et des mouvemens convulsifs, sans qu'il donnât le moindre signe de douleur. M. Larrey détacha la portion osseuse de l'occipital, laquelle étoit restée adhérente au lambeau qu'il appliqua doucement sur l'excavation du crâne, ayant eu soin de faire une incision à la base de ce lambeau, pour favoriser l'issue des fluides. La portion correspondante à l'ouverture de la dure-mère, ne contracta point d'adhérence, à cause d'un suintement qui n'avoit cessé de se faire de l'intérieur du crâne, où d'ailleurs il n'y avoit point d'épanchement. Ces fluides sortoient, à chaque pansement, par petites bulles qui produisoient un léger siflement, que l'on attribua à l'air extérieur qui entroit et sortoit par la même ouverture.

Dès les premiers jours, le blessé perdit la vue et l'ouïe du côté droit. Il éprouvoit, en même-temps, des douleurs vives, sur le trajet de l'épine dorsale, et une sorte de fourmillement dans les testicules qui diminuèrent sensiblement, et furent réduits, surtout celui du côté gauche, au volume d'une fève de marais, en moins de quinze jours. Bientôt après il perdit l'idée, ou le souvenir, des jouissances qu'il avoit goûtées auprès d'un grand nombre de femmes.

Il avoit très-bien supporté le voyage de Benevente à Valladolid. D'ailleurs, la plaie étoit en fort bon état, et donnoit des espérances de guérison, si l'on excepte que les fonctions de la vue, de l'ouïe et de la génération paroisoient abolies pour toujours, lorsque des symptômes d'inflammation se déclarèrent, et allèrent en augmentant progressive-

ment, malgré les moyens qu'employa M. Larrey pour les combattre. Les douleurs de la tête et de l'épine faisoient jeter au malade des cris lugubres. Il étoit constamment couché dans son lit, sur le côté droit. Le moindre mouvement lui donnoit des convulsions, et lorsqu'il se levoit pour prendre du bouillon ou quelque médicament, il tomboit dans des syncopes effrayantes.

M. Larrey fit appliquer un large vésicatoire à la tête; il prescrivit les boissons rafraîchissantes, et tout ce qui étoit indiqué; mais le mal empira de plus en plus, et le blessé mourut dans un état tétanique, le 7 février 1809, trente-huit jours après l'accident arrivé le 29 décembre 1808.

L'autopsie cadavérique fit reconnoître les symptômes suivans: il y avoit eu une grande déperdition de substance à l'occipital; l'ouverture dont nous avons parlé à la partie de la dure-mère, correspondante au lobe droit du cervelet, qui étoit affaissé, étoit de couleur jaunâtre, sans suppuration ni épanchement; les moëlles allongées et épinières étoient d'un blanc terne, d'une consistance plus ferme que dans l'état naturel, et réduites d'un quart de leur volume; les nerfs qui en émanent parurent également atrophiés.

Le docteur Thouvenelle m'a communiqué un cas de blessure tout semblable, et qui eut les mêmes suites.

Je fais observer encore ici que chez Bigot, c'est surtout le testicule gauche qui s'atrophia, au point de se réduire aux dimensions d'une fève de marais, tandis que c'est l'hémisphère droit du cervelet qui avoit été lésé. M. Larrey me fit voir des blessés semblables, dans l'hôpital de la garde, et me donna deux crânes dans lesquels la marque des coups de sabre sur les fosses occipitales atteste la lésion du cervelet; chez tous ces sujets, il y avoit eu atrophie et ramollissement des testicules.

Je vais rapporter encore un exemple fort remarquable, quoique je n'ose pas décider ce qui, dans ce cas, a souffert le premier des testicules ou du cervelet. Un garçon de treize ans se livroit depuis quelque temps à l'onanisme avec tant de fureur, que tous les moyens que l'on

employa pour le corriger de ce vice, furent infructueux; enfin il fut attaqué d'une incontinence d'urine, et de vomissements très-opiniâtres. Dès le commencement de sa maladie, il ne se trainoit qu'à peine, et au bout de quelques mois il fut paralysé des extrémités inférieures, sa pupille perdit la faculté de se contracter; pendant long-temps il y voyoit encore un peu vers l'angle interne des yeux, mais il finit par perdre complètement la vue; des convulsions ne tardèrent pas à se manifester autour des yeux et de la bouche. La paralysie devint complète, les poumons même perdirent leur action, et il mourut suffoqué. A l'autopsie, je trouvai plus d'une livre d'eau limpide dans les cavités cérébrales. L'un et l'autre lobe du cervelet étoient remplis de pus à l'intérieur; cependant la suppuration avoit fait bien plus de ravages dans le lobe gauche que dans le droit. La commissure des deux lobes du cervelet (le pont), étoit singulièrement diminuée par l'atrophie, et d'une couleur jaunâtre. L'un et l'autre testicule étoient très-petits; celui du côté droit avoit presqu'entièrement disparu, et étoit d'une consistance très-molle: donc ici encore coïncidence entre la lésion des deux côtés opposés.

Il existoit, dans la famille de ce jeune homme, une disposition héréditaire à l'hydropisie cérébrale. Je suis persuadé que l'eau trouvée dans les cavités encéphaliques n'étoit en liaison avec l'onanisme, qu'autant que sa présence avoit augmenté l'irritabilité et la sensibilité de tout le système nerveux.

La suppuration du cervelet devoit aussi être établie depuis long-temps, car le pus avoit plutôt l'apparence d'un putrilage purulent, que d'un pus de bonne qualité. C'est donc une question de savoir, si ce n'est pas l'état maladif du cervelet, qui a entraîné à l'onanisme ce jeune homme, d'ailleurs fort raisonnable et très-bien élevé. Faut-il admettre au contraire, que c'est l'onanisme qui a causé la maladie du cervelet? Quoi qu'il en soit, ce cas prouve l'influence que les parties génitales et le cervelet exercent réciproquement l'un sur l'autre.

De tout ce que je viens de dire, il résulte que les maladies et les lésions du cervelet ont, sur les parties génitales, une influence aussi bien prouvée que l'est l'influence des maladies et des lésions de ces dernières

sur le premier : il paroîtroit même que la vie du cervelet est plus indépendante que celle des parties génitales.

*Influence des maladies du cervelet sur les parties génitales, et principalement sur l'instinct de la propagation.  
Manie érotique.*

Je traiterai cette matière sous un double point de vue; mon intention est 1<sup>o</sup>., de donner des preuves nouvelles en faveur de la connexion immédiate qui existe entre le cervelet et les parties sexuelles, ainsi que l'instinct de la propagation ; et 2<sup>o</sup>. de mettre au jour la vraie cause et la véritable origine de la manie érotique.

Il est certaines maladies des parties génitales, qui bien qu'elles occasionnent une violente irritation dans ces organes, n'ont aucune influence sur l'instinct de la propagation. Les inflammations les plus violentes de ces parties provenant de causes extérieures, ne sont jamais accompagnées ni de manie ni de désirs amoureux. Lorsqu'une acrimonie d'artreuse se porte sur ces organes, soit chez des hommes, soit chez des femmes, elle y produit bien une chaleur brûlante et douloureuse, et une démangeaison insupportable; mais elle n'excite point de désirs. J'ai vu, dans les maladies du bas-ventre, par exemple du foie, des reins, les malades avoir, pendant des semaines entières, de violentes érections qui faisoient leur tourment, loin de provoquer le moindre désir amoureux.

M. Fodéré rapporte qu'à la suite d'une piqûre d'insecte, un homme eut de violentes érections, sans la moindre sensation voluptueuse<sup>1</sup>.

Aucune de ces observations ne peut être nouvelle pour les médecins expérimentés. Comment se fait-il donc qu'ils soutiennent presque tous, avec Cabanis, que les parties sexuelles sont souvent le siège de l'aliénation mentale<sup>2</sup>?

<sup>1</sup> Sur le *Délire*, T. I, p. 516.

<sup>2</sup> Sur le rapport du physique et du moral, etc. T. I, p. 107.

Un jeune homme, robuste et pléthorique, étoit arrivé depuis quelque temps à Vienne. Faute de liaisons, il vivoit dans une plus grande continence que de coutume, et il tomba brusquement dans une manie érotique ; il avoit des érections long-temps continuées ; ses testicules étoient enflés et douloureux. Qu'y avoit-il de plus naturel, suivant les idées reçues en médecine, que de chercher la cause de sa maladie dans l'inflammation des parties génitales ? Aussi employa-t-on tous les moyens pour combattre l'inflammation locale, et pour faire cesser la surirritation des organes génératrices : mais le malade n'en resta pas moins dans le même état pendant trois semaines. Lorsque je fus appelé, je rendis mes collègues attentifs à l'inflammation du cerveau, et surtout du cervelet. Nous concertâmes notre plan curatif, en conséquence de cette idée, et en peu de jours l'inflammation et l'enflure des parties sexuelles, ainsi que la manie, avoient disparu.

L'on peut admettre, sans balancer, que lorsqu'un état maladif des parties génitales est accompagné de manie, ces parties ne sont malades que secondairement ou par sympathie, et que le siège du mal est dans le cerveau ; ou, si la manie est en particulier du genre érotique, dans le cervelet. Avant de prouver cette assertion par un tableau fidèle de la manie érotique, je ferai quelques observations sur l'origine de cette maladie.

Un jeune homme très-bien élevé et rempli de talens, qui depuis son enfance s'étoit senti violemment entraîné aux idées érotiques, les maîtrisoit jusqu'à un certain point, à l'aide de son penchant également décidé à la dévotion. Lorsque ses relations sociales lui eurent permis de se livrer sans contrainte aux plaisirs de l'amour, il ne tarda pas de s'appercevoir, avec une espèce d'effroi, que souvent il lui devenoit très-difficile de détourner son attention des images voluptueuses qui le poursuivoient, pour la porter sur les affaires importantes, et souvent pressées de son état. Tout son être étoit absorbé par la sensualité. Pour ne pas succomber tout-à-fait, il se trouvoit forcé de s'occuper assidument d'objets scientifiques, ou de se créer quelque nouvelle occupation favorite ; son cervelet est d'une grandeur peu ordinaire.

Une dame très-spirituelle étoit tourmentée, également, depuis son enfance, par les désirs les plus désordonnés; l'éducation très-soignée qu'elle avoit reçue, fut seule capable de la sauver des démarches les plus inconsidérées auxquelles la portoit la violence de son tempérament. Lorsque dans un âge plus mûr, elle se trouva abandonnée à elle-même, elle essaya tout pour satisfaire ses désirs brûlans, mais la jouissance ne paroissoit que les irriter. Souvent elle se vit sur le point de tomber dans la manie. Réduite au désespoir, elle abandonna sa maison, quitta la ville, et se réfugia chez sa mère, dans une campagne isolée, où le défaut d'objets, la plus grande sévérité de mœurs, et les soins du jardinage, prévinrent l'éclat du mal. Après avoir habité de nouveau, pendant quelque temps, une grande ville, elle se trouva menacée d'une rechute, et elle se réfugia une seconde fois auprès de sa mère. A son retour, elle vint me trouver à Paris, et se plaignit à moi comme une femme au désespoir. Partout, me dit-elle, je ne vois que les images les plus lubriques; le démon de la luxure me poursuit sans relâche en tous lieux; à table, dans mon sommeil même; je suis un objet de dégoût pour moi-même; oui, je le sens, je ne puis plus échapper à la manie ou à la mort.

Je lui fis, en abrégé, l'histoire naturelle de l'instinct de la propagation; je la rendis attentive à la forme de sa nuque. Quoique sa tête soit très-grande, le diamètre de sa nuque surpassé la distance d'une oreille à l'autre. Elle conçut la cause de son état; je lui conseillai de continuer son voyage pour aller rejoindre sa mère, de varier ses occupations pour diminuer l'activité de son cervelet; de se faire souvent appliquer des sanguines à la nuque, pour modérer l'état d'irritation de cet organe, d'éviter tous les mets, et toutes les boissons irritantes, etc.

Un homme avoit vécu plusieurs années dans un mariage très-bien assorti, dont il étoit né plusieurs enfans, et il avoit acquis, par son activité, une fortune honnête. Lorsqu'il se fut retiré des affaires, et qu'il mena une vie oisive, son penchant inné dominant gagna peu à peu le dessus. Il s'abandonna tellement à ses désirs, que jouissant encore de sa raison, il regardoit toute femme comme une victime

destinée à satisfaire sa sensualité. Du moment où il appercevoit de la fenêtre une personne quelconque du sexe, il annonçoit en toute hâte, et avec l'accent de la joie, à sa femme et à ses filles, le bonheur qui l'attendoit. A la fin, cette manie partielle dégénéra en manie générale, et peu après il mourut dans l'hospice pour les aliénés de Vienne. Son crâne prouve que son cervelet avoit acquis un développement très-considerable, Pl. XL. 1. 1. 1. 1.

M. Pinel rapporte un exemple tout semblable : « Un homme, dit-il, avoit rempli, avec éloge, jusqu'à sa cinquantième année, des fonctions publiques. Il s'excite alors une ardeur immodérée pour les plaisirs vénériens; son regard est vif et animé; il fréquente des lieux de débauche, se livre à tous les excès, et revient tour-à-tour dans la société de ses amis, leur peindre les charmes d'un amour pur et sans taches. Son égarement augmente par degrés, et on est obligé de le tenir enfermé. La solitude exalte son imagination fougueuse; il peint en traits de feu les plaisirs qu'il a goûts avec ce qu'il appelle des beautés célestes; il s'extasie en parlant de leurs grâces et de leurs vertus; il veut faire construire un temple à l'amour, et se croit lui-même élevé au rang des dieux: ce furent-là les préludes d'une fureur violente avec délire »<sup>1</sup>.

On voit, par ces exemples, que les personnes dont le cervelet a acquis un développement plus qu'ordinaire, ont une disposition naturelle à la manie érotique; mais ces exemples montrent aussi que l'extrême activité de cet organe ne la produit réellement que dans le cas où les personnes chez qui cette disposition a lieu, se livrent exclusivement aux jouissances de l'amour physique; tant il est sûr que les fréquentes jouissances ne sont point un remède contre cette espèce de manie.

Dans les hospices, nous avons trouvé constamment le cervelet très-développé chez tous les sujets attaqués de manie érotique; et dans tous, ceux qui étoient atteints d'une manie totale, se livroient irrésistiblement à l'onanisme.

M. Esquirol nous fit voir le plâtre d'une femme qui avoit été attaquée

<sup>1</sup> De l'aliénation mentale, deuxième édition, page 15 et 16, §. 18.

de manie érotique. Les bosses occipitales très-saillantes annoncent un cervelet extraordinairement développé.

Il en est cependant de cet organe comme de toutes les autres parties : non-seulement une activité excessive dont il est doué par la nature, peut dégénérer en manie, c'est-à-dire en une activité tellement forte, qu'elle n'est plus soumise à l'empire de la volonté; mais d'autres causes encore peuvent exalter l'action du cervelet, au point qu'il en résulte une manie érotique, même chez des personnes qui, suivant la marche ordinaire de la nature, n'y étoient pas disposées.

Ne voit-on pas, dans des maladies aiguës, des sujets qui n'avoient auparavant aucune disposition à être métromanes ou querelleurs, faire des vers et chercher dispute à tout le monde? Ces cas, il est vrai, sont fort rares, et toujours l'histoire de la vie antérieure du malade, jointe à la conformation de son cervelet, pourra donner l'explication du phénomène, et décider le médecin à avoir égard dans le choix de sa méthode curative, plus particulièrement aux causes accidentelles, ou à la disposition naturelle, à des dérangemens généraux, ou à un dérangement partiel.

Je place ici le tableau que fait M. Pinel de la manie érotique, tant parce qu'il confirme ce que j'ai dit jusqu'ici de cette maladie, que parce que M. Pinel lui-même, qui cependant ne paroît attribuer ce genre de manie qu'à une espèce d'effervescence qui auroit lieu dans les parties sexuelles, est obligé d'en revenir à une disposition particulière.

« C'est dans l'un et l'autre sexe une effervescence physique des organes générateurs, avec les gestes les plus lascifs, et les propos les plus obscènes ; elle tient d'autant plus à la disposition intérieure, qu'elle ne dure qu'autant que la maladie ; et j'ai vu les personnes les plus recommandables par la pureté de leurs mœurs, éprouver, pendant un temps déterminé de leur état maniaque, ce rapprochement malheureux avec des femmes de débauche ; puis revenir, lors de leur convalescence, à leur caractère primitif de réserve, et d'une extrême décence. J'ai vu cette affection se développer dans des cas extrêmes de la manière suivante : d'abord gaîté insignifiante, regard animé, recherche voluptueuse

dans la toilette, curiosité inquiète, tremblement des mains, douleurs sourdes à la matrice, chaleur brûlante dans l'intérieur des seins, mobilité extrême des yeux, impatience : l'accès est alors à son plus haut degré ; babil rempli de mots sales, et de propos obscènes, vociférations, gestes provocateurs, et mouvements du corps, les plus lascifs, tous les emportemens effrénés, et les illusions d'un délire érotique. Cette fougue impétueuse cède à une répression rendue nécessaire, et il succède un morne repos, ou plutôt un état de lassitude ; la maigreure est alors extrême, et cette fureur interne amène l'épuisement, la stupeur et la démence ; l'embonpoint se rétablit par degrés. La maladie devient quelquefois périodique, et la vie se passe dans une alternative d'un égarement érotique, et de l'apathie la plus stupide »<sup>1</sup>.

Le tableau qu'on vient de lire nous conduit naturellement à cet état d'irritation du cervelet, qui entraîne les maladies connues sous le nom de satyriasis, de priapisme, et de nymphomanie. Quelque diverses que puissent être les idées déréglées, et les sentimens extravagans qui accompagnent ces maladies, ils ont toujours pour pivot l'instinct de la propagation ; et ce genre d'aliénation doit être rangé, par conséquent, dans la classe de la manie érotique. Comme l'on cherchoit uniquement la source de ce mal dans les parties sexuelles, l'on n'a indiqué d'ordinaire, d'autre remède que la castration. Par cette mutilation, l'activité du cervelet se trouve affoiblie ; et c'est pour cela que le mal diminue quelquefois après l'opération. Je veux bien qu'à défaut de meilleure méthode curative l'on continue, dans ces cas, de couper les étalons ; mais lorsque dans notre espèce il y a encore possibilité de guérison, on l'obtiendra certainement avec moins d'inconvénients par une méthode curative dans laquelle on auroit uniquement égard à l'état du cerveau, et surtout du cervelet.

L'on parle beaucoup d'une manie, produite ou par une trop grande continence, ou par des émissions excessives de la liqueur séminale.

Une trop grande continence, supposé qu'elle ait lieu réellement, peut

<sup>1</sup> De l'aliénation mentale, deuxième édition, p. 67, §. 78.

sans contredit, occasionner des maladies inflammatoires, et surtout une inflammation et une surirritation du cervelet, et produire par conséquent la manie érotique aiguë. Mais il est bien rare, je crois, que cette vertu soit poussée au point de devenir la cause d'une maladie aussi déplorable. La nature a tant de moyens de diminuer la trop grande abondance de la liqueur séminale, même sans le concours de l'individu, que ce genre d'aliénation ne doit être à craindre que très-rarement. Croyez-en celui qui sonde les cœurs et les reins; *il n'est pas bon que l'homme soit seul.* Souvent on articule comme cause d'une maladie, une continence excessive, lorsqu'on ne devroit en chercher la cause que dans une débauche secrète. Un évêque qui édifoit son diocèse par une vie exemplaire, tomba, vers sa soixantième année, dans une mélancolie accompagnée d'une foiblesse d'esprit manifeste. Tout le monde déploroit le malheur si peu mérité du saint homme; il mit sa confiance en moi; je sortois souvent avec lui, tant à pied qu'en voiture; toutes les fois que nous rencontrions une jeune fille, il soupiroit profondément; aussi souvent qu'il voyoit un couple heureux, il me serroit la main avec chaleur, en s'écriant: Quelle est leur félicité! J'allai au-devant des aveux qu'il pouvoit avoir à me faire; je l'entretins sur le ton de l'amitié, du bonheur que goûtent des époux dans un mariage bien assorti, de l'intention du Créateur empreinte dans toutes les œuvres de la création. Le voile tomba, et me laissa voir l'homme; le pieux évêque m'avoua qu'il étoit du nombre de ceux *qui péchent sept fois par jour.*

La maniaque dont parle M. Pinel, paroît avoir été dans le même cas.

« C'est quelquefois, dit-il, un excès opposé, c'est-à-dire des penchans vivement irrités, et non satisfaits, qui peuvent aussi jeter dans un égagement complet de la raison. Une mélancolie tendre, et des inquiétudes vagues, dont l'objet n'étoit ni méconnu ni dissimulé, distinguèrent à vingt ans une personne douée d'une constitution forte, et d'une vive sensibilité; tout concourroît à enflammer son imagination: lecture assidue des romans les plus galans, sorte de passion pour toutes les productions des arts dans le genre érotique, fréquentation habituelle des

jeunes gens des deux sexes, dont les uns la charment par des agréments personnels, et toute la séduction de la galanterie, les autres par des exemples dangereux, et des confidences indiscrettes. La coquetterie la plus raffinée est érigée alors en principe, et devient une occupation sérieuse; son orgueil, flatté des moindres prévenances, les lui fait regarder comme un triomphe assuré, dont elle ne cessoit de s'entretenir ou de faire l'objet de ses rêveries, jusqu'à ce qu'une nouvelle aventure fit oublier la première. Une faute paroissoit inévitable, ou du moins très-à craindre, et les parens se hâtent de conclure un mariage fondé sur certaines convenances. L'époux choisi étoit d'un âge mûr, et malgré les avantages de sa stature et d'une complexion forte, peut-être moins propre à satisfaire qu'à irriter ses désirs. La mélancolie de la jeune dame dégénère en une sombre jalousie, et elle attribue à des infidélités, ce qui n'étoit que l'effet de la débilité des organes. Une sorte de déperissement succède, les traits s'altèrent, et il se déclare un babil intarissable, avec le plus grand désordre dans les idées, prélude, ou plutôt signe manifeste d'une manie déclarée »<sup>1</sup>.

Familiarisé avec les foiblesses humaines, je suis disposé bien plutôt à attribuer la manie érotique à des excès, qu'à une trop grande continence. Ces excès produisent une irritabilité et une excitabilité du cervelet telle, qu'il n'est plus au pouvoir de l'homme d'arrêter le torrent des idées lubriques et des images voluptueuses qui vient fondre sur lui. Mais comme la cause première agit avec d'autant plus de violence que les autres facultés de l'ame sont plus affoiblies, ce genre de manie dégénère bientôt en démence, et en foiblesse générale de tout le corps. Ici encore, je cite à l'appui de mon assertion un exemple rapporté par M. Pinel.

« Un jeune homme, d'une forte constitution, et né d'un père riche, avoit atteint son accroissement complet vers la dix-huitième année de l'âge, et ce fut à cette époque de l'extrême effervescence de ses sens, qu'il commença à se livrer à ses penchans avec toute l'impétuosité d'un

Sur l'aliénation mentale, deuxième édition, p. 47 et 48, §. 58.

caractère ardent, et les facilités que lui donnoit un rassemblement journalier de jeunes ouvrières dans une grande manufacture. Il prend alors l'habitude de s'adonner au plaisir sans frein et sans mesure, le plus souvent à diverses heures du jour et de la nuit; il fait succéder, à l'âge de vingt ans, d'autres excès non moins destructeurs; ceux de l'intempérance et de la fréquentation répétée des lieux de débauche. Des maux vénériens, tour-à-tour guéris et de nouveau contractés, viennent se joindre à l'épuisement, et se compliquer avec d'autres affections cutanées. Des objets de commerce rendent alors nécessaires des voyages fréquens en chaise de poste, le jour, la nuit, et dans toutes les saisons de l'année. Les traitemens au mercure sont tour-à-tour commencés, suspendus, renouvelés, sans ordre et sans règle. Dès lors, les symptômes les plus marqués d'une hypochondrie la plus profonde; digestions laborieuses et très-imparfaites; flatuosités incommodes, rapports acides, alternatives de resserrement ou de relâchement des intestins, douleurs vives de colique devenues périodiques; frayeurs sans cause, pusillanimité extrême, dégoût de la vie, et plusieurs tentatives de commettre un suicide. Une crédulité aveugle et puérile dans la vertu des médicaments, et une confiance entière accordée à toute espèce d'empiriques, se joignent déjà, à vingt-cinq ans, à la nullité entière pour un plaisir dont il a abusé à l'excès, et à une décadence de la raison qui ne fait que s'accroître ».

Tous les exemples cités jusqu'ici, prouvent qu'aucune espèce de manie érotique ne peut avoir son siège dans les parties génitales elles-mêmes; qu'il faut de toute nécessité chercher la cause de ce dérangement là, où est celle de tous les dérangemens des facultés intellectuelles.

Or, comme le cervelet est l'organe de l'instinct de la propagation, c'est de lui que doivent dépendre les surirritations et les dérangemens de cet instinct.

J'expliquerai plus bas, en traitant des autres facultés fondamentales, comment il se fait que la manie érotique est accompagnée tantôt de

ur l'aliénation mentale, p. 46 et 47, §. 57.

dévolution, tantôt d'orgueil<sup>1</sup>, tantôt d'un autre sentiment exalté. Ici, je continue de fournir les preuves de mon assertion : que le cervelet est l'organe de l'instinct de la propagation, et j'en trouve de nouvelles dans les différentes manières dont cet instinct se manifeste dans l'idiotisme.

*Observations sur l'activité, ou l'inaction, de l'instinct de la propagation dans l'idiotisme.*

On a le préjugé que les idiots, les imbéciles et les crétins sont très-lascifs, et en proie à tous les effets d'un tempérament lubrique. Supposé qu'il en soit réellement ainsi, je demande si les parties génitales de ces pauvres d'esprit, ont une conformation particulière? Si elles sont parvenues à un développement plus exubérant, si elles sécrètent une liqueur séminale plus irritante? Si elles sont capables de bercer l'imagination d'images lubriques plus vives? L'on ne sauroit soutenir aucune de ces assertions.

Du reste, il s'en faut de beaucoup que l'instinct de la propagation se manifeste d'une manière très-active chez tous les idiots et chez tous les crétins. J'ai soigneusement examiné un grand nombre de ces individus, et voici le résultat de mes recherches.

Que les parties génitales soient grandes ou petites, elles n'ont jamais une influence déterminée sur l'instinct de la propagation.

L'instinct de la propagation est sans activité, toutes les fois que le cervelet n'a acquis qu'un foible degré de développement. Le sauvage de l'Aveyron, qui se trouve aux Sourds-Muets, à Paris, n'avoit pas témoigné encore, à l'âge de seize ans, le moindre penchant pour les femmes; aussi son cervelet étoit-il très-foiblement développé. A Salzbourg, le professeur Hartenkeil me fit voir un crétin âgé de vingt et quelques années, chez lequel l'instinct de la propagation ne s'étoit jamais manifesté en aucune manière, quoiqu'il fût assez bien fait, et qu'il jouit d'une bonne

<sup>1</sup> Pinel, sur l'aliénation mentale, p. 172, §. 169.

santé; son cervelet étoit également très-peu développé. Dans une autre salle, au contraire, le même savant me montra une femme tellement contrefaite, qu'au lieu de marcher elle se traînoit par terre: cette malheureuse se trouvoit dans une espèce de ravissement, toutes les fois qu'elle appercevoit un homme. A peine me fus-je approché d'elle, qu'elle grimpa sur son lit, et m'invita, par les gestes les plus lascifs, à l'y suivre; elle jeta même tous ses vêtemens pour me donner l'hospitalité d'une manière plus cordiale. Ses facultés intellectuelles sont de beaucoup inférieures à celles des brutes, mais son cervelet est très-développé; aussi tous ses mouvemens ne tendent-ils qu'à satisfaire sa lubricité dans la solitude même. Je pourrois rapporter un très-grand nombre de cas semblables, qui tous confirment mon opinion; mais je me contenterai d'en rapporter encore quelques-uns, moins pour appuyer ma doctrine, que pour offrir au lecteur une observation morale.

Nous vîmes, à Munich, un garçon de quinze ans, qui dès sa septième année, avoit voulu abuser de sa sœur, et avoit manqué de l'étrangler par ce qu'elle opposoit de la résistance à ses désirs. Son idiotisme n'étoit pas des plus complets; il parloit un peu, reconnoissoit les personnes, et trouvoit, comme un chien, du plaisir à regarder les passans par une fenêtre. Son cervelet étoit extrêmement développé, aussi falloit-il soigneusement tenir éloignées de lui les femmes et les filles. A Paris, M. Savary, alors ministre de la police, et M. de Bourienne m'amènèrent un garçon âgé d'à-peu-près seize ans, qui ne vouloit absolument rien apprendre, et dont la société devenoit très-pernicieuse à ses condisciples, non-seulement à raison de son défaut de susceptibilité pour l'instruction, mais encore à raison de ses goûts antiphysiques. Je rendis ces messieurs attentifs au développement très-peu considérable de son front, qui expliquoit l'invincible indifférence qu'il témoignoit pour toute instruction; je leur fis remarquer en même temps ses bosses occipitales très-proéminentes, sa nuque large et robuste qui rendoient raison de ses désirs effrénés. L'idiotisme de ce sujet étoit moins complet encore que celui du jeune homme de Munich, dont j'ai parlé tout-à-l'heure; ceci me conduit à faire encore une autre observation.

Dans plusieurs hospices pour les aliénés, et dans quelques maisons de correction, j'ai rencontré des sujets que l'on prétendoit être devenus aliénés par suite d'émissions excessivement fréquentes de la liqueur séminale, ou que l'on vouloit punir de s'être livrés à l'onanisme.

Je suis bien loin de nier l'influence pernicieuse que l'onanisme exerce sur la manifestation des facultés intellectuelles, et plusieurs passages de mes écrits le prouvent suffisamment. Mais dans les cas qui nous occupent ici, il y a autre chose à considérer. La nature avoit traité en marâtre, sous le rapport des facultés supérieures, tous les sujets semblables que j'ai eu occasion d'observer. Chez eux, la partie antérieure du crâne étoit étroite et peu élevée, ou bien ils étoient plus ou moins hydrocéphales. Les parties postérieures du crâne, au contraire, leur nuque, leur cervelet, avoient acquis un degré de développement qui n'étoit dans aucune proportion avec celui des parties cérébrales affectées aux facultés intellectuelles supérieures. L'homme ainsi organisé se trouve dans le cas de tout animal lascif; c'est un singe en chaleur. L'organe de l'instinct de la propagation le domine impérieusement, parce qu'aucun autre organe ne peut balancer l'activité du premier. Rien de ce que nous appelons décence, mœurs, religion, ne peut agir sur un tel individu; les punitions ne sauroient l'effrayer; rien ne sauroit engager à se contraindre, un être ravalé au-dessous de la brute, et qui n'a pas de volonté. L'observateur philosophe reconnoît ici que la foiblesse de l'entendement est la cause de l'abandon à une sensualité brutale, tandis que, dans son erreur, le vulgaire regarde la faiblesse de l'entendement, comme une suite de l'abandon à la sensualité.

*L'instinct de la propagation survit à la destruction des parties génitales, et subsiste dans l'absence de ces parties.*

Une femme mariée qui mourut d'un cancer à la matrice, s'étoit prostituée pendant la durée de sa longue maladie. Peu avant sa mort, elle

souffrit les approches de son mari. Une dame fut en proie pendant plus de deux ans, à une maladie extrêmement douloureuse. Ce n'étoit déjà plus qu'un squelette ; des écoulements abondans et infects, une cruelle disurie, etc., annonçoient sa mort prochaine. Malgré tout cela, quoique son état rendît absolument impossible toute approche matritale, elle désiroit avec ardeur les embrassemens d'un époux qu'elle chérissoit. Après sa mort, arrivée peu de jours plus tard, je trouvai le vagin, la matrice et la vessie, en partie dissous en un liquide ichoreux et infect, en partie tellement rongés, que les membranes et les fibres se déchiroient au moindre attouchement.

A Vienne, je donnai des soins à l'épouse d'un fabricant, laquelle, tant au physique qu'au moral, vivoit avec son mari dans l'union la plus heureuse, quoiqu'elle n'eût jamais été réglée. Comme elle ne devenoit jamais enceinte, et qu'elle désiroit d'avoir des enfans, on examina sa conformation avec soin, et à plusieurs reprises. Les sage-femmes, ni l'accoucheur, ne purent jamais découvrir d'uterus.

M. Richerand cite aussi quelques exemples de femmes ayant le même vice de conformation, et qui malgré cela avoient du penchant pour les plaisirs de l'amour.

« L'uterus imprime-t-il au sexe toutes ses modifications distinctives, et doit-on dire avec van Helmont : PROPTER SOLUM UTERUM MULIER EST QUOD EST ; c'est par la matrice seule que la femme est ce qu'elle est ? Quoique ce viscère réagisse sur tout le système féminin, d'une manière bien évidente, et semble soumettre à son empire la somme presque entière des actions et des affections de la femme, nous pensons qu'il n'est pas à beaucoup près la cause unique des caractères qui la spécifient, puisque ces caractères sont déjà reconnaissables dès les premiers temps de la vie, lorsque le système utérin est loin d'être en activité. Une observation très-curieuse, consignée par le professeur Caillot, dans le second volume des Mémoires de la société de Paris, prouve

<sup>1</sup> On trouve dans les Œuvres de la Métrie, Système d'Epicure, §. 14, une observation semblable et non moins intéressante.

mieux que tous les raisonnemens qu'on pourroit accumuler, jusqu'à quel point les caractères du sexe sont indépendans de l'influence de l'uterus. Une femme naît, croit et s'élève avec toutes les apparences extérieures de son sexe; arrivée à l'âge de vingt à vingt-un ans, elle veut obéir au penchant qui l'entraîne : vains désirs! efforts superflus! elle n'avoit rien au-delà de la vulve d'ailleurs bien conformée. Un petit canal dont l'orifice n'offroit que deux lignes ou deux lignes et demie de diamètre, tenoit la place du vagin, et se terminoit en cul-de-sac, à un pouce de profondeur. Les perquisitions les plus exactes, faites en introduisant une algalie dans la vessie urinaire, et le doigt indicateur dans le rectum, ne purent faire rencontrer l'uterus. Le doigt introduit dans l'intestin, sentoit distinctement la convexité de la sonde placée dans la vessie, de manière qu'il étoit évident qu'aucun organe analogue à l'uterus, ne séparoit le bas-fond de ce viscère de la paroi antérieure du rectum : la jeune personne n'avoit jamais été sujette à l'évacuation périodique. Aucune hémorragie ne suppléoit à cette excrétion; elle n'éprouvoit aucune des indispositions qu'occasionne la non apparition des règles; elle jouissoit au contraire d'une santé florissante; rien ne lui manquoit de tous les caractères de son sexe, seulement son sein étoit peu développé. Parvenue à l'âge de vingt-six à vingt-sept ans, elle est devenue sujette à des pissemens de sang assez fréquens »<sup>1</sup>.

J'ai déjà parlé de l'instinct de la propagation subsistant encore lorsque les testicules ont été enlevés.

Les faits physiologiques et pathologiques que j'ai rapportés jusqu'ici, pour prouver que le cervelet est véritablement l'organe de la propagation, servent encore à expliquer plusieurs phénomènes remarquables.

1<sup>o</sup>. Comment des irritans appliqués dans la nuque, tels que des vésicatoires, des sétons, des frictions faites avec des substances volatiles et spiritueuses, produisent souvent une violente irritation dans les parties génitales, provoquent l'écoulement menstruel, lorsqu'il a été supprimé, remédient aux accidens causés par leur suppression, et

<sup>1</sup> Nouveaux élémens de physiologie, septième édition, T. II, p. 59<sup>2</sup>, §. CXCV.

guérissent l'impuissance provenant de causes débilitantes, bien mieux que tous les moyens que l'on a coutume de faire agir sur les parties sexuelles.

2<sup>o</sup>. Pourquoi au contraire des ventouses, des sangsues, des lotions et des embrocations froides, faites dans la nuque, guérissent souvent la manie érotique, surtout lorsqu'elle est née brusquement, et deviennent d'excellens moyens contre le priapisme, le satyriasis, la nymphomanie et les pollutions nocturnes, supposé cependant que ces dernières ne soient pas une suite de l'épuisement.

3<sup>o</sup>. Pourquoi les pendus ont de violentes érections, et d'abondantes émissions de liqueur séminale<sup>1</sup>. S'il est vrai que les mêmes symptômes se manifestent dans la rage, de fréquentes saignées, etc., dans la nuque, produiroient, peut-être d'heureux effets dans cette maladie.

4<sup>o</sup>. Pourquoi, dans quelques cas de lésion du cerveau, les blessés portent les mains, d'abord aux parties sexuelles, et puis à la tête.

5<sup>o</sup>. Pourquoi dans les cas d'inflammation des parties génitales, il y a toujours grand danger, lorsqu'il s'y joint délire et inflammation des parotidés, ou lorsque dans le délire, les malades portent souvent les mains sur les parties sexuelles.

6<sup>o</sup>. Pourquoi la maladie se termine presque toujours par la mort, lorsque dans ces cas il y a délire, mouvements désordonnés et convulsifs, et prostration des forces; symptômes que l'on explique par une fièvre ataxique, tandis qu'ils proviennent d'une inflammation cérébrale.

7<sup>o</sup>. Pourquoi chez les hommes morts d'une apoplexie occasionnée par les efforts d'un coït trop voluptueux, on trouve presque toujours du sang épanché dans le cervelet. Il y a très-peu de temps que j'ai eu encore l'occasion de confirmer cette observation.

<sup>1</sup> Archenholz rapporte dans ses *Brittische Annalen* (*Annales Britanniques*), qu'en Angleterre, des débauchés ont poussé le raffinement jusqu'à imaginer une machine à l'aide de laquelle leur maîtresse les pend quelques instants, avant de les recevoir dans ses bras.

8º. Pourquoi des désirs amoureux excessivement ardents sont souvent les précurseurs de l'apoplexie.

9º. Pourquoi une cohabitation très-ardente, répétée trop souvent, peut produire l'aliénation mentale. Forestus, lib. X, observ. 25, en rapporte un exemple.

10º. Pourquoi chez les soldats Turcs et Persans qui ont fait un usage excessif de l'opium, les érections continuent encore long-temps après la mort.

### *Maladie particulière du cervelet.*

J'ai eu occasion d'observer une maladie toute particulière du cervelet.

A Vienne, le comte Philippe H....., âgé de quarante et quelques années, se plaignoit, depuis quelques mois, de douleurs hémorroïdales; outre cela, il éprouvoit des nausées continues, une pression très-désagréable dans la nuque, et une tendance à tomber en avant, comme s'il voyoit un précipice à ses pieds. Plusieurs médecins attribuèrent tous ces symptômes aux hémorroïdes; pour moi, j'en conclus qu'il existoit un vice organique dans le cerveau. Quelque mois après, le malade mourut, et nous trouvâmes sur la tente (*tentorium*), une masse charnue de deux pouces de diamètre, qui avoit comprimé le cervelet. Plus tard, je lus, dans les ouvrages de Hahnemann, la description des mêmes symptômes; à l'autopsie cadavérique, on avoit trouvé le cervelet en pleine suppuration. A cette époque, je n'avois point encore fait attention à l'influence du cervelet sur l'instinct de la propagation, et sur les parties sexuelles.

### *Observation philosophique.*

Avant de terminer ces considérations, je rendrai le lecteur attentif aux différens degrés de manifestation dont est susceptible l'instinct dont nous venons de nous occuper. Dans l'enfance, et chez quelques personnes même qui ont déjà acquis leur croissance, nous le voyons nul;

ces individus sont absolument indifférens pour les femmes. Il commence à se manifester sous la forme de l'intérêt, du goût, du penchant, bientôt il revêt celle des désirs, de la passion, et il peut finir par dégénérer dans la lubricité la plus désordonnée, et en véritable manie érotique. Tous ces différens degrés ne sont donc que des modifications d'une seule et même qualité fondamentale. Cette observation nous sera d'une grande utilité plus tard.

## II. *Amour de la progéniture.*

La nature devoit assurer, par un autre organe, l'existence et la prospérité des êtres procréés en vertu de l'instinct de la propagation. Dans toute la nature animée, il se manifeste un penchant impérieux à prendre soin des petits; nous l'admirons dans l'insecte, et il commande notre vénération jusque dans la tigresse qui allaite.

Comment se fait-il que, jusqu'à ce jour, ni les philosophes, ni les physiologistes n'aient fait aucune recherche sérieuse sur ce penchant? Personne ne s'est efforcé de découvrir l'origine de cet instinct conservateur; personne n'a examiné pourquoi il se manifeste d'une manière toute différente dans les différentes espèces, dans les deux sexes, et dans les différens individus. Résulte-t-il de l'organisme, pris collectivement, ou dépend-il d'une partie isolée? Voilà des questions que personne, avant moi, n'avoit examinées; faut-il donc s'étonner si, lorsque j'enseignai que cet instinct est inné tant chez l'homme que chez les autres animaux; qu'il est une qualité fondamentale et propre, et qu'il a son siège dans une partie cérébrale particulière, on trouva mon idée ridicule, et que l'on dit qu'elle choquoit le sens commun?

Je vais conduire mes lecteurs par la même route que la nature m'a conduit moi-même; de cette manière, ils trouveront eux-mêmes cette vérité qui, jusqu'à ce moment, peut leur paroître si éloignée de toute vraisemblance.

*Historique de la découverte de l'amour de la progéniture  
et de son organe.*

En comparant avec une infatigable persévérance les formes variées des têtes, j'ai remarqué que dans la plupart des têtes de femmes, la partie supérieure de l'occipital recule davantage que dans les têtes ou les crânes d'hommes. Que l'on compare les crânes d'hommes, Pl. XXX, et Pl. XXXIX, au crâne de femme, Pl. LVI. Comme cette saillie de la partie supérieure de l'occipital est manifestement produite par le cerveau, il s'ensuit que la partie cérébrale subjacente est, dans la plupart des cas, plus développée chez la femme que dans l'homme. Qu'y avoit-il donc de plus naturel que l'idée que cette partie cérébrale est la cause matérielle d'une faculté ou d'une qualité se manifestant à un plus haut degré chez la femme que chez l'homme?

Mais quelle est cette qualité ou cette faculté?

Il n'existe nulle trace que l'on ait jamais considéré l'amour de la progéniture comme une force primitive, comme un penchant fondamental; encore moins comme étant produit, dans l'organisme, par un organe particulier; et moins que tout le reste, que l'on ait cru devoir chercher cet organe dans le cerveau. Pendant d'assez longues années, j'ai eu sur ce sujet différentes opinions que j'ai successivement rejetées. Dans mes conférences avec mes auditeurs, j'ai témoigné souvent combien j'étois embarrassé à ce sujet. Je remarquai enfin que les crânes de singes ont, sous le rapport de cette proéminence, une singulière analogie avec les crânes de femmes, Pl. XLIII, fig. 2. J'en conclus que la partie cérébrale placée immédiatement sous cette proéminence, étoit très-probablement l'organe d'une qualité ou d'une faculté que les femmes et les singes possèdent également à un haut degré. Je suivis d'autant plus cette idée, que par les organes que j'avois déjà découverts, je n'ignorois pas que dans cette région il ne faut chercher le siège d'aucune faculté intellectuelle supérieure quelconque. Je fis passer plus d'une fois en revue les qualités et les facultés que je connoissois aux singes; enfin dans un moment de

disposition d'esprit favorable, je fus frappé, tout en faisant ma leçon, de l'amour extrême que ces animaux ont pour leurs petits. Impatient de comparer à l'instant tous les crânes d'animaux mâles de ma collection, à tous ceux d'animaux femelles, je priai mes auditeurs de s'éloigner, et je trouvai, en effet, qu'il existe entre le mâle et la femelle de tous les animaux, la même différence qui existe entre l'homme et la femme. A cela se joint encore que l'organe qui nous occupe, est placé tout près de celui de l'instinct de la propagation; que pouvoit-il y avoir de plus conforme à l'ordre de la nature?

Avant d'exposer les preuves en faveur de l'existence de l'organe de l'amour de la progéniture, je donnerai un abrégé de l'histoire de cet instinct chez les animaux; cet aperçu suffira pour convaincre mes lecteurs qu'il faut le considérer comme un véritable instinct fondamental, comme une qualité propre.

### *Histoire naturelle de l'amour de la progéniture.*

La plupart des insectes, des poissons et des amphibiens tâchant de garantir leurs œufs des accidens extérieurs, les pondent dans un endroit qui facilite la sortie des petits, et où ils trouvent de la nourriture. Leur sollicitude pour leur postérité ne s'étend pas au-delà.

Chez quelques-unes des espèces de ces animaux, les soins qu'ils prennent de leurs petits sont déjà plus variés. Certaines espèces d'araignées portent leurs œufs sur le dos, dans une petite poche qu'elles ne laissent tomber que dans les dangers les plus pressans, et dont elles se hâtent de se charger de nouveau, dès que le péril est passé. Tous ceux qui une fois en leur vie ont détruit une fourmilière, auront vu avec quelle ardeur les fourmis ramassent leurs œufs et leurs larves pour mettre en sûreté les uns et les autres. Les guêpes et les abeilles, qui dans tout autre temps se laissent observer sans témoigner de colère, deviennent redoutables à tout ce qui les approche à l'époque où elles ont des petits. Qui ne sait avec quelle infatigable activité elles nourrissent ces petits, avec quel courage elles les défendent, avec quel empressement elles les léchent et les caressent dès le moment où ils sortent des cellules?

Nous retrouvons dans les oiseaux cette touchante sollicitude pour les petits. Plus ils ont été avertis par une triste expérience, combien de dangers menacent leur couvée, plus ils mettent de soins à construire des nids solides, à les cacher et à les garder. Lorsqu'après avoir été couvés avec persévérence, les petits ont enfin vu le jour, les vieux les nourrissent avec une tendresse extrême; leur amour vigilant sait prévoir tous les accidents dont ils pourroient devenir les victimes, les en avertir à l'instant, les engager à rester tranquilles, et à se cacher ou les conduire en diligence dans un lieu sûr. Lorsque le père et la mère s'apperçoivent que leur couvée est menacée, quelle inquiétude, quelles alarmes ils témoignent, quelles ruses ils mettent en œuvre pour tromper l'oiseau de proie, le serpent, la belette ou l'homme! et lorsqu'on réussit à leur enlever leurs petits, quels cris douloureux, quelle opiniâtre résistance! Quelquefois, en poussant des accens plaintifs, ils suivent, à des distances considérables, le ravisseur, jusqu'au lieu où il les dépose, lieu qu'ils ne quittent que lorsque tout espoir est perdu pour eux de les recouvrer; la faim même ne sauroit les contraindre à les quitter au moment du danger; souvent après des temps froids et humides long-temps continués, on trouve les vieux morts sur leurs petits qui ont péri de froid.

Chez les mammifères aussi, l'amour de la progéniture est le plus actif et le plus impérieux de tous les instincts. La mère épie avec sollicitude et avec anxiété tout ce qui pourroit devenir nuisible à ses petits. Dès que le renard, le chat, l'écureuil, etc., ont le moindre indice que leur gîte est découvert, ils l'abandonnent à l'instant, et vont cacher leurs petits dans une autre retraite. Des animaux de proie, quelque farouches qu'ils fussent auparavant, et avec quelque discrète prudence qu'ils ménageassent le voisinage, deviennent téméraires dès qu'ils ont des petits à nourrir; nul danger ne les arrête; ils pénètrent sans ménagement dans les jardins, dans les basses-cours, dans les poulaillers, dans les colombiers, etc. Lorsque toutes les gueules d'un terrier sont garnies de pièges, les renards, dans le cas où ils n'ont pas de petits, s'y tiennent renfermés pendant quinze jours, jusqu'à ce qu'il ne leur reste plus que l'alternative de mourir de faim, ou de tomber dans le piège. Mais lorsqu'ils

ont des petits, le barbare chasseur sait trop bien que la mère ne résistera pas long-temps à leurs gémissemens, et que le père aussi, après avoir épuisé tous les moyens de salut, ne tardera pas de devenir la victime de son tendre amour pour sa progéniture. Les chattes allaitent des petits dont la mère est malade ou a péri. La chienne fidèle mord son maître; la biche et le chevreuil femelle oublient qu'elles sont sans armes, et se précipitent sur l'ennemi avec témérité, lorsqu'il s'agit de sauver ou de défendre leurs petits. Avec quelle rage la laie ne défend-elle pas ses marcassins? Combien ne deviennent pas redoutables les animaux de proie, lorsqu'ils cherchent la pâture qui doit assouvir la faim de leurs petits; ils répandent partout le carnage et la mort!

Enfin, qui de nous méconnoît cet adorable penchant dans l'espèce humaine? Dès l'âge le plus tendre, la nature fait préluder la femme au rôle de mère, et elle la fait passer par différens degrés d'instruction, pour la préparer à sa destination future. Voyez-vous cette petite fille si sérieusement occupée à jouer avec sa poupée? elle l'habille, la déshabille, la pare, lui donne à manger, à boire, prépare son linge de nuit, la couche, la relève souvent, la caresse, lui fait la leçon, la gronde, la menace, lui raconte des histoires. C'est ainsi qu'elle passe la journée entière, les semaines et les mois avec sa chère poupée. C'est avec une bienveillance cordiale qu'elle se charge de soigner ses frères et sœurs plus jeunes qu'elle; elle ressent plus vivement qu'eux-mêmes leurs plaisirs et leurs chagrins. A peine un penchant nouveau se développe dans son cœur, que rien au monde n'a plus de prix et d'attrait à ses yeux, que les enfans. Où est le père où est la mère qui ne se rappellent avec délices ces temps, où n'étant point encore époux, ils espéraient bientôt l'être, l'avénir heureux que dérouloient à leurs yeux leurs désirs mêmes? Et lorsque les premiers indices attestent que l'union ne sera point stérile, quelle allégresse! Certaines jeunes femmes éprouvent surtout une joie inexprimable au moment où elles sentent les premiers mouvemens de leur fruit. La jeune épouse devient l'objet des soins empressés de toute la famille, tout le monde attend le moment décisif

avec une impatience mêlée d'anxiété ! Y a-t-il une félicité plus pure que celle qui se peint dans les regards d'une mère épiant avec tendresse les besoins du nourrisson qu'elle presse contre son sein ? Quel devoir plus respectable et plus sacré que les soins que prennent des époux du fruit de leur amour ! Si j'avois une ville, au milieu de son enceinte s'éléveroit l'emblème du bonheur domestique : une mère allaitant son enfant. Chaque fois qu'une femme voit naître des petits-enfans, des arrière-petits-enfans, le sentiment de la maternité renaît dans son cœur, et cet instinct bienfaisant agit encore lorsque tous les autres penchans sont déjà presque éteints dans son ame.

Tout sacrifice, la moindre action, tendant à sauver un enfant, ou à assurer son bonheur, nous émeut profondément : tout ce qui décèle le cœur d'une marâtre, nous remplit d'indignation et d'horreur. Tout attentat contre la foible enfance, contre une femme enceinte, ou contre une mère qui nourrit, nous révolte.

L'intérêt que commande l'enfance va jusqu'à flétrir les juges en faveur des coupables. Galba Sergius qui, accusé de l'assassinat de trente mille Lusitaniens, devoit être banni, fut absous par le peuple attendri, parce qu'en versant des larmes, il pressoit contre son sein deux enfans en bas-âge.

En réfléchissant à tout l'ensemble de ce qui caractérise l'amour de la progéniture, il est impossible de nier que ce ne soit là un instinct inné, et intimément inhérent à l'organisation.

Pour nous convaincre jusqu'à l'évidence, que l'amour de la progéniture est un instinct inné et propre, nous devons le suivre dans ses différentes manifestations chez les différentes espèces, dans les deux sexes, et dans les différens individus.

Dans plusieurs espèces, les mâles ont peu ou point d'amour pour les petits; tels sont le taureau, le cheval, le cerf, le sanglier, le chien, le coq, etc. Dans ces espèces, l'amour de la progéniture paroît appartenir exclusivement aux femelles. Il est très-rare de voir un chien apporter de la nourriture à une chienne qui a des petits.

Dans d'autres espèces, au contraire, le mâle et la femelle aiment éga-

lement les petits, et les soignent d'un commun accord. Ceci a lieu surtout chez celles où la nature a établi un mariage aussi durable que la vie; par exemple chez le renard, le loup, la martre, la fouine, chez presque tous les oiseaux, tels que la cicogne, le cigne, l'hirondelle, le merle, le rossignol, le pinçon, le moineau, le pigeon, etc. Dans ces espèces, lorsque la femelle pérît, le mâle continue de couver les œufs et de nourrir les petits. Lorsque l'un et l'autre restent en vie, ils couvent, d'ordinaire, alternativement, et prennent soin des petits en commun.

Cependant même dans ces espèces, l'on remarque que la femelle est dominée plus puissamment par cet instinct que le mâle. Dans les cas de danger imminent, le père prend la fuite plutôt que la mère.

Dans chacune de ces deux classes, il existe encore des différences d'individu à individu. Il y a des vaches, des juments, des chiennes qui supportent la perte de leurs petits avec assez d'indifférence; quelques femelles même les abandonnent toutes les fois qu'elles en font. Généralement, les pigeons, tant le mâle que la femelle, couvent avec nonchalance. Ils laissent souvent refroidir les œufs; assez souvent ils écrasent les petits, quelquefois ils abandonnent le nid pour le plus léger motif; et lorsqu'on leur enlève leurs petits, ils ne témoignent pas beaucoup de regrets. Le râle des genets, dit *roi des cailles*, couve avec tant d'assiduité, que souvent la couveuse a la tête emportée par la fauille du faucheur. Lorsque le feu prend à un édifice où il y a un nid de cicones, le père et la mère se précipitent dans les flammes plutôt que d'abandonner leurs petits.

La femelle du lapin argenté, et celle du hamster, quittent légèrement leurs petits, et les mangent quelquefois, même dans les cas où elles ne manquent pas de nourriture. D'autres femelles sont inconsolables de cette perte, maigrissent de chagrin, et poussent des cris continuels. J'ai vu des chiennes chercher sans cesse leurs petits pendant des mois entiers, en hurlant d'un ton étouffé; elles se jetoient avec fureur sur toutes les personnes contre lesquelles elles avoient quelques soupçons de les avoir enlevés, et accabloient de caresses plaintives toutes celles dont elles croyoient pouvoir attendre qu'elles les leur rendroient;

lorsque là encore elles voyoient leur espoir déçu, elles pousoient de longs hurlemens. Quelques jumens ont une telle passion pour les poulains, qu'elles enlèvent ceux des autres jumens, et en prennent soin avec une tendresse jalouse.

Dans les différentes espèces, l'amour maternel se manifeste encore avec différentes modifications. La femelle du faisan argenté aime singulièrement les petits; et c'est pour cela qu'on lui confie la couvée et la conduite des petites pintades, de préférence à une pintade. Certaines femelles n'aiment que leurs propres petits, et n'ont que de la haine pour ceux des autres femelles de la même espèce. La perdrix femelle aime ses propres petits avec une grande tendresse, mais elle poursuit et elle tue ceux des autres. Le faisan femelle, (ordinaire), au contraire, montre beaucoup moins d'amour pour ses petits, et abandonne avec assez d'indifférence ceux qui se sont égarés, mais accueille avec joie, et prend sous sa protection de petits faisans qui lui sont étrangers. Quelques animaux vivent long-temps avec leurs petits, et constituent une famille; d'autres les quittent dès que ceux-ci peuvent se passer de leurs secours.

Il y a de nombreuses familles d'insectes, d'amphibiens et de poissons dont ni les mâles ni les femelles ne s'inquiètent le moins du monde des petits. Parmi les oiseaux, le coucou est entièrement étranger à l'amour de la progéniture. Tous ses soins pour sa postérité se bornent à ses œufs qu'il va déposer dans les nids d'autres oiseaux dont il emporte ou mange les œufs. Les maîtres de ces nids toujours plus petits que l'usurpateur, non-seulement couvent l'œuf du coucou, mais nourrissent encore avec une infatigable complaisance le petit très-vorace qui en éclot. Lorsqu'on enlève du nid le jeune coucou, et qu'on le met dans une volière avec d'autres oiseaux, ou qu'on l'expose dans un jardin, tous les oiseaux qui se trouvent à portée s'empressent de l'adopter. J'en ai fait élever plusieurs fois par un roitelet: c'étoit un spectacle assez plaisant que celui du père nourricier, obligé de monter sur les épaules de son nourrisson, pour lui introduire la nourriture dans le bec.

L'homme fait partie de cette classe dans laquelle le mâle et la

femelle aiment les petits, et leur donnent des soins d'un commun accord. Cependant la femme l'emporte de beaucoup sur l'homme à cet égard. Cet instinct se déclare dès l'enfance ; la petite fille étend la main après une poupée, comme le petit garçon après un tambour ou un sabre. Lorsqu'il est question de donner des soins à un enfant, c'est une servante qu'on appelle, et non pas un valet. Des personnes du sexe qui ne veulent pas se marier, ou des femmes dont le mariage est stérile, adoptent souvent des enfans étrangers, pour leur rendre les soins que la nature impose à une mère. Toute la constitution physique de la femme concourt avec son caractère moral et intellectuel pour nous prouver qu'elle est destinée, plus particulièrement que l'homme, à donner des soins aux enfans.

Ces différences frappantes dans la manifestation de l'amour de la progéniture prouvent, jusqu'à l'évidence, que ce n'est point un penchant volontaire ou factice, mais un instinct résultant de l'organisation, variant comme elle, mais toujours naturel et inné. Avant d'entrer dans des détails relativement à l'organisation dont il dépend, je vais rapporter les opinions de quelques auteurs sur ce sujet.

*Opinions des savans sur les causes de l'amour de la progéniture.*

La manifestation de l'amour de la progéniture est un phénomène telle-ment journalier, que par cela même il ne frappe plus personne. Toutes les fois que, dans ma jeunesse, je demandois la cause de manifestations semblables, on me prenoit pour un homme singulier ; cela est naturel, me répondoit-on, et la recherche étoit terminée. Mais pourquoi cela est-il naturel ? Comment la nature a-t-elle empreint cet instinct aux animaux ? N'a-t-elle pas été obligée de disposer dans l'organisme une partie, au moyen de laquelle l'amour de la progéniture, non-seulement devient naturel aux animaux et à l'homme, mais devient même chez eux un besoin et une passion qui leur procurent les plus vives jouissances ?

D'autres vouloient me renvoyer en me parlant de l'*instinct*. En gé-

néral, c'est par l'*instinct* que l'on prétendoit tout expliquer chez les animaux, comme chez l'homme on vouloit rendre raison de tout par la volonté et l'intellect. Mais les instincts aussi doivent avoir leur cause dans l'organisme; ils sont très-différens entre eux, quelquefois même opposés; ils se développent à des époques de la vie différentes; tel instinct subsiste sans tel autre, etc.<sup>1</sup>. On ne peut donc ni comprendre collectivement tous les instincts sous la même dénomination, ni les faire tous dériver de la même source. Le naturaliste n'est conséquent que lorsqu'il cherche une cause particulière pour un effet particulier.

« Une mère, dit-on, n'aime pas son enfant parce qu'elle a une protubérance; elle l'aime parce que cet enfant est le fruit d'un amour qui fait ou qui a fait son bonheur; elle l'aime parce qu'il est une partie d'elle-même; parce qu'il est une partie de l'homme qui lui est ou qui lui a été cher; elle l'aime parce qu'il lui ressemble, ou du moins parce qu'elle le croit; elle l'aime parce qu'il est son ouvrage; elle l'aime par le seul orgueil d'être mère; elle l'aime pour les dangers qu'il lui a fait courir, pour les douleurs qu'il lui a causées; elle l'aime parce qu'il est foible et qu'il a besoin de son secours; elle l'aime parce qu'elle l'a senti remuer dans ses entrailles, et parce qu'elle entend sortir de sa bouche le doux nom de mère; elle l'aime enfin par devoir, par vertu, par habitude, si vous voulez, lorsque les autres raisons n'ont pas été assez puissantes »<sup>2</sup>.

Ce n'est certes à aucune de ces choses que le Créateur a confié la vie et le bien-être des enfans et des petits des animaux. Il a su mieux assurer leur sort. Que l'on descende dans le cœur de tendres parens, et qu'on y lise si leur amour pour leurs enfans est déterminé par des motifs aussi artificiels; s'il est en leur pouvoir de ne pas les aimer? Ne trouvons-nous pas des exemples de cet amour le plus tendre chez les individus les plus grossiers, chez les nations les plus sauvages, en un mot dans des circonstances où la plupart des motifs ci-dessus n'existent pas? Enfin

<sup>1</sup> Voy. ce que je dirai plus bas en traitant de l'*instinct ex professo*.

<sup>2</sup> Journal de l'Empire. On a reproduit la même objection dans le T. XXI, du Dictionnaire des Sciences médicales, p. 210.

dans toutes ces assertions, on oublie entièrement les insectes, les amphibiens, les oiseaux, les mammifères, tant terrestres qu'aquatiques, dont l'histoire naturelle offre, par milliers, des exemples du plus vif amour de la progéniture. Qu'on lise l'histoire naturelle du singe, du lion, du morse; que l'on jette les regards sur tel animal domestique ou sauvage que l'on voudra; partout on trouvera les preuves les plus convaincantes que l'amour de la progéniture est chez les espèces animales un penchant invariable, essentiellement inhérent à leur être.

Il est vrai que l'on pourroit être quelquefois tenté de douter si, chez l'espèce humaine, l'amour des enfans est un penchant inné. Avec quelle répugnance certaines femmes ne voient-elles pas le premier développement du fruit qu'elles portent dans leur sein! Avec quelle insouciance ne remettent-elles pas, en des mains mercenaires, leur enfant qui vient de naître!

J'ai déjà dit ailleurs<sup>1</sup>: que quelquefois, tant chez les animaux que chez l'espèce humaine, il y a des exemples que, par défaut de développement de son organe, ce penchant ne se manifeste presque pas, et où cette espèce d'insensibilité est un état naturel.

Trop souvent, je le sais, il existe des raisons puissantes pour qu'une femme renonce à nourrir elle-même; et, dans ce cas, je plains sincèrement la mère. Mais bien plus souvent, le mari et la femme consentent, par les motifs les plus légers, à ce que leur enfant soit nourri d'un lait étranger, au risque d'absorber ces miasmes mortels, dont d'innombrables nourrissons deviennent les victimes, dans les campagnes comme dans les villes. Certains attraits se flétrissent, à ce que l'on s'imagine, chez une femme qui remplit les devoirs de mère; les soins de l'allaitement sont incompatibles, dit-on, avec les affaires qui reposent sur une épouse chargée de la conduite d'une maison; mais, motif bien plus puissant comme bien plus coupable, les soins de l'allaitement sont incompatibles avec les plaisirs de la dissipation. J'ai peine à concevoir comment les écrits de quelques philanthropes n'ont pas rendu les gou-

<sup>1</sup> T. II, Sect. III, p. 164 et suiv.

vernemens assez attentifs à un aussi grand abus, pour leur faire signaler au mépris public ces mères dénaturées.

Mais s'il est vrai que l'on puisse réprimer l'instinct de la propagation, et l'amour pour les enfans, penchans les plus universels et les plus impérieux de tous; c'est une preuve nouvelle contre ceux qui prétendent conclure de l'innéité des penchans et de l'existence de leurs organes matériels, l'irrésistibilité des actions.

L'amour de la progéniture, disent les uns, ne mérite ni récompense ni admiration. Aussitôt après l'accouchement, les mamelles et le pis sont distendus par le lait, au point que la mère en ressent de la douleur; l'allaitement devient un besoin, l'enfant ou les petits, en tétant, procurent du soulagement à la mère; c'en est bien assez pour que la mère les aime.

Cependant, à peine l'enfant ou les petits ont-ils quitté le sein maternel, et long-temps avant que les mamelles ou le pis soient distendus par le lait, que la mère les chauffe, les sèche, les lèche avec tendresse. Si dans le nombre il s'en trouve un mort, elle le retourne en tous sens avec tristesse, et souvent le conserve plusieurs jours. Quel besoin d'allaiter ressentent les abeilles, les fourmis et les mâles de ces espèces de mammifères où les deux sexes partagent le soin des petits, l'homme, le renard, la martre?

« L'amour maternel, dit M. Richerand, n'est sûrement pas le résultat de quelque combinaison intellectuelle, de quelque action cérébrale; c'est dans les *entrailles* qu'il prend sa source; il vient de là, et les plus grands efforts de l'imagination ne peuvent y conduire celles qui n'ont pas joui du bonheur d'être mères ».

Non, il n'est certainement pas *le résultat de quelque combinaison intellectuelle*. Mais M. Richerand veut ignorer que les *sentimens* aussi sont une opération du cerveau. L'histoire naturelle toute entière de la femme, depuis son enfance jusqu'à sa décrépitude, réfute l'assertion gratuite de ce savant. Combien, je le répète, ne voit-on pas de femmes

<sup>1</sup> Nouveaux élémens de physiologie, septième édition, T. II. p. 201.

qui n'ont jamais voulu, ou jamais pu devenir mères, adopter des enfans étrangers, et leur prodiguer les plus tendres soins!

L'amour de la progéniture agit chez les animaux, même avant qu'ils n'aient mis leurs petits au monde. Les oiseaux, la souris, l'écureuil et cent autres, préparent d'avance un nid ou un gîte.

Si l'amour de la progéniture, disent mes adversaires, étoit l'effet d'un organe, il devroit se manifester dans tous les temps; mais on ne remarque rien de semblable chez les animaux, lorsqu'ils n'ont pas de petits.

Or, j'ai montré en plusieurs endroits de cet ouvrage, en traitant d'autres instincts ou penchans, que la circonstance qu'ils ne se manifestent pas toujours ne prouve absolument rien contre leur innéité. L'instinct de la propagation, l'instinct de voyager, de faire des provisions, de chanter, sont dans l'inaction à certaines époques de l'année; et c'est précisément la circonstance que toutes ces qualités peuvent être individuellement en activité ou en repos, qui prouve qu'elles sont des forces propres, et qu'elles ont chacune un organe particulier.

Comment se fait-il cependant que quelques femmes n'aiment pas tous leurs enfans avec une égale tendresse, qu'il y en a même quelquefois qu'elles haïssent? Comment cela est-il possible, si l'amour de la progéniture résulte de l'activité d'un organe?

Quelque grave que cette difficulté puisse paroître à certains esprits superficiels, elle est très-peu importante en effet. D'abord, j'ai souvent remarqué que les chiennes et les chattes aiment l'un de leurs petits plus que les autres. Or, si de semblables préférences existent chez les femelles des animaux, elles doivent avoir lieu, à plus forte raison, chez les femmes, sur lesquelles peuvent agir tant de motifs secondaires, tel que la haine ou l'amour qu'elles ont pour le père, la beauté ou la laideur de l'enfant, etc. L'estomac aussi ne digère pas également bien tous les alimens, et tous les mets ne sont pas également agréables au gourmand même le plus vorace; toute musique ne plaît pas également à toute oreille musicale; toute femme n'inspire pas de l'amour et des désirs à tout homme.

« De tous les penchans, dit Cabanis, qu'on ne peut rapporter aux leçons du jugement et de l'habitude, l'instinct maternel n'est-il pas le plus fort et le plus dominant? A quelle puissance faut-il attribuer ces mouvements d'une nature sublime dans son but et dans ses moyens, mouvements qui ne sont pas moins irrésistibles, et qui le sont peut-être encore plus dans les animaux que dans l'homme? N'est-ce pas évidemment à l'impression déjà reçue dans la matrice, à l'état des mamelles, à la disposition sympathique où se trouve tout le système nerveux par rapport à ces organes éminemment sensibles? Ne voit-on pas constamment l'amour maternel d'autant plus énergique et plus profond, que cette sympathie est plus intime et plus vive: pourvu, toutefois, que l'abus ou l'abstinence déplacés des plaisirs amoureux, n'ait pas dénaturé son caractère? Il est sûr qu'en général, les femmes froides sont rarement des mères passionnées..... La tendresse des pères, dans toutes les espèces, paroît fondée d'abord presque uniquement sur l'amour qu'ils ont pour leur compagne, dont ce sentiment, toujours impérieux, souvent profond et délicat, leur fait partager les intérêts et les soins ».

D'après cela, l'on seroit tenté de regarder l'amour de la progéniture comme un résultat, ou plutôt comme une extension de l'instinct de la propagation. Mais j'ai déjà montré que l'amour de la progéniture est en pleine activité, sans qu'il soit survenu le moindre changement dans les parties sexuelles. L'instinct de la propagation est extrêmement ardent dans certains mâles, par exemple dans le coq, le chien, le sanglier, le cerf, sans que ces mâles prennent le moindre intérêt aux petits. Chez l'homme, l'instinct de la propagation est d'ordinaire plus actif que chez la femme; et d'ordinaire aussi cependant la femme ressent un amour plus vif pour les enfans. Beaucoup d'animaux, par exemple certains insectes, certains amphibiens, le coucou parmi les oiseaux, ne prennent aucun soin de leurs petits, quoiqu'ils s'accouplent avec une grande ardeur. D'autres, telles que les abeilles et les fourmis ouvrières, n'exercent pas du tout l'acte de la propagation, et malgré cela elles prennent soin très-assi-

<sup>1</sup> Rapport du physique et du moral dans l'homme, T. I, p. 150.

dûment des œufs et des larves des femelles. Qui ne connaît des exemples de femmes extrêmement voluptueuses qui sont de très-mauvaises mères ?

La même femme dont j'ai parlé plus haut, qui n'a jamais ressenti aucun plaisir dans les bras de son mari, et dont les sens ne sont pas plus émus par un homme que par une femme, a mis au monde douze enfans, qu'elle aime tous tendrement. Ne voit-on pas tous les jours des femmes dédaigner le commerce des hommes, et prodiguer l'amour le plus tendre à des enfans qui leur sont étrangers ?

On est donc forcé d'admettre que l'amour de la progéniture est absolument différent de l'instinct de la propagation.

Si un naturaliste avoit fait seulement quelques-unes des observations que j'ai rapportées à l'occasion de l'amour de la progéniture, il n'auroit pu manquer de soupçonner que cet instinct doit dépendre d'un organe particulier. Mais il est bien rare que l'homme parvienne à la découverte de quelque vérité par la seule réflexion : il faut, pour en découvrir, que la raison soit guidée par des faits. Moi-même je n'ai fait toutes ces observations, qu'après que mes recherches sur les animaux m'eurent convaincu de l'existence de l'organe de l'amour de la progéniture, et que j'en eus découvert le siège. Je vais compléter maintenant la preuve que l'instinct de l'amour de la progéniture est une qualité fondamentale.

*De l'amour de la progéniture et des effets de son plus ou moins de développement, continuation.*

*Chez l'homme.*

J'ai dit qu'en comparant les différentes formes de crânes, j'avois trouvé que la partie supérieure de l'occipital recule beaucoup plus dans

<sup>1</sup> Voyez la première partie du deuxième volume.

les têtes de femmes que dans celles d'hommes, et j'ai renvoyé le lecteur aux Pl. LVI, Pl. XXX et Pl. XXXIX.

J'ai montré, dans la section I de ce volume, (de l'influence du cerveau sur la forme du crâne), qu'il n'y a que celles des proéminences de la boîte osseuse formées par l'encéphale, qui aient une signification dans la craniologie.

Que le lecteur compare donc les cerveaux des deux sexes que nous avons fait graver dans le premier volume, et il se convaincra que la différence de forme du crâne de l'homme et de la femme, dépend réellement de la différence de forme de leur encéphale. Ces cerveaux n'ont point été choisis à dessein ; tous ont été pris absolument au hasard.

Les Pl. V, Pl. VI, Pl. VIII, Pl. IX, Pl. XI, Pl. XII représentent des cerveaux d'hommes ; les Pl. IV, Pl. X, Pl. XIII, des cerveaux de femmes. On voit distinctement que dans ces derniers, les parties cérébrales II, épanouissement définitif, ou partie extérieurement apparente de l'organe de l'amour de la progéniture, sont bien plus développées, et débordent bien davantage le cervelet, que dans les premiers ; or, c'est de ce plus grand développement, que résulte la proéminence du crâne. Cette différence de forme du crâne dans les deux sexes est sensible dès l'enfance. Le crâne représenté Pl. XXXVII est d'un garçon de douze ans ; celui représenté Pl. XXXVIII d'une fille de six ans.

Quelquefois ces deux parties des lobes postérieurs s'écartent considérablement l'une de l'autre ; dans ce cas, elles donnent lieu à une double proéminence de l'occipital ; c'est-à-dire qu'il y a alors une proéminence de chaque côté, et qu'entre les deux se trouve un enfoncement en forme de gouttière. Le plus ordinairement, ces deux lobes sont rapprochés, et la proéminence du crâne se prononce en une saillie bombée unique.

J'ai déjà refuté, dans le second volume, l'opinion de ceux qui pensent que les lobes postérieurs sont les organes des facultés les plus éminentes de l'homme, pour la raison que, selon quelques naturalistes, ces lobes manquent dans les brutes. Le fait est que dans la plupart des animaux, ces

lobes ne recouvrent pas le cervelet, ce qui a fait avancer à des observateurs superficiels, qu'ils manquent entièrement. Mais la circonstance que ces lobes recouvrent le cervelet, ou le laissent à découvert derrière eux, dépend uniquement de la position horizontale ou verticale de l'animal, comme je l'ai déjà dit plus haut<sup>1</sup>. Cette place que l'on assigne aux facultés les plus éminentes ne s'accorderoit du reste en aucune manière avec le perfectionnement graduel du cerveau et de ses fonctions.

Que l'on examine avec attention les têtes de personnes des deux sexes de tout âge, l'on y trouvera presque toujours la même différence; le plus souvent, on trouvera, dans les filles et dans les femmes, le diamètre du frontal à l'occipital plus grand que dans les hommes, parce que chez elles l'occiput recule davantage. La partie cérébrale placée dans l'occipital, est plus grande chez les femmes que chez les hommes, quoique le cerveau entier de la femme soit plus petit que le cerveau entier de l'homme<sup>2</sup>.

Il y a cependant des exceptions à cette règle. Quelquefois, la partie cérébrale placée dans l'occiput est foiblement développée chez une femme, et a acquis un très-grand développement chez un homme. Dans ces cas, l'on peut présumer avec beaucoup de probabilité, que la femme ressemble à son père, et l'homme à sa mère; à moins cependant que cette conformation particulière ne soit héréditaire dans la famille.

Ce sont les hommes ainsi conformés qui ont un amour particulier pour les enfans; et lorsque chez eux l'organe de la propagation est peu développé, ils se consolent de la perte d'une épouse chérie, avec une résignation qui paroît très-philosophique, tandis que la mort d'un enfant les plonge dans une douleur profonde et durable. La stérilité de leur compagne les met au désespoir, et souvent cette circonstance leur suffit pour traiter avec froideur une femme, du reste sans reproche.

<sup>1</sup> Page 104.

<sup>2</sup> Cette forme de tête particulière à la femme, ne devroit point échapper aux artistes; ils devroient y avoir égard en représentant des femmes.

Dans le cas au contraire où cet organe est soiblement développé chez une femme, il en résulte qu'elle n'a presque pas le caractère de son sexe. Sa destination principale est manquée. Lorsque contre son gré elle devient mère, ses propres enfans lui sont, si non odieux, du moins indifférens. J'ai connu à Vienne une dame qui aimoit tendrement son époux, qui conduisoit son ménage avec une intelligente activité, mais qui éloigna de la maison, immédiatement après leur naissance, tous les neuf enfans dont elle accoucha successivement, et pendant des années, elle ne demanda jamais à les voir. Elle-même étoit confuse de cette indifférence, et ne pouvoit pas s'en rendre compte. Pour mettre sa conscience à couvert, elle exigea que son époux vit ces enfans tous les jours, et veillât sur leur éducation.

Le développement peu favorable de l'organe de l'amour pour la progéniture est la cause principale du peu d'affection ou de la négligence même que mettent certaines femmes dans leur conduite vis-à-vis de leurs propres enfans, ou d'enfans étrangers confiés à leurs soins. Delà, ces marâtres semblables à Isabelle de Bavière, dont l'histoire rapporte *qu'elle avoit étouffé tous les sentimens qu'elle devoit à ses enfans*. Imaginons une femme dans laquelle l'organe de l'amour de la progéniture est peu développé, manquant d'éducation, et n'ayant aucun des motifs que donnent la religion et la morale, vivant dans le célibat, en proie à un amour malheureux, ayant cédé aux désirs d'un amant qui l'abandonne, craignant le mépris et la misère ; si une femme semblable sent dans ses entrailles le fruit de son amour, elle le détruira avant qu'il n'ait vu la lumière, ou elle l'exposera à l'instant où il vient au monde ; si malheureusement l'organe du meurtre est développé en elle, faudra-t-il s'étonner que de sa main elle lui ravisse le jour qu'il vient d'entrevoir ?

Sur vingt-neuf femmes infanticides que j'ai eu l'occasion d'examiner, l'organe de l'amour de la progéniture étoit très-foiblement développé chez vingt-cinq. Je prie le lecteur de revoir ce que j'ai dit sur cette matière affligeante, dans la section III du deuxième volume. Là, j'ai fait observer que ce n'est pas le défaut seul de développement de l'organe en question, qui détermine les mères à l'infanticide ; mais que

des mères défectueusement organisées, cèdent, plutôt que d'autres, aux circonstances malheureuses qui les poussent au crime, parce qu'elles ne sont pas douées de ce sentiment profond qui, dans le cœur d'une bonne mère, se révolteroit victorieusement contre un semblable attentat<sup>1</sup>.

Du moment où la jeune personne chez laquelle cet organe a acquis un très-grand développement, connaît sa destination, toutes ses idées ont pour base le désir d'être mère. Chaque enfant qu'elle rencontre donne une vivacité nouvelle aux vœux que, sans le savoir peut-être, elle forme au fond de son cœur. Quelque bien assortie que puisse paroître une union qu'elle a contractée, elle ne sauroit y trouver le bonheur si elle n'est pas mère. Un époux estimable est sans doute un bien précieux pour une semblable femme, mais rien n'approche à ses yeux du bonheur d'avoir des enfans. Que la bonne tarde quelques instans de rentrer avec le nourrisson cheri, l'imagination alarmée de la tendre mère lui peint mille dangers qui le menacent; au moment d'un péril imminent, où est le héros dont le courage égale celui d'une mère!

Nous trouvons l'organe de l'amour de la progéniture généralement plus développé chez certaines nations que chez d'autres. On observe qu'il l'est d'ordinaire beaucoup chez les négresses; aussi l'infanticide est-il un crime presque inouï chez ce peuple. M. Peale, ainsi que toutes les autres personnes auprès desquelles je me suis informé à ce sujet, m'ont assuré qu'ils n'ont jamais entendu parler d'un semblable attentat commis par une noire. Cet organe est même d'ordinaire très-développé chez les nègres mâles; aussi très-souvent les nègres consentent-ils à se charger en

<sup>1</sup> J'ai dit, dans la section III, du deuxième volume, p. 166, en parlant de la mère qui commet un infanticide: « Peut-être même n'agit-elle que dans un accès de démence réelle dont les mères les plus heureuses sont quelquefois attaquées au moment de leur délivrance. Je lis dans le *rapport du conseil général des hospices, 1804—1814*: Que sur deux mille huit cent-quatre femmes aliénées qui furent reçues à la Salpêtrière et à Bicêtre, dans le courant de ces dix années, il s'en trouva 658, dont l'aliénation provenoit des suites de l'accouchement, ou de ce qui l'avoit précédé de plus ou moins loin.

Europe du soin des enfans. Les voyageurs rapportent que les Tunguses et les habitans de l'Amérique septentrionale aiment singulièrement les enfans. J'ai vu à Göttingue, chez M. le professeur Blumenbach, deux crânes de Tunguses, et un crâne d'un habitant du Nord de l'Amérique; dans tous les trois cet organe étoit très-développé. Ainsi non-seulement des individus, mais des nations entières fournissent des preuves que les parties cérébrales placées dans l'occipital, sont l'organe de l'amour de la progéniture. Voyons maintenant ce qui arrive lorsque l'activité de cet organe est surirritée.

### *Aliénation de l'amour de la progéniture.*

Nous avons vu que la surirritation de l'organe de l'instinct de la propagation produit une manie partielle, la manie érotique; c'est d'une manière semblable que naissent toutes les monomanies, maladies dont l'explication devient impossible, si l'on n'admet pas les organes particuliers.

Dans le grand hôpital de Vienne, se trouvoit une femme grosse, attaquée d'une maladie grave. On me dit qu'elle avoit un genre de délire tout particulier, c'est-à-dire qu'elle soutenoit être enceinte de six enfans. En conséquence de mes principes, j'attribuai ce phénomène en partie à un développement plus qu'ordinaire, en partie à une surirritation de l'organe de l'amour de la progéniture, et je priai les médecins de m'envoyer la tête de cette femme, au cas qu'elle mourût. Elle mourut. Quelle fut ma joie, en voyant un développement extraordinaire de cet organe! Les lobes postérieurs, non-seulement dépassoient le cervelet beaucoup plus qu'ils ne font d'ordinaire dans les têtes de femme, mais encore ils étoient arrondis et très-volumineux. La Pl. LX représente ce crâne.

M. Rudolphi voudroit expliquer le prolongement en arrière de cette tête par une pression qu'il auroit soufferte de haut en bas. Mais comment prouvera-t-il qu'une semblable pression a eu lieu en effet? Pourquoi les os n'ont-ils pas cédé également dans le sens de la largeur? Du reste, lorsqu'un crâne est déformé par une pression, les parties cérébrales

peuvent bien être changées un peu de place, mais nullement acquérir par là un développement plus qu'ordinaire. De semblables objections seroient admissibles, tout au plus, dans le cas où un physiologiste entreprendroit de déterminer le siège d'un organe, d'après un seul fait, et sans avoir aucune autre preuve à l'appui de ses assertions. Mais lorsque tout dans la nature concourt à établir la même assertion, un fait unique que le hasard offre à son appui, devient une preuve nouvelle.

A Paris, je donnois des soins à une demoiselle remplie de pudeur, attaquée d'une maladie mentale. Elle vivoit dans une société extrêmement honnête, et alla se rendre à Vienne, accompagnée de quelques personnes recommandables. A peine arrivée, elle courut chez toutes ses connaissances, et y annonça avec la joie la plus vive et devant tout le monde, qu'elle étoit enceinte. Les circonstances de cette ouverture, et le caractère connu de la demoiselle, furent seuls capables de faire deviner à quelques-uns de ses amis que sa raison étoit égarée. Bientôt sa joie fit place à des angoisses et à une invincible et morne taciturnité. Peu de temps après, elle fut attaquée d'une consomption à laquelle elle ne tarda pas de succomber. Ici encore l'organe de l'amour de la progéniture étoit extrêmement développé, et pendant sa vie, cette demoiselle avoit singulièrement aimé les enfans.

Nous vîmes encore dans l'hospice pour les aliénés, d'Amsterdam, une demoiselle qui ne parloit que de sa prétendue grossesse. Sa tête étoit petite, le seul organe de l'amour de la progéniture étoit très-développé chez elle.

Nous avons même vu dans un autre hospice pour les aliénés un homme qui soutenoit qu'il se trouvoit dans un état de grossesse, et qu'il portoit deux enfans. Nous annonçâmes qu'il devoit avoir l'organe en question très-développé, et l'examen de sa tête prouva que nous ne nous étions pas trompés. Ainsi donc, l'état de maladie prouve encore que l'instinct de l'amour de la progéniture doit être considéré comme une qualité fondamentale, indépendante de toutes les autres, et fondée sur un organe particulier.

L'exemple suivant rapporté par M. Pinel, prouve avec quelle énergie cet instinct continue d'agir dans la manie.

« Il est si ordinaire aux mères tendres, dit cet auteur, de conserver encore ces sentiments profonds de la nature, dans toutes les périodes de leur égarement, qu'on doit leur épargner, avec le plus grand soin, le spectacle des enfans qui leur sont étrangers, et qu'on a quelquefois l'imprudence d'amener avec soi, en rendant visite à quelque convalescente: c'est ce qui a excité quelquefois les scènes les plus orageuses. Une aliénée très-agitée ayant vu un enfant qu'une étrangère tenoit par la main, et qu'elle crut être le sien propre, se précipite aussitôt pour le lui arracher, fait les efforts les plus violens, pousse des cris, et la véritable mère effrayée tombe dans un évanouissement qui fut de plus d'une heure de durée. Une autre délirante qui étoit au déclin de sa maladie, et qui avoit la liberté de sauter, de gambader, de babiller, de faire mille innocentes espiègleries, et d'errer librement dans les cours, s'échappe un jour par la porte d'entrée, trouve par hasard un enfant de la portière, dont elle s'empare, en sorte qu'il fallut faire de violens efforts pour le lui arracher. Elle entra dès-lors en fureur, blessa plusieurs filles de service, et ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'on parvint à l'enfermer dans sa loge. Le délire furieux qui en est résulté, a été ensuite de plusieurs mois de durée »<sup>1</sup>.

« Une mère connue par son attachement extrême pour sa famille, et que des chagrins domestiques avoient jetée dans une mélancolie profonde, regardoit les alimens qu'on lui offroit comme une portion destinée à ses enfans, les repousooit avec indignation, et il fallut recourir plusieurs fois à la douche, pour l'empêcher de périr de consommation »<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> De l'aliénation mentale, deuxième édition, p. 278 et 279, §. 235.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 296, §. 248.

*Du siège et de l'apparence extérieure de l'organe de l'amour de la progéniture chez les animaux.*

J'ai examiné, autant qu'il m'a été possible, les crânes des oiseaux, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et des mammifères depuis la musaraigne jusqu'à l'éléphant, et j'ai trouvé partout que dans les femelles, la partie cérébrale qui nous occupe, est plus développée que chez les mâles. Que l'on me présente, dans de l'eau<sup>1</sup>, les encéphales frais de deux animaux adultes quelconques, l'un mâle l'autre femelle, et je distinguerai les deux sexes sans me tromper jamais. Dans le mâle, le cervelet est plus grand, et les lobes postérieurs sont plus petits; dans la femelle, au contraire, le cervelet est plus petit, et les lobes postérieurs sont plus gros, et surtout plus longs. Lorsque ces deux organes se prononcent distinctement sur le crâne, je suis en état aussi de discerner les deux sexes par la simple inspection de la boîte osseuse. Dans celles des espèces où la différence de l'amour de la progéniture est très-grande d'un sexe à l'autre, les crânes diffèrent quelquefois tellement, par leur forme, qu'on en trouve dans certaines collections qui figurent comme des espèces différentes, ou du moins comme des variétés de la même espèce, quoiqu'ils proviennent d'individus de la même variété, mais de sexe différent.

Comme toute cette matière demande des observations exactes et même minutieuses, je dois faire ici, à l'usage de ceux de mes lecteurs qui attachent plus d'importance aux vérités de fait qu'à des raisonnemens subtils, quelques remarques sur les différences qui ont lieu chez les différentes espèces, tant pour la situation du cerveau que pour la forme du crâne. Mais je le répète encore, on ne doit jamais perdre de

<sup>1</sup> Il est nécessaire de mettre les cerveaux dans l'eau, parce que, sans cette précaution, ils se déformeroient par leur propre poids.

vue qu'il n'y a que les proéminences du crâne occasionnées par les parties cérébrales, qui aient un sens dans l'organologie.

Chez la plupart des oiseaux, le cervelet se trouve placé derrière les hémisphères du cerveau, et il en est entièrement séparé, Pl. I, fig. 11, 5, 7, 8. Dans les femelles, les hémisphères du cerveau sont plus développés, plus larges, plus longs et plus hauts que dans les mâles, et c'est pour cela que le crâne des femelles est plus large, plus long et plus bombé dans la région correspondante.

Mais cette différence n'est bien frappante que dans celles des espèces chez lesquelles le mâle s'occupe peu du soin des petits. Pl. LVII les régions marquées. Il sont, sans exception, plus bombées dans le crâne de la femelle que dans celui du mâle. Comparez le crâne de la poule, fig. 2, et celui de la dinde fig. 4, avec celui du coq fig. 1, et celui du coq-d'Inde, fig. 5. Il est très-facile, dans ces espèces, de distinguer les sexes, soit à l'œil, soit par le toucher.

Il faut un œil bien plus exercé pour distinguer les sexes par la forme du crâne, dans les espèces chez lesquelles le mâle et la femelle prennent également soin des petits. Mais même dans celles-là, la partie postérieure de la tête est plus convexe chez les femelles que chez les mâles, parce que ces premières ont toujours plus d'attachement pour leurs petits que les derniers.

La différence est surtout bien marquée chez celles des femelles qui aiment singulièrement leurs petits, soit en raison de leur espèce, comme la femelle du faisan argenté, ou bien en vertu d'une organisation particulière. Il n'y a pas de paysanne qui ne sache qu'il existe de ces différences individuelles, et qui ne distingue fort bien dans sa basse-cour celles des femelles qui sont bonnes mères.

L'amateur qui voudra former une collection sous ce point de vue, devra connoître non-seulement l'histoire naturelle de chaque espèce, mais il devra s'instruire encore des particularités de chaque individu.

On trouve quelquefois des marâtres chez les oiseaux. Des serins femelles et des poules gâtent quelquefois plusieurs couvées de suite, ou

tuent les petits lorsqu'ils sont éclos. Que l'on compare la tête de semblables femelles avec celles de femelles qui couvent assidûment, et qui aiment leurs petits avec tendresse !

En général, le naturaliste qui veut se livrer à des recherches organologiques, ne doit pas seulement être instruit des mœurs de chaque espèce d'animaux, mais il doit connoître encore la conformation particulière de leur cerveau, et la forme particulière de leur crâne. Il est impossible que je donne à cette matière tous les développemens dont elle est susceptible ; je ferois un volume sur chaque organe et sur chaque qualité ou faculté fondamentale ; et cependant les descriptions les plus détaillées ne pourroient jamais être aussi instructives que l'est une collection formée par un observateur attentif. J'ajouterai encore ici un mot sur les mammifères.

Il est à propos de commencer également les observations sur les mammifères, par les plus grandes espèces, et notamment par celles où le mâle ne prend aucun soin des petits.

Que l'on compare le crâne de l'étalon avec celui de la jument : tant que les chevaux sont jeunes, la partie supérieure postérieure de la tête de la jument est considérablement plus bombée et plus large que celle de l'étalon. Chez elle, les deux pariétaux se prolongent davantage en arrière, parce que les parties cérébrales placées sous ces os, sont plus bombées, plus larges et plus longues qu'elles ne le sont dans le mâle. Lorsque le cheval avance en âge, il se forme sur l'occipital une crête osseuse transversale qui fait saillie entre les deux oreilles. Cette crête n'est pas creuse à la vérité, mais comme la partie cérébrale sous-jacente qui la touche à l'intérieur, est plus développée dans la jument que dans l'étalon, et s'élève ou recule davantage, (selon que la tête a une position verticale ou horizontale), cette crête est plus élevée dans la jument, de façon que l'on peut distinguer les deux sexes par la seule inspection du crâne.

La même chose a lieu dans le taureau et dans la vache. Voyez Pl. LIX, II. II. fig. 2, le veau mâle; fig. 1, le veau femelle. Chez le taureau, la partie supérieure de la tête forme, à-peu-près, un arc de cercle conjointement

avec les cornes; chez la vache, au contraire, le sommet de la tête s'élève bien davantage entre les cornes.

Chez le cerf et la biche, le chevreuil fig. 1, et sa femelle fig. 2, Pl. LXV, II, II, le bouc et la chèvre, le chamois et sa femelle, le bélier et la brebis, le bouquetin et sa femelle, et chez toutes les variétés de cette famille, la même différence existe dans la conformation de la tête, chez les deux sexes, tant dans la jeunesse que dans un âge plus avancé.

Chez tous les autres animaux, que le mâle s'occupe ou non de soigner les petits, la région du crâne II. II., recule toujours davantage chez la femelle, et est moins saillante et plus obtuse chez le mâle; par exemple dans les espèces entières des chats et des chiens. Pl. LVIII, fig. 3, est la chatte; fig. 4, le chat; fig. 7, la chienne; fig. 6, le chien. Dans le blaireau, la martre, le castor, la marmotte, et chez tous les rongeurs; chez les rats, Pl. LVII, fig. 1 rat femelle; fig. 2 rat mâle, la différence est souvent plus marquée qu'entre le taureau et la vache. La même chose a lieu chez la taupe, la musaraigne, et la chauve-souris. La différence est encore très-frappante chez le singe. Pl. LXV, fig. 4 est le crâne du singe femelle, fig. 3, celui du mâle.

Quiconque voudra se donner la peine de faire une collection d'animaux, tant mâles que femelles, trouvera confirmées dans toutes les espèces, les remarques que je viens de faire sur la différence des organes de la propagation et de l'amour de la progéniture dans les deux sexes. Je désirerois que tous les jeunes naturalistes commençassent leurs recherches par ces deux organes. L'un et l'autre sont faciles à reconnoître, et il est très-rare de trouver que par exception à la règle, un animal mâle prenne, sous le rapport de ces deux organes, le caractère de sa femelle. Il est bon de choisir pour sa collection, des mâles et des femelles à-peu-près également âgés, car une grande disproportion d'âge est la seule circonstance qui pourroit faire naître des difficultés capables d'embarrasser le commençant.

Plus la collection sera nombreuse, plus le jeune naturaliste aura répété souvent chaque observation, plus il pourra attendre avec assurance toutes les objections; il n'en est aucune qui puisse le déconcerter, chaque pas qu'il

fera en avant l'encouragera à poursuivre sa carrière, et en peu d'années il sera convaincu que l'organologie repose sur des bases inébranlables.

*Remarque générale sur l'instinct de la propagation, et sur l'amour de la progéniture.*

Il est prouvé, par ce qui précède, que les deux penchans les plus impérieux et les plus essentiels à l'animal ont leurs organes dans le cerveau. Donc, non-seulement les facultés et les forces intellectuelles, mais aussi les qualités morales et les penchans, les sentimens et les instincts ont leurs organes dans le cerveau, et les organes placés dans d'autres régions du corps, tels que les parties sexuelles, et les seins ne sont formés que pour exécuter les impulsions et les commandemens de forces supérieures.

*Influence de la castration sur l'organe de l'amour de la progéniture.*

Cabanis rapporte la méthode connue de tout le monde, de disposer les chapons à couver et à conduire les poussins<sup>1</sup>. « On prend un chapon, on lui plume l'abdomen, on le frotte avec des orties et du vinaigre ; et dans l'état d'irritation locale où cette opération l'a mis, on le place sur des œufs. Il y reste d'abord machinalement pour soulager la douleur qu'il éprouve : bientôt il s'établit dans ses entrailles une suite d'impressions inaccoutumées, mais agréables, qui l'attachent à ces œufs pendant tout le temps nécessaire à l'incubation, et dont l'effet est de produire en lui une espèce d'amour maternel factice, qui dure, comme celui de la poule, aussi long-temps que les petits poulets ont besoin d'une vigilance et de soins étrangers. Les coqs ne se prêtent pas à ce manège : ils ont un instinct qui les porte ailleurs.....»

<sup>1</sup> Rapports du physique et du moral dans l'homme, seconde édition, T. I, p. 151.

Comme la même méthode ne réussit point avec les coqs, il faut que l'opération de plumer le ventre et de le frotter avec des orties et du vinaigre, ne soit pas la seule cause qui provoque dans le chapon l'amour de la progéniture. Je conçois bien que de semblables procédés peuvent suffire pour réveiller l'activité de certains organes trop paresseux; mais que peuvent opérer toutes ces irritations, là, où les organes n'existent pas? Si dans la poule, comme on veut nous le faire croire pour les mammifères, ce sont les ovaires, etc., qui constituent les viscères dont dépend l'instinct de prendre soin de la progéniture, il doit être impossible de faire naître cet instinct chez le chapon, par quelque procédé que ce soit. Si, ce que personne ne voudra soutenir, d'autres viscères sont le siège de cet instinct, pourquoi ces viscères sont-ils constamment incapables, dans le coq, de le faire naître? *L'instinct qui porte le coq ailleurs*, ne peut pas non plus l'empêcher d'être susceptible de l'amour de la progéniture, puisqu'il y a beaucoup de mâles qui couvent les œufs, et qui soignent les petits; et les femelles n'ont-elles pas aussi ce même *instinct qui les porte ailleurs*?

Cette observation doit faire naître chez les naturalistes, le soupçon que l'amour de la progéniture dépend d'une partie dont le chapon n'est pas dépourvu. Il est de fait que l'organe de cet amour existe chez les animaux mâles, des espèces où le mâle ne prend aucun soin des petits, seulement il est peu développé chez eux. On connoît cependant des exemples de chiens et d'étalons qui ont recherché avec sollicitude les petits qu'ils avoient engendrés, et qui les ont conduits avec tendresse, et défendu avec courage. Or, il me paroît que dans les animaux l'organe de l'amour de la progéniture acquiert plus de développement par l'ablation des parties génitales, et par la diminution du cervelet, qui en est une suite. Que l'on compare le coq et le chapon, le taureau et le bœuf, l'étalon et le cheval hongre, etc. Si mes soupçons venoient à se confirmer, l'on concevroit comment l'organe de l'amour de la progéniture se trouve excité dans le chapon par l'échauffement du ventre, tout comme il l'est dans la poule par la simple influence de la saison et d'une nourriture plus abondante.

### III. *Attachement, amitié.*

#### *Historique de la découverte.*

On m'engagea à mouler, pour ma collection, la tête d'une dame qui étoit, me dit-on, le modèle de l'amitié. Je la moulai, plus par complaisance que dans l'espoir de faire quelque découverte, et je m'appliquai à en rendre tous les détails. En examinant cette tête, je trouvai deux grandes proéminences en segment de sphère, à côté de l'organe de l'amour de la progéniture. Comme jusque-là je n'avois jamais vu ces proéminences, qui cependant étoient manifestement formées par le cerveau, et très-symétriques, je dus les regarder comme un organe cérébral : mais quelles sont les fonctions de cet organe ?

Pour me mettre à même de saisir quelque aperçu à cet égard, je pris, chez tous les amis de la dame, des informations sur ses qualités et ses facultés. Je tâchai d'apprendre d'elle-même quels penchans et quelles facultés elle pensoit avoir. Tout s'accordoit à me confirmer qu'elle avoit un attachement inviolable pour ses amis. Quoique sa fortune eût éprouvé de grands changemens, à différentes époques, et qu'à plusieurs reprises elle eût passé de la pauvreté aux honneurs; ses sentimens pour ses anciens amis ne s'étoient jamais démentis. Ce trait caractéristique m'avoit frappé. L'idée me vint que la disposition à l'attachement pouvoit bien aussi être fondée sur un organe cérébral particulier. Cette idée acquit d'autant plus de probabilité pour moi, que les proéminences que j'avois remarquées dans la tête de la dame, étoient placées immédiatement au-dessus de l'organe de l'amour physique, et à côté de celui de l'amour de la progéniture, et que ces trois sentimens ont quelque analogie entre eux. Quelle que soit la difficulté de faire des observations exactes dans l'homme, sur l'organe en question, et sur ses fonctions, l'idée que l'attachement et l'amitié dépendent d'un organe cérébral particulier acquiert un degré de vraisemblance tel, qu'il équivaut presque à la certitude.

*Histoire naturelle de l'attachement et de l'amitié chez l'homme et chez les animaux.*

L'on m'accuseroit avec raison de calomnier la nature humaine, si je mettois en doute que le penchant à l'amitié est une qualité essentielle à l'homme. Il n'est personne qui, fort du témoignage de son cœur, ne rejette avec dédain l'idée abjecte que c'est le seul besoin de secours mutuels qui attache les hommes les uns aux autres; que l'état de société n'est dû qu'à l'intérêt et à l'instinct de la propagation. L'histoire ne nous offre-t-elle pas des exemples du plus noble dévouement, d'amis se livrant en ôtage pour leur ami? d'amis mourant pour leur ami? La fidélité inviolable dans l'amitié commande quelquefois notre admiration pour les criminels, même les plus dépravés. On en a vu supporter les tortures, et braver la mort plutôt que de trahir la foi qu'ils avoient jurée à leurs complices.

Mais ici encore il y a une grande différence, tant d'un individu à l'autre, que d'une nation à l'autre. Il est des hommes pour qui leur *moi* est tout dans le monde entier. L'univers s'écrouleroit, qu'ils resteroient insensibles à sa ruine, pourvu que ses éclats ne les blessent pas. Celui qui connoît l'amitié, s'épanouit dans le monde extérieur. Il ne se sent heureux que dans un cercle d'amis; son ami est pour lui le bien suprême; il est prêt, à chaque instant, à tout faire, à tout sacrifier pour lui, mais il en attend les mêmes sacrifices. Le bonheur de son ami est le sien propre, et ses chagrins deviennent ceux de son ami; son cœur est inaccessible à l'envie et la malignité.

Où peut-on couler des jours plus heureux, qu'au sein d'un peuple chez lequel l'amitié est une vertu journalière? Dans un banquet, dans un cercle, partout on trouve des amis, partout le cœur s'épanche, et partout on est payé de retour. Le maître, le subordonné, les domestiques ne forment qu'une seule famille; la félicité de l'un est l'affaire la

plus importante de l'autre; répandre le bonheur sur ses semblables est une jouissance aussi vive que recevoir un bienfait des mains de l'amitié.

Quel tableau différent, là où l'égoïsme remplace l'attachement et l'amitié; là où des formules de politesse, de vaines protestations, tiennent lieu de bienveillance; où tout part d'un cœur vide pour ne s'adresser qu'à des coeurs flétris; où l'individu n'est dans la société, et jusque dans sa famille, qu'un instrument de plaisir, qu'un jeton nécessaire au calcul de l'intérêt; où pour le plus frivole avantage, on rompt une liaison de plusieurs années, le front serein et le cœur tranquille; où le père, la mère, l'épouse, le frère, que la mort vient de frapper, sont oubliés dès l'instant que la terre les couvre; où rappeler leur souvenir, c'est blesser les convenances, parce que ce souvenir pourroit faire couler des larmes. Qui ne gémit sur l'état de semblables hommes, auxquels la nature semble avoir refusé des entrailles!

La plupart des animaux sont susceptibles d'attachement, si non pour l'homme, du moins pour d'autres animaux. L'on a observé souvent que des chevaux ou des bœufs maigrissent, lorsqu'on dépareille le couple accoutumé. Souvent on voit dans les troupeaux certains individus se tenir constamment ensemble. On nous a fait remarquer, en Danemark, dans un haras, que ce sont toujours des chevaux du même poil, qui s'associent spontanément. L'attachement des singes, tant pour des animaux de leur espèce que pour l'homme, surpassé toute idée. Tout le monde connaît cette petite espèce de perroquets, que l'on appelle les *inséparables*, parce qu'ils meurent souvent lorsqu'on les désunit. Tout le monde a pu admirer l'amitié qui règne quelquefois entre un tigre et un chien, un lion et un chien, un cheval et un chien, ou entre deux chiens. Un phoque que j'avois depuis peu de jours, m'étoit déjà tellement attaché, que lorsque je sortois, il faisait tous ses efforts pour sauter de son baquet afin de me suivre. Le chien défend jusqu'au dernier soupir, son maître, qui souvent a l'ingratitude de le maltraiter. Il meurt de douleur et de faim sur le tombeau de son maître cheri; et après des années encore il se jette avec fureur sur ses as-

sassins<sup>1</sup>. Il y a des exemples, et ces exemples ne sont pas très-rares, de chiens morts de la joie que leur causoit le retour de leur maître, et d'autres qui ayant trouvé inopinément leur maître mort, ont succombé à l'instant au saisissement et à la douleur. Dans un chien mort de cette manière, on trouva le cœur crevé. On a vu des loups privés ressentir un tel chagrin de l'absence de leur maître, qu'ils refusèrent obstinément toute nourriture, et moururent de faim.

Il existe de grandes diversités relativement à ce penchant, chez les animaux comme chez l'homme. Il est des chiens à qui l'on ne peut faire oublier leur premier maître ; on a beau les envoyer dans une autre ville à une distance très-considérable, ils reviennent, et leur attachement est plus vif que jamais. D'autres, au contraire, courrent de maison en maison, d'une personne de leur connaissance à l'autre, sans être jamais fidèles à personne : il en est de même de tous les animaux. J'ai toujours eu un grand nombre d'oiseaux, d'écureuils, etc. : les uns n'avoient presque pour moi que de l'indifférence, et les autres me témoignoient le plus vif attachement.

Toutes ces observations concourent à prouver que l'amitié n'est point du tout, comme quelques personnes le prétendent, un sentiment fondé sur les calculs de l'intérêt, ou sur une sympathie prenant sa source dans un rapport de la manière de penser et de sentir ; les faits nous forcent d'admettre que ce sentiment est dû à une qualité fondamentale. Si l'on en excepte l'instinct de la propagation, et celui de l'amour pour la progéniture, il n'y a guère de qualité qui soit plus indispensable pour l'animal, comme pour l'homme, et qui leur procure plus d'avantages et plus de jouissances.

### *Sur le mariage, chez l'homme et chez les animaux.*

Il est extrêmement difficile de découvrir la sphère d'activité toute

<sup>1</sup> Le chien d'un soldat qui avoit été tué en duel, passoit les jours et les nuits sur le tombeau de son maître ; toutes les tentatives pour l'en éloigner furent infructueuses, et l'on finit par construire sur le tombeau une niche pour cet animal fidèle.

entière d'un organe ou d'une qualité ou faculté fondamentale. J'ai long-temps comparé les crânes de tous les animaux que j'avois à ma disposition, et de toutes les personnes que j'étois à même d'observer, pour apprendre en vertu de quel organe l'animal et l'homme contractent un mariage pour la vie. Le mariage a été institué par l'auteur de tout ce qui existe, mais il n'est guère possible que ce ne soit pas au moyen d'une organisation particulière. Cependant je suis toujours en doute si mes idées à cet égard sont entièrement conformes à la nature. Ici je suis obligé de me contenter de vraisemblances, et toutes les fois que je ne puis m'appuyer de faits à chaque pas, je n'avance qu'avec la plus grande timidité.

La plupart de mes lecteurs n'ont pas l'idée que le mariage existe chez les animaux, et l'on ne le regarde, chez notre espèce, que comme un produit des institutions sociales. L'homme ne veut toujours pas se persuader encore que, de quelque manière qu'il agisse, c'est le doigt de Dieu qui lui imprime le premier mouvement.

Certains animaux, tels que le taureau, l'étalon, le chien, ne s'approchent de la femelle de leur espèce que lorsqu'ils ressentent le besoin de s'accoupler, ne satisfont pas leurs désirs exclusivement avec une seule, et ces désirs satisfaits, il n'y a plus aucun attachement entre le mâle et la femelle, chacun d'eux va vivre de son côté.

D'autres animaux, au contraire, dès qu'ils sentent naître les désirs amoureux, font choix, entre plusieurs femelles, d'une seule vers laquelle ils paroissent attirés par une espèce de sympathie, et jusqu'à ce qu'ils en aient acquis la paisible possession, ils combattent avec ardeur les autres mâles qui prétendent leur disputer la conquête de celle qu'ils ont choisie. Dès ce moment, l'union est conclue pour la vie. Conjointement avec leur compagne, ils soignent les petits nés de cette union, jusqu'à ce que ceux-ci soient en état de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Lorsque le temps de la propagation est passé, le couple reste dans l'union la plus tendre; il fait ensemble ses voyages; lorsque ce sont des animaux qui vivent en troupeaux, ils se tiennent toujours l'un près de l'autre. Au printemps, ils se livrent de nouveau à l'amour,

et ils continuent de même tant que l'un et l'autre existent. Ce n'est que lorsque l'un des époux a péri, que l'autre fait un nouveau choix. C'est dans une union semblable que vivent le renard, la martre, le chat sauvage, la taupe, l'aigle, l'épervier, le pigeon, la cicogne, le cigne<sup>1</sup>, le rossignol, le moineau, l'hirondelle, etc. Le mariage, pour la vie, est donc commandé par la nature à tous ces animaux; il le seroit aussi à l'homme, si notre espèce, en raison de la multiplicité de ses penchans, n'étoit pas sujette à tant d'exceptions.

Après cet exposé, le lecteur ne s'étonnera plus si je m'applique à rechercher la cause organique de la différence qui existe à cet égard dans le genre de vie, tant des animaux que de l'homme. Le mariage résulte-t-il de l'action d'un organe unique? Résulte-t-il de l'action simultanée de plusieurs organes? Quel est l'organe, ou quels sont les organes dont l'action le détermine?

M. le docteur Spurzheim croit pouvoir prononcer sur ces questions; il pense que c'est l'attachement et l'amitié que le mâle et la femelle ont l'un pour l'autre, qui les déterminent à ne point se quitter après que l'instinct de la propagation est satisfait, et à rester unis même hors du temps des amours<sup>2</sup>.

Je serois bien tenté de professer la même opinion, mais j'avoue que les faits me paroissent de nature à inspirer quelque méfiance. Le chien, modèle de l'attachement parmi les animaux, et très-ardent dans ses amours, ne vit pas dans l'état de mariage. Il est vrai que quelquefois une chienne n'accorde ses faveurs qu'exclusivement à un seul chien, mais ces cas sont très-rares; et quant aux chiens mâles, je doute qu'on ait jamais sujet de louer leur fidélité en amour. J'ai dit plus haut que des bœufs, des chevaux sont susceptibles de beaucoup d'attachement, tant pour d'autres animaux que pour l'homme, et cependant il ne paroît

<sup>1</sup> On dit même que chez le cigne sauvage l'attachement réciproque des deux époux est tel, que lorsque l'un d'eux pérît, le survivant se condamne à un célibat volontaire pour le reste de sa vie.

<sup>2</sup> The phisonomical system, of Doctor Gall and Spurzheim, 2<sup>e</sup>. edition, p. 300.

pas que chez ces animaux, même dans l'état de nature, un mâle et une femelle s'attachent particulièrement l'un à l'autre.

M. le docteur Spurzheim répond à cela que ces modifications dans les mœurs proviennent d'une simple modification de l'organe de l'attachement; le sens de l'odorat et du goût sont aussi, dit-il, modifiés différemment chez les frugivores et chez les carnassiers.

Il est certain qu'il existe dans les différentes espèces d'animaux des modifications de l'organe de l'attachement. Certains animaux ont de la préférence, de l'attachement pour des individus de leur espèce, d'autres se prennent d'amitié plutôt pour des animaux d'une autre espèce, ou pour l'homme; le chien par exemple ne s'attache qu'à son maître et aux personnes que celui-ci a l'habitude de voir: mais je n'oserois affirmer que le mariage puisse être expliqué uniquement par des modifications de cette espèce. Il est de fait que l'organe de l'attachement est placé près de ceux de l'instinct de la propagation et de l'amour de la progéniture, et s'il existe un organe du mariage, il doit être placé près de ces trois. L'instinct de la propagation et l'amour de la progéniture, nous sont communs avec les animaux, les organes de ces penchans doivent donc être au nombre des parties cérébrales dont les animaux sont doués aussi bien que nous.

Il est certain encore que là où le mariage existe, il y a aussi attachement et amitié; mais il n'est nullement vrai de dire que le mariage ait lieu chez tous les animaux susceptibles d'attachement et d'amitié. Les faits prouvent même le contraire.

Si je pouvois avoir pleine confiance dans mes connaissances en histoire naturelle, j'émettrois de mon côté une opinion.

Il me paroît que dans toutes les espèces où le mâle et la femelle concourent, l'un et l'autre, à soigner les petits, il y a mariage pour la vie; que dans les espèces, au contraire, où le mâle se contente de procréer les petits, sans concourir en rien à leur éducation, la première femelle venue lui sert à satisfaire ses désirs, et que le but essentiel de la nature se trouve rempli sans le lien du mariage.

Les mâles de certaines espèces qui vivent dans l'état de mariage, ne

sont pas capables d'aider à nourrir les petits; le chevreuil et le lapin de garenne en sont un exemple; mais ils défendent la femelle et les petits contre leurs ennemis, lèchent et caressent les petits, comme la mère.

Les perdrix vivent en famille, jusqu'au moment où les petits sont capables de se propager; le mâle en est le conducteur; lorsqu'il est tué, la famille privée de son chef devient en entier la proie du chasseur. Lorsqu'il échappe au danger, le chasseur ne réussit pas à faire lever la famille une seconde fois, parce que le conducteur lui fait passer sur-le-champ la frontière. Le mâle prend soin des petits comme la femelle; comme elle il les garantit de la pluie avec ses ailes.

Pendant que je passe en revue les mœurs des animaux, sous ce point de vue, le coucou me fait naître quelques doutes.

La plupart des naturalistes paroissent admettre que le coucou vit dans l'état de mariage; je n'ai pas pu m'en assurer jusqu'ici. Comme il ne couve ni ne nourrit ses petits, et qu'il abandonne entièrement sa postérité aux soins des autres oiseaux, il sembleroit que la nature eût agi sans but, en instituant chez lui le mariage. On prétend avoir vu en Angleterre le coucou femelle couver lui-même ses œufs, et nourrir ses petits; mais jamais on n'a vu de mâle se joindre à la femelle pour partager avec elle le soin des petits. J'ai très-souvent observé cet oiseau dans le temps de ses amours: il est extrêmement ardent; il y en a le plus souvent plusieurs qui se poursuivent réciprocement; cependant jamais je n'ai pu m'assurer si le mâle satisfait ses désirs avec une seule femelle, ou avec plusieurs.

Il existe des hommes et des femmes qui, sans cause extérieure accidentelle, ont de l'aversion pour le mariage. Si l'on pouvoit lire au fond de leur cœur, on y trouveroit peut-être le mot de l'énigme. De telles personnes sont-elles incapables d'attachement et d'amitié? Craignent-elles les charges qu'impose une famille? Sont-ce des égoïstes auxquels on peut appliquer le *impius ut cuculus pater generat atque relinquit*?<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Il est des personnes qui ne refusent de se marier que parce qu'elles n'ont pas pu obtenir la main de l'objet de leur amour. Ce cas n'est peut-être pas très-fré-

Nous pourrons prononcer plus hardiment sur ce point, ainsi que sur plusieurs autres, lorsque nous aurons des connaissances plus étendues sur les mœurs des animaux. Il y en a beaucoup dont nous ignorons encore à l'heure qu'il est, s'ils vivent ou non dans l'état de mariage; il y en a d'autres que nous voyons errer célibataires, uniquement peut-être parce qu'on ne les abandonne pas à la nature, et que l'on tue plus de mâles de leur espèce que de femelles. Il y a tels animaux, comme le chien et le chat, qui peut-être vivroient dans une union durable avec une femelle, si leurs petits ne trouvoient pas une nourriture abondante dans nos maisons. Le chat sauvage, autant que je sais, vit avec une seule femelle; du moins le loup vit-il dans certains cas dans l'état de mariage; je possède des crânes d'un loup et d'une louve que l'on avoit vus ensemble plusieurs années de suite. Ce que je viens de dire sur le mariage, suffira pour faire comprendre au lecteur pourquoi je ne parle de cette matière qu'avec beaucoup de réserve.

### *Aliénation de l'attachement.*

Un développement excessif de l'organe de l'attachement peut pré-disposer à la manie: une paysanne devint trois fois aliénée; la première fois à la mort de son frère, la seconde à la mort de son père, et la troisième après la mort de sa mère. Après qu'elle fut rétablie pour la troisième fois, elle vint me consulter; comme elle étoit très-religieuse, elle se plaignit à moi de sa malheureuse disposition à s'affliger de la perte des personnes qui lui sont chères, plus que ne le permet la religion, preuve évidente qu'elle avoit succombé à sa douleur, quoiqu'elle l'eût combattue par les motifs qui étoient à sa portée. M. le professeur Pinel rapporte quelques exemples semblables: « Un jeune homme, dit-il, à la suite d'autres événemens malheureux, perd son père, et quelques mois après une mère tendrement chérie: dès-lors, une tristesse profonde et con-

quent, mais il existe. Ces personnes-là ne paroissent incapables d'un attachement durable que parce qu'elles sont déjà irrévocabllement attachées pour la vie.

centrée, plus de sommeil, plus d'appétit, et peu à peu explosion d'un état maniaque des plus violents »<sup>1</sup>.

« Deux jeunes réquisitionnaires partent pour l'armée, et dans une action sanglante un d'entre eux est tué d'un coup de feu à côté de son frère, l'autre reste immobile, et comme une statue à ce spectacle. Quelques jours après on le fait ramener dans cet état à la maison paternelle; son arrivée fait la même impression sur un troisième fils de la même famille; la nouvelle de la mort d'un de ses frères, et l'aliénation de l'autre, le jettent dans une telle consternation et une telle stupeur, que rien ne réalisoit mieux cette immobilité glacée d'effroi qu'ont peinte tant de poètes anciens et modernes »<sup>2</sup>.

### *De la sociabilité, tant de l'homme que des animaux.*

La sociabilité est encore un penchant dont, malgré toutes mes recherches, il m'a été impossible, jusqu'à ce moment, de découvrir la condition matérielle. Comme ce penchant est commun à l'homme et aux animaux, il faut que son organe soit encore au nombre des parties cérébrales dont les animaux sont doués aussi bien que notre espèce; il doit être placé également dans le voisinage de ceux dont nous avons traité jusqu'ici, ou bien la sociabilité rentre dans leur sphère d'action.

J'ai déjà montré ailleurs<sup>3</sup>, que les causes que l'on assigne à la sociabilité ne sont point admissibles. La société n'est fondée ni sur le besoin, ni en général sur un calcul d'intérêt. Des animaux forts et puissans vivent en troupeaux, tout aussi bien que des animaux faibles. L'ours noir d'Amérique (frugivore), vit en troupeaux, au Kamchatka, tandis que le grand ours brun vit toujours isolé. Quelques espèces se tiennent en troupes toute l'année, d'autres ne se rassemblent que dans certaines saisons. Il y en a qui ne vivent en société avec leur propre famille,

Pinel, de l'aliénation mentale, 2<sup>e</sup>. édition, p. 212, § 195.

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 185, § 180.

<sup>2</sup> Tome II, Sect. I, p. 66 et suiv.

que pendant l'été et l'hiver, et qui se dispersent au printemps, saison des amours. Il y en a beaucoup qui vivent en troupeaux formés de couples; dans d'autres espèces encore un mâle vit entouré de plusieurs femelles. Toutes ces sociétés différemment modifiées sont autant d'institutions de la nature.

Selon toute vraisemblance, la sociabilité rentre dans la sphère d'action de l'organe de l'attachement, et les diverses modifications de la société tiennent à autant de modifications de cet organe. Mais il m'a toujours paru très-difficile de déduire de la même source, le mariage et la sociabilité. Si, par exemple, l'amour de la progéniture étoit la cause de la sociabilité, pourquoi la cicogne, le chevreuil, le renard, ne vivent-ils pas en société comme la brebis et l'homme? Beaucoup d'animaux vivent en société sans se réunir en couples pour la vie, tels sont le taureau, le chien, le cerf, le coq; d'autres vivent à la fois en couples et en troupeaux comme la corneille et le moineau; d'autres sont unis en couples pour la vie sans vivre en société, comme la pie, le renard, la martre, le rossignol. Le coq de bruyère et le merle d'eau vivent isolés sans femelle. La perdrix rouge mâle se sépare de sa femelle après l'accouplement, quoique cette variété vive en troupeaux. L'alouette hupée vit solitaire; l'alouette commune en troupeaux, au moins pendant l'automne et pendant l'hiver. Le roitelet (troglodyte d'Europe), la mésange des marais, la penduline, le rémis vivent isolés. La mésange charbonnière (grosse mésange), la mésange bleue, la mésange à longue queue, la mésange barbue, le jaseur, le roitelet (*motacilla regulus*), vivent en troupeaux. Le blaireau vit isolé même de sa femelle. Peut-on encore ici avoir recours à une simple modification de l'organe de l'attachement? Il en coûte sans contredit de convenir tant de fois de son ignorance; mais il est prudent d'attendre que le temps nous éclaire.

J'ai comparé les crânes de la plupart des animaux cités ci-dessus, ainsi que ceux de plusieurs autres, dont les mœurs sont très-différentes sous le rapport de la sociabilité, ou de la vie solitaire. J'ai comparé par exemple, le grand corbeau noir, (solitaire) avec les corneilles et le petit corbeau; le choucas vivant en troupeaux, avec la pie, qui ne vit

en société qu'avec sa famille. Je ne puis pas affirmer que cet examen m'ait mis à même de distinguer, par l'inspection du crâne, les animaux vivant en société, d'avec ceux qui vivent solitaires : malgré cela, il me paroît très-probable que le penchant à vivre en société rentre dans la sphère d'activité de l'organe de l'attachement.

Certaines personnes sentent un besoin particulier d'avoir des amis ; elles-mêmes se livrent tout entières à l'amitié. Tout ce qui les environne acquiert successivement plus de prix à leurs yeux. Elles deviennent les amis de leur demeure, de leurs vêtemens. C'est un tourment pour elles de quitter ceux qu'elles avoient l'habitude de voir. Qui ne connoît la maladie du pays si pénible et même si meurtrière ? Concevroit-on, sans le penchant de l'attachement, que des hommes transplantés des climats les plus sauvages sous le plus beau ciel, et au milieu de toutes les jouissances, se sentent consumer du désir de revoir leurs montagnes de glace, et de s'abreuver encore d'huile de poisson ? D'autres semblent isolés au milieu de la foule et des objets les plus divers ; rien ne les attache, ils changent avec indifférence de société, de demeure, de séjour ; d'autres individus, chez lesquels cet organe n'a que le minimum, de son développement, prennent en haine tous les hommes, et tels que les Timon et les Apomante, se livrent à la plus affreuse misanthropie.

*Du siège et de l'apparence extérieure de l'organe de l'attachement.*

Ce sont les circonvolutions du cerveau marquées, III, Pl. VIII, Pl. IX, Pl. X, qui constituent cet organe ; elles sont placées, d'ordinaire, entre l'organe de l'amour de la progéniture, et celui de la défense de soi-même et de sa propriété ; ou bien, à droite et à gauche, et en dehors de l'organe de l'amour de la progéniture. Lorsque l'organe de l'instinct de la propagation est fortement développé dans sa partie supérieure, l'organe de l'attachement se trouve placé un peu plus haut que celui de l'amour de la progéniture.

Dans le crâne, il est placé au milieu du bord postérieur du pariétal,

et forme, lorsqu'il est avantageusement développé, deux proéminences annulaires distinctes, ou du moins le crâne est large et bombé dans cette région. Lorsqu'au contraire l'organe de l'attachement est très-peu développé, le crâne est, dans la même région, étroit et enfoncé.

Voyez Pl. LXII, le crâne d'un homme connu par la tendresse qu'il avoit pour ses amis, et qui même en mourant leur donna encore des preuves de son attachement.

Les femmes sont d'ordinaire plus dévouées à leurs amis que les hommes, et déployent une activité infatigable pour leur rendre service. Quiconque a gagné l'amitié d'une femme, est sûr de la réussite de l'affaire dans laquelle elle le sert; les hommes se rebutent bien plus facilement en pareil cas. Cent fois en ma vie j'ai eu l'occasion d'admirer dans des femmes la plus généreuse activité en faveur de leurs amis. Qui n'est étonné du courage que montre une femme lorsqu'elle voit menacé de dangers immens un mari dont la légèreté l'a peut-être offensée mille fois? Qui ne connaît à ce sujet des exemples du plus héroïque dévouement? Rien ne coûte à une femme pour servir son ami. Lorsqu'il est question de sauver son frère, son époux, son père, elle pénètre dans les prisons, elle se jette aux pieds du Souverain. Telles sont les femmes de nos jours, et telles l'histoire nous peint celles de l'antiquité. Heureux, je le répète, celui qui a une femme pour ami!

L'organisation de la tête de la femme répond parfairement à ces sublimes qualités. La plupart des crânes de femmes sont, dans la région indiquée, plus larges que les crânes d'hommes.

Cette région est également plus large et plus bombée chez les animaux susceptibles d'un grand attachement, que chez les autres. Le crâne du chien est particulièrement remarquable à cet égard. On peut s'en convaincre en formant une collection de crânes de chiens, dont les uns étoient très-attachés à leur maître, et dont les autres étoient vagabonds par inclination. Cet organe est singulièrement développé chez le phoque, qui non-seulement est très-susceptible d'attachement, mais qui vit

aussi en société. Le crâne de la brebis, si sociale, se distingue sous ce rapport d'une manière frappante de celui du chevreuil, qui vit à la vérité avec sa famille, mais qui ne se réunit point en troupeaux.

Le crâne du moineau, du pigeon, de l'étourneau, de la corneille, du choucas (*corvus monedula Linn.*), est également plus large dans la région indiquée que celui du bruant, du merle, de la pie, du faucon, de l'aigle. Le perroquet a cette région très-large et très-bombee.

Quoiqu'il soit extrêmement difficile de recueillir sur cette matière, chez l'homme, un certain nombre d'observations qui ne laissent rien à désirer, il n'en est pas moins vrai que l'histoire naturelle de l'homme et des animaux concourt avec la forme des têtes, tant de l'homme que des brutes, pour prouver que l'attachement ou l'amitié doit être considéré comme une qualité fondamentale, et que l'organe de cette qualité a son siège dans la région indiquée du cerveau et du crâne.

#### IV. *Instinct de la défense de soi-même et de sa propriété, amour des rixes et des combats.*

Dans certains cas, il est bien plus facile de découvrir l'organe qui détermine une certaine manière d'agir, que la qualité ou la faculté fondamentale elle-même. Des actions qui sont une suite de l'activité extra-ordinaire d'un organe, frappent beaucoup plus que la destination primitive de cet organe, et sa manière d'agir ordinaire. C'est par cette raison que j'ai été dans le cas de commencer par observer presque tous les organes, toutes les qualités et toutes les facultés, dans leur activité excessive. Lorsque les qualités et les facultés sont une fois reconnues comme propres et indépendantes, il est possible d'en insérer peu à peu la destination primitive d'un organe. L'histoire de la découverte de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété, et de son organe, fera concevoir plus clairement au lecteur ce que je viens de dire.

*Historique de la découverte.*

Incertain si je trouverois dans la langue des expressions pour désigner toutes les qualités et toutes les facultés fondamentales, je fus curieux de voir à la manifestation de quelles qualités ou de quelles facultés le peuple est attentif. Je rassemblai donc dans ma maison un certain nombre d'individus, pris dans les plus basses classes, et se livrant à différentes occupations; des cochers de fiacre, des commissionnaires, etc. J'acquis leur confiance, et je les disposai à la sincérité en leur donnant quelque argent, et en leur faisant distribuer du vin et de la bière. Lorsque je les vis dans une disposition d'esprit favorable, je les engageai à me dire tout ce qu'ils savoient réciproquement, tant de leurs bonnes que de leurs mauvaises qualités, enfin de tout ce qu'il y avoit de saillant dans le caractère de chacun d'eux.

Dans les diverses révélations qu'ils me firent, ils parurent donner surtout leur attention à ceux qui provoquoient partout des disputes et des rixes; ils connoissoient très-bien les individus pacifiques dont ils parloient avec mépris, et qu'ils appeloient des poltrons. Comme les plus querelleurs trouvoient grand plaisir à me faire des récits très-circostanciés de leurs exploits, je fus curieux de voir si dans la tête de ces *braves* il se trouvoit quelque chose qui la distinguât de celle des poltrons.

Je rangeai d'un côté tous les querelleurs, et de l'autre tous les pacifiques, et j'examinai soigneusement les têtes des uns et des autres. Je trouvai que tous les querelleurs avoient la tête, immédiatement derrière et au niveau des oreilles, beaucoup plus large que les poltrons. Je fis venir à une autre séance, seulement ceux qui étoient les plus distingués par leur *bravoure*, et ceux qui l'étoient le plus par leur poltronnerie; je renouvelai mes recherches, et je trouvai mes premières observations confirmées.

Je ne pus point être dérouté par les fausses idées que se font les philosophes sur l'origine de nos qualités et de nos facultés. Chez les individus auxquels j'avois affaire, il ne pouvoit pas être question d'édu-

cation, et la manière dont leur caractère se prononçoit, ne pouvoit nullement être confondue avec l'influence des circonstances extérieures. Des hommes semblables sont les enfans de la nature; dans cette classe, chaque individu s'abandonne sans réserve à ses penchans, toutes ses actions portent l'empreinte de son organisation.

Je commençai donc à présumer que le penchant aux rixes pouvoit bien être le résultat d'un organe particulier. Je tâchai de découvrir d'un côté des hommes reconnus pour très-braves, et de l'autre, des hommes reconnus pour très-poltrons. Dans le *combat d'animaux*, alors encore existant à Vienne, se trouvoit un *premier garçon* extrêmement intrépide, qui se présentoit souvent dans l'arène pour soutenir tout seul le combat contre le sanglier ou le taureau le plus furieux, ou contre un animal féroce quelconque. Je trouvai chez lui la région de la tête que je viens d'indiquer, très-large et très-bombée. Je moulai sa tête ainsi que celles de quelques autres *braves*, pour ne pas être en danger d'oublier ce que leur conformation a de particulier. J'examinai aussi les têtes de quelques-uns de mes camarades qui s'étoient fait reléguer de plusieurs universités, par la raison qu'ils avoient continuellement des duels; l'un d'entre eux ne connoissoit pas de plus grand plaisir que de s'établir dans un cabaret, de se moquer des ouvriers qui y venoient boire; puis lorsqu'il les voyoit disposés à en venir aux coups, d'éteindre les chandelles et de leur livrer ainsi bataille, dans l'obscurité, à coups de chaises. C'étoit un homme petit et foible en apparence. Il me rappeloit un autre de mes camarades, Suisse de naissance, qui s'amusoit à Strasbourg à provoquer à des rixes les hommes les plus forts et bien plus grands que lui. Je parcourus plusieurs écoles, et je me fis montrer les écoliers les plus querelleurs, ainsi que les plus poltrons; je poursuivis les mêmes observations dans les familles de ma connoissance. Dans le courant de mes recherches, je fus frappé d'une très-belle demoiselle, qui dès son enfance avoit eu la passion de s'habiller en garçon; ainsi travestie, elle s'esquivoit de la maison, et se mêloit aux polissons de la rue pour se battre avec eux. Etant mariée, elle cherchoit constamment l'occasion de se battre avec des hommes. Lorsqu'elle avoit du monde à

dîner, après le repas, elle défioit à la lutte les plus forts d'entre les convives. J'ai connu encore une dame de petite taille et d'une constitution délicate, qui fut souvent assignée par ce qu'elle avoit l'habitude de frapper ses domestiques de l'un et de l'autre sexe. Pendant un voyage qu'elle fit, deux charretiers ivres s'étant égarés la nuit dans l'auberge, probablement en cherchant la servante, entrèrent dans la chambre où elle étoit couchée toute seule; elle les reçut si vigoureusement avec les chandeliers qu'elle leur jeta à la tête, et avec les chaises dont elle les frappa, qu'ils furent obligés de prendre la fuite. Chez toutes ces personnes, je trouvai la région dont j'ai parlé, conformée comme je l'ai dit plus haut, quoique la tête de chacun eût du reste une forme toute différente.

Ces observations m'enhardirent, et dès-lors je commençai à parler dans mes leçons, d'un organe du courage, comme je l'appelois alors.

Peu après mourut un général, dont toute la réputation étoit fondée sur son courage, et sur son amour des combats. Je trouvai dans son crâne représenté Pl. LXIII, l'organe v. v, conformé comme dans le garçon du combat. Ce quiacheva de me confirmer dans mon opinion, ce fut le crâne du poète Alxinger, qui manquoit tellement de courage, que sa poltronnerie l'exposoit aux plaisanteries. Que l'on compare avec le précédent, son crâne représenté Pl. LXII, quelle différence dans le développement de la région marquée v. v. Maintenant, il me fut facile de trouver chez les animaux des renseignemens ultérieurs sur la nature de cet instinct.

### *Histoire naturelle de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété.*

En rapportant l'histoire naturelle de l'instinct de la défense de soi-même, et de sa propriété, du courage et de l'amour des rixes, je combattrai quelques préjugés, que l'on a généralement au sujet du courage des animaux.

L'on accuse certains animaux de manquer de courage, parce qu'ils se

montrent craintifs dans des cas où ils se voyent assaillis par une force supérieure. Dans cette manière de voir, il n'existeroit en général que de la témérité, et nulle part de véritable courage. Parmi les carnassiers, le chien est, sans contredit, l'un des plus courageux. Tant qu'il n'a point éprouvé la supériorité du lion, du tigre et du bison, il les attaque sans balancer; mais échappé de ce combat inégal, qui l'expose à une mort presque certaine, il fuit à l'approche de ces redoutables animaux. Il n'y a que le sanglier qui n'apprenne jamais à calculer ses forces. On dit que le lièvre, le pigeon, etc., sont craintifs; mais que l'on voie des lièvres se battre les uns contre les autres; ils s'arrachent souvent des lambeaux de peau, et quelquefois ils se mutilent. Que l'on observe le combat de deux pigeons, mâle contre mâle, ou femelle contre femelle, on les verra se frapper des ailes, lutter, se donner avec acharnement des coups de bec. Y a-t-il un animal plus courageux que le coq? et cependant il prend la fuite devant la martre.

L'on admet généralement que les carnassiers ont beaucoup plus de courage que les frugivores. Je me fais fort de prouver le contraire. Les chasseurs n'ignorent pas que le loup, à moins qu'il ne soit excité par la faim, prend la fuite à l'approche du moindre danger. Le tigre, ce puissant animal, doué de la souplesse du serpent, et d'une force incroyable, armé de dents et de griffes, à l'attaque inopinée duquel rien ne résiste, manque de courage. A peine un troupeau de bœufs le voit-il arriver à pas de loup, que le taureau, chef de la famille, se détache, présente le combat au tigre, et d'ordinaire en est vainqueur. Dans l'arène du combat d'animaux de Vienne, un cerf fut destiné à être déchiré par une lionne. Du moment où le cerf vit la lionne sortir de sa hutte pour s'avancer sur lui, il se mit sur ses gardes; la lionne tourna autour de lui à pas lents, à peine le cerf eut-il aperçu l'intention de la lionne, qu'il sauta sur elle, et lui fracassa les côtes avec ses pieds. On eut beaucoup de peine à transporter la lionne dans sa loge, où elle mourut au bout de trois semaines. Peu après, l'on fit combattre un chevreuil contre un lion; le chevreuil s'élança avec courage sur son adversaire, mais la disproportion des forces étoit telle, que ce malheureux

animal succomba malgré sa vigoureuse résistance. J'ai vu souvent un bouc abîmer plusieurs chiens à coups de cornes et des chèvres même se défendre en héros contre des chiens. Tout le monde connaît le courage du chamois et du bouquetin dont le chasseur devient souvent la victime. Qui ne connaît la hardiesse de l'écureuil, ainsi que la méchanceté et le courage du rat! Si les animaux de proie, armés comme ils le sont, de griffes et de dents, étoient doués encore d'un courage téméraire, rien ne pourroit leur résister. Mais il n'y a que la faim qui puisse leur faire risquer quelque coup hardi.

Ces observations prouvent que l'instinct de la propre défense est un instinct commun à tous les animaux; mais il n'est pas également actif dans toutes les espèces. Certaines espèces vivent en paix et en société; d'autres, au contraire, non contentes de repousser les attaques, sont dans une guerre éternelle avec leur propre espèce, et avec les autres. Delà, cette différence des mœurs de la brebis, du cheval, du pigeon, etc.; et du morse, du coq, de la pintade, de la plupart des gobemouches, tels que le rouge-gorge, le roitelet, etc. Plusieurs espèces d'oiseaux sont même munies d'armes particulières, tels que éperons, etc.

Les individus de toutes les espèces diffèrent entre eux relativement au courage, selon que l'organe de la défense de soi-même et de sa propriété est plus ou moins développé chez eux. Il y a de gros et de petits chiens qui évitent tous les combats; il y en a d'autres qui ne demandent qu'à se battre, et qui attaquent avec audace le sanglier écumant de rage, et le taureau furieux. Il y a des bœufs, des boucs, des taureaux, des vaches, des pigeons, des serins jaunes, qui se battent continuellement, soit avec des animaux de leur espèce, soit avec d'autres, qui attaquent et qui mordent tout ce qu'ils rencontrent.

Certains oiseaux carnassiers, tels que le pigargue, le busard, la cresserelle, toutes les variétés des pies-grièches, l'écorcheur, le combattant, le goélan très-brun, sont courageux et très-querelleurs. Le grand milan, au contraire, est tellement timide, qu'il prend la fuite lorsqu'il se voit aux prises avec quelques corbeaux, ou même avec quelques corneilles. Le corbeau est extrêmement courageux. Parmi les petits rongeurs,

il n'y en a pas qui égale le hamster pour le courage, et même pour la témérité, tandis que le cochon-d'Inde, de même taille, est très-pacifique.

Ce n'est point à l'éducation que l'on pourra attribuer une telle différence de mœurs. Il ne reste, pour l'expliquer, qu'une disposition innée, et par conséquent l'organisation. Personne ne soutiendra, que c'est l'ambition, la cupidité ou la crainte des châtimens qui inspirent du courage aux animaux, et les poussent à se battre. Le premier garçon du combat de Vienne dont j'ai déjà parlé et les garçons du combat de Paris, m'ont assuré souvent, qu'il leur est impossible de dresser, pour le combat, un chien originairement poltron, par exemple : le dogue de forte race. Il arrive bien, à la vérité, qu'un jeune chien inexpérimenté, semblable à un conscrit, témoigne d'abord de la crainte, mais à peine est-il familiarisé avec le danger, que c'est un chien de combat tout formé. J'ai un chien danois qui, excepté moi, et une petite chienne qui est toujours avec lui, reçoit en grognant tout ce qui l'approche, et se jette avec colère sur tout le monde; il a ce travers depuis sa jeunesse, et ni les caresses ni les menaces n'ont pu l'en corriger. Ce chien n'a jamais manifesté le moindre instinct pour la chasse; des oiseaux et des souris peuvent courir autour de lui, sans qu'il fasse seulement attention à eux. Un chien caniche très-aimé de son maître qui lui donnoit une nourriture abondante, cherchoit partout dans les rues l'occasion de se battre; tous les jours il rentroit avec des blessures nouvelles. On essaya de le renfermer pendant des semaines entières; du moment où on lui rendoit la liberté, il se jetoit sur le premier chien venu, et se battoit jusqu'à ce qu'il l'eût terrassé, ou que lui-même fût hors de combat. Dans ma volière, un roitelet traitoit en maître tous les autres oiseaux, tous le craignoient, même le verdier, le pivoine et les tourterelles; il les attaquoit avec une rapidité étonnante, et se battoit avec le courage le plus opiniâtre. Un lapin blanc étoit en possession, depuis des années, de défendre seul tout le peuple contre les chats: il étoit constamment en faction; et dès qu'un chat approchoit, il sautoit sur lui en frappant la terre de ses pattes avec violence. Dans les basses-cours, il se trouve toujours un coq plus vaillant et plus que-

relleur que les autres. Lorsqu'un troupeau d'animaux sauvages se trouve menacé de quelque danger, c'est toujours le plus entreprenant qui se met à la tête; c'est toujours le mâle le plus courageux qui est le conducteur des troupeaux de bisons et de chevaux sauvages.

Les mêmes différences ont lieu dans l'espèce humaine; les faits que j'ai rapportés dans l'historique ci-dessus suffisent pour prouver cette vérité. L'expérience journalière concourt avec l'histoire, pour nous montrer que le penchant pour les rixes et les combats se manifeste souvent dès l'âge le plus tendre, sans être animé par l'exemple, et même en dépit de l'éducation par laquelle on s'efforce de le comprimer. Tous ceux qui ont été élevés dans une famille nombreuse, ou dans les institutions publiques, doivent avoir rencontré des jeunes gens de ce caractère.

« Bertrand du Guesclin, connétable de France, ne respiroit dès sa plus tendre enfance, que les combats. Il avoit formé un régiment d'enfans de son âge, s'étoit nommé leur général, et les partageant en compagnies, leur enseignoit l'art de se ranger en bataille. *Il n'y a pas de plus mauvais garçon au monde*, disoit sa mère, *il est toujours blessé, le visage déchiré, toujours battant ou battu*; il tenoit de son propre fond tout ce qu'il fit voir de génie militaire ».

Que l'on ne me dise pas que tous les soldats d'une armée montrent le même courage; que l'on peut le faire naître à volonté dans le premier conscrit venu. Je n'ignore pas que chez l'homme les actions sont beaucoup moins, que chez les animaux, le résultat d'une seule qualité ou d'une seule faculté, l'effet d'un organe unique. Je sais aussi qu'un organe qui dans son état habituel n'agit que faiblement, peut être excité à une action plus énergique par les boissons fortes, par une musique guerrière, par l'exemple, par l'espoir des distinctions, par l'amour de la gloire, par la nécessité même de se tirer d'un danger imminent, etc.; mais il n'en est pas moins vrai que dans les régimens les plus braves, l'on distingue encore des soldats plus intrépides et plus téméraires que les autres.

Partout où il y a plusieurs hommes rassemblés, il se trouvera aussi

quelques perturbateurs du repos, quelques querelleurs, quelques *crânes* qui tâchent de satisfaire leur penchant, même au mépris de l'honneur et du devoir. Les savans qui trouvent partout sujet à une amère controverse, et probablement aussi les plaideurs, appartiennent à cette classe.

*Aliénation de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété.*

Les phénomènes que l'on observe de l'activité de l'instinct de sa propre défense dans l'état de maladie, surtout dans l'aliénation mentale, nous prouvent encore que ce penchant doit être considéré comme une qualité fondamentale. Il est des individus qui, ayant trop bu, qui étant dans un état d'irritation, par exemple dans une inflammation cérébrale, ou par l'action de certains poisons, deviennent querelleurs, tandis que d'autres personnes, dans les mêmes circonstances, sont plutôt disposées à jouir des plaisirs de l'amour, à faire des filouteries, etc.

Que l'on se rappelle cet homme qui avoit été toute sa vie d'un caractère doux et pacifique, mais qui étant guéri d'une blessure que lui avoit fait à la tête un coup de pierre, devint querelleur, et disposé à provoquer des rixes.

Nous avons vu que l'instinct de la propagation et celui de l'amour de la progéniture peuvent dégénérer en monomanie. La même chose peut avoir lieu pour toutes les qualités et toutes les facultés fondamentales, et a lieu très-fréquemment pour l'instinct de la défense de soi-même. J'en citerai quelques exemples observés par M. Pinel.

« Un insensé, d'un naturel pacifique et doux, dit ce professeur, sembloit inspiré par le démon de la malice durant ses accès; il étoit alors sans cesse dans une activité malfaisante; il enfermoit ses compagnons dans les loges, les provoquoit, les frappoit, et suscitoit à tout propos des sujets de querelle et de rixe. Un autre exemple de cette sorte mérite encore

d'être connu ; c'est celui d'un homme atteint d'une manie périodique très-invétérée : ses accès durent ordinairement huit à dix jours par mois, et semblent offrir le contraste le plus parfait avec son état naturel. Pendant ses intervalles lucides, physionomie calme, air doux et réservé, réponses timides et pleines de justesse aux questions qu'on lui fait, urbanité dans les manières, probité sévère, ou désir même d'obliger les autres, et vœux ardents pour guérir de sa maladie ; mais au retour de l'accès, marqué surtout par une certaine rougeur de la face, une chaleur excessive dans la tête, et une soif ardente ; sa marche est précipitée, son ton de voix est male et arrogant, son regard est plein d'audace, et il éprouve le penchant le plus violent à provoquer ceux qui l'approchent, à les exciter et à se battre contre eux avec outrance ».

« Doit-on rapporter, continue M. Pinel, à la manie sans délire quelques rares modèles d'un caractère turbulent et acariâtre, qui ne manifestent d'ailleurs aucune trace d'égarement de la raison, et qu'on a mieux aimé séquestrer dans des hospices d'aliénés, que de les confondre avec des coupables dans des maisons de détention. Une ancienne religieuse m'en a fait voir un exemple frappant à la Salpêtrière. Une fille de service en approchoit-elle pour lui être utile, elle l'accableit d'outrages et d'épithètes les plus envenimées ; les autres aliénées les plus calmes n'étoient point traitées avec plus d'égards, et c'étoient sans cesse des cris menaçans, des emportemens de colère, et des efforts pour frapper tout ce qui pouvoit l'environner. Lui servoit-on ses alimens à l'heure des repas, elle les jetoit avec indignation, ou les cachoit avec adresse, pour se plaindre qu'on cherchoit à la faire mourir de faim. C'étoit une délectation pour elle que de mettre en lambeaux ses vêtemens, et de crier qu'on la laissoit manquer de tout, et dans un état de nudité. Elle n'osoit braver l'autorité du chef quand il étoit présent ; mais il devenoit en secret l'objet éternel de ses sarcasmes. Un pareil foyer de trouble et de discorde devenoit dangereux pour les autres aliénées, et il a fallu la sé-

<sup>1</sup> Sur l'aliénation mentale, seconde édition, p. 101, §. 116.

questrer dans une loge solitaire, où l'exaspération de ce caractère pervers et farouche est resté désormais concentrée » <sup>1</sup>.

« Un fils unique élevé sous les yeux d'une mère foible et indulgente prend l'habitude de se livrer à tous ses caprices, à tous les mouvements d'un cœur fougueux et désordonné; l'impétuosité de ses penchans augmente et se fortifie par le progrès de l'âge, et l'argent qu'on lui prodigue semble lever tout obstacle à ses volontés suprêmes. Veut-on lui résister, son humeur s'exaspère; il attaque avec audace, cherche à régner par la force; il vit continuellement dans les querelles et les rixes. Qu'un animal quelconque, un chien, un mouton, un cheval lui donnent du dépit, il les met soudain à mort. Est-il de quelque assemblée ou de quelque fête, il s'emporte, donne et reçoit des coups, et sort ensanglanté; d'un autre côté, plein de raison lorsqu'il est calme; et possesseur, dans l'âge adulte, d'un grand domaine, il le régit avec un sens droit, remplit les autres devoirs de la société, et se fait connaître même par des actes de bienfaisance envers les infortunés. Des blessures, des procès, des amendes pécuniaires avoient été le seul fruit de son malheureux penchant aux rixes; mais un fait notoire mit un terme à ses actes de violence: il s'emporte un jour contre une femme qui lui dit des invectives, et il la précipite dans un puits. L'instruction du procès se poursuit devant les tribunaux; et sur la déposition d'une foule de témoins, qui rappellent ses écarts emportés, il est condamné à une réclusion dans l'hospice des aliénés de Bicêtre » <sup>2</sup>.

Comme de semblables exemples ne sont que trop fréquens, M. Pinel dit à ce sujet: « L'expérience indique chaque jour combien il seroit nécessaire d'avoir, dans un endroit écarté de l'hospice, sept à huit loges où l'on pût tenir dans un état plus ou moins prolongé d'isolement et de réclusion, certaines aliénées qui ne sont point furieuses, mais très-

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 280 et 281, §. 257.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 156, §. 159.

turbulentes et très-indomptables. On peut mettre de ce nombre, celles qui ne peuvent être pliées à la loi générale du travail, et qui toujours dans une activité malfaisante, se plaisent à chercher les autres aliénées, à les provoquer, et à exciter sans cesse des sujets de discorde, sans que les moyens ordinaires de répression puissent exciter en elles la moindre réforme..... »<sup>1</sup>.

Ces exemples prouvent, à l'évidence, que l'instinct de la défense de soi-même peut être surirrité, indépendamment de toutes les autres qualités et de toutes les autres facultés, jusqu'à dégénérer en monomanie, phénomène qui seroit impossible si cet instinct n'avoit pas son organe particulier et indépendant.

### *Qualité fondamentale de l'amour des rixes et des combats.*

Le lecteur sait déjà qu'il me fut impossible de découvrir aucune force fondamentale dans sa destination primitive; il sait que mon intention a toujours été fixée d'abord à la manifestation extraordinaire d'une qualité ou d'une faculté, et par conséquent au résultat d'un développement excessif d'un organe. L'action la plus exaltée d'un organe n'est autre chose que la gradation de la force fondamentale, mais non pas cette force fondamentale elle-même. La qualité ou la faculté fondamentale est commune à tous les individus de l'espèce, mais les degrés de la manifestation varient d'un individu à l'autre, selon que l'organe est plus ou moins développé. Si on néglige toutes les modifications accidentelles, et si on ne fait attention qu'à ce qu'il y a de commun de cette qualité, dans tous les individus, l'on aura trouvé la qualité ou la faculté fondamentale. Comme ici beaucoup de choses restent abandonnées à la sagacité de chaque savant qui s'occupe de cette matière, il subsistera toujours une grande diversité d'opinions, même parmi les organologistes,

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 291, dans la note.

au sujet de la dénomination des qualités ou des facultés fondamentales.

Quant à l'instinct de l'amour des rixes et des combats, il me semble que l'on peut ramener toutes ses modifications et tous ses degrés à l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété. Dès que l'homme ou l'animal devoit avoir un gîte, un mâle ou une femelle, des enfans ou des petits, ou quelque propriété que ce fût, il devoit être pourvu d'une qualité qui le portât à se défendre contre la violence du dehors. La seule conservation de l'individu même, suppose l'existence de cet instinct. Mais il n'y a point encore là penchant, amour pour les rixes et les combats, etc. Ce penchant, cet amour supposent un degré supérieur d'exaltation de la qualité fondamentale, de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété, dont l'organe est susceptible de différens degrés de développement.

L'individu qui, avec un développement médiocre de l'organe, se fût borné à se défendre lui et sa propriété, attaquera du moment où l'organe sera plus développé ou plus fortement excité; le penchant aux rixes est plus puissant dans la même proportion que ce développement ou cette excitation augmentent; le penchant finit par dégénérer en désir, en besoin, en passion. On recherche les rixes et les combats, on aime les dangers, et l'on s'en crée.

Si l'on nommoit la qualité fondamentale, en conséquence de cette excitation, ou de ce développement excessif, amour des rixes et des combats, l'on pécheroit tout autant que si l'on empruntoit le nom de l'instinct de la propagation, des goûts les plus dépravés dans lesquels il peut dégénérer.

Comme tous les différens degrés de développement de cet organe existeront toujours, il y aura toujours aussi des animaux et des hommes dont la suprême jouissance sera dans les dissensions, les querelles et les combats. Et tant qu'il existera des hommes, il y aura des disputes, des rixes et des guerres.

*Du siège de l'organe de la défense de soi-même et de sa propriété.*

J'ai déjà dit plus haut que chez toutes les personnes courageuses, téméraires et aimant les combats, il se trouve une proéminence bombée derrière et au-dessus des oreilles. Sa place dans le crâne est l'angle postérieur-inférieur des pariétaux. Lorsque chez les mêmes sujets il ne se trouve pas dans cette région une proéminence en segment de sphère, du moins leur tête est-elle d'un organe à l'autre beaucoup plus large que chez les sujets craintifs. Que l'on compare la région v. v. dans les deux têtes, Pl. LXII, et Pl. LXIII. Dans le cerveau, c'est la circonvolution marquée v, qui constitue cet organe. Voyez Pl. IV, V. Pl. VIII, v. et Pl. XIII, v. Cette circonvolution est large, proéminente, profonde, volumineuse chez les personnes courageuses; elle est au contraire étroite, plate, petite chez les sujets timides. La place est dans l'homme à peu près à un pouce derrière l'oreille à la hauteur de son bord supérieur. Il faut se garder de confondre avec la proéminence de cet organe le procès mastoïdien qui se trouve placé immédiatement derrière l'oreille.

Je trouve mon observation confirmée par toutes les têtes de personnes qui ont montré un courage distingué; par les têtes de tous les voleurs qui commettent des vols accompagnés de violences et de dangers, de préférence aux simples larcins; par les têtes de tous ceux qui pour exécuter des entreprises périlleuses reçoivent un salaire des hommes qui en ont conçu le projet, mais qui sont trop poltrons pour le mettre à fin eux-mêmes. Tous les soldats très-braves que j'ai eu l'occasion d'examiner jusqu'ici, ont cet organe très-développé. Je l'ai trouvé aussi très-proéminent chez les voleurs de grands chemins, etc., connus pour leur intrépidité. Je dois à la complaisance de M. le baron Larrey, le crâne d'un soldat de la garde, qui aimait singulièrement à se battre: il avait tué plusieurs hommes en duel, et avoit fini par recevoir dans le bas-

ventre un coup de pointe dont il mourut. Le diamètre de cette tête, d'un angle postérieur-inférieur du pariétal à l'autre, est très grand. Ce diamètre est encore très-considerable dans la tête de la nommée Bouhours, qui fut guillotinée il y a quelques années, pour avoir assassiné plusieurs hommes à coups de marteau. Nous vîmes, dans la collection de M. le professeur Blumenbach, deux crânes, l'un d'un jeune homme, l'autre d'une femme; dans l'un et l'autre, l'organe de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété, étoit très-peu développé. Otto Faëbricius rapporte que le peuple dont proviennent ces crânes est très-potilon. La relation que David Kranz fait de leur caractère est absolument conforme à leur organisation.

Il paroît que certains peuples ont eu un sentiment confus de ce qu'indique une tête très-large dans la région indiquée. Quelques peuplades qui s'efforcent de rendre, par des pressions, la tête de leurs enfans plus large dans le diamètre d'une oreille à l'autre, croient par-là les rendre plus propres à la guerre.

Dans les animaux, la place de cet organe exige une étude particulière, parce qu'elle varie suivant la structure de la tête, et la manière dont le cerveau y est placé. Les chevaux qui ont les oreilles très-rapprochées sont toujours ombrageux et craintifs. Ceux au contraire qui ont les oreilles très-distantes à leur origine sont sûrs et courageux. Voyez Pl. LXIV, fig. 1, le crâne d'un cheval ombrageux et craintif, et fig. 2, celui d'un cheval courageux et sûr. -

De même, tous les chiens incapables d'être dressés pour le combat, ont la tête étroite au-dessus, et un peu derrière les oreilles. Ceux qui sont témeraires l'ont, au contraire, large dans cette région. Il y a long-temps que les amateurs de pigeons ont fait la même observation sur ces oiseaux. Dans la première entrevue que j'eus pendant mes voyages avec un amateur passionné des combats de coqs, celui-ci crut me confier un secret en me disant qu'il savoit distinguer, à la seule vue, les braves champions d'avec les mauvais combattans, et il me désigna comme caractère, la largeur de la tête, un peu en avant des oreilles. Voyez Pl. LXIV, fig. 3, le crâne du coq de combat, et fig. 4 celui du coq ordinaire. Cet homme

n'avoit aucune connoissance de mes découvertes ; à cette époque, j'avois déjà fait cette observation sur les coqs de basse-cour, et je l'ai trouvée confirmée depuis, tant chez les coqs de combat, que chez leurs femelles, en les comparant avec des coqs et des poules de basse-cour. M. le docteur Spurzheim a eu en Angleterre de fréquentes occasions de répéter cette observation sur le coq de combat. Les poules de cette variété sont tellement acharnées contre toutes les autres poules, qu'aucune poule commune ne peut rester dans la basse-cour où il s'en trouve. La corneille et le corbeau ont dans cette région la tête beaucoup plus large que plusieurs espèces d'aigles et de faucons. Aussi n'existe-t-il pas d'animal plus courageux que le grand corbeau noir. Du moment où j'eus vu le crâne d'un roitelet, son infatigable témérité me fut expliquée. Comment concevoir que le lapin sauvage ose poursuivre et réussisse à vaincre le lièvre ? L'organologie nous l'explique : dans le lièvre Pl. LXIV, fig. 5. la région en question est plane, ou même renfoncée ; dans le lapin, même planche fig. 6, au contraire, elle est fortement bombée. C'est la même conformation de la tête qui donne au hamster et à tant d'autres frugivores en général, cet instinct de la défense si actif.

*Opinions de quelques autres physiologistes sur l'origine du courage.*

Il est concevable qu'avant la découverte de l'organologie on n'ait pas songé à se rendre compte des diverses qualités et facultés, et qu'on s'en soit tenu, à cet égard, à des erreurs reçues. Mais ce qu'on ne peut concevoir, c'est que de nos jours encore des physiologistes aient recours à des assertions absolument gratuites, pour expliquer l'origine d'une qualité. M. Richerand s'exprime ainsi au sujet du courage :

“.....Le cœur est également plus gros, plus fort et plus robuste chez les animaux courageux, que dans les espèces faibles et timides”.

“ Voici le premier exemple d'une qualité morale dépendante d'une disposition physique ; c'est l'une des preuves les plus frappantes de

l'influence du moral sur le physique de l'homme. Le courage naît du sentiment de la force, et celui-ci est relatif à la vivacité avec laquelle le cœur pousse le sang vers tous les organes. Le tact intérieur que produit l'afflux du liquide est d'autant plus vif, d'autant mieux senti, que le cœur est plus robuste. C'est par cette raison que certaines passions, telle que la colère, augmentant l'activité des mouvements du cœur, centuplent les forces et le courage, tandis que la peur produit un effet opposé. Tout être faible est craintif, et fuit le danger, parce qu'un sentiment intérieur l'avertit qu'il manque des forces nécessaires pour le repousser. On objectera peut-être que certains animaux, tels que le coq-d'Inde, l'autruche, sont moins courageux que le plus petit oiseau de proie, que le bœuf l'est moins que le lion et plusieurs autres carnivores. Il ne s'agit point ici du volume absolu du cœur, mais de sa grosseur relative. Or, quoique le cœur d'un épervier soit absolument moins gros que celui d'un coq-d'Inde, il l'est bien plus proportionnellement aux autres parties de l'animal. Ajoutez que l'oiseau de proie, comme tous les carnivores, puise encore son courage dans la bonté de ses armes offensives ».

« Une autre objection plus spacieuse, mais non mieux fondée, se tire du courage que manifestent dans certaines occasions les espèces animales les plus timides, de celui, par exemple, avec lequel la poule défend ses petits, de celui avec lequel d'autres animaux, pressés par les besoins de la faim ou de l'amour, bravent tous les obstacles, et surtout de la valeur poussée jusqu'à l'héroïsme chez les hommes les plus débiles. Tous ces faits ne sont cependant que des preuves de l'influence du moral sur le physique. Dans l'homme en société, le préjugé du point d'honneur, les calculs de l'intérêt et mille autres idées, dénaturent les inclinations naturelles, au point de rendre lâche l'homme que sa force porteroit à affronter tous les périls, tandis qu'elles inspirent les actions les plus courageuses à ceux que leur organisation sembleroit devoir rendre les plus timides. Mais toutes ces passions, tous ces sentiments moraux n'agissent qu'en augmentant la force du cœur, en redoublant la rapidité et l'énergie de ses battemens; de manière qu'il excite, par

un sang plus abondant, soit le cerveau, soit les masses musculaires ».

Tout dans ce passage est faux. Le courage ne naît nullement du sentiment de la force. Il n'y a personne qui ne connoisse des hommes très-forts non-seulement pacifiques, mais même craintifs. Ce n'est pas même dans les cas où tout paroît dépendre de la force corporelle que les plus forts sont les plus courageux, les plus intrépides, les plus téméraires. Les plus gros chiens, par exemple le dogue de forte race, sont les plus poltrons; on ne sauroit les dresser au combat, parce qu'ils prennent la fuite à la première attaque. Même dans les chiens de boucher (mâtin), et le dogue commun, les plus petits sont souvent les plus courageux et les plus acharnés au combat. Le lapin, je le répète encore, est plus petit et moins fort que le lièvre, et cependant enfermés ensemble dans un parc, il débusque et fait fuir ce dernier. Le coq de combat, comme je l'ai aussi déjà dit, est plus petit que le coq de basse-cour, et pourtant il l'attaque et en est vainqueur. Tous les jours je vois dans ma cour même les petits coqs d'Angleterre se battre contre les grands coqs d'Allemagne, et très-souvent ils en triomphent.

Si donc, pour avoir du courage, il faut autre chose que la force corporelle, l'objection de M. Richerand tombe au point de ne plus conserver même la moindre vraisemblance. J'ai déjà cité ailleurs quelques hommes connus dans l'histoire par leur courage, tels qu'Attila, Alexandre, Pepin le Bref, qui étoient de petite taille. Le lecteur se rappellera un grand nombre d'exemples pareils.

Lorsque M. Richerand dit que le cœur est plus gros, plus fort et plus robuste chez les animaux courageux, que dans les espèces foibles et timides, il avance une assertion absolument gratuite, et qu'il ne se donne pas la peine d'appuyer d'un seul exemple pris de l'anatomie comparée. Il est bien vrai que les dimensions du cœur sont dans une certaine proportion avec la stature ou avec le système veineux et artériel; mais cette proportion n'a rien de commun avec aucune qualité ou faculté quel-

<sup>1</sup> Nouveaux éléments de physiologie, 7<sup>e</sup>. édition, Tome I, page 522—525, §. LI.

conque. Le cœur du lièvre est beaucoup plus volumineux que celui du plus gros chat.

« Nous voyons, dit M. Nacquart, que dans les animaux, le penchant qui les porte à tuer, se rapproche de celui de la rixe, et que même ces penchans se confondent. Déjà le chien ne distingue plus le penchant du meurtre de celui qui le sollicite à la rixe. Pour le loup, attaquer et tuer sont la même chose; ainsi le penchant à la rixe n'existe donc indépendamment de celui au meurtre, qu'en tant que l'individu jouit d'une liberté morale étendue. C'est comme si l'on regardoit l'amour physique comme un penchant distinct de l'amour moral, parce que dans l'homme il y a entre eux une ligne de démarcation bien tranchée, laquelle semble même se laisser entrevoir chez les animaux susceptibles de choix; d'où l'on doit conclure que le penchant à la rixe est une modification de celui du meurtre ».

J'ai déjà dit ailleurs qu'un être vivant est susceptible d'être déterminé par un nombre de motifs d'autant plus grand, qu'il est soumis à l'influence d'organes plus nombreux, et que son cerveau est plus composé. L'homme n'est pas sensible uniquement aux plaisirs de l'amour physique, il est susceptible encore d'être captivé par les charmes de la beauté, par les attraits de la vertu, etc. Voilà chez lui la base de la différence entre l'amour physique et l'amour moral; mais ces deux espèces d'amour sont plus près l'un de l'autre que beaucoup de personnes ne le croient. Pourquoi les coryphées de l'amour platonique ne sont-ils pas enflammés de cet amour moral par ces qualités qui les ravissent lorsqu'elles sont le partage d'un homme ou d'une vieille femme? Ce que nous appelons amour moral n'est-il pas en bonne partie une illusion qui d'ordinaire finit comme l'amour physique commence chez les animaux?

Si M. Nacquart avoit connu l'histoire naturelle de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété, et tous les développemens avec lesquels je l'ai donnée, il n'admettroit certainement pas que le penchant au meurtre et l'instinct de la défense de soi-même ne sont que des modifications de la même qualité fondamentale. Je ne m'ar-

réterai pas ici à citer des milliers d'exemples que me fourniroient toutes les espèces animales; je me contenterai de rappeler au lecteur ce que l'histoire nous apprend de la manière d'agir de différens héros également connus.

« Charles XII, inflexible jusqu'à l'opiniâtréte, courageux jusqu'à la témérité, fut un fléau pour le genre humain; des milliers d'hommes détruits par le fer et par le feu furent le fruit de sa fureur guerrière. Pepin le Bref fut non moins courageux, mais sans aucune cruauté. Duguesclin qui ne respiroit dès sa plus tendre enfance que les combats, fut comme Turenne, humain, généreux; il protégeoit partout les femmes et les enfans qui ne deviennent que trop souvent les victimes d'une fureur sanguinaire ». L'expérience ne prouve-t-elle pas que les lâches, lorsqu'ils ont le dessus, se plaisent à faire couler le sang sans but et sans nécessité, tandis que le véritable brave empêche toute effusion de sang inutile? Du reste, les organes de l'amour des combats et du meurtre sont placés l'un à côté de l'autre; ils se prêtent secours réciproquement dans l'exercice de leurs fonctions, et telle action est souvent le résultat de leur activité simultanée; il n'est donc pas étonnant que la fonction d'un de ces organes ne paroisse être qu'une modification de la fonction de l'autre.

Nous avons vu que malgré l'instinct de la propagation un homme n'aime pas indistinctement toutes les femmes, ni une femme tous les hommes; que malgré l'instinct de l'amour de la progéniture, une mère n'aime pas également tous ses enfans. De même l'homme courageux ne brave pas tous les genres de dangers avec une égale intrépidité: tel qui souvent craint une épée, se bat au pistolet avec autant de hardiesse que de bravoure.

L'on dit que le courage est produit par la crainte du déshonneur et des humiliations, par l'ambition, par la jalouse, par l'exemple, etc., par divers motifs enfin. Tous ces différens motifs peuvent bien stimuler le courage là où son organe existe, mais là où la qualité fondamentale dont il dépend n'existe pas au moyen de l'organisation, aucun motif ni aucune irritation du dehors ne sauroient le faire naître.

### *De la poltronnerie.*

La poltronnerie ou la timidité est-elle une suite du défaut de développement de l'organe de la défense de soi-même, ou provient-elle de l'action de quelque autre organe?

Il n'y a pas de doute que la circonspection ne puisse modérer quelquefois l'envie de se battre; mais je crois que cette même qualité peut tout aussi souvent nous animer à nous défendre. L'expérience prouve que les animaux et les hommes circonspects ne sont pas moins courageux que ceux qui manquent de circonspection: d'où l'on pourroit conclure que la poltronnerie provient plutôt d'un trop foible développement de l'organe de la défense de soi-même, que de l'influence de la circonspection. Du moins la circonspection ne pourra produire la crainte qu'en tant qu'elle fait connoître la supériorité de son adversaire ou lorsque l'organe de la défense de soi-même est peu développé. Mais je reviendrai encore ailleurs sur cette matière.

### *V. Instinct carnassier, penchant au meurtre.*

#### *Historique de la découverte de cet instinct et de son organe.*

En comparant assidûment les crânes d'animaux, je trouvai une différence caractéristique entre ceux des frugivores et ceux des carnassiers. Je plaçai horizontalement sur une table des crânes d'animaux frugivores; et, élevant une perpendiculaire du méat auditif extérieur, (marquée A dans les planches relatives à cette recherche), je trouvai qu'il restoit tout au plus, derrière cette perpendiculaire, une petite portion des lobes postérieurs et du cervelet; par conséquent le méat auditif et le rocher des temporaux font, dans ces espèces, la limite du cerveau.

En faisant la même opération sur des crânes d'animaux carnassiers, je vis que chez la plupart la perpendiculaire indiquée rencontre

le milieu de la masse encéphalique totale, ou du moins laisse encore derrière elle une grande portion de la masse cérébrale. D'ordinaire, la plus grande proéminence du cerveau se trouve, chez les carnassiers, précisément au-dessus du méat auditif A. Que l'on compare Pl. LXIV, le crâne de la marmotte, fig. 7, avec celui de la martre, fig. 8, celui de l'écureuil, fig. 9, avec celui de la taupe, fig. 10. Pl. LXV, les crânes des chevreuils, avec ceux des singes. Pl. LXVI, le crâne du blaireau, fig. 1 ; de la loutre, fig. 2 ; du renard, fig. 3 ; du chien, fig. 4 et 5. Pl. LXVII, celui du pongo, fig. 1 ; celui du papion, fig. 2 ; en général, tous les crânes d'animaux, soit carnassiers, soit omnivores, ainsi que le crâne humain.

Je vis donc qu'il existe chez les carnassiers au-dessus et derrière le rocher, des parties cérébrales dont les frugivores sont privés. J'ai trouvé cette différence chez les oiseaux comme chez les mammifères. Chez tous les oiseaux de proie, cette partie du cerveau et du crâne est bombée, tandis que dans toutes les autres espèces d'oiseaux elle est rétrécie, et que le cerveau tout entier est placé en avant du méat auditif A. Que l'on compare le crâne du faucon, fig. 11, et celui de la cigogne, fig. 12. Pl. LXIV avec les crânes des galinacées, Pl. LVII.

Pendant long-temps je me contentai de communiquer cette observation à mes auditeurs, sans en faire la moindre application à l'organologie. Je leur montrai seulement comment, par l'inspection d'un crâne, lors même que les dents manquent, on peut distinguer s'il provient d'un frugivore ou d'un carnassier.

L'on m'envoya le crâne d'un parricide; je le mis de côté, sans penser que jamais les crânes des homicides pussent m'être utiles dans mes recherches; peu après je reçus encore le crâne d'un voleur de grand chemin qui, non content de commettre des vols, avoit assassiné plusieurs personnes. Je plaçai ces deux crânes l'un à côté de l'autre, et je les examinai souvent. Chaque fois que je m'en occupois, je fus frappé de ce que très-diversement conformés du reste, ils avoient l'un et l'autre une proéminence fortement bombée, immédiatement au-dessus du méat auditif; je retrouvai cependant la même proéminence

dans quelques autres crânes de ma collection ; cependant il me parut que ce n'étoit pas par l'effet du simple hasard, que précisément chez deux homicides les mêmes parties cérébrales étoient si développées, et la même région du crâne si fortement bombée. Ce fut alors seulement que je commençai à tirer partie de ma découverte sur la différente conformation du cerveau et du crâne chez les frugivores et chez les carnassiers. Je compris la signification de cette différence. Les carnassiers, me dis-je, ont le cerveau très-développé dans la même région, où ce développement a lieu aussi chez les meurtriers. Existeroit-il une connexion entre cette conformation et le penchant à tuer ? Tout le premier je fus révolté par cette idée. Mais lorsqu'il est question d'observer et de consigner le résultat de mes observations, je ne connois pas d'autre loi que la vérité. Appliquons-nous donc encore ici à dévoiler les mystères de la nature ; ce n'est que lorsque nous connoîtrons les ressorts cachés qui déterminent les actions humaines que nous apprendrons à conduire les hommes.

### *Histoire naturelle de l'instinct du meurtre chez les animaux.*

Les animaux se distinguent en trois classes principales : en frugivores, en carnassiers et en omnivores. Quelques animaux, originai-  
rement frugivores, peuvent, en cas de besoin, se nourrir de chair, par  
exemple le lièvre, le cheval, etc. ; et quelques carnivores peuvent se  
sustenter avec des végétaux, par exemple le chien, l'ours, le chat, etc.  
Mais cette circonstance ne change rien à leur véritable destination ; elle  
prouve seulement que certains animaux, par la raison qu'ils digèrent  
des substances animales, ne doivent pas être rangés dans la classe des  
carnivores ; et que d'autres qui digèrent des végétaux ne peuvent être  
considérés comme frugivores. L'on a coutume de nourrir de lait le furet  
privé, mais il ne renonce pas pour cela à son instinct original, et n'en  
succe pas moins le sang de la nuque du lapin. On ne peut pas non plus  
appeler *insectivores* certains oiseaux, par exemple les gallinacées, qui

d'ordinaire se nourrissent de graines, quoiqu'ils dévorent les insectes avec avidité.

Je me borne ici aux carnassiers proprement dits. Quoiqu'ils soient tous destinés à dévorer d'autres animaux, il existe de grandes différences relativement à leur instinct meurtrier. Plusieurs d'entre eux ne tuent que les animaux nécessaires à leur subsistance. D'autres, au contraire, tels que la belette et le tigre, etc., sans être poussés par la faim, déchirent et tuent tout ce qu'il y a d'animaux vivans autour de deux.

La différence qui existe à cet égard, d'un individu à l'autre, chez les chiens, prouve, jusqu'à l'évidence, que la faim et la soif du sang ne sont pas les seuls motifs qui déterminent les animaux à en tuer d'autres. Tous les chiens sont carnassiers; ils préfèrent la chair à toute autre nourriture, et cependant il en est dans lesquels on remarque à peine l'instinct carnassier, et qui, environnés d'oiseaux, de souris, de lièvres, ne manifestent point l'envie de les détruire.

Que l'on ne m'objecte pas ici l'habitude et l'éducation. Je sais bien que par l'éducation on peut habituer des chats à vivre en paix avec des oiseaux, des souris, etc. Mais j'ai eu des chiens auxquels, dès leur première jeunesse, je me suis efforcé d'inspirer le goût de la chasse de ces animaux, et jamais je n'ai pu parvenir à leur donner cet instinct, parce qu'une antipathie intérieure s'y opposoit.

D'autres chiens, au contraire, quoique nourris de substances végétales, ayant même de l'antipathie pour la venaison, témoignoient une passion invincible pour la chasse, et une rage effrénée pour tuer toute sorte d'animaux. Avec quelle passion n'étranglent-t-ils pas des chats, des lièvres, des renards? etc. On remarque à cet égard, même chez les chiens de chasse proprement dits, une grande différence d'un individu à l'autre. Les uns apportent avec beaucoup de précautions à leur maître la perdrix, la caille, le renard, le lièvre, etc. D'autres commencent toujours par achever l'animal, quoiqu'on les ait châtiés souvent pour leur faire perdre cette habitude.

J'ai déjà parlé ailleurs de l'un de mes petits chiens: il a été élevé par une dame très-sensible, et ce n'est certainement pas l'éducation

qui lui a inspiré l'instinct d'étrangler les animaux. Dès la première heure que je l'eus chez moi, il se jeta sur tous les animaux que j'avois dans ma maison, et les étrangla l'un après l'autre. Un oiseau étoit-il sorti de la cage, il lui donnoit la chasse jusqu'à ce qu'il tombât par terre épuisé de fatigue; alors il le tuoit. Cent fois je le châtiai très-sévèrement dans l'espérance de lui faire perdre cette passion, mais en vain: il finit par devenir le héros du quartier; beaucoup plus petit qu'un chat, il étoit la terreur de ces animaux; à peine en apercevoit-il un, qu'il se couchoit devant lui à plat ventre, et, au moment où le chat allongeoit un coup de griffe, il lui sautoit à la gorge et ne le lâchoit plus qu'il ne fût mort. Plusieurs fois, mes amis et moi, nous nous sommes amusés à laisser courir dans une salle des rats, par douzaines; les chiens caniches les plus forts reculoiient souvent à leur attaque furieuse, et mon petit chien de dame trembloit d'impatience sur mon bras jusqu'au moment où je le mettois par terre; alors il courroit avec un grand sang-froid d'un rat à l'autre, et les tuoit par un seul coup de dent à la nuque. Jamais il ne tournoit la tête pour regarder un animal qu'il venoit de détruire. Souvent il guettoit un rat pendant des semaines entières, et il finissoit toujours par l'attraper et le tuer. Lorsqu'il apercevoit un rat d'eau dans la rivière, il s'élançoit du pont, et ne regagnoit le rivage qu'après l'avoir pris, ou l'avoir perdu de vue.

Ces exemples prouvent que ce n'est pas la faim et la soif seules qui poussent les animaux à en tuer d'autres.

Il est des auteurs qui taxent d'anecdotes et même de contes les faits que je rapporte; ils trouvent ridicule qu'à l'appui de l'organologie je cite les qualités d'un petit chien de dame; mais que pourroit-on alléguer à l'appui d'une doctrine, si ce ne sont des faits, n'importe qu'ils existent dans la musareigne ou dans l'éléphant?

La preuve de l'indépendance de ce penchant est d'autant plus forte, qu'il est porté à un si haut degré d'activité dans un animal dont l'éducation et la faiblesse corporelle font présumer tout le contraire.

Pour ne point être obligé d'interrompre l'histoire naturelle de ce penchant chez l'homme, je décrirai de suite l'apparence extérieure de l'instinct carnassier chez les animaux.

*Apparence extérieure de l'organe de l'instinct carnassier et siège de cet organe chez les animaux.*

Les naturalistes ont l'habitude de déterminer les caractères qui distinguent les carnassiers, par les dents, les griffes, la forme de l'estomac et des intestins. A les en croire, la conformation de ces parties explique suffisamment l'instinct qui pousse ces animaux à en tuer d'autres. En conséquence de cette idée, ils dédaignent de chercher dans le cerveau un organe du penchant au meurtre. Tous ces instrumens sont pris en harmonie avec la force intérieure plus élevée; mais ils ne peuvent pas la faire naître. Que l'on donne à la brebis les dents, les griffes du tigre, sans changer la disposition de son cerveau, jamais elle ne sentira une impulsion intérieure qui la porte à attaquer et à tuer d'autres animaux. Le tigre placé au milieu d'une prairie couverte d'herbes en abondance, mourra de faim plutôt que de se décider à les brouter. L'idiot et l'aliéné, quelque bien conformées que puissent être leurs mains, ne pourront jamais ni peindre, ni bâtir, tant qu'une force supérieure ne leur donnera pas l'impulsion nécessaire. Que l'on cesse de confondre les instrumens d'exécution d'un instinct ou d'un penchant avec la force intérieure législative, et l'on se verra forcé d'admettre un organe particulier pour chaque instinct particulier.

Avant de passer aux preuves mêmes, je vais rendre les naturalistes attentifs à un phénomène qu'ils ne pourront certainement pas expliquer à l'aide des dents, des griffes, de l'estomac, et des intestins des carnassiers. Chaque carnassier a sa manière particulière de tuer sa proie. Les uns étranglent leur victime, et lui coupent le cou avec leurs dents; d'autres la frappent dans la nuque, etc. Qui donc a instruit ces animaux à suivre ces méthodes? Comment les dents, les griffes, l'estomac et les intestins peuvent-ils déterminer ce genre de mort, toujours très-approprié à la nature de l'animal à immoler? Nos idées, sur ce sujet, acquerront bien plus de précision du moment où nous admettrons que le monde extérieur, en tant que l'animal et l'homme doivent

influer sur lui, est mis en harmonie avec nos sens, tant externes qu'internes; que les rapports du monde extérieur sont révélés à l'animal et à l'homme au moyen des organes cérébraux. C'est par là que les actions peuvent être mises à l'unisson des objets extérieurs; c'est ainsi que le faucon et la martre agissent comme ils devroient agir s'ils avoient des connaissances en physiologie et en anatomie.

J'ai exposé plus haut par quels caractères les crânes des frugivores se distinguent de ceux des carnassiers. L'on saisira cette différence en comparant entre eux des cerveaux de deux classes différentes. La Pl. XXXIII, fig. III, représente le cerveau du kangourou, fig. IV, celui du lion, et fig. V, celui du tigre. Les circonvolutions marquées VI, dans le cerveau du tigre et du lion, manquent dans celui du kangourou. La Pl. III représente un encéphale du veau; les mêmes circonvolutions y manquent. Les circonvolutions internes placées près de la ligne médiane sont les seules qui existent près de la base entre le cervelet et le nerf optique. Dans le cerveau humain, Pl. IV, au contraire, il y a encore, outre les circonvolutions marquées 70, situées près de la ligne médiane, toutes celles comprises entre 70 et les circonvolutions latérales marquées VI.

Ce sont précisément ces circonvolutions qui forment la proéminence immédiatement au-dessus du méat auditif. Delà, la différence frappante qui existe entre les crânes des oiseaux de proie et insectivores, etc., et les crânes de ceux qui ne se nourrissent que de graines. Que l'on compare les crânes du corbeau, de la pie, de la mésange, de l'étourneau, de la pie-grièche, de la cigogne, du rossignol, du roitelet, etc., avec les crânes du gros bec, du pévoine, du verdier, de la caille, de la perdrix, etc. Que l'on compare encore le crâne de l'oie avec celui du canard Pl. LXX, fig. 5 et 6, et l'on y trouvera l'explication de la diversité de leurs mœurs. Le crâne du canard est plus bombé sur les côtés, et il est en général plus allongé en arrière que celui de l'oie; c'est pour cela que le canard aime les substances animales, les souris, les grenouilles, les poissons, etc., tandis que l'oie se nourrit, par préférence, de végétaux. Que l'on compare encore Pl. LXXI, la tête du cygne fig. 1, avec celle du cormoran, fig. 2.

Je fais observer ici qu'il n'est nullement de rigueur que l'organe carnassier soit placé immédiatement au-dessus du méat auditif extérieur. Chez certains animaux, surtout chez certaines espèces d'oiseaux, par exemple chez la cigogne, le cormoran, et Pl. LXXI, le héron fig. 3, la mouette, fig. 4, l'hirondelle de mer, fig. 5, le martin-pêcheur, fig. 6, le méat auditif est reculé en arrière, et l'organe de l'instinct carnassier, placé immédiatement derrière les orbites, forme une proéminence très-bombée sur les côtés VI.

En comparant les crânes d'oiseaux carnassiers avec les crânes de ceux qui se nourrissent aussi bien d'animaux que de végétaux, on verra que cette proéminence est moins saillante chez les derniers, par exemple chez le canard, les différentes espèces de grives, Pl. LXXI, fig. 7 et 8, et chez les fauvettes; elle devient de moins en moins saillante, à mesure que les oiseaux ont une préférence plus marquée pour les végétaux, comme le cygne, l'oie, le gros-bec, fig. 9, le serin jaune, etc. : elle est surtout frappante chez les oiseaux qui se nourrissent exclusivement de substances animales, comme la spatule, fig. 10, le roitelet, fig. 11, (*motacilla troglodytes*) etc., et Pl. LXIV, le faucon et la cigogne, fig. 11 et 12.

Que l'on fasse des comparaisons semblables entre des crânes de mammifères, par exemple entre ceux du taureau, du cheval, de l'âne, du bétail, du bouc, et de l'éléphant, du chameau, du lièvre et du lapin Pl. LXIV, fig. 5 et 6, du cochon-d'Inde, Pl. LXXII, fig. 5, du rat de prairie, fig. 1, et Pl. LXX, du kangourou, fig. 1, du castor, fig. 7, de la marmotte, fig. 8, etc., avec ceux du lion, du tigre, de l'hyène, du linx, du loup, de l'ours, du phoque, et Pl. LXX, du raton fig. 4, Pl. LXXII, de la taupe, fig. 2, de l'hermine, fig. 4, de la belette, fig. 12, du putois fig. 10, du furet, fig. 11, de la fouine, fig. 13, de la martre, fig. 14, de la musareigne, fig. 15, de la chauve-souris, fig. 16, etc.; partout on trouvera la différence que j'ai indiquée.

Cette différence est d'autant plus marquée d'une espèce à l'autre, d'un individu à l'autre, que l'instinct carnassier est plus exclusivement dominant. La partie cérébrale indiquée ci-dessus est sensiblement plus

grande dans l'aigle et dans le faucon, que dans le corbeau et dans la pie; plus grande dans la mésange, surtout dans celle de la grosse espèce<sup>1</sup>, que dans la plupart des oiseaux qui vivent d'insectes; plus grande dans le roitelet<sup>2</sup> que dans le moqueur, plus grande dans le loup, que dans le chien, plus grande dans le tigre. Pl. XXXIII, fig. v, que dans lion (même planche), fig. iv.

A Vienne, nous avions toujours des ours de deux espèces: on faisoit combattre l'ours brun carnassier contre toute sorte d'animaux, et l'on se contentoit de lâcher les chiens contre l'ours noir, espèce qui ne se nourrit guère que de racines et de fruits. On voit ces mêmes variétés au jardin du Roi à Paris. L'ours carnassier brun a la tête beaucoup plus large et beaucoup plus bombée au-dessus des oreilles, que l'autre espèce, (ours noir), chez laquelle la tête est bien moins large et bien plus allongée<sup>3</sup>.

Je possède une collection considérable de têtes de chats et de chiens; en la formant, j'ai fait constamment attention au degré dans lequel l'instinct du meurtre se manifestoit chez chaque individu. Tous les bons chats à souris, surtout ceux qui faisoient avec opiniâtréte la chasse aux rats et aux oiseaux, ont cette région du cerveau et du crâne bien plus développée que ceux qui se laissent nourrir dans les cuisines et dans les appartemens. Il faut avoir comparé un grand nombre de crânes d'animaux de la même espèce, pour se convaincre que la diversité de leur forme explique les différences de leur caractère. Les connaissances intuitives que l'on acquiert par ces comparaisons opèrent en même temps la conviction la plus complète de la toute-puissance des dispositions innées.

<sup>1</sup> Il est connu que les mésanges se mangent les unes les autres, surtout celles de la grosse espèce.

<sup>2</sup> Lorsqu'on met un roitelet dans une volière avec d'autres oiseaux, il arrache les petits des autres du nid, et les tue.

<sup>3</sup> En Pologne, on appelle l'ours brun *pferdebær*, (*ours aux chevaux*), parce qu'il attaque, de préférence, les chevaux. L'ours noir est appelé en Norwege *grasbær*, (*ours herbivore*), parce qu'en été il se nourrit d'herbes et de feuilles d'arbre; à l'approche de l'hiver, il s'engraisse en mangeant des glands.

Tous les chiens qui poursuivent et tuent avec acharnement les souris, les rats, les oiseaux, les lièvres, les poules, les renards, ont également cette région du cerveau et du crâne bien plus saillante que ceux qui n'ont aucun goût ou qui ont même du dégoût pour la chasse. Que toutes les personnes qui ne sont pas encore parfaitement convaincues de ce que j'avance, fassent une collection de crânes de chiens, mais qu'elles s'informent toujours soigneusement des inclinations de chaque individu. A peine en auront-elles ramassé une douzaine, qu'on les verra si bien converties, qu'elles seront devenues les défenseurs les plus zélés de l'organologie. Ces diversités de formes ne sont pas de ces petites variations qui laissent lieu au doute; elles sont au contraire très-frappantes.

La comparaison Pl. LXXII, entre le rat de cave<sup>1</sup>, fig. 7, (*mus rattus Linn.*), et le rat des égouts, fig. 6, (*surmulot Buffon*, *mus decumanus Pallas*), le hérisson, fig. 9, le hamster, fig. 8, (*mus cricetus Linn.*), l'hermine, fig. 4, et la belette fig. 12, (*mustala vulgaris Linn.*), est très-instructive. Le *mus rattus* et le hérisson ne se nourrissent pas exclusivement de substances végétales, car ils tuent de petits animaux pour les manger. Le surmulot est bien plus carnassier et bien plus sanguinaire. Le hamster dévore tous les petits animaux, jusqu'à sa femelle; le hamster femelle dévore même ses propres petits. Il faut qu'un chien soit parfaitement dressé pour attaquer avec succès le surmulot et le hamster, tandis que l'hermine et la belette, toutes petites qu'elles sont, en triomphent toujours. La tête du surmulot est, dans la région indiquée, bien plus large et bien plus bombée que celle du rat de cave; la tête du

<sup>1</sup> Je ne désigne pas par la dénomination *mus rattus*, le même animal auquel les auteurs donnent d'ordinaire ce nom. Les auteurs confondent le rat de cave avec celui qui habite les greniers. Le rat de cave ne monte jamais sur les arbres, et ne se tient jamais dans les greniers; il est plus petit que le *mus decumanus*, rat des égouts. Son pelage a la même couleur que celui du *mus decumanus*, et sa queue est écailleuse comme celle de ce dernier, et a la même longueur à proportion de son corps. Le rat des greniers, en allemand, *speicherratze*, *blaue ratze* a le poil plus long et gris-cendré, la queue est nue également, mais plus longue d'un demi-pouce, et même d'un pouce, que celle des deux autres espèces.

hamster l'est plus que celle du surmulot, et l'hermine et la belette exclusivement carnassières ont l'organe de l'instinct carnassier encore bien plus développé. C'est ainsi que l'organisation cérébrale explique pourquoi le surmulot (*mus decumanus*), et le hamster sont éminemment sanguinaires, quoique la conformation de leurs dents les ait fait ranger par les naturalistes dans la classe des animaux rongeurs, et par conséquent frugivores.

Ainsi donc, toutes les espèces animales concourent à prouver que l'instinct carnassier chez les animaux ne dépend ni des dents, ni des griffes, ni des entrailles, mais qu'il résulte d'un organe cérébral particulier, et que cet organe a effectivement son siège dans la région du cerveau que j'ai indiquée ; qu'il se manifeste au dehors par une grande proéminence en segment de sphère, placée, chez la plupart des animaux, immédiatement au-dessus de l'oreille ; chez d'autres, un peu plus en avant.

### *Histoire naturelle de l'instinct carnassier dans l'homme.*

D'abord se présente la question : *L'homme est-il naturellement carnassier ? Ou bien est-il destiné par la nature à être exclusivement frugivore et ne mange-t-il de chair que parce qu'il a dégénéré de sa destination primitive ?*

L'homme est omnivore. La chair le nourrit tout aussi bien que les végétaux. Par la structure de ses dents, de ses mâchoires, de son estomac et de ses intestins, il tient le milieu entre les frugivores et les carnassiers. Il mange avec appétit tous les animaux, depuis l'huître jusqu'au faisan ; et tous les végétaux, depuis la pomme de terre jusqu'à l'ananas. Si le créateur l'avoit destiné à ne se nourrir que de végétaux, rien certainement n'eût pu le détourner de cette destination. Si dans certains climats il est plus exclusivement ou carnassier ou frugivore, cela dépend de l'influence que les objets qui l'environnent, et les circonstances dans lesquelles il se trouve, exercent sur lui ; de ce que tel climat favorise le développement de tel organe, et entrave celui de tel autre.

Puis donc que l'homme étoit destiné à se nourrir aussi de chair, il falloit

qu'il fut porté comme les autres carnassiers, par une impulsion intérieure, à tuer les animaux. Or, l'histoire de tous les temps prouve qu'il est réellement doué de cette qualité.

Il ne me reste donc plus qu'à montrer combien cet instinct se manifeste différemment dans les différens individus, et quel rôle il joue quelquefois dans la manie et dans l'idiotisme, pour prouver qu'il est une fonction indépendante et propre dans l'homme comme dans les animaux, et que par conséquent il doit résulter d'un organe particulier.

J'ai déjà décrit, dans la troisième section du second volume, les différens degrés de manifestation de cette disposition. Pour établir l'ensemble, et pour épargner au lecteur la peine de recourir au deuxième volume, je vais répéter ici les morceaux relatifs à l'instinct carnassier, ou au penchant au meurtre.

« Il y a dans l'homme une inclination qui va par gradation, depuis la simple indifférence à voir souffrir les animaux, et depuis le simple plaisir de voir tuer, jusqu'au désir le plus impérieux de tuer. La sensibilité repousse cette doctrine, mais elle n'est que trop réelle. Quiconque veut juger convenablement les phénomènes de la nature, doit avoir le courage de reconnoître les choses telles qu'elles sont, et en général ne pas faire l'homme meilleur qu'il n'est ».

« On observe que parmi les enfans comme parmi les adultes, parmi les hommes grossiers et parmi ceux qui ont reçu de l'éducation, les uns sont sensibles et les autres indifférens aux souffrances d'autrui. Quelques-uns même goûtent du plaisir à tourmenter les animaux, à les voir torturer et tuer, sans qu'on puisse en accuser l'habitude, ni une mauvaise éducation. Et nous pourrions citer plusieurs exemples où cette inclination, quand elle étoit très-énergique, a décidé certains individus dans le choix de leur état. C'est ainsi qu'un étudiant effrayoit souvent ses condisciples par le plaisir particulier qu'il prenoit à tourmenter des insectes, des oiseaux et d'autres animaux. Ce fut pour satisfaire son inclination, comme il le disoit lui-même, qu'il s'adonna à la chirurgie. Un garçon apothicaire éprouvoit un penchant si violent

à tuer, qu'il se fit bourreau. Le fils d'un marchand qui faisoit de même consister son bonheur à tuer, embrassa la profession de boucher. Un riche Hollandois payoit les bouchers qui faisoient de grosses livraisons de viandes aux navires, pour qu'ils lui laissassent assommer les bœufs ».

« On peut encore juger de l'existence de ce penchant et de sa diversité par l'impression que produit sur les spectateurs le supplice qu'on fait subir aux criminels. Les uns ne peuvent supporter ce spectacle, les autres le cherchent comme un plaisir. Le chevalier Selwin se donnoit tous les mouvemens possibles pour être placé près du coupable que l'on supplicioit. On raconte de La Condamine, que faisant un jour des efforts pour percer la foule rassemblée sur la place des exécutions, et les soldats l'ayant repoussé en arrière, le bourreau leur dit: « Laissez passer monsieur, c'est un amateur ». M. Bruggmanus, professeur à Leyde, nous a parlé d'un ecclésiastique hollandois, qui avoit un désir si décidé de voir tuer et de tuer, qu'il prit la place d'aumonier d'un régiment, seulement pour avoir l'occasion de voir détruire un plus grand nombre d'hommes. Ce même ecclésiastique élevoit chez lui des femelles de différens animaux domestiques; et, quand elles mettoient bas, son occupation favorite étoit de couper le cou aux petits. Il se chargeoit d'égorger tous les animaux apportés à la cuisine. Il correspondoit avec les bourreaux du pays, et faisoit des courses de plusieurs jours à pied pour assister aux exécutions; aussi les burreaux lui faisoient toujours l'honneur de le placer auprès d'eux. C'est même sur un champ de bataille qu'on trouve des exemples frappans de la différente énergie de cette disposition. Tel soldat, à la vue du sang qu'il fait couler, éprouve l'ivresse du carnage; tel autre, ému de pitié, porte des coups mal assurés, ou du moins épargne le vaincu, se détourne à la vue d'un enfant, d'une femme et d'un vieillard, et s'arrête de lui-même après la victoire ».

« L'homme en proie au cruel penchant dont nous parlons, conserve encore la faculté de le vaincre ou de lui donner une direction qui n'est pas nuisible. Mais le pouvoir de dompter un penchant vicieux, s'affoiblit à proportion qu'il a reçu moins d'éducation, ou que les organes des qualités d'un ordre supérieur sont moins développés. S'il

arrive que ce penchant soit porté au plus haut degré d'exaltation, l'homme n'éprouve que peu d'opposition entre ses penchans pernicieux et ses devoirs extérieurs; et quoique encore dans ce cas il ne soit pas privé de la liberté morale ou de la faculté de se déterminer d'après des motifs, il trouve de la jouissance dans l'homicide même. Nous rangeons dans cette catégorie tous les brigands qui, non contenus de voler, ont manifesté l'inclination sanguinaire de tourmenter et de tuer sans nécessité. Jean Rosbeck<sup>1</sup> ne se bornoit point comme ses camarades à maltrai ter ses victimes pour leur faire avouer l'endroit où leurs trésors étoient cachés; il inventoit et exerçoit les cruautés les plus atroces, pour le seul plaisir de voir les souffrances et le sang des enfans, des femmes et des vieillards. La crainte ni les tourmens ne purent le corriger. Sa première détention dura dix-neuf mois; il étoit enfermé dans un cachot souterrain et si étroit, qu'il pouvoit à peine respirer. Ses pieds étoient chargés de chaînes; il étoit jusqu'aux chevilles dans une eau croupissante, et quand on le retiroit de ce cloaque, c'étoit pour lui faire subir une torture cruelle. Cependant il n'avoua rien; il fut élargi, et le premier usage qu'il fit de sa liberté, fut de commettre un vol en plein jour. Il commit bientôt de nouveaux meurtres, et fut enfin supplicié. Au commencement du siècle dernier, plusieurs meurtres furent commis en Hollande, sur la frontière du pays de Clèves. L'auteur de ces crimes fut long-temps inconnu. Enfin un vieux ménétrier qui avoit coutume d'aller jouer du violon à toutes les noces des environs, fut soupçonné, d'après quelques propos que tinrent ses enfans. Traduit devant le magistrat, il avoua trente-quatre meurtres, et assura qu'il les avoit commis sans aucune cause d'inimitié, sans intention de voler, mais seulement parce qu'il y trouvoit un plaisir extraordinaire<sup>2</sup>.

« Louis XV, dit M. de Lacretelle<sup>3</sup>, avoit une aversion bien fondée pour un frère de M. le duc de Bourbon-Condé, le comte de Charo-

<sup>1</sup> Histoire de Schinderhannes, T. II, p. 8.

<sup>2</sup> Ce fait nous a été communiqué par M. Serrurier, magistrat à Amsterdam.

<sup>3</sup> Histoire de France, T. II, p. 59.

« lois, prince qui eût rappelé tous les crimes de Néron, si le malheur des peuples eût voulu qu'il occupât un trône. Dans les jeux même de son enfance, il trahissoit un instinct de cruauté qui faisoit frémir. Il se plaisoit à torturer des animaux; ses violences envers ses domestiques étoient féroces. On prétend qu'il aimoit à ensanglanter ses débauches, et qu'il exerçoit différentes sortes de barbaries sur les coutisanes qui lui étoient amenées. La tradition populaire, d'accord avec quelques mémoires, l'accuse de plusieurs homicides. Il commettoit, dit-on, des meurtres sans intérêt, sans vengeance, sans colère. Il tiroit sur des couvreurs, afin d'avoir le barbare plaisir de les voir précipités du haut des toits ».

« Ces derniers faits, heureusement très-rares, nous montrent que ce penchant détestable est quelquefois tout à fait indépendant de l'éducation, des exemples, de la séduction ou de l'habitude, et qu'il prend uniquement sa source dans un vice de l'organisation. En effet, il se commet des crimes tellement barbares, ou avec des circonstances si dégoûtantes et si révoltantes, qu'il seroit impossible d'expliquer ces crimes d'une autre manière. Prochaska raconte<sup>1</sup> qu'une femme de Milan amenoit chez elle de petits enfans en les flattant, puis les tuoit, saloit leur chair et en mangeoit tous les jours. Il cite aussi l'exemple d'un homme qui, par l'effet de ce penchant atroce, tua un voyageur et une jeune fille pour les dévorer. Nous avons déjà fait mention de la fille d'un anthropophage qui, dès sa tendre enfance élevée loin de son père, partageoit cet affreux penchant ».

Il est donc certain que le penchant non-seulement au meurtre, mais même à l'homicide, exerce un épouvantable empire sur certains individus, au point que, comme s'expriment déjà Helvétius et le cardinal de Polignac, il y a des hommes assez malheureusement nés pour ne pouvoir être heureux que par des actions qui les conduisent à la Grève.

« M. Bruggmanus, professeur à Leyde, nous a montré le crâne d'un

<sup>1</sup> Opera minora, T. II, p. 98.

<sup>2</sup> T. II, p. 180.—183.

chef de brigands hollandais. Celui-ci avoit précipité plusieurs personnes dans les canaux, uniquement pour les voir se débattre contre la mort. Que peut-on me faire? disoit-il dans son procès, ne suis-je pas un honnête homme? Schinderhannes et Heckmann son complice, avoient un plaisir extrême à raconter leurs crimes; leurs yeux brillaient pendant ces récits. Toutes les circonstances accessoires qui leur sembloient propres à donner-d'eux une grande idée, leur causoient la joie la plus vive. Il y en a même qui, au moment de leur exécution, en repassant dans leur mémoire toutes les jouissances dont ils s'étoient assouvis pendant leur vie, se sont vantés qu'aucune n'égaloit celles que leur avoit causées la cruauté »<sup>1</sup>.

Si quelques-uns de mes lecteurs trouvoient ce portrait de l'homme trop rembruni, qu'ils se retracent toutes les périodes de l'histoire des peuples tant anciens que modernes. Existe-t-il un seul espace sur la terre qui ne soit rougi de sang humain? Qu'on lise l'histoire du peuple élu, celle des Romains, la découverte de l'Amérique; que l'on suive les Espagnols à Cuba, au Mexique, au Pérou; que l'on ouvre l'histoire des inquisitions, celle des guerres de religion; que l'on se rappelle les vêpres Siciliennes, la St.-Barthélemy, les massacres de la révolution françoise, etc., etc., etc.

Partout on ne marche que sur des champs de bataille, partout on ne rencontre que des bûchers, des roues et mille instrumens de torture inventés pour arracher la vie.

De quelle immense diversité de machines de destruction et de morts les arsenaux ne sont-ils pas remplis! Enfin la gloire militaire n'a-t-elle pas toujours été mise au-dessus de toutes les autres?

Si vous voulez connoître, dans toute sa nudité, l'homme dans le sein duquel dominent des penchans atroces, suivez-le quand, par le nombre de ses crimes, il croit superflu tout ménagement ultérieur.

Suivez celui qui loue des assassins; l'assassin lui-même qui vendant ses coups de stilets, fait un commerce de la vie de son semblable; l'em-

<sup>1</sup> T II, p. 148.

poisonneur et ces chefs qui, entourés des brigands les plus féroces, font marcher avec eux la rapine et le meurtre.

Observez surtout ces hommes nés avec la soif du sang, lorsqu'ils sont assis sur le trône, lorsqu'aucune loi ne les arrête, et qu'aucune considération ne met un frein à leur fureur. Voyez Caligula qui fait couper la langue aux innocens, les fait dévorer par les bêtes féroces; qui force les parens à assister au supplice de leurs proches; qui s'amuse à faire donner la question ou mettre sur la roue des malheureux; qui porte la rage jusqu'à dire qu'il eût voulu que le peuple Romain n'eût qu'une tête, afin de pouvoir la couper d'un seul coup; qui fait nourrir d'hommes vivans des bêtes sauvages réservées aux spectacles; dont les vœux les plus ardents avoient pour objet la famine, la peste, l'incendie, un tremblement de terre, la perte d'une de ses armées.... Voyez Néron qui fait empoisonner Britannicus, massacrer sa mère, et le mari d'une femme à laquelle il avoit voulu faire violence; qui passe la nuit dans les rues, dans les lieux de débauche, suivi d'une jeunesse effrénée, avec laquelle il bat, vole et tue; qui sacrifie à sa fureur Octavie sa femme, Burrhus, Sénèque, Lucain, Pétrone, Poppée, sa maîtresse; qui fait mettre le feu aux quatre coins de Rome, et monte sur une tour fort élevée, pour jouir à son aise de ce terrible spectacle; qui désire voir brûler le monde entier; qui fait enduire de cire et d'autres matières combustibles les chrétiens, et les fait brûler la nuit, disant qu'ils serviroient de flambeaux; qui forme le projet de faire massacrer tous les gouverneurs des provinces, et tous les généraux de l'armée, de faire périr tous les exilés, de faire égorger tous les Gaulois qui étoient à Rome; d'empoisonner le sénat entier dans un repas, de brûler Rome une seconde fois, et de lâcher en même temps dans les rues, les bêtes féroces réservées pour les spectacles, afin d'empêcher le peuple d'éteindre le feu..... Voyez un Louis XI, fils ingrat et dénaturé, rebelle, dont le père mourut de la crainte que son enfant ne le fit mourir; qui, formé par la nature pour être un tyran, cruel, implacable dans ses vengeances, ne veut gouverner que par la terreur, regarde la France comme un pré qu'il peut faucher tous les ans, et d'autant près qu'il lui plait. Peu de tyrans

ont fait mourir plus de citoyens par la main du bourreau et par des supplices plus recherchés. Les chroniques du temps comptent quatre mille sujets exécutés sous son règne en public et en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeoit les victimes de sa barbare défiance, sont les monumens qu'il a laissés. En faisant donner la torture aux criminels, il se tenoit derrière une jalouse..... On ne voyoit que gibets autour de son château ; il assistoit lui-même à l'exécution de ses vengeances. Lorsque Jacques d'Armagnac, accusé du crime de lèze-majesté, fut exécuté, il fit placer sous l'échafaud les enfans de ce prince infortuné pour recevoir sur eux le sang de leur père ; ils en sortirent tout couverts, et dans cet état on les conduisit à la Rochelle dans des cachots faits en forme de hotte, où la gêne que leur corps éprouvoit étoit un continual supplice. Toujours couvert de reliques et d'images, portant à son bonnet une Notre-Dame de plomb, il lui demandoit pardon de ses assassinats, et en commettoit toujours de nouveaux.

Voyez les Sylla, les Tibère, les Domitien, les Marcus Caius, les Aurélien, les Caracalla, les Septime-Sévère, les Henri VIII, les Catherine de Médicis.....

Il me faudroit des années pour faire l'énumération des scènes d'horreur qui ont dévasté la terre en masse. Et que ceux qui veulent connoître ce qui est caché dans le cœur des hommes ordinaires, se transportent dans les temps où il n'existe plus aucun frein aux passions.

Qui peut ignorer les scènes d'horreur qui ont souillé la révolution françoise ? qui peut ignorer les noms des Rossignol, des Péthion, des Marat, des Chalier, des Robespierre, des Danton, des Carrier, des Henriot, des Collot-d'Herbois, des Fouquier-Tinville ? etc. Que l'on songe aux meurtres qui se commettent tous les jours avec des raffinemens de cruauté, malgré l'éducation, la morale, la religion et les lois ? L'infâme et le barbare duel quand cessera-t-il d'être autorisé ?

Qui après cet exposé osera soutenir encore qu'il n'y a pas dans l'homme un penchant inné qui le porte à la destruction de sa propre espèce ? Où

est l'animal qui exerce plus de fureurs que l'homme contre tous les animaux et contre ses semblables ?

*Penchant au meurtre, avec une débilité d'esprit.*

Pour montrer encore que ce penchant peut être actif indépendamment d'autres qualités ou d'autres facultés, je remets sous les yeux du lecteur les exemples suivans, où ce penchant se manifeste malgré une débilité extrême de toutes les facultés et de toutes les autres qualités. Un idiot, après avoir tué les deux enfans de son frère, vint le lui annoncer en riant. Un autre idiot qui avait tué son frère, voulut le brûler en cérémonie. Un troisième, après avoir vu tuer un cochon, crut pouvoir égorer un homme, et l'égorgea. Un quatrième imbécile tua, sans aucun motif, un enfant<sup>1</sup>. Les exemples malheureux de cette espèce qui arrivent assez fréquemment, prouvent combien il est nécessaire de mettre sous la plus stricte surveillance les idiots qui ont des inclinations malfaisantes.

*Penchant au meurtre dans la manie.*

« A Berlin, M. Mayer, chirurgien d'un régiment, nous montra en présence de MM. Heim, Formey, Gericke et autres, un soldat à qui le chagrin d'avoir perdu sa femme qu'il aimoit tendrement, avoit beaucoup affoibli le corps, et occasionné une irritabilité excessive. Il finit par avoir tous les mois un accès de convulsions violentes. Il s'appercevoit de leur approche; et comme il ressentoit par degrés un penchant immodéré à tuer, à mesure que l'accès étoit près d'éclater, il supplioit alors avec instance qu'on le chargeât de chaînes. Au bout de quelques

<sup>1</sup> J'ai prouvé dans le Tome II, Section II, *du matérialisme, du fatalisme et de la liberté morale*, que l'existence du penchant ne nécessite nullement l'action, et n'exclut point la liberté morale.

\* Tome II, Section III.

jours, l'accès et le penchant fatal diminuoient, et lui-même fixoit l'époque à laquelle on pourroit sans danger le remettre en liberté. A Haina, nous vimes un homme qui, dans certaines périodes, éprouvoit un désir irrésistible de maltrater les autres. Il connoissoit son malheureux penchant, et se faisoit tenir enchaîné, jusqu'à ce qu'il s'aperçût qu'on pouvoit le laisser libre. Un homme mélancolique assista au supplice d'un criminel. Ce spectacle lui causa une émotion si violente, qu'il fut saisi tout à coup du désir le plus vêhément de tuer, et en même temps il conservoit l'appréhension la plus vive de commettre un tel crime. Il dépeignoit son déplorable état en pleurant amèrement et avec une confusion extrême. Il se frappoit la tête, se tordoit les mains, se faisoit à lui-même des remontrances, et croit à ses amis de se sauver. Il les remercioit de la résistance qu'ils lui opposoient. M. Pinel a aussi observé que, dans les aliénés furieux, il n'y a souvent aucun dérangement des facultés intellectuelles. C'est pourquoi il se déclare également contre la définition que Locke a donnée de l'aliénation mentale. Il parle d'un individu dont la manie étoit périodique, et dont les accès se renouveloient régulièrement après des intervalles de calme de plusieurs mois. « Leur invasion s'annonçoit, dit-il, par le sentiment « d'une chaleur brûlante dans l'intérieur de l'abdomen, puis dans « la poitrine, et enfin à la face; alors rougeur des joues, regard étincelant, forte distension des veines et des artères de la tête; « enfin fureur forcenée qui le portoit avec un penchant irrésistible à « saisir un instrument ou une arme offensive pour assommer le premier « qui s'offroit à sa vue, sorte de combat intérieur qu'il disoit sans cesse « éprouver entre l'impulsion féroce d'un instinct destructeur, et l'horreur profonde que lui inspiroit l'idée d'un forfait. Nulle marque d'égarement dans la mémoire, l'imagination ou le jugement. Il me faisoit l'aveu, durant son étroite réclusion, que son penchant pour commettre un meurtre étoit absolument forcé et involontaire; que sa femme, malgré sa tendresse pour elle, avoit été sur le point d'en être la victime, et qu'il n'avoit eu que le temps de l'avertir de prendre la fuite. Tous ses intervalles lucides ramenoient les mêmes réflexions

« mélancoliques, la même expression de ses remords, et il avoit conçu « un tel dégoût de la vie, qu'il avoit plusieurs fois cherché, par un « dernier attentat, à en terminer le cours. Quelle raison, disoit-il, « aurois-je d'égorger le surveillant de l'hospice qui nous traite avec « tant d'humanité? Cependant dans mes momens de fureur, je n'aspire « qu'à me jeter sur lui comme sur les-autres, et à lui plonger un stylet « dans le sein. C'est ce malheureux et irrésistible penchant qui me « rend au désespoir, et qui me fait attenter à ma propre vie ». (Sur l'aliénation mentale, deuxième édition, p. 102 et 103, § 117). « Un autre aliéné éprouvoit des accès de fureur qui avoient coutume de « se renouveler périodiquement pendant six mois de l'année. Le ma- « lade sentoit lui-même le déclin des symptômes vers la fin de l'accès, « et l'époque précise où on pouvoit sans danger lui rendre la liberté « dans l'intérieur de l'hospice. Il demandoit lui-même qu'on ajournât « sa délivrance, s'il sentoit ne pouvoir dominer encore l'aveugle im- « pulsion qui le portoit à des actes de la plus grande violence. Il avoua, « dans ses intervalles de calme, que, durant ses accès, il lui étoit im- « possible de réprimer sa fureur; qu'alors, si quelqu'un se présentoit « devant lui, il éprouvoit, en croyant voir couler le sang dans les « veines de cet homme, le désir irrésistible de le sucer, et de déchirer « ses membres à belles dents, pour rendre la succion plus facile ». (Ibidem, p. 283, 284, § 239) ».

Je dois la relation suivante à la complaisance de M. le docteur Zimmerman de Krumbach: « Un paysan né à Krumbach, en Souabe, et de parens qui ne jouissoient pas de la meilleure santé, âgé de vingt-sept ans, et célibataire, étoit sujet depuis l'âge de huit ans à de fréquens accès d'épilepsie. Depuis deux ans, sa maladie a changé de caractère, sans qu'on puisse en alléguer de raison; au lieu d'accès d'épilepsie, cet homme se trouve depuis cette époque attaqué d'un penchant irrésistible à commettre un meurtre. Il sent l'approche de l'accès, quelquefois plusieurs heures, quelquefois un jour entier avant son invasion. Du

<sup>1</sup> T. II, section II, p. 365, 369, édition in-8°.

moment où il a ce pressentiment, il demande avec instance qu'on le garotte, qu'on le charge de chaînes pour l'empêcher de commettre un crime affreux. « Lorsque cela me prend, dit-il, il faut que je tue, que j'étrangle, ne fût-ce qu'un enfant. Sa mère et son père, que du reste il chérit tendrement, seroient dans ses accès les premières victimes de son penchant au meurtre. Ma mère, s'écrie-t-il d'une voix terrible, sauve-toi, ou il faut que je t'étouffe ».

« Avant l'accès, il se plaint d'être accablé par le sommeil, sans cependant pouvoir dormir; il se sent très-abattu, et éprouve de légers mouvements convulsifs dans les membres. Pendant ses accès, il conserve le sentiment de sa propre existence; il sait parfaitement qu'en commettant un meurtre il se rendroit coupable d'un crime atroce. Lorsqu'on l'a mis hors d'état de nuire, il fait des contorsions et des grimaces effrayantes, chantant tantôt et parlant tantôt en vers : l'accès dure d'un à deux jours. L'accès fini, il s'écrie : Déliez-moi; hélas! j'ai cruellement souffert, mais je m'en suis tiré heureusement puisque je n'ai tué personne ».

Une femme enceinte fut saisie d'un penchant irrésistible à tuer son mari et à le manger; elle le sala, afin de pouvoir s'en nourrir pendant plusieurs mois.

M. Fodéré cite aussi des exemples de la grande activité du penchant au meurtre dans la manie, entre autre un jeune homme âgé de vingt-cinq ans, qui avoit porté plusieurs fois des mains parricides sur son respectable père, et qui étoit enfermé pour cela dans une maison de fous; il étoit toujours fort propre de sa personne, et paroissoit très-sensé; ce qui me fit entreprendre, dit M. Fodéré, d'examiner en lui quelques remords, mais il ne voulut jamais convenir de l'énormité de son crime, et il me mesura fort souvent pour me frapper, tout en ayant des manières extrêmement polies<sup>1</sup>.

Jamais ce penchant n'a un caractère plus atroce que lorsqu'il est ac-

<sup>1</sup> *Traité du Délire appliqué à la médecine*, par M. Fodéré, Tome I<sup>er</sup>., p. 401, §. 196.

compagné de visions. M. Pinel cite l'exemple suivant : « Un ancien « maire, dont la raison avoit été égarée par la dévotion, crut, une « certaine nuit, avoir vu en songe la Vierge entourée d'un chœur d'es- « prits bienheureux, et avoir reçu l'ordre exprès de mettre à mort un « homme qu'il traitoit d'incrédule : ce projet homicide eût été exécuté, « si l'aliéné ne se fût trahi par ses propos, et s'il n'eût été prévenu par « une réclusion sévère ». (Sur l'aliénation mentale, deuxième édition, p. 165, § 163). Le même auteur parle aussi d'un vigneron crédule, dont l'imagination fut si fortement ébranlée par le sermon d'un missionnaire, qu'il croyoit être condamné aux brasiers éternels, et ne pouvoir empêcher sa famille de subir le même sort que par ce qu'on appelle le *baptême de sang* ou le martyre. « Il essaye d'abord de com- « mettre un meurtre sur sa femme qui ne parvient qu'avec la plus « grande peine à échapper de ses mains; bientôt après, son bras for- « cené se porte sur deux de ses enfans en bas âge, et il a la barbarie « de les immoler de sang-froid pour leur procurer la vie éternelle ; il « est cité devant les tribunaux, et durant l'instruction de son procès, « il égorgé encore un criminel qui étoit avec lui dans le même cachot, « toujours dans la vue de faire une œuvre expiatoire. Son aliénation « étant constatée, on le condamne à être renfermé pour le reste de sa « vie dans les loges de Bicêtre. L'isolement d'une longue détention « toujours propre à exalter l'imagination, l'idée d'avoir échappé à la « mort, malgré l'arrêt qu'il suppose avoir été prononcé par les juges, « aggravent son délire, et lui font penser qu'il est revêtu de la toute-puis- « sance, où, suivant son expression, qu'il est *la quatrième personne de la Trinité*, que sa mission spéciale est de sauver le monde par le bap- « tême de sang, et que tous les potentats de la terre réunis ne sauroient « attenter à sa vie. Son égarement est d'ailleurs partiel comme dans tous « les cas de mélancolie, et il se borne à tout ce qui se rapporte à la reli- « gion ; car sur tout autre objet il paraît jouir de la raison la plus saine. « Plus de dix années s'étoient passées dans une étroite réclusion, et « les apparences soutenues d'un état calme et tranquille déterminèrent « à lui accorder la liberté des entrées dans la cour de l'hospice avec

“ les autres convalescents. Quatre nouvelles années d'épreuves sembloient rassurer, lorsqu'on vit tout à coup se reproduire ses idées sanguinaires, comme un objet de culte; et une veille de Noël, il forme le projet atroce de faire un sacrifice expiatoire de tout ce qui tomberoit sous sa main; il se procure un tranchet de cordonnier, saisit le moment de la ronde du surveillant, lui porte un coup par derrière qui glisse heureusement sur les côtes, coupe la gorge à deux aliénés qui étoient à ses côtés, et il auroit ainsi poursuivi le cours de ses homicides, si on ne fût promptement venu pour s'en rendre maître et arrêter les suites funestes de sa rage effrénée ». (*Ibidem*, p. 119, 120, § 130) ».

Il n'est pas invraisemblable qu'une cause pareille ait concourru à l'assassinat de Henri IV. Ravaillac prit l'habit chez les Feuillans; ses idées, ses *visions* et ses extravagances le firent chasser du cloître. Accusé d'un meurtre, sans pouvoir en être convaincu, il échappa au châtiment. Quelques prédicateurs transportés de fanatisme, enseignoient alors qu'il étoit permis de tuer ceux qui mettoient la religion catholique en danger. Ravaillac, né avec un caractère sombre et une humeur atrabilaire, saisit avidement ces principes abominables. Il prit la résolution d'assassiner Henri IV, que son imagination échauffée lui faisoit regarder comme un fauteur de l'hérésie, qui alloit faire la guerre au pape. Il partit d'Angoulême six mois avant son crime, dans l'intention, disoit-il, de parler au roi, et de ne le tuer qu'autant qu'il ne pourroit pas réussir à le convertir. Il se présenta au Louvre sur le passage du roi à plusieurs reprises, fut toujours repoussé, et enfin s'en retourna. Il vécut quelque temps *moins tourmenté par les visions qui l'agitoient*. Mais vers Pâques, il fut tenté avec plus de violence que jamais, d'exécuter son dessein. Il vient à Paris, vole dans une auberge un couteau qu'il trouva propre à son exécrable projet, et s'en retourna encore. Étant près d'Etampes, il cassa entre deux pierres la pointe de

<sup>1</sup> T. II, Sect. III, p. 200, 202.

son couteau dans un moment de repentir, la refit presque aussitôt, regagna Paris, suivit le roi pendant deux jours. Enfin, toujours plus affermi dans son dessein, il l'exécuta le 14 mai 1610.

Quel est dans de semblables cas le tentateur? C'est un état de maladie et d'irritation extrême, ou bien c'est une activité trop grande et funeste de l'organe carnassier. Les exemples de cette nature sont tellement fréquens, que j'ai peine à concevoir comment les jurisconsultes et les législateurs sont, jusqu'à ce moment, si peu instruits sur cette matière; c'est pourquoi je me suis fait un devoir de la traiter avec tant de détails dans la III<sup>e</sup>. Section du 2<sup>e</sup>. volume. Je la crois d'une telle importance, que je ne saurois me dispenser d'engager mes lecteurs à relire cette section. Je vois encore tous les jours que l'on traite de crimes atroces des actions qui dans le fait ne sont que des événemens très-malheureux, résultant d'une aliénation mentale. Je répète ici quelques exemples que j'ai rapportés dans l'endroit cité ci-dessus.

« Nous connaissons une femme de vingt-six ans, atteinte de la même maladie, (du penchant au suicide), elle a eu successivement tous les symptômes de ce mal; elle éprouve, surtout à l'époque des évacuations périodiques, des angoisses inexprimables, et la tentation affreuse de se détruire, et de tuer son mari et ses enfans, qui lui sont infiniment chers. C'est en frémissant de terreur qu'elle peint le combat qui se livre dans son intérieur entre ses devoirs, ses principes de religion, et l'impulsion qui l'excite à l'action la plus atroce. Depuis long-temps elle n'avoit plus le courage de baigner le plus jeune de ses enfans, parce qu'une voix intérieure lui disoit: Laisse-le couler, laisse-le couler. Souvent elle avoit à peine la force et le temps nécessaire pour jeter loin d'elle un couteau qu'elle étoit tentée de plonger dans son propre sein, et dans celui de ses enfans. Entroit-elle dans la chambre de ses enfans et de son mari, et les trouvoit-elle endormis, l'envie de les tuer venoit aussitôt la saisir. Quelquefois elle fermoit précipitamment sur elle la porte de cette chambre, et elle en jetoit au loin la clef, afin de n'avoir plus la

possibilité de retourner auprès d'eux pendant la nuit, s'il lui arrivoit de ne pouvoir résister à son infernale tentation »<sup>1</sup>.

Les lecteurs à qui l'examen approfondi d'un sujet aussi important ne paroîtra pas fastidieux, me permettront d'insérer ici en entier le récit d'un événement tragique relatif à l'objet que je traite. Ce récit non-seulement me fournira l'occasion de faire plusieurs remarques, mais il pourra être utile aux médecins et aux jurisconsultes comme avis et comme modèle, pour juger des divers degrés de l'aliénation ; les rédacteurs du journal patriotique de l'empire d'Autriche, l'ont tiré du quatrième volume du Recueil annuel de législation et de jurisprudence pour les états autrichiens, publiés par M. le conseiller aulique, F. de Zeiller.

*Cause criminelle d'un nommé H\*\*, assassin de deux personnes.*

Le 2 décembre 1807, une femme âgée de cinquante ans, et sa belle-fille âgée de vingt-quatre, furent blessées grièvement à Trieste, pendant une représentation théâtrale, dans une loge du parterre. L'auteur du fait s'avança en criant : « Voilà celles qui m'ont assassiné » ; et restant en place, se laissa tranquillement arrêter. La première des deux femmes n'avoit reçu qu'une seule blessure ; mais suivant l'avis des gens de l'art, elle étoit mortelle, et occasionna en effet sa mort quelques minutes après. On découvrit sur la seconde personne cinq blessures dont une étoit très-dangereuse, et l'autre mortelle ; cette femme mourut à trois heures après minuit.

Le meurtrier, nommé H\*\*, né à Trieste, âgé de vingt-sept ans, célibataire, étoit courtier de navires. Dans l'interrogatoire sommaire qu'on lui fit subir aussitôt après son arrestation, il répondit à la première question : « qu'il étoit arrêté parce qu'il s'étoit défait des deux femmes « qui l'avoient assassiné ». L'officier de garde, en l'arrêtant, lui prit un écrit rédigé avec beaucoup de soin, et dans lequel les motifs de son crime étoient très-détaillés. Le coupable pria cet officier de le lire, le confirma de vive voix, et même le signa. Voici ce qu'apprirent ses ré-

<sup>1</sup> T. II, Sect. III, p. 205, 206.

ponses aux questions ultérieures que lui adressa la justice ; il avoit achevé cet écrit la veille ; ayant alors senti se renouveler avec plus de force les peines que lui causoit sa malheureuse destinée dont les persécutions des femmes assassinées étoient le principe , il avoit formé le projet de tuer ces deux personnes. Comme il ne pouvoit exécuter ce dessein chez elles , ni dans la rue ; il alla , le lendemain , au théâtre ; ne les ayant pas vues , en entrant , dans la loge où elles avoient coutume de se placer , il les attendit hors de la salle. Lorsqu'elles arrivèrent , il rentra , leur laissa le temps de s'asseoir dans leur loge , puis il en ouvrit la porte , et effectua son projet. « Je n'ai jamais eu l'intention , ajouta-t-il , « de me soustraire au bras de la justice , malgré la facilité que j'avois « de fuir par terre ou par mer dans le royaume d'Italie. Que Dieu me « soit propice: Je me soumets à ce qu'ordonnera la justice ». Les circonstances de l'assassinat furent confirmées le même soir par la jeune femme blessée à mort , et par un individu qui s'étoit trouvé dans la loge , et qui , lorsque le premier coup fut porté , étoit sorti pour appeler du secours.

L'écrit rédigé par le meurtrier comprend quatre feuilles de papier ; il est en italien , les idées ont de la suite , le style en est coulant. Il est intitulé : « *Exposé sommaire de la vie que j'ai presque toujours menée depuis huit ans* ». Nous en allons donner un extrait en laissant de côté les fréquentes répétitions , et les circonstances qui sont absolument inutiles pour juger le fait ou son auteur.

La position effrayante et presque sans exemple dans laquelle se trouve l'auteur , dit cet écrit , doit son origine à la plus âgée des deux femmes qu'il a tuées. Il demeuroit vis-à-vis d'elle depuis douze ans ; elle l'a rendu malheureux par les artifices diaboliques de l'astrologie. Il y a environ huit ans qu'il remarqua aux manières de Thérèse , fille d'un négociant avec laquelle il se rencontraient souvent au théâtre et ailleurs , qu'elle étoit éperdument amoureuse de lui. Il ne put répondre à cet amour , parce que la femme impie dont il vient de parler l'avoit privé de sa raison , et avoit endurci son cœur. Il chercha cependant à être admis dans la maison du négociant , mais il fut éconduit poliment. Pour faire

diversion à ses idées, il partit en 1799, et alla à Venise, à Livourne, et à Florence; au bout d'un an, il revint, mais ne resta que peu de temps, et fit un second voyage dans les provinces voisines du royaume d'Italie, malgré tout ce que fit, suivant lui, pour l'empêcher de partir, le père de Thérèse, qui chercha, en gagnant les aubergistes et les maîtres des cafés, à divulguer l'amour que sa fille avoit pour lui, ce négociant essaya même de le faire revenir lorsqu'il étoit déjà en route. Le manque d'argent lui fit éprouver de grands maux durant ce voyage. Une fois, il ne prit en soixante-douze heures qu'un verre d'eau et un morceau de biscuit; il passoit souvent la nuit en plein air: son corps en fut extrêmement affoibli. Il revint deux mois après son départ; ses parens suffirent avec beaucoup de peines à ses besoins pendant quatorze mois. On lui proposa une place d'écrivain dans un navire, ce qui lui fit entreprendre un voyage en différentes provinces d'Italie, en France, en Espagne, en Hollande et à Hambourg. Il fut, durant ce voyage qui dura un an, exposé à tous les dangers, aux tempêtes, aux naufrages, aux attaques des corsaires, etc. Il fut ensuite pendant trois ans et demi associé d'un courtier de navire à Trieste, et gagna beaucoup d'argent; mais, de son propre aveu, il le dépensa en bonne chère et en excès de toutes sortes. Il essaya encore de faire de petits voyages à pied, afin de vivre tranquille, mais il ne put trouver le repos. « C'est ainsi, » s'écrie-t-il, que j'ai vécu pendant huit ans, malheureux et oisif, « tandis que j'aurois pu devenir un père de famille, et gagner l'estime générale ».

« Mais les souffrances physiques presqu'incroyables que j'ai endurées dans mes voyages, continue H\*\*, ne sont rien en comparaison des visions épouvantables que m'ont tourmenté le jour et la nuit depuis le 16 novembre 1805, et qui m'ont attirées les artifices astrologiques; « je les ai souvent éloignées avec le crucifix ». La plus âgée des deux femmes lui apparoissoit tantôt pour l'avertir amicalement de ne pas faire la guerre, tantôt pour le désoler par le souvenir douloureux des peines qu'il avoit éprouvées dans ses voyages. Une autre fois, elle l'accabloit de reproches au sujet de son commerce épistolaire avec d'autres femmes.

La jeune femme lui apparoissoit dans l'attitude la plus voluptueuse, ce qui enflammoit son imagination au plus hant degré, et il en résultoit les suites que de pareilles visions font naître, et qui deviennent trop souvent funestes à la santé des jeunes gens.

Cette jeune femme lui inspira un amour excessif; il chercha à la voir à la fenêtre, dans la rue ou au spectacle, en se plaçant près de sa loge. Il a souvent entendu la femme la plus âgée tenir des discours qui avoient rapport à lui; par exemple, elle s'écria un jour: « Je ne craindrai pas « le diable ». Il étoit devenu l'esclave de ces femmes; elles savoient toutes ses pensées, et toutes celles des personnes de sa connoissance; elles l'avoient tellement persécuté, soit par des apparitions, soit par leurs émanations, qu'il avoit perdu beaucoup de sang, et que son corps étoit presque épuisé. « C'est, dit-il en finissant, le crime le plus noir « et le plus affreux, et qui mérite dans le ciel et sur la terre la ven- « geance la plus cruelle ».

On lui adressa quelques questions sur certains passages obscurs de son mémoire, et sur ce qu'il avoit fait après l'avoir écrit; il répondit que par les artifices astrologiques il entendoit les sortiléges des femmes qui le martyrisoient si cruellement. S'il disoit que les deux femmes l'avoient assassiné, c'est qu'elles lui avoient fait perdre le repos, et que la plus jeune lui avoit inspiré une violente inclination, un peu diminuée pendant ses voyages, mais qui avoit pris de nouvelles forces à son retour, et avoit entièrement détruit son corps. La fin de son écrit avoit rapport à la vengeance qu'il vouloit tirer des deux femmes qui, par leurs maléfices, l'avoient rendu insensé. Il avoit commencé son mémoire au mois d'août 1807, et après de fréquentes interruptions, l'avoit achevé le premier décembre. Aussitôt il avoit résolu de tuer les deux femmes le lendemain, afin de se délivrer de ses tourmens. Il avoit voulu, à cet effet, acheter tout de suite un couteau, mais il abandonna cette pensée. Le lendemain matin, il reprit son projet, acheta un couteau, et le fit bien affiler; puis il alla à la bourse, s'y occupa de ses affaires, et dîna chez ses parens. Il fit ensuite une promenade, et tout en marchant se représentoit les suites de son action; tantôt il renonçoit

à son dessein, tantôt il y revenoit. Il entra dans une auberge, y but une chopine de vin, alla faire une partie au café, et à six heures et demie se rendit au spectacle. Comme il étoit encore de trop bonne heure, il but à l'auberge une autre chopine de vin, et retourna au spectacle où il exécuta son dessein, comme il l'avoit avoué dans le premier interrogatoire. Il croyoit, ajouta-t-il, n'avoir porté qu'un coup à chaque femme. Il ne leur avoit jamais parlé. Il avoit quelquefois causé d'affaires avec le mari de la plus âgée, et ne s'étoit pas senti le courage de demander à être admis dans la maison. Il avoit composé son écrit, afin de laisser au monde, après sa mort, un monument de sa destinée singulière; il l'avoit pris sur lui afin de justifier une action qu'il n'avoit commise, après un long combat avec lui-même, que dans un accès de fureur et de violence incroyable; que cependant il avoit eu la conscience de ce qu'il avoit fait dans ce moment.

Jusqu'alors, le prévenu avoit, comme on le voit, répondu d'une manière positive et raisonnable aux questions qu'on lui avoit adressées. Deux médecins qu'on avoit par précaution appelé à l'interrogatoire sommaire, déclarèrent que d'après les réponses claires et raisonnables du prévenu, ils le tenoient pour un homme dont l'esprit étoit parfaitement sain, et qu'il ne pouvoit nullement avoir été fou.

Mais dans l'interrogatoire ultérieur, le prévenu ne fit d'autre réponse que celle-ci aux questions par lesquelles on chercha à le serrer de plus près: « Je suis fou, insensé; je ne puis pas répondre parce que je suis « fou; je ne puis pas non plus faire mes prières parce que je suis fou ».

Cette conduite du prévenu au second interrogatoire ne parut au tribunal qu'un effet de l'obstination, ou une pure feinte; car lors du premier interrogatoire qui avoit eu lieu si peu de temps auparavant, le prévenu avoit montré du calme, de la fermeté, et n'avoit laissé percer qu'un peu de mauvaise humeur sur sa position. En conséquence, on lui lut, afin qu'il ne les ignorât pas, les dispositions des articles 36<sup>1</sup> et 364 de la première partie du Code, portant que quiconque en contrefaisant l'insensé cherche à tromper le tribunal, ou persiste obstinément à ne pas répondre aux questions qui lui sont adressées, sera puni par le jeûne

et les coups. À cette lecture, le prévenu eut l'air violement agité; il changea de couleur, pleura abondamment, mais sans répondre aux questions qui lui étoient faites. Alors le tribunal proposa le cas à huit personnes de l'art, tant médecins que chirurgiens, leur remit le mémoire du prévenu, ainsi que la copie de ses réponses verbales, et leur soumit les deux questions suivantes, pour les examiner et les résoudre.

I. Le prévenu est-il réellement fou, ou bien contrefait-il la folie?

II. Peut-on lui imputer son action à ce titre?

Les gens de l'art regardèrent dans leur rapport, les allégations du prévenu relativement à sa constitution physique, comme dénuées de fondement; ils déclarèrent que son corps étoit sans défaut, que ses membres étoient sains, et qu'il avoit la quantité de sang requise. Ils ajoutèrent que le désordre actuel de son esprit n'étoit qu'une feinte; mais ils avancèrent que ledit prévenu, par suite de l'effervescence et de la lésion de son imagination, étoit devenue maniaque, et que dans la continuité de l'accès de sa manie, il n'avoit pas agi méchamment et à dessein de nuire, mais avoit commis le fait dans un état moral où on ne pouvoit pas le lui imputer à crime.

Le tribunal fit de nouveau comparaître le prévenu pour l'interroger sur l'intention qu'il avoit eue en commettant le double meurtre. Il répondit: « On peut voir clairement par le tableau de ma vie, composé « par moi-même, quel a été le motif de cette action ». — Puis il réfléchit pendant quelques minutes, et continua ainsi: « Vous pouvez me « faire telles questions qu'il vous plaira, je ne puis vous répondre que « ce que je vous ai déjà répondu, c'est que je suis insensé ».

Comme on ne put, malgré toutes les représentations qu'on lui fit, tirer de lui aucune réponse, on cessa l'interrogatoire, et on lui donna le terme de trois jours, fixé par la loi, pour songer à ce qu'il pourroit alléguer pour sa justification. Durant cet intervalle, on entendit plusieurs témoins en état de donner des renseignemens précis sur les facultés intellectuelles du prévenu. Des prisonniers qui se trouvoient près de lui, et le geôlier déposèrent qu'il se comportoit fort paisiblement, ne parloit à personne, et paroissoit toujours rêveur. Les personnes

chez qui il avoit travaillé auparavant le peignirent comme un jeune homme rangé, assidu, sérieux, et souvent très-rêveur, mais en même temps entêté, fier, et surtout très-vain de sa figure. Son père et ses parens dirent qu'il avoit toujours joui d'une bonne santé, ne s'étoit adonné à aucun excès; qu'il étoit d'un caractère tranquille, et avoit fait du bien à son père et à sa mère. Lorsque les trois jours de réflexions furent écoulés, le tribunal lui ayant demandé ce qu'il pouvoit dire pour sa défense, il répondit: « Je ne savois ce que je faisois, car je « suis un fou et un insensé ». — Deux jours après, un ecclésiastique remit au tribunal un écrit de sa main, par lequel il certifioit que quatre ou six jours après l'assassinat, le père du prévenu étoit venu se confesser à lui, et que la confessionachevée il lui avoit dit qu'à la vérité la conduite de son fils avoit toujours été tranquille et rangée, mais que depuis sa plus tendre jeunesse il avoit toujours donné quelque signe de folie vers le temps de la nouvelle lune, en faisant du tapage dans la maison, et en jurant; qu'à certaines époques il avoit quitté la maison, et entrepris des voyages plus ou moins éloignés. Comme le père du prévenu avoit déjà été entendu dans sa déposition orale, le tribunal ne fit pas usage de ce certificat.

Lors des délibérations qui eurent lieu aux tribunaux inférieur et supérieur sur la question de savoir si le prévenu avoit agi dans un état où l'on pût lui imputer son action à crime, les opinions furent partagées; le tribunal supérieur décida que toutes les pièces de la procédure seroient communiquées à la faculté de médecine de Vienne, afin qu'elle fixât les points sur lesquels les gens de l'art de Trieste auroient à donner leur avis, pour qu'on pût ensuite juger en connaissance de cause si le prévenu avoit commis le fait, étant dans son bon sens, ou ayant l'esprit dérangé.

La faculté estima que les trois questions suivantes devoient être proposées aux gens de l'art de Trieste.

1<sup>o</sup>. Résulte-t-il de la procédure et des circonstances que l'on a recueillies, que le prévenu pendant ou après l'assassinat, ait été attaqué de folie?

2º. Si l'on prétend que la folie a eu lieu à une des époques citées, par quels faits et par quelles circonstances le prouve-t-on?

3º. Quelles idées les gens de l'art de Trieste attachent-ils au mot de maniaque?

La faculté émit aussi dans ce rapport l'opinion que le prévenu n'avait été atteint de folie, ni après, ni avant, ni pendant l'assassinat. Il n'en a point été atteint après l'assassinat, parce qu'aucune des actions et des circonstances mentionnées dans le procès-verbal ne l'attestent, parce que les médecins qui assistèrent au premier interrogatoire déclarèrent que le prévenu étoit dans son bon sens, et que ceux qui l'examinèrent ensuite dirent que sa folie étoit feinte; parce que l'allégation du prévenu qui s'est dit fou et insensé, prouve précisément le contraire, attendu qu'un homme qui est réellement insensé, ne peut s'annoncer pour tel. Il ne résulte pas non plus de la procédure une seule action ou circonstance par lesquelles on puisse prouver légalement que le prévenu ait été atteint de folie avant ou après l'assassinat. Qu'on se rappelle simplement comment le fait s'est passé. Un jeune homme né dans une condition inférieure, entêté, plein d'amour-propre, d'ailleurs tranquille, laborieux et en très-bonne santé, devient amoureux d'une femme jeune et jolie qui demeure vis-à-vis de lui. Il cherche pendant deux ans l'occasion de la voir, et au spectacle il se place toujours près de sa loge, afin de la mieux considérer; sa passion pour elle atteint le plus haut degré d'exaltation, et sans lui avoir parlé, sans lui avoir découvert son penchant, il projette de la tuer elle et sa compagne constante, parce qu'il lui semble qu'il ne pourra pas arriver avec elle à son but, et qu'il veut se délivrer de ses souffrances. Tout ce que l'on voit dans la procédure sur la conduite du prévenu, tant la veille que le lendemain de l'assassinat, n'offre pas le plus léger indice de démence, d'impuissance de faire usage de sa raison; tout annonce au contraire de la réflexion et l'usage de la raison. Le prévenu projette l'assassinat, choisit le temps, le lieu, les moyens, les circonstances pour l'exécuter et pour assurer sa réussite; sa résolution chancelle, il combat long-temps avec lui-même, parce qu'il connoît les conséquences de son

entreprise ; pour se mettre à l'abri de ces conséquences, il a soin d'emporter avec lui, le jour fixé pour effectuer sa résolution, l'écrit qu'il vient d'achever, et qui doit le justifier. Il s'occupe à la bourse de ses affaires habituelles, dîne avec ses parens, fait sa partie au café, boit par deux fois à l'auberge une quantité modérée de vin ; tout cela se passe sans que personne observe en lui le moindre égarement. Il va au spectacle, il en sort parce qu'il est de trop bonne heure ; il y rentre, et après qu'il s'est bien assuré de la présence des deux femmes, il pénètre dans leur loge sans heurter à la porte, et exécute avec promptitude le double assassinat. On n'aperçoit pas non plus de traces d'aliénation d'esprit dans la conduite antérieure du prévenu. Toutes les personnes chez qui il a travaillé, et qui ont été entendues, l'ont peint comme un homme rangé, assidu ; il n'a point fait de tentatives messéantes ni insensées pour s'introduire dans la maison ou auprès des deux personnes assassinées. Le prévenu a, il est vrai, exécuté son dessein au théâtre et en présence de beaucoup de monde, mais cela ne prouve nullement sa démence, puisque de son propre aveu il n'a pas pu commettre l'assassinat dans un autre endroit. On ne peut pas non plus tirer d'induction de ce qu'il ne s'est pas échappé, car outre qu'il ne pouvoit guères espérer d'en venir à bout, il se fioit vraisemblablement à l'écrit qu'il avoit fait pour se justifier. Cette pièce est rédigée avec suite, et écrite sur la même sorte de papier, et avec la même encre ; elle a par conséquent été composée dans un espace de temps assez court. Le jour de l'assassinat, le prévenu a pris sur lui cet écrit pour qu'il servît à sa justification, et c'est probablement au même motif que nous devons son existence. Si le prévenu écrit réellement que la plus âgée des deux femmes l'a ensorcelé, ce n'est pas là de la démence, mais un préjugé qui est encore assez commun en Italie parmi les personnes de sa condition. La faculté conclut de tout ce qui précède qu'il n'existe rien dont il puisse résulter que le prévenu étoit atteint d'une aliénation totale ou partielle. Dans le cas néanmoins où l'on prouveroit positivement l'aliénation du prévenu, la faculté est d'avis qu'on ne peut le laisser aller avec sécurité dans la société, car il seroit d'autant moins aisé de déclarer précisément

ment qu'il est guéri ou délivré de sa folie, qu'on n'a aperçu en lui aucune trace d'aliénation d'esprit avant le meurtre affreux qu'il a commis.

Les questions posées par la faculté en tête de son avis, furent envoyées à Trieste, avec injonction aux deux tribunaux de délibérer de nouveau sur l'affaire après que les gens de l'art auroient donné leur avis, et que le résultat de la délibération seroit, avec toute la procédure, soumise à la Cour suprême de justice.

Nous allons donner un extrait de l'avis des médecins de Trieste, en laissant de côté les nombreuses citations dont il étoit étayé.

Le prévenu étoit depuis long-temps atteint d'une mélancolie profonde, qui lui présentoit les fantômes de son imagination comme des objets réels, le privoit de l'usage de sa raison, et enfin avoit dégénéré en mélancolie furieuse ; c'est dans un de ces accès de fureur qu'il a commis le double assassinat. Son système nerveux est extrêmement irritable ; il est d'un tempérament sanguin-bilieux qui, pour le moindre sujet, peut exciter dans l'ame les mouvemens les plus violens. L'extérieur de cet individu annonce la mélancolie. Cet indice est encore confirmé par sa conduite tranquille, son imagination vive, et cette inquiétude continue qui le fait aller d'un endroit à un autre, sans pouvoir en donner une raison plausible. Une circonstance qui peut avoir beaucoup contribué à augmenter cette disposition mélancolique, c'est que le prévenu ayant attrapé la gale à l'âge de seize ans, n'en fut pas bien guéri ; on la fit rentrer par des onguens sulfureux. L'action de cette matière morbifique rentrée, sur le genre nerveux du prévenu, déjà très-irritable, engendra probablement ce dérangement d'esprit appelé par les médecins *melancolia Narcissi*, et qui consiste en ce que l'individu qui en est attaqué, a un amour singulier de sa personne, et se croit l'objet de l'adoration de toutes les femmes ; plusieurs témoins on dit que tel étoit l'état du prévenu. Sa mélancolie explique son état de mécontentement, son inquiétude continue, et ce penchant à entreprendre des voyages sans but, quoiqu'il manquât des moyens nécessaires. Voilà pourquoi il a pu supporter le froid, la chaleur, et le

dénûment le plus affreux, sans que sa santé en souffrit; ce qui, suivant le dire des médecins, est le propre des tempéramens mélancoliques, lorsque leur imagination est fortement occupée d'images qu'ils ont créées. En outre, le prévenu demeuroit en face des deux femmes qui agissoient si puissamment sur lui qu'il les avoit presque toujours devant les yeux; cette circonstance donna un nouvel aliment à son imagination. Delà les visions nocturnes qu'il prenoit pour des réalités, delà sa passion indomptable pour la plus jeune femme, ce qui changea sa *melancolia* *Narcissi* en une *melancolia amorosa*. Peu importe que le prévenu ait rempli convenablement les fonctions de son état, et n'ait rien fait qui annonçât le dérangement de son esprit. On sait qu'un des caractères particuliers de la manie qui ne s'occupe que d'un seul objet, est que ceux qui en sont atteints agissent pour tout le reste, d'après les règles de la saine raison. L'usage fréquent des boissons échauffantes, et surtout l'abus de soi-même, occasionné par une imagination échauffée, auquel le prévenu étoit habituellement livré, contribuent, d'après de nombreuses observations et le témoignage de plusieurs médecins, à accroître tellement la manie, que pour le plus mince sujet elle dégénère en fureur; et l'on en voit des indices chez le prévenu dans le manque de sommeil, l'amour de la solitude, et le tintement presque perpétuel des oreilles. C'est dans une pareille disposition à la manie que le prévenu a écrit l'histoire de sa vie; il se représentoit toujours avec vivacité ses souffrances réelles ou imaginaires; et on conçoit comment, à la fin de sa narration, son imagination étant extrêmement échauffée, il a résolu de tuer les prétendus auteurs de ses tourmens, et comment il a effectué son dessein dans un moment de fureur. La préparation de l'instrument, le choix des moyens pour arriver à ses fins, ne prouvent pas que l'ame du prévenu ne fût pas dans un état de dérangement. On sait en effet qu'un maniaque agit avec suite et ordre pour ce qui concerne sa manie, et pour atteindre au but qu'il a en vue. Les observations les plus communes apprennent que des individus malades d'une fièvre chaude, et chez lesquels il y a absence totale de raison, inventeront les moyens les plus ingénieux pour exécuter un suicide auquel ils seront déterminés. Les gens de l'art

de Trieste tiroient unanimement de ces observations la conséquence, que le prévenu avoit d'abord été atteint d'une mélancolie qui avoit dégénéré en manie, et que c'étoit dans un accès de manie, et dans un moment d'absence totale de raison qu'il avoit commis le meurtre. Aussitôt après, l'accès avoit cessé, la violence de sa passion et sa vengeance satisfaites à la fois, puis la vue du sang, avoient modéré l'effervescence de son imagination, et rétabli l'équilibre dans son esprit; ce qui expliquoit la tranquillité et l'indifférence de la conduite du prévenu lors du premier interrogatoire.

L'intervalle de tranquillité qui suivit, et qui est assez ordinaire dans la manie, est la cause des réponses réservées et laconiques du prévenu lors de l'interrogatoire ultérieur, et des pleurs qu'il répandit sur son état actuel; ces circonstances ne font que confirmer encore davantage le dérangement antérieur de son esprit. Les gens de l'art finissoient par observer qu'ayant encore examiné le prévenu avant de terminer la rédaction de leur avis, ils l'avoient trouvé dans un état de tranquillité apparente. Il sembloit qu'une éruption cutanée qui s'étoit manifestée sur tout son corps y eût contribué; la matière acré qui rendoit auparavant son système nerveux si irritable, s'étant dégagée par cette issue, les regards égarés du prévenu, son pouls qui continuoit à être foible, serré, nerveux annonçoient qu'il avoit toujours du penchant à la manie. C'est pourquoi ils ne se hasardoient pas à affirmer que le prévenu fût complètement guéri de sa maladie morale.

Le tribunal criminel inférieur, nonobstant cet avis des médecins, prononça, d'après la rigueur de la loi, la peine capitale contre l'assassin. Le tribunal supérieur, se fondant sur l'avis des médecins, jugea que le cas n'étoit pas du ressort de la procédure criminelle. La cour suprême de justice remit la nouvelle déclaration des médecins de Trieste à la faculté de médecine de Vienne, pour qu'elle donnât son avis définitif.

La faculté commença par poser comme principe nécessaire, que dans les cas de médecine légale on devoit décider sur la nature du fait non d'après des présomptions ou d'après la simple possibilité de ce qui pouvoit arriver dans des cas analogues, mais d'après des faits prouvés, et

des circonstances accessoires qui ont pu déterminer le fait ; et que l'on a coutume de les relever dans chaque cas particulier. En conséquence elle pensoit, après avoir examiné la nouvelle déclaration des médecins de Trieste , qu'elle devoit persister dans son premier avis, qui étoit : « que d'après le contenu des pièces de l'instruction qu'elle avoit sous les yeux, rien ne prouvoit que H\*\* ait été aliéné au moment où il avoit commis le double assassinat ».

Voici les motifs de cette assertion :

1<sup>o</sup>. La faculté de médecine n'ayant pu, dans son premier avis, faute de faits lumineux et de circonstances accessoires , admettre , comme prouvé, l'état d'aliénation du prévenu , avant , pendant et après l'assassinat , ne peut actuellement changer le jugement qu'elle a prononcé , car il ne se présente dans les nouveaux documens , ni fait nouveau , ni circonstances lumineuses qui puissent fournir des données certaines et positives sur le dérangement d'esprit du prévenu.

2<sup>o</sup>. Tout ce que disent les médecins de Trieste sur la constitution physique du prévenu , sur sa physionomie , sur la gale qu'il eut à l'âge de seize ans , il y a par conséquent plus de treize ans , qui dura deux mois , et fut guérie par des remèdes extérieurs , prouve simplement que dans toutes ces circonstances il existe la possibilité de l'aliénation qui en est quelquefois résultée chez divers sujets , ainsi que le font voir les nombreuses citations alléguées à l'appui de cette opinion , mais il ne s'en suit nullement qu'elle a existé chez le sujet dont il s'agit.

3<sup>o</sup>. En effet , la réalité de l'aliénation ne peut , d'après les principes de la médecine légale , être prouvée juridiquement que par certains signes manifestes qui caractérisent cet état de l'ame ; et dans le cas actuel , l'on n'en cite , et l'on n'en indique pas bien positivement un seul.

4<sup>o</sup>. Un des médecins de Trieste , dit en termes formels , dans l'avis p. 414 , que la famille du prévenu n'a pas observé en lui le moindre signe d'aliénation. En outre , aucun de ses camarades qui ont joué avec lui , ni la femme qui lui a donné du vin dans l'auberge , immédiatement avant l'assassinat , n'a remarqué en lui la moindre trace d'aliénation.

tion d'esprit. Ce même médecin finit en observant qu'il n'étoit nullement possible de reconnoître l'état de folie du prévenu, à moins d'en avoir été instruit d'avance. Cela veut dire en d'autres termes qu'il ne pouvoit être regardé comme fou, que par les personnes prévenues de l'opinion qu'il l'étoit réellement; car l'aliénation ne s'annonçant par aucun signe extérieur, elle ne devenoit pas visible pour quiconque n'étoit pas préoccupé.

5<sup>o</sup>. L'écrit composé avec réflexion par le prévenu, qui rappelle l'histoire de sa vie, cet écrit qui suivant son dire doit servir à sa justification, ne peut pas être considéré comme une pièce probante, tant d'après le principe de droit que : *nemo testis in propriâ causâ*, que parce que l'on n'étoit pas attaché à rechercher avec soin l'exactitude des faits qui y sont rapportés.

6<sup>o</sup>. Enfin dans les deux entretiens que les médecins de Trieste ont eus avec le prévenu, et dans le procès-verbal qui en a été dressé, il n'existe aucune trace d'un dérangement d'esprit antérieur ou actuel. Les médecins ont même reconnu unanimement que le prévenu n'est pas actuellement en état d'aliénation. On doit regretter que lorsque les médecins de Trieste ont examiné le prévenu, et causé avec lui, ils ne se soient occupés que légèrement et superficiellement de suivre les idées nécessaires pour constater la folie du prévenu, et qu'ils aient, en rompant l'entretien au moment où il devenoit le plus intéressant, et peut-être le plus instructif sous le rapport physiologique, laissé échapper les fils que le hasard avoit offerts pour sortir de ce labyrinthe; puisque le prévenu, par le désordre de ses mouvemens et l'altération de ses traits, faisoit connoître l'embarras et le trouble qu'il éprouvoit.

La cour suprême, après délibération itérative, prononça le jugement qui suit: « L'enquête dirigée contre H\*\*, pour assassinat, est, par manque de preuves suffisantes qui fassent connoître que son action peut lui être imputée à crime, déclarée nulle. Cependant, pour que le prévenu ne nuise pas à l'avenir à la sûreté publique, il sera remis à la police pour être détenu à perpétuité; il payera en outre les frais du procès ».

Conformément aux dispositions de l'art 455 de la première partie du

Code pénal, il a été, en exécution de ce jugement, tenu des conférences avec la cour de police, et le prévenu a été mis dans une maison de détention.

Excepté la clause relative aux frais, la sentence est parfaitement adaptée à la nature de l'action, et fait honneur aux connaissances et à la prévoyance du juge. La faculté de Vienne ouvrit un avis très-sage en proposant la détention à vie dans le cas où la folie seroit prouvée, car dans des occurrences semblables personne ne peut se rendre garant de la guérison. On peut admettre comme généralement vrai que les rechutes sont à craindre lorsqu'une disposition naturelle et très-forte a son principe dans l'organisation.

Je pense avec les médecins de Trieste, que H\*\* devoit être jugé comme aliéné. Quel motif auroit-il eu de se plaindre de la destruction de sa santé et de son épuisement physique, tandis qu'il étoit plein de force et de vie, s'il n'eût pas été dans une erreur complète sur son état? S'il eût eu le jugement sain, n'auroit-il pas dû prévoir que son aspect eût à l'instant démenti son assertion? La particularité rapportée par son père au confesseur, savoir que dès son enfance il avoit commis des traits de folie, et s'étoit éloigné de la maison paternelle, ne prouve pas que plus tard il dût devenir fou; mais elle prouve en lui une irritabilité naturelle extrême, et une très-grande facilité à avoir des visions, et à se forger des fantômes, quand il éprouvoit intérieurement une agitation violente.

Le choix de l'objet de son amour prouve aussi la propension de son esprit à la folie. On dit en effet, avec raison, que celui qui se prend d'amour pour une reine, et qui, selon l'expression commune, devient fou, ne l'est pas devenu, mais l'étoit déjà de s'être épris d'une telle personne. H\*\* déclara que son amour étoit un effet des sortilèges des deux femmes.

La faculté de Vienne s'appuie sur la déclaration des gens de l'art présens au premier interrogatoire, qui prononcèrent que le meurtrier étoit dans son bon sens, et que sa folie étoit feinte; elle s'appuie sur le témoignage des individus qui avoient joué avec le meurtrier, et sur

celui de la servante du cabaret : mais pourquoi dans une discussion où il s'agit de la vie d'un homme , la faculté de Vienne s'en rapporte-t-elle plutôt à des gens qui ne peuvent rien alléguer à l'appui de leur opinion , qu'à l'assertion des médecins de Trieste , fondée sur l'expérience qui apprend que l'on peut être aliéné sous un seul rapport , et sensé dans tout le reste ? La médecine a-t-elle donc satisfait à ce que l'on attend d'elle en se livrera à de vaines subtilités , et à un zèle aveugle contre les vices ? L'expérience journalière n'apprend-elle pas , comme l'ont observé les médecins de Trieste , que les aliénés jugent avec exactitude le désordre qui règne dans leurs sensations et leurs idées ? La faculté de Vienne croit-elle avoir résuté les faits en disant que les citer c'est faire étalage d'érudition ?

La faculté de Vienne conclut que la folie étoit feinte ; mais qui-conque veut feindre l'aliénation , doit la bien connoître. Or , l'histoire naturelle de cet état n'étant connue que d'un très-petit nombre de médecins , comment peut-on attendre qu'elle le sera d'un jeune homme extrêmement ignorant sous ce rapport ? Celui qui feint , ne se contente pas , pour témoigner son embarras , de dire : je suis un fou , un insensé ; il cherche à le faire croire par une conduite folle et extravagante. Le meurtrier ne dit pas qu'il lui semble qu'il a eu des visions , mais il dit qu'il est très-malheureux , et qu'il se désespère parce qu'il les a réellement eues. Dans d'autres cas où l'on ne peut pas avoir le plus petit soupçon que les aliénés veuillent se mettre à couvert d'une sentence de mort , on les entend fréquemment se plaindre de leur folie avec l'accent de l'affliction et du désespoir .

J'admets qu'un fait commis dans les intervalles lucides entraîne la culpabilité. Mais on ne peut , envers les hommes sujets à des accès périodiques de folie , user d'assez de circonspection quand il s'agit de dé-cider si l'acte a été commis dans un état de parfaite santé d'esprit. Dans ce cas , la décision n'étoit pas difficile pour les personnes pourvues de connaissances. La faculté de Vienne dit , à l'appui de son opinion , que le meurtrier a choisi le temps , le lieu , le moyen , l'occasion les plus propres pour l'exécution de son dessein. Mais les suicides qui par

l'effet de leur maladie mentale, la plus affreuse de toutes les aliénations, s'arrachent la vie, ne font-ils pas de même? La faculté de Vienne ne savoit-elle donc pas que les fous les plus furieux, au milieu de leurs accès les plus forts\*, agissent d'une manière conséquente?

Le motif qui porta H\*\*\* à assassiner les deux femmes, ne prouve que sa folie. Il étoit persuadé qu'elles l'avoient ensorcelé et rendu malheureux. Certes, on ne pouvoit pas dire qu'il avoit assassiné par jalouse la personne, objet de son amour; car qu'avoit-il à reprocher à celle qui l'accompagnoit?

H\*\*\*, en manifestant ses inquiétudes par le trouble et le désordre de ses mouvements, ne prouva point qu'il n'étoit pas fou; car les fous les plus furieux sont tourmentés souvent par les remords les plus amers et les plus injustes. Une femme entroit tous les matins dans une colère violente; elle mettoit tout en pièces, et maltraitoit quiconque s'approchoit d'elle. Quand on lui mettoit le corset de force, elle se calmoit. Elle se souvenoit très-bien de tout ce qu'elle avoit fait, et étoit si pénétrée de repentir, qu'elle croyoit avoir mérité les châtiments les plus rigoureux'.

Malheureusement, beaucoup d'aliénés peuvent être condamnés, parce que durant les interrogatoires ils parlent et agissent raisonnablement. Mais l'instant de l'interrogatoire n'est plus celui de l'action illégale; et outre que les aliénés, comme nous l'avons fait voir, sont conséquens dans leur folie, il se présente tous les jours des cas où le désordre d'esprit n'a lieu que dans un seul point. Tant que le côté malade n'est pas touché, on ne remarque pas la moindre trace de folie dans les entretiens qui roulent sur d'autres sujets. Dans une espèce de folie périodique, où les aliénés sont irrésistiblement entraînés au meurtre, Pinel regarde même, comme signes diagnostiques, qu'ils ont la conscience de l'atrocité de leur action, répondent juste aux questions, et ne montrent aucun dérangement dans leurs idées et leur imagination.

\* Pinel, *l. c.*, p. 83.

Enfin, quoiqu'en dise la faculté de Vienne, ce qui prouve le désordre extrême de l'esprit de H\*\*, c'est qu'il ait choisi le théâtre pour exécuter son projet; qu'il n'ait pas cherché à s'échapper, et qu'il n'ait fait aucune disposition pour se sauver. Toute personne qui n'est pas folle, ne peut agir ainsi à moins d'être incitée par le mouvement soudain d'une passion fougueuse; mais ce qui fait voir que H\*\* n'a rien fait par colère, ni par emportement, c'est qu'il a vaqué à ses affaires aussi tranquillement qu'à son ordinaire, et qu'il a diné très-paisiblement. L'acte de rédiger par écrit les motifs de ses actions, précède fréquemment les résolutions désespérées, même dans le cas de suicide; il fournit ici la preuve la plus complète des tourmens qu'éprouvoit H\*\*, et de la persuasion où il étoit qu'il avoit le droit de se venger de deux sorcières impies.

Il me semble, au reste, que le juge ne doit pas entièrement négliger de prendre en considération les préjugés qui peuvent avoir déterminé le crime. Ils sont au nombre des mobiles qui donnent naissance à l'action, et doivent, dans beaucoup de cas, être des motifs atténuans, et dans d'autres des motifs aggravans. S'il semble souvent dangereux au juge de traiter avec douceur un criminel à cause des préjugés dont il est imbu, les gouvernemens sont dans l'obligation encore plus indispensable d'extirper les préjugés nuisibles. Disons avec Beccaria<sup>1</sup>, que l'on ne peut proprement appeler une peine juste, c'est-à-dire nécessaire, tant que la loi n'a pas employé, pour prévenir le délit, les moyens les plus convenables dans les circonstances où se trouve une nation.

### *Continuation de l'instinct du meurtre dans l'état d'aliénation mentale.*

« Un boulanger de Manheim qui, dès sa jeunesse a montré dans

<sup>1</sup> Beccaria, *des délits et des peines*, p. 36.

toutes ses entreprises un caractère très-timide , et qui a ressenti depuis dix ans des accès d'une mélancolie profonde , éprouve aussi depuis cette dernière époque une foiblesse de nerfs générale. Il s'Imagine que l'achat qu'il a fait d'une maison , a causé son malheur et celui de sa femme qu'il aime beaucoup. Il se plaint sans cesse , et se désole de sa position qu'il soutient être la plus malheureuse. Il a quelquefois des accès d'angoisses insupportables ; il souhaite continuellement la mort ; et depuis long-temps il se la seroit donnée si , selon ses expressions , ce n'étoit pas un péché. Il parle souvent d'un forgeron françois qui se tua après avoir tué sa femme. Tu es malheureuse , dit-il quelquefois à sa femme , du ton le plus ému , il faudra bien que je fasse comme a fait l'émigré françois. Nous avons donné le conseil de le séparer de sa femme ; nous ignorons si l'on a pris cette précaution » <sup>1</sup>.

« Un cordonnier de Strasbourg tua sa femme et trois de ses enfans , et auroit aussi tué le quatrième , si celui-ci ne se fût pas soustrait à sa fureur. Après avoir commis cette action épouvantable , il se fendit l'estomac , mais le coup n'étoit pas mortel ; il retira le couteau , et se perça le cœur d'outre en outre. Cet homme jouissoit de la réputation d'un homme doux et loyal , d'un bon père et d'un bon époux. Personne n'a pu découvrir ce qui l'avoit porté à cette action horrible. A Léopol , en Galicie , un certain K<sup>\*\*</sup> tua sa femme , objet de sa vive tendresse ; puis il se tira un coup de pistolet , mais il se manqua. Pendant qu'on enfonçoit sa porte , il se tira un second coup et se tua. Sa conduite avoit toujours été irréprochable , et tout ce que l'on put savoir , c'est qu'il n'étoit pas content de sa place , et qu'il croyoit en mériter une meilleure. A Hambourg , R<sup>\*\*</sup> , instituteur estimé , tua sa femme et ses cinq enfans , en épargnant deux autres qui lui étoient confiés. Un semblable événement est arrivé à Amsterdam , et plusieurs faits de ce genre sont venus à notre connoissance » <sup>2</sup>.

Depuis que ces morceaux sont écrits , j'ai lu dans les journaux plu-

<sup>1</sup> Voy. Tome II , Sect. III , p. 205.

<sup>2</sup> *Ibidem* , 205.

sieurs attentats semblables, mais il n'y en a pas un qui ait été jugé avec connaissance de cause et avec cet esprit philosophique, résultat d'une profonde connaissance de l'homme.

En dernier lieu encore, un homme tua, à Francfort, ses cinq enfans et sa femme, et puis se suicida. On fut embarrassé sur le choix des outrages à faire à son cadavre, pour venger, ainsi qu'on a coutume de s'exprimer, la société d'un crime si atroce. Un exemple plus récent vient à l'appui de ce que j'ai déjà avancé.

« Un nommé Guillon, demeurant à Tours, se croyant empoisonné par les drogues que lui avoit vendues un marchand d'orviétan, avoit pris la résolution de l'assassiner, et de se détruire ensuite; ne trouvant pas chez lui l'homme dont il croyoit avoir à se plaindre, il assouvit sa vengeance sur sa femme, et après l'avoir horriblement assassinée, il alloit se noyer au moment où il a été arrêté.

« Ayant été condamné à mort, le respectable pasteur chargé des prisons de cette ville a, par le précieux secours de la religion, ramené le calme et la consolation dans l'esprit égaré de Guillon; mais ce malheureux a continuellement persisté dans l'intention de mourir, et n'a pas appelé de son jugement<sup>1</sup> ».

Lorsque de semblables infortunés ne réussissent pas à se détruire eux-mêmes, il se livrent entre les mains de la justice, et ne désirent rien plus ardemment que la mort. Peu importe, dit-on, qu'un tel individu périsse; mais il importe à la famille de n'être point flétrie. Et par quelle raison infliger des châtiments pour des actions qui ont été commises dans la manie? Craignez-vous de donner au peuple un exemple dont les conséquences pourroient être funestes? Éclairez le peuple sur ce genre de maladie. Votre premier devoir est d'être juste, et de ne pas commettre des cruautés sans but!

<sup>1</sup> Journal des Maires du 30 juin 1818, n°. 380

Ainsi donc, tant dans l'état de santé que dans l'état de maladie, les différens degrés d'activité, et l'action indépendante de ce penchant, nous prouvent qu'il doit être considéré comme qualité fondamentale, et par conséquent rapporté à un organe propre<sup>1</sup>.

### *Des incendiaires.*

Dans les maisons de détention, nous avons examiné les criminels de toute espèce, lors même que nous ne connoissions pas encore l'organe dont l'activité vicieuse pouvoit avoir donné lieu aux délits pour lesquels ils étoient détenus; et chez tous les individus qui, par vengeance ou pour le seul plaisir de jouir du spectacle d'un incendie, avoient mis le feu quelque part, nous fûmes très-étonnés d'apercevoir un développement considérable des mêmes parties cérébrales dont l'activité vicieuse produit un penchant impérieux au meurtre.

En réfléchissant un instant sur la biographie des monstres les plus sanguinaires qui ont tourné leur fureur contre leur propre espèce, nous vîmes qu'en effet tous avoient trouvé un atroce plaisir à dévaster leur pays au moyen d'incendies qu'ils ordonoient. Nous nous rappelâmes des traits de la vie de Caligula, de celle de Néron. La bande d'Auxerre, connue sous le nom de *chauffeurs*, etc., se présenta à notre mémoire, et il nous parut probable que le plaisir que trouvent certains individus dans l'incendie n'est qu'une simple modification du penchant au meurtre. La langue allemande même paroît confirmer l'idée que le penchant au meurtre et celui à l'incendie ont beaucoup de rapport entre eux ou se fondent même l'un dans l'autre, puisqu'en allemand on donne à ceux qui incendent avec prémeditation le nom de *Mord-brenner*, composé du substantif *mord*, meurtre, et de *brenner*, brûleur. Aussi les lois punissent-elles de mort les incendiaires aussi bien que les homicides, et très-souvent les lois comme le langage ressortent

<sup>1</sup> En traitant du suicide, à l'occasion de l'organe de la circonspection, je montrerai que dans les cas semblables à ceux que je viens de citer, ainsi que dans ceux de suicide, il y a non-seulement surirritation de l'organe carnassier, mais encore dérangement de l'organe de la circonspection.

de la nature même de la chose, sans que nous nous en doutions. Ce qui nous affermit encore bien davantage dans notre opinion, ce furent quelques individus qui, dans l'idiotisme ou dans un étourdissement des sens, se sentirent entraînés par un penchant irrésistible à incendier. Dans la prison de Fribourg, en Brisgau, il y avoit un jeune homme de quinze ans à demi imbécile, qui avoit successivement mis le feu à neuf maisons. Quand l'incendie étoit fini, il n'y songeoit plus, ce qui prouve qu'il n'agissoit que d'après un instinct animal. Dans le no. 46, ( 1802 ), du journal allemand, dit *Gazette nationale*, on rapporte une affaire criminelle très-remarquable que voici :

« Le 16 août, Marie Frank, âgée de trente-huit ans, fut décapitée à Schwabmunchen, et son corps fut brûlé. Dans l'espace de cinq ans, elle avoit mis le feu à douze maisons dans le bourg qu'elle habitoit. Les pertes occasionnées par ces incendies ont été évaluées à 70,000 florins et au-delà. A la treizième tentative, elle fut arrêtée et livrée entre les mains de la justice.

« Il est difficile de concevoir comment cette femme parvint à ce degré de dépravation. Elle étoit fille d'un paysan, et douée de facultés intellectuelles extrêmement bornées ; elle avoit à peine appris à lire, et tout ce qu'on lui avoit enseigné relativement à la religion se bornoit aux pratiques extérieures. Dans sa jeunesse, elle avoit éprouvé plusieurs maladies, dans lesquelles on n'avoit pas réclamé les secours d'un médecin, mais ceux du père exorciseur d'un monastère de Franciscains, situé dans le voisinage. Jamais elle n'avoit eu une inclination un peu vive pour son mari ; son mariage ne fut guère heureux, et elle n'eut point d'enfants. Son mari la traitant durement, et ne s'occupant pas beaucoup d'elle, elle négligea son ménage, et chercha des consolations dans la dévotion. Comme le ménage alloit de mal en pire, elle s'adonna à l'eau-de-vie, et vola son mari pour s'en procurer. Il éclata dans son endroit un incendie auquel elle n'avoit aucune part. Depuis qu'elle avoit vu cet effrayant spectacle, il naquit en elle le désir de mettre le

feu aux maisons, et ce désir dégénéroit en un penchant irrésistible toutes les fois qu'elle avoit bu pour deux ou trois sous d'eau-de-vie. Elle ne savoit donner d'autre raison ni indiquer d'autre motif d'avoir mis jusqu'à douze fois le feu à des maisons, que ce penchant qui l'y pousoit. Malgré la crainte, la terreur et le repentir qu'elle sentoit chaque fois après avoir commis le crime, elle le commettoit toujours de nouveau. Le gouvernement fit examiner à plusieurs reprises, par des médecins, l'état de sa santé, et l'assiette de son esprit; mais *on ne trouva aucun indice d'aliénation!* Elle entendit prononcer sa sentence avec une résignation chrétienne.....»

Ces faits ne nous eussent cependant pas conduits à admettre une analogie entre le penchant au meurtre et celui à l'incendie, si nous n'avions pas trouvé chez les incendiaires le même développement des parties cérébrales que nous avions remarqué chez les meurtriers, et si le crâne de ces deux espèces de criminels n'offroit pas les mêmes proéminences.

*Quelle est la qualité fondamentale du penchant au meurtre.*

Pour répondre à cette question, d'une manière satisfaisante jusqu'à un certain point, nous devons nous rappeler la circonstance qui m'a conduit à la découverte de ce penchant; c'est-à-dire la différence qui existe entre le crâne des frugivores et celui des carnassiers, ces derniers ayant, au-dessus de l'oreille, une protubérance produite par une grande masse cérébrale, dont les frugivores sont privés.

Je me trouvai encore ici dans le même cas que pour la découverte de toutes les qualités ou facultés fondamentales, et de leurs organes. Il ne m'étoit possible de découvrir une semblable qualité ou faculté que lorsqu'elle se manifestoit avec le plus haut degré d'activité, ou

qu'elle avoit au moins une activité très-marquée; et j'étois dans la nécessité de lui donner un nom, pris de ce haut degré d'activité, et cela d'autant plus, que les carnassiers devoient être non-seulement poussés avec violence par un penchant intérieur à tuer les animaux nécessaires à leur nourriture, mais que ce penchant devoit encore les instruire sur le genre de mort à faire subir à leur proie. Delà, la dénomination, *instinct du meurtre*. Comme l'homme est de tous les carnassiers le plus redoutable, qu'il ne borne point ses ravages à une seule ou à quelques espèces comme la plupart des autres carnassiers, qui ne tuent que pour se nourrir, qu'il les exerce sur tout ce qui a vie sans en excepter sa propre espèce, on peut l'appeler carnassier à plus juste titre qu'aucun autre animal. Mais jamais, comme quelques-uns de mes adversaires se sont efforcés de le répandre parmi le peuple avec autant d'empressement que de légèreté, jamais en parlant de *l'instinct du meurtre* je n'ai entendu parler d'un penchant à *l'homicide*. J'ai pour principe, et j'y serai toujours fidèle, qu'il faut choisir pour désigner une qualité ou une faculté fondamentale, commune aux animaux et à l'homme, une dénomination qui lui convienne chez les brutes aussi bien que dans notre espèce. Mais certainement un penchant au meurtre qui pousseroit à l'homicide, ne seroit nullement applicable à la destination que la nature a donnée aux carnassiers.

C'est par la même raison que je ne voudrois pas non plus ramener cet instinct à l'idée générale de penchant à détruire; car supposé même que l'on trouve moyen de justifier la nature d'avoir mis dans l'homme une forme fondamentale qui le porte à détruire, il n'y a rien dans cette idée qui puisse s'appliquer aux animaux. Si quelquefois il est nécessaire de détruire une chose inutile pour mettre à la place une chose utile, il est souvent tout aussi nécessaire de tuer l'ennemi pour garantir sa vie et celle des siens. Lorsque l'homme sortit des mains du créateur, l'Etre suprême avoit certainement prévu qu'il vivroit avec ses semblables dans une guerre éternelle. La nature eût-elle été juste en lui refusant les moyens de se délivrer de ses ennemis? Ceux qui condamnent les criminels à la mort, ceux qui détruisent par le fer et

par le feu les ennemis de la patrie, n'agissent-ils pas conformément à leur devoir?

De cette manière, l'expression *instinct du meurtre* pourroit s'excuser, même dans le cas où l'homme tue son semblable, car jamais personne n'a dit que ceux qui mettent ainsi à mort les individus dont il faut délivrer la patrie, commettent des *homicides*.

Le besoin de se nourrir de chair suppose, à la vérité, dans la plupart des cas, l'existence de ce penchant, mais ce besoin seul, comme je l'ai déjà prouvé plus haut, est insuffisant pour le produire, et par conséquent l'expression *sens ou instinct carnivore ou carnassier* peut sembler insuffisante.

En conséquence de ces observations, j'aurois désiré de conserver ma première dénomination. Mais comme la multitude sera toujours tentée de confondre le meurtre avec l'homicide, je préfère le nom d'*instinct carnassier*.

Le penchant de destruction ou *destructivité* que M. le docteur Spurzheim propose, est une acception trop générale et trop étendue de l'*instinct carnassier*. M. Spurzheim fait dériver du même penchant les actes de quereller, de pincer, de casser, de rompre, de déchirer, de brûler, de mordre, de dévaster, de démolir, de renverser, etc. L'architecte qui démolit pour construire, le jardinier qui arrache un arbre pour en planter un autre, peut-on les accuser de destruction? Quel seraît l'animal, soit *frugivore*, soit *carnivore* privé du penchant de destruction? Du reste, cette dénomination ne réveille aucunement, dans l'esprit du lecteur, l'idée de la qualité dont je viens d'exposer l'*histoire naturelle*.

Peut-être que, soit moi-même, soit mes successeurs, nous réussirons à déterminer plus exactement la force fondamentale. Pour le présent, il me suffit que le lecteur sache exactement ce que j'entends par la qualité qui nous occupe, et comment le développement graduel de son organe peut devenir successivement la cause matérielle du penchant à tuer son semblable.

Si l'homme avoit assez de force d'esprit pour reconnoître la véritable place qui lui est assignée dans la nature, il découvrirroit encore

ici une sage institution. Si pendant quelques siècles seulement l'espèce humaine vivoit dans une paix profonde, elle inonderoit à elle seule toute la surface du globe; tous les animaux seroient déplacés; tout équilibre seroit rompu dans la nature; son ordre seroit complètement interverti. C'est pourquoi la guerre a pour les nations civilisées comme pour les nations sauvages, des attrait si singuliers, qu'ils semblent naître et vivre pour elle, et qu'elle est de toutes les passions celle dont ils font le plus de parade. Il est constant que les premières idées de religion furent des idées guerrières; qu'un des premiers attributs que les hommes donnèrent à Dieu, fut celui de *Dieu des batailles, Dieu des armées.*

Partout je reconnois et je révère une puissance suprême, et je me soumets à ses lois. Que ces hommes si glorieux de conduire à la boucherie les nations contre les nations, qui font égorger leurs semblables par milliers, sachent qu'ils n'agissent point de leur propre chef, que c'est la nature qui a placé dans leur cœur la rage de la destruction; que, sans s'en douter, ils ne sont qu'un instrument qu'elle emploie pour atteindre son but! Ne nous montre-t-elle pas ailleurs cette même intention de maintenir l'équilibre dans l'univers par la peste, les inondations, les tremblemens de terre, enfin par tous les maux répandus sur l'espèce humaine?

### *Siége de l'organe carnassier, et apparence extérieure de cet organe dans le crâne de l'homme.*

L'on ne doit pas s'attendre à trouver chez tous les meurtriers un grand développement de l'organe carnassier.

Il est des circonstances malheureuses dans lesquelles un organe même médiocrement développé peut recevoir une incitation telle, qu'il en acquiert un haut degré d'activité. Tous ceux qui dans le délire de la fièvre parlent en vers ne sont pas poètes. Nous voyons souvent des personnes dont la conduite a toujours été irréprochable, commettre,

par un concours inattendu de circonstances malheureuses, des actions qu'ils avoient sincèrement abhorrées, et qu'ils détestent même encore après les avoir commises. Il n'y a pas de crime dont, à raison de ma sensibilité, je sois naturellement plus éloigné que de l'homicide; et cependant en descendant au fond de mon cœur, je n'oserois affirmer que je sois au-dessus de tous les événemens possibles. Un père ayant élevé sa fille chérie dans des sentimens d'honneur et de vertu, et croyant avoir assuré son bonheur par un mariage assorti, voit cette enfant, objet de sa vive tendresse, déshonorée par un vil séducteur. Au moment où l'adultèrè se consomme, ce père malheureux entraîné par des sentimens aussi justes que déchirans, devient le meurtrier du perfide qui le déshonore..... Confondre un tel père avec un scélérat consommé, ne seroit-ce pas une lacune déplorable dans la législation aussi bien que dans la physiologie du cerveau?

Au reste le physiologiste ne doit point ignorer que la dépravation du caractère moral ou le penchant au meurtre est quelquefois la suite d'une maladie longue et cachée du cerveau. Très-souvent nous avons trouvé les crânes d'homicides dans le même état où l'on trouve ceux d'individus, aliénés depuis plusieurs années. En traitant des lésions du cerveau, j'ai rapporté plusieurs cas où le caractère moral tout entier d'un individu se trouvoit changé après une semblable lésion. Qui ne connoît les suites de maladies ou de mutilations de ces parties, qui sécrètent la liqueur prolifique? Qui ignore combien sourdement agissent le penchant au suicide et cette autre maladie mentale plus terrible encore, dans laquelle le malade non-seulement se détruit lui-même, mais immole, par une prétendue inspiration d'en haut, d'autres individus, et d'ordinaire, les personnes qu'il chérit le plus, son épouse, ses enfans? De semblables maladies prouvent combien on doit apporter de circonspection lorsqu'il est question de juger un homicide, et qu'il faut pour être juge équitable, posséder une connaissance plus approfondie de l'homme que n'en ont habituellement ceux qui ne considèrent, pour appliquer la loi à un délit, que la partie de l'action qui tombe sous les sens, et qui ne savent interpréter la loi qu'à la lettre.

Enfin, l'on ne doit jamais perdre de vue que le même degré d'activité d'un organe doit produire des actions toutes différentes chez différens individus. Si l'on en excepte les cas d'idiotisme et de manie, ou d'une incitation tout-à-fait circonscrite, les actions ne sont jamais déterminées par l'activité d'un seul organe. La manifestation d'une certaine force sera différente suivant que l'action des autres organes est plus ou moins forte, ou différemment modifiée. Le penchant au meurtre, combiné avec le courage, agit autrement que lorsque ce même penchant se combine avec la méchanceté ; l'action sera encore bien différente s'il se combine avec la philanthropie, etc. L'homme, doué de facultés intellectuelles supérieures, saura donner à son penchant une direction plus favorable que celui qui a l'esprit foible. L'éducation, les habitudes, l'exemple, la religion, la morale, les lois, etc., agissent dans l'homme doué de liberté morale, comme autant de motifs pour conformer ses actions à l'ordre social, même en dépit de ses penchans.

Ces raisons suffisent pour faire sentir qu'il ne faut pas chercher un très-grand développement de l'organe de l'instinct carnassier dans tout individu qui a été entraîné à commettre un homicide, et qui n'y a pas été disposé par son organisation primitive. C'est aussi pourquoi je suis très-éloigné de regarder telle personne comme disposée à commettre un homicide, par la raison que je trouve chez elle l'organe de cet instinct très-développé.

Tout ce que l'on peut soutenir avec assurance, c'est que, toutes circonstances extérieures étant égales, un individu chez qui cet organe est très-prononcé, commettra un homicide plus facilement qu'un autre, que la nature n'y a pas disposé au moyen de son organisation. Dans le tumulte de passions violentes, transporté par la jalousie, la colère, la vengeance, l'idée de se venger par le sang et par le feu se présentera au premier, tandis que les idées de l'autre prendront une direction toute différente.

Maintenant que j'ai préparé le lecteur par ces observations, je puis parler de l'organe même. Les faits relatifs à ce sujet sont dans une telle abondance, que je me contenterai d'en rapporter un petit

nombre de ceux qui donnent lieu particulièrement à des réflexions intéressantes.

En comparant plusieurs crânes ou plusieurs têtes, on en trouvera qui dans la région temporale et inférieure pariétale, c'est-à-dire immédiatement au-dessus des oreilles, sont aplatis, et d'autres qui dans cette région sont proéminens et bombés. Cette convexité existe précisément dans une partie du crâne où les temporaux sont minces au point d'être transparens, et où par conséquent les parties cérébrales qui se trouvent sous l'os se prononcent dans leurs véritables dimensions. Lorsque le développement de la partie cérébrale en question est excessif, toute la partie du crâne depuis les bords inférieurs des pariétaux jusqu'à l'oreille est bombée; avec un moindre développement, la proéminence est bornée aux temporaux. Cette région est marquée *vi*, tant dans les cerveaux que sur les crânes.

Deux des complices de Schinderhannes avoient commis plus de vingt homicides. L'organe du meurtre est très-apparent dans le crâne de l'un et de l'autre.

Cette région étoit proéminente en segment de sphère chez le soldat de Berlin qui éprouvoit un penchant irrésistible à commettre un homicide, et qui à l'approche de ses accès dont il sentoit l'invasion d'avance, se faisoit garotter pour prévenir des scènes sanglantes.

Nous trouvâmes la même conformation chez cette fille qui avoit aidé sa mère à assassiner son père, et qui ne parloit de cette action parricide qu'en souriant et en regardant ce forfait comme une action très-ordinaire. Chez le jeune homme à moitié idiot, qui avoit tué un enfant sans aucun motif et en obéissant à une impulsion aveugle; chez le nommé Hommedieu, dont M. Brüggmanns nous montra le crâne à Leyde, et qui avoit précipité des personnes du haut des digues dans les fossés, pour jouir du plaisir de les voir se débattre contre la mort; chez un homicide de Brunswick, qui sans autre motif que pour le plaisir de tuer avoit commis son second assassinat sur un enfant; chez les vingt-cinq femmes infanticides que nous eûmes l'occasion de voir dans différentes maisons de correction; chez un assassin de Francfort qui fut exécuté après avoir

commis son second homicide; dans un autre criminel chez lequel le meurtre étoit devenu une habitude; chez la Bouhours qui assommoit ses victimes avec un marteau pour s'emparer de leur argent; dans tous les crânes d'homicides dont MM. Haberl, Sax et Weigel ont fait collection, etc.: dans les crânes de tous ces individus, dis-je, la même région étoit très-saillante, et par conséquent la même partie cérébrale très-développée.

Chez la Bouhours, trois organes avoient acquis un haut degré de développement. La trop grande activité de l'un produisoit un penchant au vol, celle du second un penchant au meurtre, et celle du troisième, un penchant aux rixes. Concours très-malheureux qui seul suffit pour expliquer la conduite atroce de ce monstre.

Lepelley des-Longs-Champs avoit l'organe du meurtre très-développé, mais celui du courage ne l'étoit que foiblement; ce fut lui qui conçut le projet de l'assassinat qu'il fit exécuter par Héluin, plus courageux que lui. Ce dernier avoit un grand penchant à voler, ce qui explique comment, pour de l'argent, il se prêta à commettre un homicide. J'ai soumis à la même épreuve les crânes des nommés Valet et Mercier; Valet commit un quadruple homicide sur sa grand'mère et ses trois tantes. Mercier assista au massacre sans porter aucun coup; seulement, il empêcha les femmes de se sauver. Valet avoit promis à ce dernier une somme d'argent. Dans le crâne de Valet, l'organe du meurtre est bien développé. Dans celui de Mercier, il ne l'est pas. L'organe de la propre défense (du courage), celui de la circonspection et celui de la bonté sont également très-petits. L'organe du sentiment de propriété, au contraire, est très-saillant; par conséquent lâcheté, méchanceté, manque de prévoyance ou étourderie; et pour comble de malheur, penchant déterminé au vol. Je conserve les plâtres de ces deux crânes, qui existent au Jardin du Roi.

Le crâne du nommé Voirin, chapelier, guillotiné à Paris il y a près de dix ans, pour avoir commis deux assassinats, est extrêmement remarquable. Si, au moment où je vis sa tête, je n'avois pas connu encore cet organe avec ce degré de développement qui produit

le penchant au meurtre, je l'eusse découvert dans ce sujet. La région indiquée ci-dessus est extraordinairement développée et très-sailante; c'est ce qui explique le penchant qui l'entraînoit avec violence à commettre un homicide.

Voici quelques passages extraits de l'acte d'accusation de cet assassin.

« Perrin, en descendant l'escalier, tenoit une chandelle, et précédent Voirin. Tout-à-coup il se sent frappé d'un violent coup à la tête. Son chapeau tombe et éteint la lumière. Epouvanté, il cherche à lutter contre son assassin qui redouble ses coups, se précipite sur sa victime, la terrasse, lui appuie l'un de ses genoux sur la poitrine, et la frappe à coups redoublés. Perrin, cependant, n'a pas entièrement perdu ses esprits; il lui reste assez de force pour saisir son meurtrier aux cheveux; il lui mord fortement la main, et lui arrache *une masse de fer* dont il étoit armé. Voirin ressaisit cette masse; il en frappe encore Perrin, qui cependant conserve encore des sentimens de pitié et de générosité pour son assassin. *Malheureux*, lui dit-il, *je te connois depuis ton enfance, et tu veux m'assassiner! Mais je connois ton père, je ne veux pas te perdre, sauve-toi.* Il veut ouvrir la porte pour le faire évader, mais Voirin se rejette sur lui, et lui porte de nouveaux coups ».

« Cependant Perrin parvient à ouvrir; il appelle du secours. A ses cris, Voirin est saisi commettant le crime. *Je suis un homme perdu, s'écrie-t-il; je suis un monstre, un scélérat.* Ces expressions paroissent se reporter sur un crime commis antérieurement. Je sens de cruels remords, dit-il, depuis deux mois j'ai acheté des pistolets pour me brûler la cervelle; je suis fâché de ne m'être pas détruit. Il va jusqu'à dire *qu'il étoit entraîné par un affreux penchant qui le portoit à assassiner* ».

« Arrêté au moment même de l'assassinat de Perrin, il s'écrie: Je sens de cruels remords; je suis entraîné par une force irrésistible à répandre le sang de mes semblables; depuis deux mois j'ai acheté des pistolets pour me brûler la cervelle, je suis fâché de ne m'être pas détruit ».

Quand le sieur Dauloux, après l'assassinat de Geyer, remarqua les

dépenses de Voirin ; qu'il lui en fit des reproches ; qu'il conçut même des soupçons sur sa fidélité, Voirin dit que c'est une femme qui fournit à ses profusions. Dans sa défense, il attribua son argent à des gains faits au jeu peu de temps après l'assassinat de Geyer.

Voirin n'étoit pas idiot, à la vérité, par conséquent pas absolument incapable de réfléchir et d'écouter des motifs d'un ordre relevé ; c'est pour cela qu'il vouloit, en se détruisant lui-même, prévenir le crime auquel il se sentoit entraîné ; mais son front très-déprimé atteste qu'il n'étoit doué que de qualités intellectuelles extrêmement médiocres. La partie supérieure du frontal est aplatie ; ce qui indique un défaut de bonté et de bienveillance. La tête du fraticide Dautun est jetée à peu près dans le même moule. Lorsqu'à une organisation aussi malheureuse, il se joint un défaut d'éducation et d'instruction morale et religieuse, il est facile de prévoir comment un semblable individu doit finir, pour peu que les circonstances le poussent au crime. C'est par cette raison que j'insiste avec tant de persévérance sur l'instruction que l'on devroit donner aux basses classes qui se trouvent bien plus que les autres excitées au vice et au crime<sup>1</sup>. Combien de fois n'a-t-on pas occasion de dire que les vrais coupables sont ceux qui laissent croupir le peuple dans l'ignorance et dans la superstition ! Le récit que l'on va lire, offre plusieurs points de ressemblance entre Voirin et l'auteur d'un crime commis à Albi, en 1808.

« La Cour de justice criminelle du Tarn, dit M. Contèle<sup>2</sup>, condamna à mort, par arrêt du 21 janvier 1809, un homme convaincu d'avoir assassiné son beau-frère. Les jurés et les assistans furent frappés du caractère soutenu de férocité que présenta cet individu dans le cours des débats. Il portoit la face la plus sinistre. Son air sombre et farouche, ses yeux hagards ne permettoient pas de l'envisager sans effroi.

<sup>1</sup> Tome II, Section III, p. 157.

<sup>2</sup> Observations sur la constitution médicale de l'année 1808, à Albi. II<sup>e</sup>. partie, par M. Contèle, docteur en médecine et en chirurgie, etc., etc. A Albi 1809, p. 163, 165.

Les juges convinrent qu'ils n'avoient jamais rencontré figure de tigre aussi prononcée ».

« La justice avoit suivî les traces de son crime, mais aucune déposition ne constatait qu'il en fût l'auteur, parce qu'il l'avoit commis sans témoins. Il l'avoua lui-même de son propre mouvement, et sans contrainte; il détailla de sang-froid toutes les circonstances qui l'avoient accompagné.... Récit affreux qui fit frissonner d'horreur l'auditoire nombreux qui l'écoutoit! Après avoir tout avoué avec calme, et comme s'entretenant d'un objet qui lui étoit familier, il déclara *qu'il avoit été porté par son penchant à cet assassinat*, ajoutant *qu'il ne pouvoit résister à la tentation de tuer et de répandre du sang*. A charge à lui-même, il sembloit reconnoître que son existence étoit une calamité pour ses semblables ».

« Dans les interrogatoires particuliers, il avoit déjà fait connoître une série de crimes commis antérieurement sur ses proches parens. Entre autres, il avoit fait plusieurs tentatives pour empoisonner sa mère et son beau-père ».

« La prononciation de son jugement ne l'intimida point; il l'entendit sans crainte et sans remords; il rejeta l'appel, et demanda qu'on hâtât sa mort; il refusa tout secours spirituel, fut au supplice sans paroître affecté de l'idée de sa destruction prochaine, et monta à l'échafaud sans émotion ».

« Il importoit trop, continue M. le docteur Contèle, de qui j'emprunte tout ce récit, il importoit trop de vérifier sur ce sujet, si la conformation du crâne répondoit au caractère bien connu, et à l'expression de la physionomie qui l'accompagnoit, pour que je négligeasse de l'examiner ».

« Descendu dans la fosse peu après l'exécution, j'hésitai un moment à saisir la tête qui venoit d'être séparée du tronc. Les yeux étoient brillans, et les traits du visage pleins de menace et de fureur. Par le toucher, je reconnus bientôt aux régions temporales de chaque côté une proéminence située au-dessus du pavillon de l'oreille; ayant mis à nu la portion écailléeuse de l'os, je trouvai à son tiers postérieur une bosse

arrondie, qui pouvoit avoir trois à quatre millimètres d'élévation à son centre, sur une douzaine de décimètres à sa base. Elle ressemblloit assez à un segment de ces petites billes d'ivoire ou de pierre, avec lesquelles les enfans jouent. Ces deux éminences étoient parfaitement symétriques entre elles ».

Toute la région au-dessus des oreilles est plus remarquable que dans aucun autre crâne; dans celui de Madelaine Albert de Moulins, elle est tellement développée, que je n'exagère point en disant qu'on croiroit qu'elle a été soufflée. Pl. LXVIII, fig. 1. Ce monstre assomma, avec une hache, sa mère et ses frères et sœurs. Pendant l'instruction de son procès, elle parloit continuellement, et avec plaisir, de son action atroce. Pour donner à un artiste la faculté de la dessiner, elle se plaça sans qu'on eût besoin de la presser pour cela, dans l'attitude qu'elle avoit prise en méditant son crime. Pl. LXIX, fig. 1. Si l'on en excepte l'organe du meurtre VI, toute sa tête est très-médiocrement développée; le front est peu élevé et étroit; d'après toutes les apparences cette fille étoit privée de toutes les ressources que peut fournir l'éducation pour combattre les impulsions pernicieuses auxquelles elle étoit en proie par son organisation intérieure.

M. Spurzheim a vu, dans la collection de M. Hunter, deux crânes de Caraïbes; l'un et l'autre très-bombés immédiatement au-dessus des oreilles. Voyez aussi Pl. LXXIV, fig. 2, VI, le crâne d'un Caraïbe adulte.

J'ai constamment remarqué que les scènes sanglantes ont un attrait tout particulier pour les femmes chez lesquelles cet organe a acquis un très-grand développement; elles aiment la chasse, elles voudroient être hommes pour suivre la carrière des armes; elles aiment exclusivement les militaires; les batailles ne sont jamais assez meurtrières à leur gré; dans les journaux, il n'y a que les articles relatifs aux assassinats et aux supplices qui piquent leur curiosité; comme Aurélien et Louis-XI elles aiment à assister aux exécutions; et si la décence ne s'y opposoit, à l'exemple de Catherine de Médicis, elles trouveroient du plaisir à rendre leurs enfans témoins d'un spectacle aussi révoltant.

Dans la gravure du Marquis de Toiras, qui excella dans tout ce qui regarde la chasse, et dont la principale passion fut celle des armes, je trouve cette organisation exprimée à un très-haut degré.

J'ai dit ailleurs que les peintres, les dessinateurs, les graveurs et les sculpteurs sacrifient la vérité à des principes erronés du beau, et tâchent de rendre moins frappantes les formes insolites qu'ils trouvent quelquefois dans leurs modèles. Il se rencontre cependant de temps en temps des formes si frappantes, que la ressemblance du portrait en dépend absolument; et dans ces cas les artistes sont forcés de rester, malgré eux, fidèles à la nature. C'est ainsi que nous obtenons quelques portraits exacts d'individus remarquables.

Les bustes et les portraits de Caligula, de Néron, de Sylla, de Septime-Sévère, le plus cruel et le plus belliqueux des empereurs romains, de Charles IX, de Richard Cœur-de-Lion, de Philippe II d'Espagne, de la sanguinaire et cruelle Marie I d'Angleterre, de Catherine de Médicis, de Ravaillac, du fameux corsaire Storzenbecker, du furieux et sanguinaire Knipperdolling, Pl. LXIX, fig. 2, et de Bonnet, évêque, qui dans l'espace de quatre ans a fait périr par les flammes plus de deux cents victimes, etc., portent la marque extérieure d'un caractère cruel et sanguinaire.

Suivant qu'une grande activité de cet organe co-existe avec une ou plusieurs autres qualités ou facultés également très-actives, l'action de cet organe doit être nécessairement modifiée de différentes manières. Co-existent avec l'amour des combats, il constitue le guerrier intrépide jusqu'à la témérité, le brigand le plus indomptable, etc.

Réuni avec un haut degré de lasciveté, il constitue ces débauchés, qui, comme Néron, l'auteur de Justine et le comte de Charolois, ensanglantent leurs débauches, et immolent les mêmes victimes à leur luxure et à leur rage sanguinaire.

En traitant des penchans au vol, à l'orgueil, à la dévotion, etc., je dirai comment le penchant au meurtre se modifie quand il est accompagné de ces différens penchans.

Je connois encore une tête qui, quant à l'organe du meurtre, se

rapproche de celle de Madelaine Albert et de la Bouhours; seulement, la nature l'a exécutée sur une plus grande échelle. Voir souffrir est pour cet homme la plus grande jouissance; qui n'aime pas le sang est méprisable à ses yeux; dans sa colère, ses lèvres tremblent et écument, il foule son chapeau à ses pieds. La ruse, l'astuce, le parjure, l'assassinat ne lui ont jamais coûté pour arriver à ses fins. Les moissons détruites, les villages et les villes en cendre, la terre inondée de sang et couverte de cadavres: voilà le spectacle le plus sublime! Arracher le fils des bras de sa mère, le dernier soutien de la veuve et du vieillard; condamner les filles au célibat, conduire à la boucherie, tous les ans, la fleur de la jeunesse de son malheureux pays, dépeupler des provinces entières, faire périr des millions de ses semblables, anéantir l'opulence et le bonheur domestique des nations: tout ceci n'est rien pour lui, pourvu qu'il ait la gloire d'être nommé le plus grand capitaine du monde.

Tout ce que je viens de rapporter doit faire comprendre à mes lecteurs pourquoi Montaigne lui-même qui avoit probablement réfléchi sur de pareils faits, n'a pas pu s'empêcher de s'exprimer ainsi:

« A peine me pouvois-je persuader, avant que je l'eusse vu, qu'il se fût trouvé des ames si farouches qui, pour le seul plaisir du meurtre, le voulussent commettre; hacher et déstrançher les membres d'autrui, aiguiser leur esprit à inventer des tourmens inusités, et jouir du plaisant spectacle des gestes et mouvemens pitoyables, des gémissemens et voix lamentables, d'un homme mourant en angoisses; car voilà l'extrême point où la cruauté puisse atteindre: *ut homo hominem, non iratus, non timens, tantum spectaturus occidat.* Senec. epist. 90. — 2.

« Je ne prends guères bête en vie à qui je ne redonne les champs; Pythagoras les achetoit des pêcheurs et des oiseleurs pour en faire autant. Les naturels sanguinaires à l'endroit des bêtes, témoignent une propension naturelle à la cruauté. Après qu'on se fut apprivoisé à Rome aux spectacles des meurtres des animaux, on vint aux hommes

et aux gladiateurs. Nature a, ce crains - je, elle - même attaché à l'homme quelqu'instinct à l'inhumanité ' . »

Il est donc prouvé par l'histoire naturelle de l'homme et des animaux, pour l'homme non-seulement dans l'état de santé, mais encore dans l'état de maladie, que l'instinct meurtrier ou carnassier est une force primitive innée, par conséquent une qualité fondamentale résultant d'une partie cérébrale particulière, placée immédiatement au-dessus des oreilles, chez la plupart des carnassiers et des omnivores.

### *Ruse, finesse, savoir faire.*

#### *Historique.*

Dans ma première jeunesse, je fus frappé du caractère et de la forme de tête de l'un de mes camarades qui, avec les bonnes qualités de l'ame et de l'esprit, se distinguoit par ses ruses et ses finesseS. Sa tête étoit très-large au-dessus des tempes, et il la tenoit toujours penchée en avant. Quoique ami fidèle, il trouvoit un plaisir extraordinaire à employer tous les moyens possibles pour se jouer de ses condisciples, et pour les mystifier. Sa pantomime étoit absolument l'expression de la ruse, telle que je l'avois souvent observée dans les chats et les chiens, lorsque jouant ensemble ils veulent donner le change à leur adversaire. Plus tard, j'eus un autre camarade qui, au premier aspect, paroisoit la candeur même; personne ne se fût méfié de lui; mais sa démarche, sa conduite étoient celles d'un chat qui guette une souris; il étoit faux, perfide, parjure; il trompa d'une manière indigne de jeunes personnes, ses amis, ses instituteurs et ses parens; il portoit la tête de la même manière que l'autre; sa figure étoit très-belle, et son crâne extrêmement large au-dessus des tempes. L'un de mes malades, qui mourut de la phthisie pulmonaire, passoit généralement pour un très-honnête homme; après sa mort, je fus frappé de la largeur de sa tête dans la région temporale; peu après

<sup>1</sup> Montaigne. — Essais. — Livre 2, chap. 2.

j'appris qu'il avoit escroqué des sommes considérables à toutes ses connaissances, et même à sa mère. A Vienne, je me suis trouvé très-souvent avec un médecin rempli de connaissances; mais qui, à cause de son caractère fourbe, étoit généralement méprisé. Sous prétexte de faire un commerce d'objets d'art, et de prêter sur gages, il vola tous ceux qui mirent en lui quelque confiance. Il poussa ses escroqueries et ses fourberies au point que le gouvernement avertit le public par la voie des journaux, de se tenir en garde contre lui; il avoit toujours mis tant de finesse à dupper son monde, que jamais on ne put le condamner. Souvent il m'a assuré, du ton d'un homme pénétré, qu'il ne connoissoit pas de plus grand plaisir, pas de jouissance plus piquante que celle de faire des dupes, et surtout de tromper les personnes les plus méfiantes. Comme ce médecin avoit aussi la tête fort large dans la région temporelle, je dus tomber naturellement sur l'idée que la qualité essentielle qui constitue ce caractère, la ruse, est une qualité primitive, et qu'elle est affectée à un organe cérébral particulier.

### *Histoire naturelle de la ruse chez les animaux et chez l'homme.*

Les animaux employent d'innombrables ruses pour se procurer leur nourriture, et pour échapper à leurs ennemis. Si l'on fait réflexion que ces moyens sont précisément toujours les meilleurs, les plus appropriés au but qu'il est question d'atteindre, et que les animaux qui les emploient n'ont, sous tout autre rapport, que des facultés très-bornées, l'on sera obligé d'admettre en eux une force particulière, ou si l'on veut me passer cette expression, un génie particulier qui les inspire. Tout le monde connoît les ruses du genre des chats, de la martre, de la fouine, du renard et des plongeurs. Qui croiroit que le cerf et le lièvre trompent souvent le chasseur le plus expérimenté et les chiens les plus exercés? Ils les engagent dans mille détours, franchissent les buissons, des murailles même, reviennent sur l'ancienne trace, se sau-

vent tantôt en plein champ, tantôt dans des taillis, suivant qu'ils sont poursuivis par des chiens courans ou par des limiers; font lever d'autres cerfs et d'autres lièvres; accélèrent leur fuite, la retardent lorsque le danger ou que le besoin de ménager leurs forces l'exige. Qui n'a pas observé avec quelle ruse l'écureuil et le pivert tournent autour d'un arbre; comme la martre s'étend sur une branche, et reste immobile, pour se dérober à la vue du chasseur?

Rarement le renard et le loup, à moins que la faim ne les y force, mettent à contribution le voisinage; jamais ces animaux n'oublient qu'ils doivent se tenir en garde contre les pièges. Lorsqu'ils sont avertis, par le vent, que leur proie est près d'eux, ils se glissent à pas lents; lorsqu'elle est encore éloignée, ils volent pour s'en rapprocher. Souvent lorsqu'il y en a plusieurs qui font la chasse en commun, après avoir reconnu soigneusement le chemin qu'a pris le chevreuil, le cerf ou le lièvre, ils se partagent en détachemens pour mettre plus facilement leur victime aux abois. Dans le cirque de Vienne, on mettoit assez souvent plusieurs canards dans un réservoir, puis on lâchoit sur eux quelques ours. Du moment où un ours entroit dans l'eau, on ne voyoit plus de canard. Lorsqu'enfin, après bien des efforts, un ours avoit réussi à joindre un canard, celui-ci faisoit le mort au point de paroître roide et glacé. A peine l'ours l'avoit-il déposé à terre, que le canard regagnoit l'eau avec une grande vitesse. Je m'arrête, car je ne finirois jamais si je voulois rapporter seulement la dixième partie des faits qui me sont connus relativement aux ruses des animaux.

Chez l'homme, la ruse se manifeste de différentes manières dès l'enfance. Il y a des enfans, par exemple, qui sans avoir contracté cette habitude par leur éducation, mentent à tout propos et sans nécessité, dénaturent tous les faits, et ne font jamais que des rapports controuvés, quoiqu'il fût plus commode pour eux de dire la vérité.

Qui nous peindra toutes les ruses, tous les traits d'hypocrisie, toutes les fourberies, tous les parjures des riches et du pauvre, du fort et du faible, du bourgeois et du guerrier, du prêtre et du laïque! « Partout l'homme rusé et hypocrite (le Courtisan de la Bruyère) tâche d'être

maître de son geste, de ses yeux et de son visage; il est impénétrable, il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, constraint son humeur, déguise ses passions, dément son caractère; parle, agit contre ses sentimens: tous ces grands raffinemens ne sont qu'un vice qu'on appelle fausseté ».

Tout le monde sait qu'il n'y a que certaines personnes qui trouvent du plaisir à l'astuce, à la dissimulation, à la perfidie, à la fausseté, à la circonvention, à la duplicité et au mensonge, et que d'autres au contraire agissent avec droiture, et parlent avec franchise. Tout ce que je puis dire de particulier sur cette matière, c'est que ni le caractère de l'homme caché, rusé, intrigant et perfide, ni celui de l'homme franc et droit, n'est un résultat de leur seule volonté, mais que ces caractères résultent absolument d'une organisation particulière.

*Siége de l'organe de la ruse, et caractère par lequel il se manifeste à l'extérieur.*

Dans le cerveau, cet organe est placé au-dessus, et un peu en avant de l'organe de l'instinct carnassier. IX, Pl. VIII et IX, Pl. XI. Il forme à la tête et au crâne une proéminence bombée et allongée qui s'étend d'arrière en avant, et se termine à peu près à un pouce de l'arc superciliaire supérieur. IX, Pl. XXVIII.

Lorsque l'organe de l'instinct carnassier est très-développé, on pourroit facilement le confondre avec celui de la ruse, si l'on ne faisoit pas attention que ce dernier est placé plus haut, et avance davantage sur les tempes; et qu'au lieu d'être formé en segment de sphère, il est allongé. Lorsque l'un et l'autre organe ont un haut degré de développement, toute la partie latérale du crâne et de la tête forme en commun une grande proéminence bombée, comme VI, IX, Pl. XXVII.

Cet organe demande une étude particulière dans chaque espèce. Chez le singe de l'espèce la plus commune, par exemple, il commence au-dessus de la naissance du zygomatique, et s'étend en avant jusqu'à

peu près à la moitié de cet os. Chez le tigre, le chat et le renard, il est placé de même. En général, sans en excepter les frugivores et les oiseaux qui se distinguent par leur caractère rusé, la région ci-dessus indiquée est très-saillante. Que l'on observe les personnes dont la tête est très-proéminente sur les côtés, et aplatie par le haut; on leur trouvera toujours un caractère faux, astucieux, perfide, vénal, vacillant et hypocrite. De semblables individus ne vous accablent de politesses ou vous étourdiront de propos flatteurs, ne se mettent à vos pieds, que pour ourdir sourdement des trames contre vous, et vous porter plus facilement des coups mortels.

Lorsqu'un développement considérable de cet organe co-existe avec un grand développement de qualités ou de facultés d'un ordre relevé, son activité est susceptible de recevoir une direction légitime et utile. Des personnes douées d'une semblable organisation ont beaucoup de savoir faire; elles sont très-propres à remplir des missions secrètes; disposées par la nature à l'intrigue, elles ont beaucoup de facilité à pressentir et à deviner les intrigues et les cabales de ceux avec lesquels elles ont des intérêts à démêler. Par conséquent, ce sont des hommes excellens à opposer à ceux doués du même caractère. L'on me montra, à Paris, une personne organisée de cette manière, M. de S.... Au premier coup d'œil, j'eus deviné cet homme sous le rapport de cette qualité. On lui dit quel jugement j'avois porté sur son compte; il en fut enchanté, et entama avec moi une conversation, où il entra dans beaucoup de détails sur les moyens dont il s'étoit servi pour parvenir à ses fins dans les différentes missions dont il avoit été chargé. C'étoit l'un des diplomates les plus fins que le gouvernement d'alors eût employés.

Je dînai un jour dans une maison où la mère, l'un des fils et l'une des filles présentaient cette même organisation à un très-haut degré. Dans cette famille, tout annonçait la franchise et la sincérité. M. Spurzheim et moi nous nous proposâmes de suivre ces trois individus. Depuis neuf ans que nous les connaissons, le premier jugement que nous en avons porté ne s'est que trop confirmé. La même chose nous est arrivée avec une jeune dame qui paroissoit l'innocence même:

Personne ne nous a jamais paru aussi empressé de nous recevoir ; personne, avec un air plus doucereux, plus souple et plus calin, ne nous a jamais accablés d'autant de politesses et de flatteries que certain professeur ; mais son organisation nous a avertis de suite d'être sur nos gardes ; c'est ce même professeur si poli qui a entrepris plusieurs fois de décrier nos travaux, par des déclamations métaphysiques et philosophiques, jusqu'au moment où, prêt d'entrer en matière, il en a été empêché chaque fois par la foiblesse de ses moyens, et l'évidence de ma doctrine.

Dans les maisons de correction, nous avons trouvé cet organe très-développé chez les individus qui avoient commis les délits dont ils s'étoient rendus coupables, avec beaucoup d'astuce et de perfidie. Jamais, par exemple, un voleur, doué de l'organe de la ruse très-développé, ne commettra un vol ordinaire ; il ne volera que là où le larcin exige une adresse consommée. Un tel voleur se complaît à faire un détail, que lui-même trouve fort plaisant, de tous les moyens dont il s'est servi pour arriver à ses fins, et il n'omet aucune des circonstances comiques de l'aventure. Lorsque l'organe de la ruse l'emporte sur celui du vol, le voleur ne répugne guère à restituer l'objet volé, pourvu qu'il ait pu faire preuve de son habileté en commettant le larcin.

Dans les hospices pour les aliénés, nous avons rencontré cette organisation chez les individus qui font des tours de filouterie pendant leurs accès, mais surtout chez ceux qu'un penchant irrésistible porte à en faire continuellement. Les exemples de cette nature ne sont pas rares : M. Pinel en rapporte quelques-uns, et ils prouvent que cette disposition dépend d'un organe particulier.

Lorsqu'un écrivain a cet organe très-développé, il préférera le genre des romans. Le poète aura une grande facilité à enlacer artistement, soit ses fictions, soit des événemens réels, de manière à nouer ingénieusement une intrigue, et à amener un dénouement inattendu.

A la guerre, cet organe inspire au général des stratagèmes, à l'aide desquels il surprend l'ennemi, lui cache ses forces ou masque ses entreprises, il lui fait faire les marches simulées, et les fausses attaques.

Comme cet organe suppose partout une intention, un plan conçu, il joue aussi dans la société un rôle particulier. Il donne un but aux paroles et aux actions les plus innocentes; tout est interprété différemment, et l'on veut souvent nous rendre responsables des choses auxquelles nous n'avons jamais pensé.

Les portraits de Caracalla, de Catherine de Médicis, de Claudine-Alexandrine Guérin, de Tencin, qui tous avoient la passion des intrigues, nous offrent des exemples de cette organisation.

Le développement de cet organe, comme celui de tous les autres, est susceptible d'être favorisé par l'influence du climat, et peut-être aussi par les occupations habituelles. L'astuce et le parjure paroissent être le caractère dominant de certains peuples (*græca fides*), tandis que d'autres se croient irrévocablement liés, lorsqu'ils ont frappé dans la main à celui à qui ils font une promesse.

Je fais encore observer qu'il ne faut pas confondre ce caractère avec celui de certaines personnes qui, faute de bon sens, ne se conduisent jamais avec droiture et franchise; qui se plaisent à s'entortiller de détours, et qui par là acquièrent la réputation de personnes intrigantes; ce qui prouve que ce n'est pas l'intrigue qui les fait agir, c'est que les excuses qu'elles emploient, lorsqu'on les blâme, portent encore plus que l'action elle-même l'empreinte de la sottise.

Quelle est la faculté primitive de cet organe? « Si je considère, dit M. Spurzheim, les opérations mentales des hommes et des animaux, qui offrent cet organe, surtout si j'observe le langage naturel des êtres rusés, il me paroît que la faculté primitive est l'instinct de cacher. Les animaux rusés savent se cacher adroitemment. Un chat fait semblant de dormir, et s'empare d'un mets aussitôt que le cuisinier a le dos tourné; il guette les souris sans faire aucun mouvement. Le chien, pour s'assurer un os, le cache dans la terre. Les hommes rusés décelent de mille manières l'instinct à cacher. Ils plaident souvent le faux pour connoître le vrai; ils exagèrent le bien pour apprendre le mal; ils donnent des vertus supposées à ceux auxquels ils croient des défauts qu'ils désirent savoir. La faculté primitive est donc toujours la même, soit que l'on

cache ses intentions, ses idées, des personnes ou des choses. Je propose de nommer ce penchant *secrétivité*».

Dans toutes ces actions des animaux et des hommes, je ne vois que de la ruse, de la dissimulation. Pourquoi surcharger la langue de termes dont personne ne devine le sens?

*Sentiment de la propriété. Instinct de faire des provisions. Convoitise. Penchant au vol.*

*Historique.*

Les commissionnaires et autres garçons du peuple dont j'avois fait venir chez moi un très-grand nombre, s'accusoient souvent de larcin, ou comme ils l'appeloient, de *chiperies*. Ils avoient un plaisir particulier à me désigner les *chipeurs*; et ceux-ci sortoient de la foule tout fiers de leur savoir faire. Ce qui me frappa le plus, c'est que quelques-uns de ces garçons manifestoient une horreur toute particulière du vol. Ils aimoient mieux supporter la faim que d'accepter une part du pain et des fruits que leurs camarades avoient volés. Les *chipeurs* se moquoient d'une semblable conduite, et la trouvoient fort sotte.

Lorsque j'en avois réuni un grand nombre, je les partageois souvent en trois classes. J'en formois une des *chipeurs*, une autre de ceux qui avoient le vol en horreur, et une troisième de ceux qui paroisoient le regarder avec indifférence. En examinant leurs têtes, je fus très-étonné de trouver que les *chipeurs* les plus passionnés avoient une proéminence allongée, s'étendant depuis l'organe de la ruse, jusqu'au bord externe de l'arcade supérieure de l'orbite; je trouvai au contraire cette région plane chez ceux qui manifestoient une horreur du vol. Toutes les fois que je faisois venir des sujets nouveaux, la même observation se confirmoit. Chez ceux qui ne manifestoient ni penchant ni horreur pour le vol, cette région étoit tantôt plus, tantôt moins proéminente, mais jamais autant que chez les voleurs déclarés.

Ces observations ne durent-elles pas faire naître en moi l'idée que le penchant à voler pourroit bien aussi être produit en dernier ressort par l'organisation? Tous les sujets de mes observations étoient absolument les enfans de la nature, abandonnés uniquement à eux-mêmes. Aucun d'eux n'avoit reçu la moindre éducation; on pouvoit donc bien regarder leur manière d'agir comme le résultat de leur organisation. Ceux qui avoient le vol en horreur, étoient souvent précisément ceux dont l'éducation avoit été la plus complétement nulle. A quoi attribuer cette différence dans la conduite de ces jeunes gens, dont les besoins et les alentours étoient les mêmes, et qui avoient sous les yeux les mêmes exemples?

J'étois médecin de l'institution des sourds-muets. On y recevoit d'ordinaire les élèves à l'âge de six à douze ou quatorze ans, sans aucune éducation préliminaire. M. May, psychologue distingué, alors directeur de l'établissement; M. Venus, instituteur, et moi, nous nous trouvâmes à même de faire les observations les plus exactes sur l'état moral primitif de ces enfans. Plusieurs des sourds-muets avoient un penchant prononcé pour le vol, d'autres n'y montrtoient pas la moindre disposition. La plupart de ceux qui avoient volé d'abord, étoient corrigés au bout de six semaines; il y en avoit d'autres avec lesquels on avoit plus de peine, et quelques-uns furent incorrigibles. On infligea à plusieurs reprises, à l'un, les châtimens les plus sévères; on le mit dans une espèce de maison de correction, mais tout cela fut inutile. Comme il se sentoit incapable de se corriger, il ne voulut pas apprendre d'autre métier que celui de tailleur, parce que, disoit-il, dans cet état il pourroit se livrer impunément à son inclination.

Chez tous ces jeunes gens, ma première observation s'est trouvée confirmée d'une manière d'autant moins douteuse, que leur penchant au vol étoit plus actif et plus invincible. Ici encore, l'éducation ne pouvoit être comptée pour rien; du moment où les jeunes gens étoient reçus dans l'institution, leurs besoins, l'instruction qu'ils recevoient, et les exemples qu'ils avoient sous les yeux, étoient les mêmes. Je devois donc conclure encore, que le penchant à voler n'est point un produit artifi-

ciel, mais qu'il *est naturel* à certains hommes, et inhérent à leur organisation. Je moulai encore en plâtre toutes les têtes de ces voleurs déterminés, pour avoir sous les yeux un plus grand nombre de comparaisons.

A la même époque se trouvoit dans la maison de force un garçon de quinze ans, qui, dès sa plus tendre enfance, avoit volé malgré tous les châtimens qu'on lui avoit infligés; reconnu incorrigible, il étoit condamné à une réclusion perpétuelle. C'est le même dont j'ai déjà parlé tome II, section III, p. 186. Il avoit la tête petite et non symétrique. Pl. XXVI. Le front très-fuyant; ses facultés intellectuelles étoient tellement au-dessous du médiocre, que je fus très-étonné de ce que l'on n'avoit pas, dès le commencement, attribué à cette circonstance l'incorrigibilité de son penchant à voler. Chez lui, la région dont j'ai parlé, est très-proéminente, et la partie cérébrale correspondante étoit la seule très-active; comme son activité n'étoit pas balancée par l'action d'autres parties; comme ce sujet n'étoit pas susceptible de motifs d'un ordre relevé, elle devint dominante. Cet exemple fut pour moi une preuve décisive que le penchant au vol est produit par une partie cérébrale particulière, c'est-à-dire, qu'il a son organé propre.

Deux bourgeois de Vienne, qui avoient toujours mené une vie irréprochable, étoient devenus aliénés. Depuis leur aliénation, ils se distinguoient dans l'hospice, par un penchant extraordinaire au vol. Toute la journée, ils parcourroient la maison pour dérober tout ce qui leur tomboit sous la main, de la paille, des chiffons, des habits, du bois; ils cachoient soigneusement ces objets dans leur cabinet, qu'ils habitoient en commun; et quoique logés ensemble, ils se voloient mutuellement. Chez l'un et l'autre la partie cérébrale en question étoit très-développée, et la région correspondante du crâne très-saillante. L'exemple de ces individus fournit la preuve que l'homme, dont les facultés intellectuelles ne sont pas trop médiocres, peut, tant qu'il est en santé, vaincre l'impulsion funeste qu'il reçoit de certains organes; mais il prouve aussi que le penchant au vol provient d'une partie cérébrale particulière; car une qualité qui, indépendamment de toutes

les autres, peut être portée à un degré d'activité, tel qu'il en résulte des actions que l'individu est dans l'impossibilité de ne pas commettre, ne peut être rapportée qu'à une partie cérébrale indépendante de toutes les autres.

Ces faits suffisent pour m'engager à suivre l'histoire naturelle du penchant à voler. Mes lecteurs ayant probablement connaissance de tout ce qui me reste à dire à ce sujet, il ne me sera pas difficile de les convaincre que le penchant au vol est inné, et qu'il a son organe propre.

### *Histoire naturelle du penchant à voler.*

Les exemples suivans, que j'extrais de la troisième section du deuxième volume, prouvent, jusqu'à l'évidence, que le penchant au vol n'est pas le résultat de la dépravation, ni le produit d'une éducation défectueuse, mais qu'il est une qualité inhérente à la nature humaine.

« Victor Amédée I, roi de Sardaigne, prenoit partout des objets de peu d'importance. Saurin, pasteur de Genève, quoique imbu des meilleurs principes de la raison et de la religion, succomboit continuellement au penchant à dérober. Un autre individu fut, dès son bas âge, en proie à cette inclination. Il entra à dessein dans l'état militaire, espérant d'être contenu par la sévérité de la discipline; mais ayant continué de voler, il fut sur le point d'être condamné à être pendu. Cherchant toujours à combattre son penchant, il étudia la théologie, et se fit capucin. Son penchant le suivit dans le cloître. Mais comme il ne dérobe plus que des bagatelles; il se livre à son inclination sans s'en inquiéter. Il prend des ciseaux, des chandeliers, des mouchettes, des tasses, des gobelets, et les emporte dans sa cellule. Un employé du gouvernement, à Vienne, avoit la singulière manie de ne voler que des ustensiles de ménage. Il loua deux chambres pour les y déposer; il ne les vendoit point, et n'en faisoit aucun usage. La femme du célèbre médecin Gaubius, avoit un si fort penchant à dérober, que lorsqu'elle achetoit, elle cherchoit toujours à prendre quelque chose. Les

comtesses M\*\*\*, à Hesel, et J\*\*\*, à Francfort, avoient aussi ce penchant. Madame de N\*\*\*, avoit été élevée avec un soin particulier. Son esprit et ses talens lui assuroient une place distinguée dans la société. Mais ni son éducation, ni sa fortune ne la garantirent du penchant le plus décidé pour le vol. Lavater <sup>1</sup> parle d'un médecin qui ne sortoit pas de la chambre de ses malades sans leur dérober quelque chose, et qui après n'y songeait plus. Le soir, sa femme visitoit ses poches, elle y trouvoit des clefs, des ciseaux, des dés à coudre, des couteaux, des cuillers, des boucles, des étuis, et les renvoyoit aux propriétaires. Moritz, dans son *magasin pour la psychologie empirique*<sup>2</sup>, raconte, avec le plus grand détail, l'histoire d'un voleur qui avoit le penchant au vol à un tel degré, qu'étant à l'article de la mort, il vola la tabatière de son confesseur. Le docteur Bénard, alors médecin de S. M. le roi de Bavière, nous a parlé d'un Alsacien de sa connoissance, qui commettoit partout des vols, quoiqu'il eût tout en abondance, et qu'il ne fût pas avare. Il avoit été élevé avec soin, et son penchant vicieux lui avoit attiré plusieurs fois des punitions. Son père le fit enrôler comme soldat; ce moyen ne servit point à le corriger. Il fit des vols considérables, et fut condamné à être pendu. Le fils d'un savant célèbre nous a offert un exemple semblable. Il se distinguoit de tous ses condisciples par ses talens; mais dès sa tendre enfance, il voloit ses parens, ses frères et sœurs, ses domestiques, ses camarades et ses professeurs. Il déroboit les livres les plus précieux de la bibliothèque de son père. On essaya toutes sortes de moyens de le corriger; on le fit soldat; il subit plusieurs fois les châtiments les plus rigoureux, mais tout fut inutile. La conduite de ce malheureux jeune homme étoit régulière sur tous les autres points: il ne justifioit pas ses vols; mais si on lui adresoit à ce sujet les représentations les plus amicales et les plus énergiques, il restoit indifférent; il avoit l'air de ne pas les entendre. L'aumônier d'un régiment de cuirassiers prussiens, homme d'ailleurs instruit et doué de qualités morales,

<sup>1</sup> *Physiognomie*, édit. de la Haye, T. III, p. 169.

<sup>2</sup> *Magazin für die Erfahrungs-Scelenlehre*.

avoit un penchant si décidé au vol, que souvent, à la parade, il déroboit les mouchoirs aux officiers. Son général l'estimoit beaucoup; mais aussitôt qu'il paroisoit, on enfermoit tout avec le plus grand soin, car il avoit souvent emporté des mouchoirs, des chemises, et jusqu'à des bas de femme. Au reste, quand on lui rédemandoit ce qu'il avoit pris, il le rendoit de bon cœur. M. Kneisler, directeur de la prison de Prague, nous a parlé de la femme d'un riche marchand, qui voloit continuellement son mari de la manière la plus adroite. On fut obligé de la renfermer dans la maison de force. A peine en fut-elle sortie, qu'elle vola encore, et fut enfermée pour la seconde fois. Rendue à la liberté, de nouveaux vols la firent condamner à une troisième détention, plus longue que les précédentes. Elle voloit dans la prison même : elle avoit pratiqué, avec une adresse extrême, une ouverture dans un poêle qui échauffoit la pièce où étoit la caisse de l'établissement. Les vols répétés qu'elle y fit, furent remarqués : on mit inutilement, pour la découvrir, des sonnettes aux portes et aux fenêtres; mais enfin, des pistolets qui partirent à l'instant où elle touchoit à la caisse, lui causèrent une frayeur si vive, qu'elle n'eut pas le temps de s'échapper par le poêle. Nous avons vu, dans une prison de Copenhague, un voleur incorrigible, qui distribuoit quelquefois ses larcins aux pauvres. Dans un autre endroit, un voleur, enfermé pour la septième fois, nous assura, avec chagrin, qu'il ne lui sembloit pas possible de se conduire autrement. Il demandoit avec instance d'être gardé en prison, et qu'on lui fournît les moyens de gagner sa vie' ».

A ces faits, j'en ajouterai encore quelques autres. A Munster, un homme avoit été condamné pour cause de vols répétés, à une détention de huit ans, dans une maison de correction. Ce temps expiré, il fut relâché; loin de se corriger, il commit de nouveaux vols, et si considérables, qu'on le renferma à perpétuité. Après seize ans, il dénonça une conspiration tramée dans la maison de force, et l'on proposa de lui donner sa liberté. Mais le juge de la ville soutint qu'on ne le

<sup>1</sup> T. II, Section III, p. 178, 180.

pouvoit pas sans danger, attendu que cet homme lui avoit avoué que le penchant au vol étoit inné chez lui, et qu'il ne se sentoit pas la possibilité de s'en corriger. Un an après, cet homme trouva moyen de se sauver de la maison de correction, et reprit son genre de vie accoutumé, auquel il se livra jusqu'à ce qu'on l'arrêtât de nouveau; peu après, il se pendit. « Pendant dix ans, nous dit M. Werneking, dont nous tenons ces détails, j'ai connu cet homme dans la maison de correction; il se distinguoit par son activité et par son recueillement pendant le service divin; mais j'appris après sa mort qu'il avoit commis constamment de petits vols, même dans la maison de force».

Dans la plupart des cas que l'on vient de lire, ce n'est ni un défaut d'éducation ou de facultés intellectuelles, ni le besoin qui portoit les personnes à se laisser maîtriser par le malheureux penchant au vol. Je n'ai pas cité non plus ces exemples comme étant rares. Tous les jours on en voit de semblables, mais on les juge toujours mal, parce que l'on part de l'idée que c'est notre seule volonté qui détermine nos actions. Que peut-il y avoir de plus important pour le moraliste, pour le législateur et pour le juge, que la connaissance des véritables sources des actions criminelles?

Sans doute le défaut d'éducation, la superstition, les mauvais exemples, etc., sont autant d'alimens pour les penchans vicieux. Nous avons constamment observé, comme je l'ai déjà dit plus haut, que les crimes de toute espèce sont d'autant plus fréquens dans une contrée, que les établissemens pour l'éducation et l'instruction y sont plus négligés. Mais ces circonstances défavorables ne produiroient pas le penchant au vol, s'il n'étoit pas inhérent à notre nature.

Aussi, chez toutes les nations, et dans tous les temps, le vol a-t-il toujours occupé le premier rang parmi les délits. Il y a bien peu de personnes qui, la main sur le cœur, puissent dire : je n'ai jamais volé; surtout si elles remontent à leur enfance. Chez la plupart des hommes, il faut combattre sans relâche le penchant au vol par des motifs puissans, par les lois pénales, par la religion, etc. Quelle variété dans les formes

que revêt le vol? Combien est longue la chaîne, depuis le larcin le plus insignifiant, jusqu'à la rapine et le brigandage!

Dans les procès, dans l'administration des biens des orphelins et des pupilles, dans les relations commerciales, dans presque toutes les manières de gagner sa vie, même dans beaucoup d'établissements créés ou protégés par le gouvernement, tels que les loteries, les jeux, etc., partout je ne vois qu'escroqueries, filouteries, duperies, vols, pirateries, pillage. Jamais le panégyriste le plus zélé de l'espèce humaine, ne réussira à la disculper du penchant presque général à dérober.

Toute la différence consiste dans le plus ou le moins; chez l'un, ce penchant est modéré par une organisation heureuse; chez l'autre, par l'influence de l'éducation, l'empire de l'habitude ou la crainte des châtiments; chez un troisième, le penchant vicieux est déterminé par un organe tellement énergique, que les mêmes motifs qui eussent porté tout autre à être honnête homme, ne peuvent rien sur lui. C'est le degré de violence du penchant au vol qui devroit fixer l'esprit du juge et du législateur. Le vol ou la valeur de l'objet volé sont des choses accessoires; c'est la gradation du penchant, les essais que l'on a tentés inutilement pour la correction, les récidives, l'indifférence du coupable, le manque absolu de repentir, l'effronterie et l'insolence avec lesquelles les voleurs font parade de leurs crimes; voilà ce qui devroit attirer l'attention de l'observateur.

Aussi je ne trouve rien de plus approprié à la nature de l'homme, que les institutions qui existent dans certains états. La première fois qu'un individu se rend coupable d'un délit, on le séquestre, non pas dans une maison de force, mais dans un établissement destiné à corriger les coupables; et lorsqu'il a été préparé par des instructions morales et religieuses à mener une vie régulière, et qu'il justifie des moyens de subsistance, on le rend à la société. A chaque récidive, quelque légère qu'elle soit, la peine est aggravée, et ce n'est que lorsque des récidives multipliées prouvent que l'individu est incorrigible, qu'on l'exclut pour toujours de la société. Ayant de prononcer cet arrêt

définitif, on évite tous les châtiments qui empêcheroient l'individu de reparoître au milieu de ses semblables, dans le cas possible, qu'il changeât de conduite. On regarde comme absolument contraires au but que l'on se propose, antiphilanthropiques et pernicieux, l'exposition au carcan, la marque, la diffamation par les feuilles publiques, etc. Quand une aussi sage législation pénale sera-t-elle généralement adoptée! Combien n'en est-on pas éloigné encore dans un pays où presque tous les jours, par des peines infamantes, on ôte au coupable repenant les moyens de rentrer dans le sentier de l'honneur! On le force, pour ainsi dire, à chercher son existence en s'unissant aux criminels que la société a rejetés de son sein. Toutes ces bandes de brigands, composées d'hommes marqués du sceau de l'infamie, qui exercent leurs rapines sur les routes, et même dans les villes, sont la preuve frappante de cette triste vérité.

On est forcé d'avouer que les moyens employés jusqu'à présent pour corriger les malfaiteurs, sont insuffisans. Dans les Annales politiques, morales et littéraires, 1818, 24 octobre; audience du 23 octobre, il est dit: « L'affaire dont la Cour d'assises s'est occupée aujourd'hui, prouve d'une manière sensible et frappante, que la plupart des forçats libérés meurent dans l'impénitence finale. Soit qu'ils aient eu l'ame avilie par le séjour du bagne, ou qu'ils soient naturellement enclins au crime, presque tous reparoissent devant les Cours d'assises, souillés de nouveaux forfaits ».

*Histoire naturelle du penchant au vol dans l'état de maladie, avec foiblesse d'esprit très-marquée.*

Ici encore, j'extrais les exemples que j'ai cités dans la troisième section du tome II.

« Parmi les jeunes garçons que l'on nous amena dans une des prisons de Berlin (Stadtvogtey), il y en eut un qui fixa particulièrement notre attention. Nous conseillâmes de ne pas le mettre en liberté, parce qu'il

ne s'abstiendroit pas de voler; nous ajoutâmes que ce qu'il y auroit de mieux à faire, seroit de le tenir pour toujours dans une maison de sûreté. Nous fimes part de nos motifs à ceux qui nous accompagnoient; ils compulsèrent le registre des écrous, et trouvèrent, à leur grande surprise, que ce jeune garçon avoit, dès sa plus tendre enfance, montré le penchant le plus opiniâtre au vol. Nos adversaires profitèrent de cette occasion pour mettre dans le plus grand jour ce qu'ils vouloient trouver d'effrayant et de dangereux dans ma doctrine. Condamner, disent-ils, à une détention perpétuelle, un jeune garçon, parce qu'il a commis un vol, qu'y auroit-il de plus cruel et de plus contraire à l'humanité?»

« Quelle raison eûmes-nous de donner ce conseil? Nous avons déjà fait voir que l'on doit considérer l'homme sous deux rapports; d'abord, comme ayant des qualités communes avec les animaux, c'est-à-dire celles de l'ordre inférieur; ensuite, comme étant doué du caractère de l'humanité, ou de qualités d'un ordre supérieur. Nous avons montré aussi que l'homme, par le moyen de ses qualités supérieures, est en état de dompter et de diriger ses penchans d'un ordre inférieur. Mais si les qualités de l'ordre supérieur sont comprimées d'une manière extraordinaire, au point que leur action ne puisse avoir lieu, tandis que celles de l'ordre inférieur sont, au contraire, très-actives, alors la partie animale de l'homme domine exclusivement, et la chair ou les désirs brutaux tiennent en sujétion l'esprit ou les dispositions des propriétés supérieures qui sont à peine ébauchées. Il arrive, avec une telle organisation, pour les fonctions de l'ame, qui tiennent à un ordre supérieur, ce qui a lieu pour chaque organe dont le développement est défectueux, c'est-à-dire qu'il en résulte une imbécillité relative, et par conséquent l'incapacité d'agir moralement, tandis que les penchans brutaux agissent avec la force la plus énergique. Un tel individu se trouve dans la nécessité absolue d'agir d'après l'impulsion du penchant qui le domine, et son organisation le met souvent moins en état de se dompter, que ne l'est un animal bien organisé. Cette imbécillité n'exclut pas toujours d'autres propriétés bien actives qui sont communes aux animaux, telle que la ruse; de manière que ce même individu,

tout en s'abandonnant à une inclination perverse et irrésistible, semble, sous ce rapport, agir avec réflexion et délibération. C'est par là que les idiots les plus stupides trouvent souvent les moyens les plus adroits de satisfaire leur brutale lasciveté ou tout autre penchant déréglé. »

« Telle étoit la position du jeune voleur, dont nous venons de parler. Les organes supérieurs n'avoient qu'un développement défectueux ; l'organe, au contraire, dont l'activité trop grande conduit au vol, avoit acquis un haut degré de développement et d'énergie ; et cette qualité malfaisante étoit encore secondée par l'activité de la ruse. Cet homme étoit petit et trapu ; son front étoit très-bas, déprimé en arrière immédiatement au-dessus des sourcils, très-échancré latéralement au-dessus des yeux, mais large et saillant vers les tempes. Sa phisonomie n'annonçoit aucune attention pour les choses raisonnables ; l'on n'y découvroit que la ruse et la malice. Etoit-il donc bien difficile de conclure, de l'organisation de cet imbécile, qu'il devoit être incorrigible ? ».

J'ai parlé, dans l'historique du penchant au vol, d'un jeune homme de quinze ans, demi-imbécile et incorrigible, mort dans la maison de correction de Vienne.

«..... Nous avons vu, dans la prison de Berne, un garçon de douze ans, mal organisé et rachitique, qui ne peut s'empêcher de voler ; ayant ses poches pleines de pain, il dérobe encore celui des autres. A Haina, les préposés nous entretinrent long-temps d'un voleur obstiné, nommé Fesselmayer, qu'aucune punition corporelle n'avoit pu corriger. Il voloit dans la prison tout ce qu'il rencontroit, et on lui avoit mis au bras un billot, marque d'ignominie, qui avertissoit de se défier de lui. Avant de le voir, nous conjecturâmes quelle devoit être son organisation. Notre attente fut confirmée au premier coup-d'œil. Il paroissoit avoir environ seize ans, quoiqu'il en eût vingt-six. Sa tête étoit ronde, et à peu près de la grosseur de celle d'un enfant d'un an. Cet individu étoit en outre sourd et muet, ce qui arrive fréquemment dans

\* T. II, Sect. III, p. 185, 186.

le cas de l'imbécillité ». M. Esquirol m'a communiqué un fait que voici :

« Un chevalier de Malte, fils d'un ancien officier-général, ayant lui-même reçu une éducation très-soignée, avait quitté le service, comme tous les gentilshommes, à l'époque de la révolution. Rentré dans sa province, il devint amoureux, et se livra aux plaisirs de l'amour avec excès. A l'âge de trente-cinq ans, ses parents et ses amis s'aperçurent que ses facultés intellectuelles s'affoiblissaient; il n'étoit pas aussi gai; il avoit des absences de mémoire; l'objet de sa passion fut pour lui une cause de chagrin violent. Alors il devint agité, querelleur, impertinent, insultant les hommes et les femmes, et enfin voleur. Cette disposition au vol étoit telle, que dinant chez lui, il prenoit un couvert dans sa poche; il ne se gênoit pas davantage chez ses amis et chez les étrangers. Il fit quatre-vingts lieues pour venir dans mon établissement; pendant la route, quoique accompagné de plusieurs personnes, il trouvoit le moyen de voler des couverts; il les glissoit dans ses bottes, s'il ne pouvoit les mettre dans sa poche. Arrivé chez moi, je le laissai promener avec son domestique; il étoit d'ailleurs raisonnable, il va dans un café, il en sort sans payer, et emportant la cuiller et la soucoupe à sucre. Je le place à table auprès de moi, et le premier soir qu'il glisse doucement sa main pour prendre son couvert, je l'arrête, et lui fais honte devant tout le monde. Cette leçon lui a suffi, et depuis lors, pendant plus de huit jours, il avoit soin d'écartier son couvert, et de le pousser vers le milieu de la table, soit pour prévenir la tentation, soit pour convaincre qu'il ne voloit pas. Cette disposition au vol s'est parfaitement dissipée, quoique sa tête soit restée foible ».

J'ai parlé, dans le deuxième volume, du jeune homme qui, à la suite d'une blessure grave à la tempe, fut trépané par Acrel. Après sa sortie de l'hôpital, il manifesta, contre son ordinaire, un penchant invincible à voler. Après avoir commis plusieurs larcins, il fut mis en prison, et eût été puni selon la loi, si Acrel ne l'eût déclaré aliéné, et n'eût attribué son malheureux penchant à un dérangement du cerveau.

\* *Ibidem*, p. 187.

## *Histoire naturelle du penchant au vol dans la manie.*

J'ai déjà dit, dans *l'historique*, que certains maniaques ont un penchant irrésistible à voler. M. Pinel aussi, a plusieurs fois observé que des hommes, cités, dans leurs momens lucides, comme des modèles de probité, ne pouvoient s'empêcher de voler et de faire des tours de filouterie, durant leurs accès de manie<sup>1</sup>, de dérober tout ce qui tombe sous leurs mains, de s'introduire dans les loges des autres aliénés, et d'en emporter tout ce qu'ils trouvent. J'ai cité aussi quatre exemples de femmes, qui, dans leur état ordinaire, n'avoient pas la moindre inclination au vol, et qui, dans leur grossesse, y étoient provoquées par un penchant violent.

Le journal de Paris, du 29 mars 1816, rapporte le fait suivant. « Un ex-commissaire de police de Toulouse, nommé Beau-Conseil, vient d'être condamné à huit ans de travaux forcés et à l'exposition, pour avoir, lorsqu'il étoit encore en fonctions, volé dans une auberge, plusieurs pièces d'argenterie. L'accusé a persisté jusqu'à le fin dans un système de défense assez bizarre : il ne nioit point le vol, mais il l'attribuoit à des accès d'aliénation mentale ; suite des blessures qu'il avoit reçues à Marseille, en 1815.

Je suis loin de vouloir m'ériger en critique du jugement rendu par le tribunal ; mais il est certain que si la conduite de Beau-Conseil a été sans reproche avant qu'il fût blessé, et s'il a reçu effectivement des blessures à la tête, son défenseur est inexcusable de n'avoir pas fait valoir ce moyen de défense, ou la Cour blâmable de n'y avoir pas eu égard.

Tous ces faits de vols irrésistibles que je viens de citer, et auxquels j'en pourrois ajouter un nombre infini, ne permettent plus aux amis de la vérité de douter de l'existence d'un penchant inné au vol.

<sup>1</sup> De l'aliénation mentale, 2<sup>e</sup>. édit., p. 123.

La philosophie la plus timorée doit se taire devant des faits que tous les temps ont offerts, et qui se renouvellent encore tous les jours. Tous les reproches que l'on a faits à ma doctrine, à l'occasion du penchant au vol, n'ont pu me détourner d'en parler publiquement. Jamais le naturaliste ne doit s'abaisser jusqu'à profaner le sanctuaire de la vérité, soit par crainte, soit par des condescendances hypocrites.

Jusqu'ici, j'ai conduit le lecteur par la route sur laquelle la nature m'avoit dirigé, et j'imagine que les faits que je viens d'exposer lui auront fait éprouver le sentiment pénible que j'avois ressenti moi-même. Dans toutes les autres qualités de l'homme, nous découvrons un but nécessaire et une institution bienfaisante. Ici, nous voyons tout-à-coup un penchant qui se trouve en opposition directe avec l'ordre social. N'aurions-nous pas encore sous les yeux l'un de ces cas où la manifestation de la qualité, telle que j'ai pu la découvrir seulement chez des sujets qui avoient l'organe développé au plus haut degré, n'est que le résultat d'une activité exubérante ; mais nullement la qualité fondamentale elle-même ? Que l'on continue de me suivre dans mes observations, et l'on se verra bientôt, jusqu'à un certain point, réconcilié avec la nature.

### *Sur le sentiment inné de la propriété.*

Dans l'embarras où me mettoit ce qu'il y a de révoltant dans l'idée d'un penchant inné au vol, je me fis l'objection suivante : Le vol suppose la propriété ; mais dans la nature, il n'existe pas de propriété, elle n'est qu'un résultat des conventions sociales ; donc, il ne peut pas exister de penchant inné au vol, ni organe de ce penchant.

Dans toutes mes leçons publiques, j'ai articulé cette objection, et je l'ai réfutée. Partout, les adversaires de l'organologie l'ont accueillie, comme une preuve sans réplique de la non-existence du penchant et de l'organe du vol, et ils se sont empressés de la répandre. Quoique ma réponse se trouve dans les nombreux ouvrages de mes élèves, tous

mes adversaires ont eu la mauvaise foi de la passer sous silence et de n'instruire leur public que de l'objection, parce qu'ils pensoient qu'elle leur assuroit la victoire. Examinons donc si réellement la propriété n'existe pas dans la nature, et si c'est la propriété qui a produit les lois, ou si ce sont les lois qui ont fait naître la propriété.

*La propriété est une institution de la nature chez les animaux.*

Les animaux n'ont ni ces lois ni ces conventions sociales dont on dit que résulte la propriété chez les hommes, et cependant la propriété existe chez eux, et ils en ont le sentiment le plus vif. Ils ont leur demeure fixe, et l'ardeur qu'ils mettent à la défendre contre toute usurpation, prouve bien qu'ils la regardent comme leur propriété. Lorsqu'il est à craindre que le terrain qu'ils occupent, ne devienne insuffisant pour les nourrir, ils ont soin d'en chasser sur le champ tout animal de la même espèce qui voudroit s'y établir. Un certain nombre de chamois habitent une montagne sur laquelle ils n'en souffrent absolument pas d'autres. Le loup, le renard, le lièvre, la martre, etc., occupent un certain canton plus ou moins grand, suivant que la nourriture y est plus ou moins abondante, et dont tous les intrus sont chassés à l'instant. Ceux qui imaginent que les bêtes sauvages errent à l'aventure dans les bois, se trompent; chacun de ces animaux a, dans le fait, une demeure de son choix qu'il n'abandonne que lorsqu'il en est chassé par la violence. Lorsqu'il lui arrive de la quitter, soit dans le temps de l'amour, soit à l'occasion d'inondations, de chasses, etc., il y retourne dès que les circonstances le permettent. Les mêmes couples de cigognes, d'hirondelles, de rossignols, de rouge-gorges, etc., retournent tant en automne qu'au printemps, dans la même contrée où ils ont passé cette saison l'année précédente. Le même couple de cigognes fait tous les ans son nid sur le même clocher. Le même couple d'hirondelles établit tous les ans son domicile sous le même toit. Le même couple de rossignols revient tous les ans dans le même buisson. Lors-

qu'une autre paire veut s'emparer d'un lieu déjà occupé, il s'élève une guerre très-animée, dans laquelle les intrus sont toujours forcés à la retraite. Ces faits sont connus de tous les chasseurs et de tous les naturalistes, et mes propres observations les ont constamment confirmés. Celui qui voudra les répéter devra marquer les vieux et non les jeunes; car chez les animaux il en est de même que dans notre espèce, le père et la mère restent dans leur établissement, et les enfans et les jeunes se dispersent.

Que l'on observe un troupeau de vaches au retour du pâtrage; chacune d'elles rentre non-seulement dans son étable accoutumée, mais elle reprend encore sa propre place, et ne souffre pas qu'une autre s'y mette. On voit la même chose pour les oies et les cochons. Chacune des milliers d'abeilles qui reviennent chargées, rentre dans sa ruche, et malheur aux abeilles pillardes qui entreprennent de mettre à contribution une ruche étrangère! Avec quel courage tous les animaux ne défendent-ils pas leur nid, leur femelle, leurs petits! Quelle téméraire intrépidité le chien ne montre-t-il pas dans la maison de son maître! Avec quelle audace inspirée par le sentiment de la propriété ne défend-il pas son os contre un chien plus fort que lui! Le cerf conduisant son harem, a la démarche fière, le regard assuré, et semble menacer quiconque empiéteroit sur ses droits. Il n'est pas d'animal conducteur qui renonce aux prérogatives que lui ont acquises sa force et son adresse, et qui sont sanctionnées par l'assentiment de tous les membres de la république.

Le chien et le chat qui cachent des provisions auxquelles ils ne recourent que lorsque la faim les presse; l'écureuil, le hamster, le geai, qui s'approvisionnent pour l'hiver, n'auroient-ils pas le sentiment que leur grenier d'abondance est leur propriété? Sans ce sentiment, pourquoi cette ardeur d'amasser des provisions, cette sollicitude de les cacher? Où voyons-nous dans la nature une contradiction semblable entre les instincts des animaux et le but de ces instincts? Donc, les mœurs des bêtes prouvent que le sentiment de la propriété est inhérent à leur nature.

*La propriété est une institution de la nature chez l'homme.*

Toujours encore on voudroit insinuer que l'idée de propriété est inconnue aux sauvages : « L'idée de propriété n'existe point chez les sauvages, dit M. Cuvier, ils ne sauroient se faire du vol la même opinion que les peuples civilisés ». Voici ce que nous apprennent sur ce sujet les voyageurs Lafitan, Charlevoix, et l'histoire des Caraïbes.

Dans une tribu qui ne subsiste que par la chasse ou la pêche, les armes, les ustensiles et les fourrures que porte l'individu, sont pour lui les seuls objets de propriété, mais toujours propriété. La nourriture du lendemain est encore vivante et libre dans les forêts, ou cachée dans les eaux ; il faut qu'elle soit prise avant que d'être sa propriété ; et même alors, quand elle est une acquisition faite par plusieurs réunis pour chasser ou pêcher en commun, elle appartient à la communauté. Elle est employée au besoin présent, ou à augmenter le magasin public ; ainsi encore propriété, non d'un seul, mais de tous ceux qui l'ont acquise.

Partout où les nations sauvages joignent à la pratique de la chasse quelque espèce d'agriculture grossière, comme dans presque toutes les parties de l'Amérique, elles suivent toujours l'analogie de leur objet principal, à l'égard du vol et des fruits de la terre. Les femmes labourent en commun, comme les hommes chassent en commun ; après avoir partagé les travaux de la culture, on partage les produits de la récolte. L'étendue de terre qu'on a cultivée, de même que le district où l'on a coutume de chasser, est réputé la propriété de la nation, mais elle n'est point assignée par elles aux membres de la nation. On va en bandes préparer la terre, semer, planter et recueillir. La récolte est serrée dans le grenier public, et ensuite se distribue aux différentes familles pour leur subsistance. Lorsque la nation fait quelque commerce avec les étrangers, les retours même des marchés sont apportés à la même commune.

De même que la fourrière et l'arc appartiennent à l'individu, de même la cabane et ses ustensiles appartiennent à la famille; et si les femmes sont chargées des soins domestiques, il paroît aussi qu'elles ont la propriété du ménage. Les enfans sont censés appartenir à la mère, sans égard à la descendance du côté paternel. Les mâles, jusqu'à ce qu'ils se marient, demeurent dans la cabane où ils sont nés; mais dès qu'ils s'unissent à l'autre sexe, ils changent de demeure, et deviennent une acquisition pour la famille dans laquelle ils ont pris leurs femmes. Le chasseur et le guerrier sont regardés par la mère de la famille comme une partie de sa richesse; ils sont réservés pour les dangers et les actions importantes. Preuves certainement suffisantes que la propriété existe aussi bien chez les sauvages que chez nous.

L'enfant en bas âge veut avoir déjà une propriété. Il veut avoir ses joujoux; le petit garçon veut avoir ses soldats; la petite fille sa batterie de cuisine. Quels cris forcenés, lorsque d'autres garçons vouloient m'enlever mes coquillages, mes papillons, mes nids d'oiseaux! Nous avions chacun nos livres, nos plumes, notre petit jardin. Si l'on vouloit que les poules, les lièvres, les pigeons, les oiseaux fussent bien soignés, il ne falloit point qu'ils fussent en commun; l'un étoit à lui, l'autre à toi, le troisième à moi: qui auroit voulu s'inquiéter de la propriété d'autrui!

Lorsque l'homme parvenu à l'âge adulte devient époux, chef de famille, citoyen, homme industrieux, comment voulez-vous que sans le sentiment d'un droit de propriété, il déploie la moindre activité? Comment pourroit-il désirer la possession de certaines choses, s'il ne supposoit pas dans les autres le respect pour la propriété? comment en général, si ce sentiment n'existoit pas, pourroit-on concevoir un état de société?

Henri Home a prouvé déjà que la propriété ne repose nullement

<sup>1</sup> Essays on the principles of morality and natural religion, 5<sup>e</sup>. édit. 1779, chap. VI, justice and injustice.

sur une convention sociale, mais sur un sentiment particulier intérieur, et que tout empiétement sur la propriété d'autrui est contraire à un autre sentiment également inné de justice et d'équité. L'homme, en effet, n'est pas dans le cas des animaux carnassiers, qui lorsque leur faim est assouvie, se livrent au repos. Indépendamment de l'instinct qui le pousse à chercher sa nourriture, il a le désir de se procurer la possession d'autres choses encore. Il a besoin de calme et d'une nourriture variée ; il renonce à la chasse et à la pêche, et se procure des troupeaux qui lui fournissent une subsistance mieux assurée. Il retourne un morceau de terrain, le purge des mauvaises herbes, l'ensemence et fait sa récolte : c'est ainsi que la terre devient peu à peu la propriété de l'homme. Il fait des provisions pour les différentes saisons, et pour subvenir à la disette ; en cela, il agit de même que les animaux, obéissant à une loi bien moins sujette que sa raison à l'égarer, au penchant naturel et inné à faire des provisions. Ce penchant seroit, sans le sentiment de la propriété, aussi peu concevable chez l'homme que chez les animaux. Il seroit poussé sans cesse à faire des provisions, et il sauroit d'avance que toutes ses peines sont perdues. L'homme, dans ce cas, ne seroit-il pas en contradiction avec lui-même ? Sans le sentiment de la propriété et sans le respect pour la propriété, il n'existeroit que le droit du plus fort ; et même sans ce sentiment, qu'est-ce qui porteroit le plus fort à s'approprier les provisions du foible, plus industrieux que lui ? Ainsi donc, l'homme qui amasse des provisions, comme celui qui les ravit, prouvent le penchant à la propriété, et que ce sentiment est fondé dans la nature. Nous attachons beaucoup plus de prix à un cheval, à un bœuf, à une maison, à un jardin, lorsque ces objets sont notre propriété, que lorsque nous n'en avons que l'usufruit. Comment se fait-il que nous trouvions tous une injustice dans le vol et dans le brigandage, si le possesseur n'a aucun droit de propriété sur l'objet enlevé ? Comment pourrions-nous être affligés de la perte d'un objet, si nous n'avions pas le sentiment de la propriété de cet objet ? Il en est de ce sentiment comme de toutes les autres qualités ; si la nature ne l'avoit pas donné

à l'homme, il n'en eût jamais eu la moindre idée, et jamais il ne lui fut entré dans l'esprit de faire des lois contre le vol.

Le point de vue est tout autre, si nous admettons que le sentiment de la propriété est inné. Il est des hommes qui, par une avidité trop active, sont entraînés à s'approprier le bien d'autrui. Il est des usuriers, des escrocs, des coupeurs de bourses, des voleurs, des brigands. La Bruyère a dit : Je suppose qu'il n'y ait que deux hommes sur la terre qui la possèdent seuls, et qui la partagent toute entre eux, je suis persuadé qu'il leur naîtra bientôt quelque sujet de rupture, quand ce ne seroit que pour les limites<sup>1</sup>. C'est pourquoi il n'y a pas d'homme à qui un sentiment commun à tous ne dise que la propriété doit être mise à l'abri des attentats de pareils usurpateurs. Nous faisons des lois, ou plutôt c'est la nature, le créateur lui-même qui nous les inspire, tandis que nous les croyons notre ouvrage. Ainsi donc, les lois sont nées du sentiment de la propriété, et ce n'est nullement le sentiment de la propriété qui est né des lois.

On voit que les seuls besoins de la société aient produit le sentiment et le droit de propriété. Les conventions sociales peuvent déterminer sous quelles conditions on est légitime propriétaire de telle chose ; mais la société ne peut donner naissance, ni au sentiment ni au droit. J'ai déjà montré en plusieurs fois, et j'aurai occasion encore de revenir sur ce sujet, qu'il n'existe pas de *qualités artificielles*. La société offre des points de contact au moyen desquels l'activité des qualités fondamentales se déploie, mais elle fait naître tout aussi peu ces qualités elles-mêmes, que la femme ne fait naître l'instinct de la propagation dans l'homme. Si l'homme et les animaux sociables possèdent certaines qualités qui conviennent à l'état de société, c'est qu'elles leur sont données parce que la nature les destine à l'état social. Ce n'est que dans cette hypothèse que l'on peut concevoir l'existence de la société. La brebis, lorsque le soleil est très-ardent, met sa tête sous le ventre de sa voisine, les animaux qui vivent en commun

<sup>1</sup> La Bruyère, tome I.

placent des sentinelles, et se prêtent secours mutuellement; les abeilles répartissent les différens travaux entre différens individus. Les instincts qui font agir ainsi tous ces animaux, existoient dans chaque individu avant qu'il vécût en société; ils restent inactifs lorsque ces mêmes individus sont obligés de vivre solitaires, et se réveillent du moment où la société est établie.

Il est donc prouvé que la propriété et le sentiment de la propriété sont une institution de la nature, chez l'homme ainsi que chez les animaux. Or, comme le vol suppose la propriété, le vol est un phénomène naturel tant chez l'homme que chez les bêtes.

Chaque nation de barbares est une bande de brigands qui pillent leurs voisins sans ménagemens et sans remords. On peut se saisir partout du bétail que l'on trouve dans les campagnes; et suivant cette jurisprudence, les côtes de la mer Egée sont dévastées par les héros d'Homère, sans autre raison, si ce n'est que ces héros aimoient à s'emparer de ce qu'ils trouvoient d'airain, de fer, de bestiaux, d'esclaves et de femmes chez les peuples d'alentour.

Un Tartare, monté sur un cheval, est un véritable animal de proie, qui ne s'informe que des lieux où il y a des bestiaux, et combien il y a de chemin à faire pour aller s'en saisir.

Le même esprit a régné chez toutes les nations barbares de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Les antiquités de la Grèce et de l'Italie, et les fables de tous les anciens poètes, sont pleines d'exemples de son influence. Ce fut cet esprit qui, en premier lieu, poussa nos ancêtres dans les provinces de l'empire Romain; et dans des temps postérieurs, ce fut encore lui, plus peut-être que le respect pour la croix, qui les conduisit dans l'Orient pour partager avec les Tartares les dépouilles de l'empire des Sarrasins. Même les animaux volent; le chat, le chien, la pie, en fournissent des exemples. J'ai connu un chien qui ne mangeoit rien qu'il ne l'eût dérobé. Lorsque ces animaux réussissent à faire un larcin avec assez d'adresse pour que l'on ne s'en aperçoive pas, ils en ressentent une grande joie. Une pièce de monnoie qu'on donne à une pie privée n'a pas d'attrait pour elle; mais dès que l'on cache cette

même pièce, qu'on a l'air de la chercher, ou de ne pas y faire d'attention, elle se donne toutes les peines du monde pour s'en rendre maîtresse. C'est-là une observation que l'on peut répéter tous les jours. Il est tellement certain que le vol a lieu chez les animaux, que la nature leur a même enseigné plusieurs moyens par lesquels ils tâchent d'empêcher qu'on ne les vole. Ils cachent, ils enterrent, ils gardent leur propriété. Qui ne sait avec quelle infatigable vigilance les abeilles gardent l'entrée de leurs ruches contre tous les animaux dont le miel pourroit exciter l'appétit? Précautions qui n'auroient pas lieu si le vol n'étoit pas un phénomène naturel dans le genre animal.

Ces considérations sur le sentiment de la propriété nous conduisent naturellement à la solution de la question: quelle est la qualité fondamentale à laquelle se rattache le penchant à voler?

*C'est le sentiment de la propriété ou le penchant à faire des provisions, qui est la qualité fondamentale à laquelle se rattache le penchant au vol.*

Le sentiment de la propriété et le penchant à faire des provisions sont non-seulement utiles, mais encore indispensables, tant à l'homme qu'à l'animal. Il n'étoit pas possible de découvrir l'organe de ce penchant borné à sa destination primitive; la découverte ne pouvoit s'en faire que lorsqu'il étoit excessivement développé. Mais lorsque l'organe a acquis ce degré de développement, et l'activité qui y correspond, le sentiment légitime de propriété, le penchant raisonnable à faire des provisions, à acquérir un pécule, s'accroît et devient une avidité qui fait naître la passion de s'approprier le bien d'autrui; enfin dans le plus haut degré de développement de l'organe, supposé qu'il n'y ait pas de motifs intérieurs et extérieurs qui l'empêchent, il dégénère en un penchant irrésistible à voler. Toutes ces différentes dépravations ne sont cependant que des degrés d'activité d'un penchant fondamental, essentiel et indispensable du sentiment de la propriété et du penchant

à faire des provisions. Nous voyons donc ici quelque chose de semblable à ce qui s'est offert à nous, dans la dépravation graduelle de l'instinct de la propagation, de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété, et de l'instinct carnassier. Mais ne nous flattions pas d'avoir sauvé la nature du reproche d'être l'auteur du penchant au vol. Le penchant est le résultat d'un très-grand développement et d'une activité très-énergique du sentiment de propriété. Or, les deux conditions existent dans certains individus en vertu des lois de l'organisation, sans que de leur part ils y aient contribué en la moindre chose.

*Siége et apparence extérieure de l'organe de la propriété et du penchant à faire des provisions. Modifications de la manifestation de cet organe.*

Cet organe est formé par les circonvolutions marquées VIII, Pl. VIII. Lorsque ces parties cérébrales sont très-développées, elles donnent lieu à une proéminence bombée et allongée du crâne et de la tête, VIII, Pl. XXVI et Pl. XXVIII, qui s'étend depuis l'organe de la ruse, IX, jusqu'au bord externe de l'arcade supérieure de l'orbite.

J'ai constamment trouvé cette proéminence, chez tous les voleurs opiniâtres détenus dans les maisons de force, chez tous les idiots qui avoient un penchant irrésistible à voler, chez tous ceux qui, doués d'ailleurs de facultés intellectuelles au-dessus du médiocre, trouvoient un inconcevable plaisir à dérober, ou sentoient même leur impuissance de résister jamais à la passion qui les entraînoit au vol. L'un de mes amis, homme doué des plus beaux talens, bon époux, bon père et singulièrement porté au fanatisme religieux, a cet organe très-développé. Lorsqu'il voit près de lui des ciseaux, des couteaux et d'autres bagatelles semblables, il sent un certain malaise jusqu'au moment où il a mis ces objets dans sa poche. Souvent il a chez lui un magasin d'ustensiles de cette espèce. Si le propriétaire les trouve chez lui, il les restitue en riant de tout son cœur; sinon, il en fait souvent des

cadeaux à ses connaissances. Il montre la joie la plus vive de ce que deux de ses enfans ont la même inclination, et ne témoigne pas la moindre inquiétude de l'influence que ce penchant peut avoir sur leur sort. Ces deux enfans ont la même organisation que le père.

Le médecin de la maison de force de Grätz, en Stirie, m'envoya une caisse remplie de crânes. En les déballant, je fus tellement frappé à la vue de l'un de ces crânes, extrêmement large dans la région temporale antérieure, que je m'écriai : Mon Dieu, quel crâne de voleur ! Dans la lettre d'envoi, le médecin me mandoit : « Le crâne marqué \*\*\* est de la nommée N\*\*, voleuse incorrigible » ; et malgré cela, il n'avoit pu découvrir dans ce crâne, la protubérance que je désignois comme l'organe du vol. Ce crâne est gravé en face, Pl. XXVII, et de profil Pl. XXVIII. Jamais on ne verra les organes dont la grande activité dispose au vol, à la ruse et au meurtre plus développés que là.

Nous vîmes, dans la collection d'Ackermann, le crâne d'un voleur de chevaux, conformé à peu près de la même manière que celui représenté Pl. XXVIII, c'est-à-dire aplati par en haut et sur le devant, et très-large dans la région temporale. Nous vîmes aussi, dans la maison de force de Bruchsal, un crâne tout semblable, provenant également d'un voleur de chevaux. En examinant dans cet établissement les détenus pour récidive de vol, nous trouvâmes qu'ils avoient tous cet organe très-développé.

Dans la maison de force de Bern, on m'amena un homme âgé de trente et quelques années, et l'on me demanda quel jugement je portois de sa tête. J'y trouvai l'organe en question très-proéminent. C'est alors qu'on me dit que cet individu étoit condamné à mort pour avoir commis des vols répétés, et pour s'être échappé à plusieurs reprises de la prison. Je trouvai cet organe développé au même point chez deux hommes détenus dans la prison de Hambourg, dite *Frohnerey*. L'un étoit le voleur Zander, très-connu dans le pays ; l'autre nommé Paul Peterson, étoit également un déterminé voleur.

A Marbourg, nous trouvâmes cet organe extraordinairement développé chez trois voleurs fameux ; l'un de ces trois, et une femme,

chez qui le développement de cet organe étoit très-marqué, voloient depuis leur enfance, malgré toutes les punitions qu'on leur avoit infligées. Ils rioient de bon cœur chaque fois qu'il étoit question de leurs vols; ils étoient si loin de témoigner du repentir, qu'ils nous racontaient avec volupté tous les détails de leurs tours de filouterie.

A Manheim, les voleurs les plus incorrigibles, et qui ont récidivé le plus souvent, sont renfermés dans le même établissement. Nous trouvâmes chez tous l'organe du sentiment de propriété fortement prononcé. Nous fûmes frappés surtout du développement qu'il avoit acquis chez ce vieillard, dont j'ai déjà parlé, qui étoit condamné à la réclusion pour la septième fois, et qui soutenoit, les larmes aux yeux, qu'il lui étoit impossible de ne pas voler. Il me seroit facile d'ajouter cent autres cas à ceux que je viens de rapporter.

Il en est de cet organe comme de tous les autres; le climat et les circonstances extérieures paroissent tantôt empêcher, tantôt favoriser son développement. Cet organe est très-foiblement développé dans les crânes de Caraïbes que j'ai eu occasion de voir, quoique ces crânes soient aplatis par devant et par en haut. Aussi dit-on que cette nation a peu de penchant au vol. Lorsqu'il leur arrive d'être volés, dit Rochester, dans son Histoire des Antilles, ils prétendent qu'il faut que ce soit par un chrétien. Les Nègres paroissent également peu enclins au vol, et cela encore est conforme à leur organisation. Je vis dans les troupes espagnoles, tant des Arragonois que des Castillans; les uns et les autres ont presque généralement la région temporale antérieure renfoncée. L'on m'assura qu'ils sont les domestiques les plus fidèles, et qu'ils sont aussi incapables de voler que de mentir. Il en est tout autrement des Kalmucks, connus de tout temps par leur penchant aux filouteries. Aussi M. le professeur Blumenbach, en parlant de leurs crânes, observe-t-il qu'ils sont renflés sur les côtés, *capita ad latera existantia*. Deux crânes de Kalmucks, qui font partie de ma collection, confirment parfaitement cette observation. Si à l'avenir les voyageurs s'appliquent à observer l'organisation des différens peuples, et à la comparer avec leurs mœurs, ainsi qu'avec leurs qualités et leurs vices,

nous aurons bientôt un plus grand nombre de confirmations de la réalité de cet organe.

Le penchant au vol est susceptible de différentes modifications, suivant qu'il agit conjointement avec d'autres penchans très-actifs. Je me contente de donner ici quelques aperçus relativement à ce sujet. Lorsque l'instinct du vol et celui de la propre défense sont l'un et l'autre très-actifs, le voleur dédaignera les larcins ordinaires; ce sont des vols avec effraction qu'il commettra, et il sera glorieux d'avoir réussi dans ses entreprises, malgré tous les dangers qu'elles présentoient. Heluin, le complice en sous-ordre de Lepelley, unissoit à l'instinct du vol le courage, et c'est par cette raison que pour de l'argent il se rendit l'instrument du sanguinaire Lepelley. La Bouhours réunissoit à l'instinct le plus marqué du vol, beaucoup de courage et un instinct du meurtre assez prononcé. L'homicide n'étoit pour elle qu'un moyen; son but principal étant de voler. Les voleurs doués d'un grand courage, sont en général les plus dangereux; lorsqu'au courage se joint le penchant au meurtre, cette réunion produit les brigands les plus sanguinaires: des Cartouche, des Schinderhannes, des Picard, des Storzenbecker, des scélérats de la bande d'Auxerre<sup>1</sup>. L'addition de la ruse

: « Le nommé Chaillard, dit l'Eveillé, condamné par contumace, étoit depuis long-temps la terreur de cette commune et de ses environs; on avoit plusieurs fois, mais vainement, tenté de l'arrêter: son habitation, à laquelle il avoit pratiqué un grand nombre d'issues, ressemblloit à un fort d'où il bravoit toutes les poursuites; il n'en sortoit que rarement, et toujours armé. On ne pouvoit compter sur les habitans pour éclairer ses démarches, tant ils étoient persuadés qu'au premier soupçon de ce genre il assassineroit ceux qui en seroient l'objet. Menaçant les autorités de sa vengeance, il annonçoit que bientôt on le verroit à la tête d'une quinzaine d'hommes déterminés comme lui ».

« Il étoit urgent de prévenir un semblable projet. Le 11, à dix heures du soir, une force assez considérable se mit en marche sur le repaire du brigand. Elle étoit composée d'un détachement de la légion de Vaucluse, de cinq chasseurs à cheval, et d'une brigade de gendarmerie. La maison de Ghaillard fut entourée; on plaça des sentinelles à toutes les issues et sur les toits des maisons voisines; et, dès que le jour

produit les coupeurs de bourse, les escrocs, les faussaires, les receleurs ou les receleuses, car les femmes rusées sont encore plus disposées à ce rôle que les hommes; les sorciers qui se font payer pour découvrir des trésors. Quand la ruse est prédominante sur l'instinct du vol, le voleur est souvent satisfait pourvu qu'il soit parvenu à dérober avec beaucoup d'adresse, et il est, comme la pie, indifférent soit à garder le bien volé dont il ne fait aucun usage, soit à le rendre, même avec plaisir<sup>1</sup>. Lorsque l'instinct de l'amour de la progéniture et celui de l'attachement sont unis à celui du vol, ces premiers déterminent le père ou les fils à voler pour empêcher d'expirer de faim les individus qu'ils chérissent: motif bien respectable, et qui devroit atténuer toute idée de crime<sup>2</sup>. Lorsqu'en même temps

commença à poindre, le commandant du détachement, suivi des gendarmes, pénétra dans l'appartement de ce malheureux, et le somma de se rendre. Mais celui-ci disparut aussitôt, et un instant après on l'aperçut retranché dans un donjon situé au haut d'une petite tour carrée, et percée de meurtrières sur ses quatre faces. Il tira sur la troupe, et sa première victime fut un fusilier placé sur le toit d'une maison; un autre soldat tomba bientôt après grièvement blessé. Chaillard faisoit un feu tellement soutenu, qu'il fut impossible d'approcher de sa maison sans exposer la troupe à de nouveaux coups; enfin, après une fusillade de quatre à cinq heures, il fut atteint au bras par une balle, et peu d'instans après, il tomba mort d'un coup de carabine tiré par un gendarme. On a trouvé dans le donjon trois fusils et trois paires de pistolets; six paquets de cartouches, deux sacs de balles, un petit sac de pierres à fusil, environ quatre livres de pain, et une dame-jeanne pleine d'eau<sup>3</sup>. (*Journal des Maires*, du 22 septembre 1818).

<sup>1</sup> Dans une scène d'exorcismes que représentèrent plusieurs voleurs rusés pour escroquer à leurs dupes à peu près la somme dont ils promettoient de les mettre en possession, celui d'entre eux qui étoit doué d'un grand développement de l'organe de la *théosophie*, se chargea du rôle de prêtre pour conjurer le diable.

<sup>2</sup> « Il avoit été volé, dans l'église de Mauléon (Basses-Pyrénées), un saint-ciboire, dans la nuit du 8 au 9 juin dernier; on a trouvé, le 7 de ce mois au matin, un

le voleur est très-porté à voyager en vertu d'un très-grand développement du sens des localités, il mènera une vie de vagabond, et servira de guide et d'espion aux bandes de voleurs. Le voleur doué d'une grande activité de l'organe de la bonté, distribuera ses larcins aux pauvres ; et comme il répugne à faire tort aux particuliers, il volera les caisses publiques, les églises. Dans la prison de Copenhague, dite *das Sklavenhaus*, nous vîmes Pierre Michel, voleur très-rusé et incorrigible, qui ne voloit que pour donner aux pauvres. J'ai déjà parlé plus haut d'un voleur de Vienne, qui par *bonté* s'est borné à ne voler que dans des églises. Ceux au contraire qui sont doués de l'organe de la piété, ont en horreur de semblables *sacriléges*. Si le voleur est artiste ou bon mécanicien, etc., il fera de fausses clefs, il commettra des faux en écritures, il fabriquera de faux billets de banque, etc., et sera faux-monnoyeur. Le voleur doué de l'instinct de l'attachement et de la fermeté subira la mort plutôt que de dénoncer ses complices. On me fit voir à Chaillot un jeune homme dont les facultés intellectuelles sont dans un état de foiblesse. Il s'étoit fait remarquer par sa piété profonde, et il avoit même fondé plusieurs chapelles. Du moment où je le vis, je fis observer à M. Danzy et aux autres personnes qui m'accompagnoient, un développement extrême du sens de la propriété; l'on en fut d'autant plus étonné, que l'on avoit cru ce jeune homme très-bigot. Des renseignemens que l'on prit firent découvrir que c'étoit un voleur consommé, et qu'il avoit même dérobé des ustensiles pour servir dans les chapelles qu'il avoit fondées,

saint-ciboire d'une valeur double que le premier, qu'on avoit introduit par une croisée de l'église, et dans lequel étoit un billet conçu en ces termes :

« Aussitôt que j'ai pu avoir vendu une partie du froment que j'ai recueilli, je n'ai rien négligé pour réparer le crime que le besoin de sustenter six enfans dont je suis le père, et qui alloient tomber en défaillance, me porta à commettre. Il est impossible de parvenir à me connoître; ainsi si par le présent objet je puis avoir satisfait envers le Dieu dont j'avois agrévé l'église, je vous conjure de faire cesser ce procès ». (*Journal des Maires*, du 22 septembre 1818).

Ces modifications se multiplient à l'infini, et c'est moyennant ces connaissances de l'influence réciproque des organes les uns sur les autres, que j'ai souvent étonné les personnes qui m'ont accompagné dans les maisons de correction.

*Orgueil, hauteur, fierté, amour de l'autorité, élévation.*

*Historique.*

Un mendiant fixa mon attention par ses manières distinguées. A cette époque, je réfléchissois aux causes qui, indépendamment d'une conformation absolument vicieuse ou des coups de la fortune, peuvent réduire un homme à la mendicité. Je croyois avoir trouvé une des causes principales dans l'imprévoyance et la légèreté. La forme de la tête de ce mendiant me confirma dans mon opinion; car il étoit jeune et de bonne mine, et la région de sa tête dont le développement considérable indique la circonspection, étoit très étroite. Je moulai sa tête, et en l'examinant avec attention, je remarquai dans la partie supérieure-postérieure de la ligne médiane, c'est-à-dire au-dessous et derrière le sommet de la tête, une proéminence allongée de haut en bas, qui ne pouvoit provenir que du développement des parties cérébrales placées sous cette région du crâne. Jusque-là, je n'avois jamais remarqué cette proéminence dans d'autres têtes; et par cette raison je fus très-impatient d'en connoître la signification. Après mille questions que j'adressai au mendiant pour tâcher de découvrir les traits saillans de son caractère, je le priai de me raconter son histoire. Sa tête, du reste, étoit petite, et n'annonçoit ni penchans bien prononcés, ni facultés bien distinguées.

Il me dit qu'il étoit le fils d'un riche négociant dont il avoit hérité une fortune considérable, mais qu'il avoit toujours été fier au point de ne pas pouvoir se résoudre à travailler, ni pour conserver sa for-

tune, ni pour en acquérir une nouvelle, et que ce malheureux orgueil étoit l'unique cause de sa misère. Ceci me fit souvenir des personnes qui ne se coupent jamais les ongles, afin de réveiller l'idée qu'elles n'ont aucun besoin de travailler. Je lui fis cependant plusieurs observations, et je lui témoignai que je doutais de sa véracité, mais il revenoit toujours à sa fierté, et m'assura que même maintenant il ne pourroit se résoudre à aucune espèce de travail. Quoique j'eusse peine à concevoir comment par orgueil un homme peut aimer mieux mendier que de travailler, la persévérance à revenir toujours à la même cause m'engagea à réfléchir sérieusement sur l'orgueil et la fierté.

Je me rappelai vivement le geste grave et hautain avec lequel l'un de mes cousins tiroit son mouchoir, le ployoit et le reniettoit dans sa poche; à l'âge de sept ans, lorsque j'en avois tout au plus six, j'étois choqué par ses airs de satuité et d'orgueil. Ce garçon dédaignoit aussi toutes les occupations auxquelles on avoit coutume de se livrer dans ma famille, et ne vouloit rien apprendre de ce qui s'y rapportoit: il vouloit être militaire. A Vienne, un prince se faisoit remarquer par son orgueil ridicule, par sa démarche guindée, par son habitude de citer à tout propos ses aïeux avec emphase. Heureusement, il étoit chauve dans la même région de la tête où j'avois remarqué la proéminence dans celle du mendiant, et je pus m'assurer qu'il avoit la même conformatiou. Ces faits suffirent pour me faire naître l'idée que l'orgueil doit être considéré aussi comme une qualité fondamentale, fondée sur un organe particulier du cerveau.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de prouver à mes lecteurs que l'orgueil, la fierté, la hauteur est une qualité innée, et nullement une qualité acquise. Il n'est personne qui dans le cercle de ses connaissances ne trouve des exemples d'hommes orgueilleux et fiers, et par conséquent des preuves de mon assertion. Je n'exposerai donc que très-succinctement l'histoire naturelle de l'orgueil.

*Histoire naturelle de l'orgueil, de la hauteur, de la bonne opinion de soi-même, dans l'état de santé.*

Fierté, orgueil, arrogance, dédain, suffisance, présomption, insolence, etc., dérivent de la même source. Modifiés par divers degrés d'intensité d'action et par l'influence variée d'autres qualités, ils sont tous la manifestation du même organe. Je passe donc sous silence les discussions des grammairiens et d'autres auteurs sur la valeur de chacune de ces modifications, et je m'attache à examiner le rôle que chacune joue, et devoit jouer dans l'espèce humaine.

« Les hommes ont tous une tendance au despotisme, dit Charles-George Leroy; mais comme il n'y a guère de vœux durables sans espérance, la tendance au despotisme est limitée dans la plupart d'entre eux par le sentiment de l'impuissance; et elle se borne à acquérir la supériorité dans la classe où l'on peut espérer de s'élever. Il en résulte seulement dans chaque homme un désir inquiet d'élévation qui l'éveille, le tourmente et le tient souvent agité pendant toute sa vie. L'idée de distinction étant une fois établie; elle devient dominante, et cette passion subséquente anéantit celle qui lui a donné la naissance. Dès qu'un homme s'est comparé avec ceux qui l'environnent, et qu'il a attaché de l'importance à s'en faire regarder, ses véritables besoins ne sont plus l'objet de son attention ni de ses démarches. S'il ne peut pas être, il veut au moins paroître; et delà, dans la plupart, le goût de la décoration extérieure et de tout l'appareil qui peut donner aux autres l'idée du pouvoir..... Si l'on n'espère pas attirer sur soi les regards de l'univers ou d'une république entière, on se contente de se faire remarquer de ses voisins, de primer sur ses égaux; et l'on devient heureux par l'attention concentrée de son petit cercle..... Ce désir par lequel chacun tend à monter au-dessus de la place qui lui est assignée, semble être en contradiction avec une pente à l'esclavage qu'on remarque dans la plupart des hommes, et qui cependant n'est encore qu'une

suite de l'amour du pouvoir..... On rampe aux pieds du trône, afin d'être encore au-dessus d'une foule de têtes qu'on aime à faire courber. Il doit en résulter que les esclaves les plus bas avec leurs supérieurs, sont les despotes les plus hautains avec ceux que la fortune place au-dessous d'eux; et c'est en effet ce que l'on voit toujours arriver. Le visir humilié en présence de son maître, est bien pressé de rendre aux bâches les dédains du Grand-Seigneur ».

Ce sentiment intérieur, suivant qu'il coexiste avec des qualités différentes, se manifeste de tant de manières diverses, qu'il semble quelquefois en contradiction avec lui-même; et cependant, quelque forme qu'il revête, c'est toujours l'orgueil, la hauteur. Tel glorieux, ainsi qu'Antisthène, couvert de haillons, et n'ayant pas vaillant quatre sous, se croiroit déshonoré de travailler pour gagner sa vie, méprise et dédaigne tout ce qui l'environne, ne juge aucune chose digne de son attention, et, se suffisant à lui-même, reste dans une inaction complète pour les choses extérieures. Tel autre ne met aucune borne à son insolence; tout ce qui est élevé au-dessus de lui, l'irrite et le blesse. Partout il porte le mépris; l'envie le dévore; il foule tout sous ses pieds, s'érite en maître dans la nature; et par des statues, des monumens, des temples, se place, même de son vivant, parmi les immortels. C'est par orgueil que Philippe II compare la perte de vingt mille hommes avec la perte d'un petit ruisseau. C'est par orgueil que Septime-Sévère foule sous ses pieds le cadavre de son ennemi. C'est par orgueil qu'Aurélien traîne après son char de triomphe les rois vaincus; et c'est par fierté, par générosité, par magnanimité, que Marc-Aurèle et Henri IV pardonnent aux traîtres après les avoir subjugués. Ici l'orgueil s'afflige de la persécution la plus légère ou des marques d'indifférence qu'on lui donne: là, il brave toutes les attaques; et les atteintes que lui portent ses ennemis ne font qu'augmenter l'opinion qu'il a de sa haute importance.

<sup>1</sup> Lettres philosophiques, sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux. Nouvelle édition, à Paris, an X, (1802), p. 187, 190.

Il est un certain nombre d'hommes qui ont l'esprit assez ferme et le cœur assez grand, qui sont assez profondément pénétrés de leur prix, et ont à tel point la passion de l'indépendance, qu'ils savent repousser toutes les influences extérieures tendant à les assujétir. Autant que possible, ils cherchent les états les plus libres pour y fixer leur séjour; ils se vouent à une occupation qui les rend indépendans, qui les exempte de la faveur et des caprices des grands.

La domination sur leurs inférieurs, qui entraîneroit l'esclavage sous un maître absolu, leur deviendroit insupportable. Les honneurs, les distinctions destinés au mérite, lorsqu'ils sont prodigués à des hommes de rien, ne sont à leurs yeux que des humiliations. S'ils prospèrent, ce n'est que par eux-mêmes; comme le chêne, ils se soutiennent seuls, et tout ce qu'ils sont, ce n'est qu'à eux qu'ils veulent le devoir. C'est-là une fierté qui n'est point encore dégénérée en orgueil, un mérite plutôt qu'un défaut; compagne souvent de grandes vertus; ennemie de toute bassesse, soutien du courage dans les adversités.

Quelques formes variées que revêtent l'orgueil et la hauteur, ils n'en sont pas moins indispensables. Dès que l'homme étoit destiné pour vivre en société, les uns devoient naître pour dominer, et les autres pour obéir. Maîtres et esclaves, voilà les deux conditions des peuples barbares, et là où l'homme prétend être parvenu au plus haut degré de la civilisation, chaque tentative téméraire qu'il fait pour secouer le joug de l'autorité, lui prouve qu'il est incapable de supporter la liberté. Il n'est nullement vrai que les hommes naissent égaux et qu'ils soient destinés à exercer tous, les uns sur les autres, la même influence réciproque. La nature a assigné à chacun d'eux un poste différent, en leur donnant une organisation, des inclinations et des facultés différentes. Celui qui est né dans la servitude s'élève au rang de maître, s'il est doué de talens, de valeur, de courage et d'esprit de domination; et celui qui est né revêtu d'autorité, s'il ne sait conserver les dons qu'il tient d'un caprice de la fortune, descend au rang d'esclave.

Que l'on observe les enfans dans leurs jeux. Il y en a toujours un qui s'arroge l'autorité sur les autres. Il devient général, ministre et légis-

lateur, sans que ni lui-même ni les autres s'en soient doutés. La même chose a lieu dans les écoles et dans les familles; partout on reconnoitrait le dédain, la suffisance, la présomption, le caractère altier et superbe, à côté de la modestie, de l'humilité, de la soumission, ou même de la bassesse.

Dans les institutions civiles et militaires, on ne voit partout que chef et subordonnés; successivement, le pouvoir se concentrant davantage finit par être, de gré ou de force, le partage d'un seul. Voilà ce qui arrive dans tous les gouvernemens, quelle que soit leur forme, et dans toutes les associations. Même dans la république, il y a toujours un seul homme dont émane l'opinion. Ceux qui se révoltent contre la monarchie, n'y sont portés que par l'envie et la jalousie, étant poussés par la passion de dominer.

Ceux même qui foulent aux pieds tout ordre social, les hordes de voleurs, les bandes de brigands, témoignent en faveur de la loi établie par la nature. Celui en qui le penchant de dominer est le plus impérieux, se met à la tête, et ses complices le reconnaissent pour leur capitaine et leur maître.

Que ceux qui sont encore tentés de prendre la fierté ou l'orgueil, l'amour de l'indépendance pour une qualité acquise, se transportent chez les sauvages et les barbares! Tous ont le sentiment de leur égalité, et sont ardents à en maintenir les droits. Lors même qu'ils suivent un chef en campagne, ils ne souffriraient point qu'il prétendît à un commandement formel: ils ne sont point asservis à ses ordres; ils marchent, non en conséquence d'un engagement militaire, mais sur la foi mutuelle, et conduits par une égale ardeur pour le succès de l'entreprise. Chez les Iroquois et les autres nations de la zone tempérée, les titres de *magistrat* et de  *sujet*, de *noble* et de *plébeien*, sont aussi peu connus que ceux de *riche* et de *pauvre*.

Les Caraïbes, même après avoir choisi un chef militaire, se gardent bien de lui conférer aucune autorité civile. Leur capitaine ne s'ingère nullement à décider dans les disputes domestiques; le termes de *jurisdiction* et de *gouvernement* n'existent point dans

leur langue. Au milieu du pillage même, la gloire est leur principal objet; les dépouilles des vaincus n'offrent à leurs yeux que le gage de la victoire. Les nations, les tribus, sont leur proie : mais le voyageur solitaire, avec qui il n'y a rien à gagner, si ce n'est la réputation de générosité, ils le laissent passer sans insulte, ou le traitent avec somptuosité.

Les nations grossières d'Occident préséroient dans leurs guerres la mort à la captivité. Plus d'une fois les armées victorieuses des Romains en entrant dans une ville prise d'assaut, ou dans des retranchemens forcés, trouvèrent la mère égorgéant ses enfans, dans la vue de les dérober aux mains de l'ennemi; et le père, armé du poignard teint du sang de sa famille, prêt à le plonger dans son propre sein.

Le principal point d'honneur des nations septentrionales d'Amérique est le courage. C'est même ce point d'honneur, la fierté, qui anime également les prisonniers à souffrir les tortures les plus douloureuses, et ceux qui les font souffrir. Ils exercent plus de cruauté envers ceux qu'ils veulent traiter avec plus de considération, pour leur donner occasion de déployer toute l'énergie de leur courage. Aux lâches, ils font donner une prompte mort par la main des femmes. Ils dédaignent toute occupation mercenaire et vile à leurs yeux, toute entreprise qui ne leur offre point des dangers à affronter, et de la gloire à acquérir.

Ainsi tout concourt à prouver que l'orgueil, la hauteur, l'amour de l'autorité sont innés à l'homme, et que par conséquent ce penchant est fondé sur un organe particulier. Les phénomènes que présente l'état de maladie, nous convaincront encore davantage de cette vérité.

*Orgueil, fierté, hauteur, amour de l'autorité dans l'état de maladie.*

Conformément aux principes que j'ai déjà énoncés plus d'une fois, on peut insérer de ce que dans l'état de maladie une qualité est portée à un plus haut degré d'activité que les autres, que c'est une qualité

fondamentale. Or, dans la manie, l'orgueil, la fierté et la hauteur sont souvent portés à un degré extrême.

Il est ordinaire, dit M. Pinel, de trouver l'aliénation jointe avec un ton présomptueux, et toute la bouffissoire de l'orgueil, seulement durant l'accès, et comme un symptôme qui lui est propre. Ce même vice, porté dès la jeunesse à un très-haut degré et comme inhérent à la constitution, peut aussi prendre peu à peu de l'accroissement, s'exalter et devenir la cause d'une manie réelle. Un homme d'un âge moyen et d'une haute stature, se saisoit remarquer par la dureté de ses propos et de ses réponses, non moins que par ses empotemens violens et ses mœurs austères. Sa contenance et les traits de son visage portoient l'empreinte de la hauteur et de l'esprit le plus ombrageux et le plus morose; c'étoient des inquiétudes continuelles, des reproches amers, faits à tous ceux qui l'environnoient, ou même des invectives. Sa sauvage misanthropie augmenta encore par des revers de son commerce, et ce fut alors que la manie se déclara. Il tira des lettres de change pour des sommes exorbitantes sur son banquier, ainsi que sur d'autres maisons qui lui étoient étrangères, et bientôt après il fut renfermé pour cause de folie. Il conserva le même orgueil dans le lieu de sa détention, et il donnoit des ordres avec toute l'arrogance d'un despote d'Asie: il finit par se croire chancelier d'Angleterre, duc de Batavia, et un puissant monarque. ( Doctor Perfect, *Annals of insanity* )<sup>1</sup>.

M. Fodéré a couru de grands risques auprès d'un mélancolique qui se croyoit le père éternel, parce qu'il ne lui avoit pas, disoit-il, témoigné assez de respect.

Plus bas, il parle d'une manie érotique compliquée d'orgueil.

« Ce genre de mélancolie, dit-il, ne dépend pas uniquement de l'instinct naturel qui porte les sexes l'un vers l'autre, mais il est compliqué des sentimens de vanité et d'orgueil, qui nous persuadent que nous méritons quelque chose de plus qu'humain, ou tout au moins que nous

<sup>1</sup> Sur l'aliénation mentale, deuxième édition, p. 36, §. 46.

nous sommes attiré les regards des premiers parmi les mortels. Ce n'est ni la jeunesse, ni la beauté, ni les graces qui nous ont captivés; c'est la puissance, le rang élevé, le luxe des habits, des valets, de la fortune. Delà vient l'idée de quelques dévots, d'être aimés par des sylphes ou des anges: celle de quelques hommes que j'ai connus, qui se desséchoient dans la persuasion que des reines et des princesses les avoient distingués ».

L'aliénation mentale, accompagnée de fierté, de morgue, d'arrogance, et celle où les malades s'imaginent être général, souverain, Dieu même, est une aliénation très-commune.

« Un aliéné de cette sorte, qui habitoit une maison en vue du dôme du Val-de-Grâce, prétendit qu'il falloit transporter cet édifice dans le jardin des Tuileries, et que deux hommes suffroient pour opérer ce déplacement. Il croyoit voir un rapport d'égalité entre la force de deux hommes et la résistance qu'oppose cette masse énorme. On avoit beau lui rendre sensible par des exemples l'immense disproportion de l'une à l'autre, en évaluant le poids de chacune des pierres de ce vaste édifice d'une manière approchée, il continua de juger que l'entreprise étoit possible, et il proposoit même de se charger de l'exécution. Il succéda bientôt des extravagances d'un autre genre: le même aliéné se crut propriétaire de toutes les forêts de France, et signoit, à ce titre, des mandats de plusieurs millions, à prendre sur le trésor public. Ses idées s'exaltèrent encore davantage, et il finit par se croire le plus grand potentat de l'Europe ».

« Une femme, privée en grande partie de ses ressources par des événemens de la révolution, perd entièrement la raison, et est envoyée à l'hospice des aliénées; elle se livre d'abord à un babil intarissable; et, dans l'excès de son délire, elle adresse des propos décousus aux objets les plus inanimés, et pousse des cris et des vociférations les plus

<sup>1</sup> Traité du *Délire*, T. I, 557.

<sup>2</sup> Traité sur l'aliénation mentale, par M. Pinel. Deuxième édition, page 92, paragraphe 109.

bruyantes, elle croit être la petite-fille de Louis XIV, et réclame ses droits au trône. Son imagination semble bientôt réaliser ses désirs. C'est elle qui dispose en idée des contributions, et qui tient l'armée à sa solde. Un étranger vient-il dans l'hospice, elle croit que c'est en son honneur; et c'est, dit-elle, par ses ordres seuls, qu'on a pu l'introduire. Ses compagnes d'insfortune, dans l'hospice, sont pour elle des marquises et des duchesses qui marchent à sa suite, et elle leur donne des ordres avec le ton de l'autorité suprême<sup>1</sup>. »

« Un aliéné, renfermé dans une pension de Paris, et qui durant ses accès se croyoit le prophète Mahomet, prenoit alors l'attitude du commandement et le ton du Très-haut; ses traits étoient rayonnans, et sa démarche pleine de majesté. Un jour, que le canon tiroit à Paris pour des événemens de la révolution, il se persuade que c'est pour lui rendre hommage, il fait faire silence autour de lui, et il ne peut plus contenir sa joie<sup>2</sup>. »

« Un père de famille très-recommandable perd sa fortune et presque toutes ses ressources par des événemens de la révolution, et une tristesse profonde le conduit bientôt à un état maniaque; les symptômes, loin de céder au traitement ordinaire, et même aux moyens de répression les plus inhumains, empirent, et on le transfère à Bicêtre, comme incurable. Jamais aliéné n'a donné un plus libre cours à ses actes d'extravagance: il se redresse sur lui-même tout bouffi d'orgueil, croit être le prophète Mahomet, frappe à droite et à gauche tous ceux qui se rencontrent sur son passage, et leur ordonne de se prosterner et de lui rendre hommage. Toute la journée se passe à prononcer de prétendus arrêts de proscription et de mort; ce ne sont que menaces, propos outrageans contre les gens de service; l'autorité du surveillant est dédaignée et méconnue. Un jour même que sa femme éplorée vint le voir, il s'emporte contre elle, et l'auroit peut-être assommée si l'on ne fût accouru à son secours. Que pouvoient produire les voies de

<sup>1</sup> Traité de l'aliénation mentale, par M. Pinel, 2<sup>e</sup> édition, p. 109, §. 123.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 111, §. 124.

douceur et les remontrances les plus modérées contre un aliéné qui regardoit les autres hommes comme des atômes de poussière<sup>1</sup>.

« Trois aliénés qui se croyoient autant de souverains, et qui prenoient chacun le titre de Louis XIV, se disputent un jour les droits de la royauté, et les font valoir avec des formes un peu trop énergiques. La surveillante s'approche de l'un d'eux, et le tirant un peu à l'écart : « Pourquoi, lui dit-elle d'un air sérieux, entrez-vous en dispute avec ces gens là, qui sont visiblement fous? ne sait-on pas que « vous seul devez être reconnu pour Louis XIV »? Flatté de cet hommage, il se retire aussitôt en regardant les autres avec une hauteur dédaigneuse<sup>2</sup>.

« Une femme, très-impérieuse, et accoutumée à se faire obéir avantageusement par un mari plus que docile, restoit au lit une partie de la matinée, exigeoit ensuite qu'il vînt à genoux lui présenter à boire; et dans les extases de son orgueil, finit par se croire la Vierge-Marie<sup>3</sup>.

« Un homme, d'un âge moyen, avoit toujours été remarquable par la durété de ses propos et un air sombre et ombrageux : toujours inquiet, querelleur et prêt à s'emporter, son caractère s'aigrit encore par quelques revers de fortune; il devint jaloux, misanthrope au plus haut degré, et insupportable à sa propre famille. Ce fut alors que son délitre éclata. Il tira des lettres de change pour des sommes énormes, même sur des banquiers avec lesquels il n'avoit aucune relation. Relégué enfin dans une maison d'aliénés, il y déploya toute l'arrogance d'un despote d'Orient; il se crut chancelier, duc de Batavia, et il exigea des hommages qu'on ne rend qu'aux souverains. Cette bouffissure d'orgueil, contre laquelle tous les moyens qu'on put prendre furent vains, dégénéra peu à peu en un état de stupeur et d'idiotisme incurable<sup>4</sup>.

La marque la plus certaine que ces aliénés approchent de la gué-

<sup>1</sup> *Ibidem*, p. 215, §. 196.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 220, §. 198.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 303, §. 252.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 400.

rison, c'est quand ils commencent à entrevoir le ridicule et le faux de leurs prétentions, et qu'ils deviennent dociles aux remontrances et aux raisonnemens des surveillans et des médecins.

« Un homme, dans la vigueur de l'âge, renfermé à Bicêtre, croit être roi, et s'exprime toujours avec le ton du commandement et de l'autorité suprême. Il avoit subi le traitement ordinaire à l'Hôtel-Dieu où les coups et les actes de violence n'avoient fait que le rendre plus emporté et plus dangereux. Un jour, il écrivoit à sa femme une lettre pleine d'emportemens, et l'accusoit avec amertume de prolonger sa détention pour jouir d'une liberté entière. Il la menaçoit d'ailleurs de tout le poids de sa vengeance. Avant d'envoyer cette lettre, il en fait lecture à un autre aliéné convalescent, qui improuve ces emportemens lougueux, et lui reproche, avec le ton de l'amitié, de chercher à réduire sa femme au désespoir. Ce conseil sage est écouté et accueilli; la lettre n'est point envoyée; elle est remplacée par une autre pleine de modération et d'égards. Le surveillant de l'hospice, instruit de cette docilité à des remontrances amicales, y voit déjà les signes manifestes d'un changement favorable qui se prépare; il se hâte d'en profiter, se rend dans la loge de l'aliéné pour s'entretenir avec lui, et il le ramène par degré au principal objet de son délire. « Si vous êtes souverain, » lui dit-il, comment ne faites-vous pas cesser votre détention, et « pourquoi restez-vous confondu avec des aliénés de toute espèce ? » Il revint les jours suivans s'entretenir avec lui, en prenant le ton de la bienveillance et de l'amitié; il lui fait voir peu à peu le ridicule de ses prétentions exagérées, lui montre un autre aliéné convaincu aussi depuis long-temps qu'il étoit revêtu du pouvoir suprême, et devenu un objet de dérision. Le maniaque se sent d'abord ébranlé; bientôt il met en doute son titre de souverain, enfin il parvient à reconnoître ses écarts chimériques. Ce fut dans une quinzaine de jours que s'opéra cette révolution morale si inattendue; et après quelques mois d'épreuve, ce père respectable a été rendu à sa famille ».

<sup>1</sup> Traité de l'aliénation mentale, par M. Pinel, 2<sup>e</sup>. édition, p. 254.

Certes, l'aliénation mentale prouve donc que l'orgueil est une qualité fondamentale, affectée à un organe particulier du cerveau.

### *Siége et apparence extérieure de l'organe de l'orgueil.*

Les preuves que j'ai rapportées dans l'historique de la découverte de l'organe de l'orgueil ne me paroissant pas suffisantes pour établir le siége et l'apparence extérieure de cet organe, je rassemblerai des faits nouveaux pour prévenir encore le reproche de soutenir gratuitement des paradoxes. Dans l'exposé que l'on va lire, je suis obligé de me restreindre à un petit nombre de faits, tout comme pour les autres organes; mon but est rempli si ceux que je rapporte mettent les naturalistes en état de faire eux-mêmes des observations ultérieures.

Cet organe est formé par les circonvolutions du cerveau (xii), placées dans la ligne médiane, immédiatement derrière et au-dessous du sommet de la tête; et c'est par cette raison qu'il ne se manifeste à la surface du crâne que par une protubérance allongée unique, quoiqu'il existe dans chacun des hémisphères. Voy. le xii, dans les cerveaux, Pl. IX, Pl. XI. Pl. XII, et dans le crâne Pl. XXX. Ce n'est que dans le cas où les deux hémisphères sont un peu écartés, que cet organe se présente double à la surface de la tête.

Je commence par un exemple qui a beaucoup de rapport avec celui de mon mendiant. Un jeune homme, doué de facultés intellectuelles au-dessus du médiocre, avoit montré, dès sa première enfance, une hauteur insupportable. Il soutenoit constamment qu'il étoit de trop bonne maison pour travailler et pour s'appliquer à quoi que ce soit. Rien au monde ne pouvoit le corriger de son travers. On l'avoit mis pour dix-huit mois dans une maison de correction à Haina.

Un médecin de Vienne, homme très-aimable, pousoit la fierté à un tel point, que toutes les fois qu'il étoit appelé à une consultation, même avec des médecins plus anciens que lui, ou avec des professeurs publics, il prenoit toujours le pas, tant pour entrer dans la salle que

pour en sortir. Lorsqu'il étoit question de signer quelque pièce, il prétendoit toujours apposer sa signature le premier. Il s'étoit lié avec le directeur du grand hôpital, mais uniquement, à ce que plus tard il me dit plusieurs fois, pour le supplanter.

J'ai vu à Heidelberg une jeune fille de dix-huit ans, d'un caractère remarquable. Tous les propos et tous les gestes un peu libres la révoltent. Elle cite Dieu à toute occasion, comme s'il se mêloit particulièrement de ses intérêts. Lorsqu'elle parle, l'assurance et la présomption se peignent dans ses traits ; elle tient la tête levée et un peu en arrière, et tous ses mouvemens de tête expriment la hauteur. Elle n'est susceptible d'aucune soumission ; dans la colère, elle est violente et capable de se porter à tous les excès. Quoique fille d'un marchand de plumes, elle parle sa langue avec une rare pureté, et ne recherche le commerce que des personnes d'un état au-dessus du sien.

Un comte, qui étoit entré au service, n'avançoit pas comme il croyoit l'ayoir mérité. Il s'entretint souvent avec moi sur plusieurs objets ; il parloit très-sensément, mais il prenoit toujours l'attitude du commandement.

L'organe de l'orgueil étoit très-développé chez ces quatre personnes.

Cet organe étoit également très-prononcé chez un aliéné de Bade, près Rastadt ; cet homme, dont la folie consistoit à se croire major, avoit la tête très-petite. L'organe de l'orgueil étoit la seule partie cérébrale qui fût développée à un haut degré ; toutes les autres circonvolutions étoient très-petites ; l'hémisphère gauche, et par conséquent le côté gauche de la tête étoit plus grand que le droit. Les os crâniens étoient denses, mais assez minces, parce qu'il étoit mort de la phthisie et dans un âge très-avancé.

Dans l'hospice des pauvres de Fribourg, nous vîmes un aliéné extrêmement fier, qui a quelquefois des accès d'une véritable frénésie, pendant lesquels il commettoit des meurtres et des incendies, si l'on ne l'en empêchoit. Il annonce d'un ton véhément et pathétique, qu'il est la souche à l'aide de laquelle Dieu a créé le monde et le conserve ; qu'il a été couronné par Jésus-Christ ; qu'il est le jeune homme que

la reine du Ciel a choisi pour son époux, etc. Son attitude est celle d'un despote arrogant : pénétré de sa haute importance, il croise ses bras, et pour donner une idée de la force étonnante qui réside en lui, se frappe avec violence la poitrine, le ventre et les flancs. D'ordinaire, il se tient, un pied placé en avant de l'autre, le corps droit et un peu retiré en arrière. Lorsque je le priai de me laisser toucher sa tête, il me répondit avec une arrogante fierté : je n'ai point de tête, j'ai un *CHEF*<sup>1</sup>; et il se retourna, ne nous jugeant pas dignes de l'approcher. Nous vîmes cependant distinctement qu'il avoit l'organe de l'orgueil très-proéminent. Socrate ne se trompoit pas en disant à Antisthène : *Je vois ton orgueil à travers les trous de ton manteau*; car dans son buste, l'organe de l'orgueil est extraordinairement développé ; voy. Pl. LXIX, fig. 5.

Nous avons eu occasion plusieurs fois d'examiner des têtes de chefs de brigands ; et dans toutes nous avons trouvé cet organe extrêmement développé. Chez un brigand, que nous vîmes à Marbourg, et que l'on croyoit être le fameux Picard, nous trouvâmes les organes de la rixe, du meurtre, du vol, de la fermeté, mais surtout celui de l'orgueil développés à un très-haut degré. Ses manières étoient fières, hautes et dédaigneuses ; on prétend que de tous les chefs de brigands, c'étoit le plus dangereux. Long-temps auparavant, j'avois observé un développement tout aussi considérable des organes du meurtre, de la fermeté et de l'orgueil chez un autre chef de brigands, dont j'ai parlé à l'occasion de l'organe de l'instinct carnassier. Poussé à bout par les coups qu'on lui donnoit pour lui faire dénoncer ses complices, il s'étrangla avec sa chaîne.

Nous avons remarqué que les chefs de rebelles, les ennemis de l'autorité et de la souveraineté, les instigateurs dans les révoltes, etc., sont constamment des hommes fiers et ambitieux. Nous vîmes à Spandau

<sup>1</sup> Ich habe Keinen *Kopf*, sondern ein *Haupt*. *Kopf*, tête dans le langage ordinaire. *Haupt*, tête des rois et des dieux dans le langage le plus relevé, presque uniquement réservé à la poésie.

deux chefs de rebelles, père et fils; chez l'un et chez l'autre les organes de la fermeté et de l'orgueil étoient très-fortement développés. Plusieurs autres détenus, pour cause d'insubordination avoient la même organisation. L'organe de la hauteur et du penchant à dominer est développé d'une manière étonnante dans le crâne du sculpteur Ceracchi, Pl. LXIX, fig. 6, que je conserve dans ma collection; cet individu fut guillotiné à Paris. Déjà à Vienne, où j'étois médecin de sa famille, cet homme s'étoit prononcé de la manière la plus révoltante contre tout ce qui est revêtu d'autorité, et principalement contre le pape. Il oublioit son art pour ne faire que rêver aux moyens de détruire les monarchies. Ces hommes renverseroient tous les trônes pour s'ériger eux-mêmes en despotes. Ainsi l'organisation confirme ce que l'histoire de tous les temps nous a enseigné sur le but des révoltes: *ôtez-vous de là que je m'y mette.*

L'influence des circonstances extérieures est très-sensible sur cet organe comme sur les autres. On remarque généralement que les habitans des montagnes sont plus fiers que les habitans de la plaine; qu'ils ont un plus grand amour de l'indépendance, et sont plus disposés à la révolte. Aussi dans nos voyages n'avons-nous trouvé nulle part l'organe de l'orgueil plus généralement développé à un très-haut degré que chez les Suisses. Qui ne connoit l'inflexible orgueil des habitans de certaines provinces de l'Espagne?

Jusqu'ici, j'ai parlé de l'orgueil, de la hauteur, du penchant à dominer, de la bonne opinion de soi-même, de l'arrogance, de l'esprit d'indépendance. Mais à quelle qualité fondamentale se rapportent toutes ces modifications? Avant de prononcer sur cette question, il faut que le lecteur discute avec moi un point très-douteux. Ici encore, je m'en tiendrai uniquement aux faits; et, dès que nous serons arrivés à la limite où les faits nous abandonnent et laissent le champ ouvert au raisonnement, je subordonnerai de grand cœur mon propre jugement à la sagacité du lecteur; et cela d'autant plus volontiers, qu'il n'en peut rien résulter de défavorable pour l'organologie.

*Sur l'instinct qui dirige les animaux dans le choix des lieux qu'ils habitent.*

Après avoir donné mon attention à l'orgueil, comme qualité particulière, et à son organe chez l'homme, je voulus voir si mes observations se confirmeroient chez les animaux. J'examinai donc les têtes des animaux dont on a coutume de dire qu'ils sont fiers : par exemple des cheveaux de race, du coq, du paon, etc. Je ne trouvai chez aucun d'eux un développement remarquable des parties cérébrales correspondantes à l'organe de l'orgueil chez l'homme; mais je trouvai bien un développement considérable de ces parties dans des animaux chez lesquels je n'aurois jamais songé à le chercher, c'est-à-dire chez ceux qui séjournent sur les hauteurs, sur les montagnes, et qui se tiennent volontiers dans le haut des airs, chez le chevreuil, le chamois, le bouquetin, chez certaines espèces d'aigles et de faucons; et ce qui me frappa le plus, la partie cérébrale en question étoit d'autant plus développée, et la proéminence allongée d'autant plus saillante, que ces animaux ont leur demeure habituelle sur des lieux plus élevés.

Que le lecteur s'imagine l'étonnement où me mit un semblable phénomène. La prédilection des animaux pour les hauteurs au physique, dépendre des mêmes parties que l'orgueil, disposition morale, chez l'homme! Voilà ce qui doit paroître à tout le monde aussi invraisemblable et aussi inadmissible que cela me le parut au premier abord à moi-même.

Je me suis fait la loi de communiquer la marche de mes observations, ainsi que la manière dont elles ont fait naître mes opinions. Des opinions qui n'ont pas pour base des faits, sont sinon fausses, du moins très-hasardées. Le naturaliste doit par conséquent être moins sensible au reproche d'avoir mal interprété les faits, qu'à celui de s'en rapporter au seul raisonnement. Je commence par donner quelques détails sur

les lieux qu'habitent les animaux. Peut-être découvrirons-nous plus tard quelque analogie entre deux choses en apparence très-disparates.

L'on se trompe si l'on attribue le choix du lieu qu'habitent les animaux, à leur seule volonté. La nature a assigné sa place au bouquetin et au crocodile, tout comme au cèdre et au saule. Les champs et les bois, les vallées et les montagnes, les marais infects et les habitations des hommes, le Sud et le Nord, sont destinés à être peuplés par différentes espèces d'animaux. Il existe deux variétés de la plupart des animaux les plus généralement connus. L'une habite les hauteurs, l'autre la plaine; l'une les villages, les villes et les jardins; l'autre les forêts et les bords des fleuves. Nous connaissons le moineau domestique et le moineau des bois, le rossignol des jardins et le rossignol des hauteurs boisées; le chardonneret des jardins et le chardonneret des bois; le lièvre des champs et le lièvre des montagnes. D'où vient que des animaux, d'ailleurs si semblables, recherchent des habitations qui se ressemblent si peu?

Cette différence est bien plus prononcée encore pour les différentes espèces. La perdrix, la gelinotte, le lagopède, la ganga, (gelinotte des Pyrénées), le zizel, la marmotte, le rat d'eau, la taupe, le rat commun, le rat des greniers, le mus ratus, l'hirondelle des hautes montagnes, l'hirondelle de rivage, l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle de cheminée: quelle différence dans le choix de leur demeure! et comme il est constant, on ne peut pas l'attribuer à une volonté dirigée par le hasard; mais à une loi invariable de la nature. Mais de quelle manière la nature a-t-elle assigné à chaque animal les lieux qu'il doit habiter?

Rien n'est plus facile, dit-on, que de répondre à cette question: le chamois grimpe sur les montagnes, et le canard se plonge dans l'eau, parce que le besoin les y appelle, parce que c'est-là qu'ils trouvent leur nourriture.

Il n'y a nul doute qu'il existe une harmonie entre l'organisation des animaux et le monde extérieur. Sans cela, la nature et les animaux seroient dans une contradiction éternelle. Si les marais étoient désignés

comme demeure au chamois, tandis que la nourriture qui lui convient croît au haut des montagnes; son espèce auroit bientôt disparu de la surface du globe. C'est pour cela que chaque animal est, et devoit nécessairement être organisé de manière à établir sa demeure dans des lieux où il trouvât sa pâture. Voilà une institution bienfaisante de la nature. Mais ce n'est pas la nourriture seule qui détermine l'animal à établir sa demeure dans tel lieu, de préférence à tel autre. Les différentes variétés de la même espèce que je viens de nommer, pourroient se sustenter avec la même nourriture; c'est ce qui fait que quand les circonstances extérieures forcent les animaux, ils se déterminent à vivre dans les endroits où ils ne vivroient pas s'ils en avoient le choix. Du reste, le chamois et le bouquetin grimpent bien plus haut que les régions où se trouve leur pâture. C'est une impulsion intérieure qui les pousse à rechercher les sommets les plus escarpés des montagnes. C'est de même que le petit canard traînant encore la coque de son œuf, sans aucune connoissance préalable, court à l'eau sans écouter les cris d'anxiété de la poule qui l'a couvé. L'alouette s'élève dans les airs en chantant, quoique rien ne l'empêche de chanter sur terre. L'aigle royal guette sa proie du haut des nues, quoiqu'il pût bien aussi chasser dans les régions inférieures, comme le hibou. Tous les jours, nous voyons les hirondelles, les pigeons, les corneilles s'élever dans les airs pour leur seul plaisir, en décrivant mille cercles, sans aucune intention de chercher leur nourriture.

*Apparence extérieure de l'organe des hauteurs chez les animaux.*

Chez tous les animaux qui cherchent le séjour des endroits élevés, on trouve dans la ligne médiane, immédiatement au-dessus de l'organe de l'amour de la progéniture, ou entre les deux bosselures qu'il forme dans le cas où il est double, une proéminence allongée, marquée XII, sur toutes les planches, absolument semblable à l'organe de l'orgueil chez l'homme. Que l'on compare Pl. LXV, les crânes du chevreuil, et de

la chevrette, chez lesquels cet organe n'est encore que très-peu marqué, avec ceux du chamois fig. 1, et le bouquetin fig. 2, Pl. LXXIII, chez lesquels il a son plus haut degré de développement. On voit que l'élévation XII, dans le chevreuil, est moins bombée que dans le chamois, dans le chamois moins que dans le bouquetin qui recherche toujours sur les plus hautes montagnes le sommet des rochers les plus élevés. Ainsi, par la seule inspection de cette région de la tête, on peut déterminer avec certitude laquelle des espèces que l'on examine vit dans la plaine, et laquelle habite les hauteurs; et c'est selon qu'un aigle ou tout autre oiseau s'élance le plus haut dans les airs, que cette région du crâne est plus ou moins bombée. Chez le rat de cave, cette région est plane; chez le rat des greniers, qui aime à grimper sur les arbres, elle est bombée. La même différence existe entre le crâne de la perdrix commune, et celui de la perdrix des montagnes; entre celui du lièvre des champs et celui du lièvre des montagnes. J'ignore si cette partie cérébrale subit des modifications semblables chez les animaux aquatiques. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut admettre un organe particulier, dont l'activité assigne aux animaux les lieux qu'ils ont à choisir pour leur demeure. Il est certain encore qu'un développement considérable de cet organe inspire aux animaux une prédilection pour les lieux élevés. Or donc, si l'on pouvoit rendre vraisemblable que la même partie cérébrale, qui inspire aux animaux le penchant pour les hauteurs, modifiée différemment, et influencée par l'activité simultanée d'autres organes, produit l'orgueil chez l'homme, et que par conséquent la prédilection pour les hauteurs au physique, ne diffère pas essentiellement de la hauteur au moral, mais seulement par son objet, l'on pourroit désigner le résultat de l'action de cet organe par la dénomination *instinct des hauteurs, instinct de l'élévation*, du moins pour le cas de son développement plus qu'ordinaire. Ici se présente donc naturellement la question: Y a-t-il une différence essentielle entre l'instinct des hauteurs physiques chez les animaux et le penchant de l'homme à s'élever à une hauteur morale? Cette différence est-elle réellement assez grande pour qu'il soit ridicule de ne considérer l'un et l'autre que

comme des gradations différentes du même penchant? Ou bien est-il possible de découvrir une analogie entre les deux? Ceux qui soutiennent la négative ont gain de cause, parce qu'ils ont pour eux d'avance tous les lecteurs et tous les auditeurs. Quant à moi, l'opinion de la multitude ne sauroit me rebuter. Je vais donc exposer le pour et le contre.

*Existe-t-il une analogie entre l'instinct des hauteurs chez les animaux, et l'orgueil ou la fierté chez l'homme?*

Si l'organe de l'instinct des hauteurs chez les animaux, et celui de la fierté chez l'homme, occupent la même place dans le cerveau et dans le crâne, cela milite en faveur de leur analogie.

J'ai signalé, à la vérité, dans le cerveau et dans le crâne, immédiatement entre et au-dessus de l'organe de l'amour de la progéniture, une place comme m'étant encore inconnue, iv, Pl. IX et XI; et ce n'est qu'au-dessus de cette place que j'ai indiqué l'organe de l'orgueil, xii. Malgré tous mes soins, je n'ai jamais pu remarquer à cette place aucune espèce de proéminence, ni deviner la signification qu'elle pourroit avoir. J'ai trouvé tout au contraire que dans plusieurs crânes la proéminence de l'orgueil s'étend jusqu'à celle de l'organe de l'amour de la progéniture. Ceci a lieu lorsque ce dernier est foiblement développé, et que celui de l'orgueil l'est beaucoup. Il semble donc déjà probable que la circonvolution marquée iv, Pl. IX et Pl. XI, appartient à l'organe de la fierté. Je suis d'autant plus porté à croire que cette circonvolution et celle marquée xii constituent un seul organe, que les circonvolutions qui suivent immédiatement l'organe de la propagation, et qui sont placées tout-à-fait dans la ligne médiane<sup>1</sup>, sont très-déve-

<sup>1</sup> L'anatomie comparée offre des différences très-remarquables pour le siège de l'organe du penchant à la hauteur physique, et pour l'organe de l'amour de la pro-

loppées chez les animaux doués éminemment de l'instinct des hauteurs; le cerveau et le crâne du chamois et du bouquetin en fournissent un exemple frappant. Dans le cas même où nous supposerions que la partie inférieure <sup>IV</sup> de ces circonvolutions produisit l'instinct des hauteurs au physique, et la partie supérieure <sup>XII</sup> la fierté, le très-proche voisinage de ces parties cérébrales nous conduiroit toujours à admettre une analogie dans leurs fonctions.

Il ne faut pas oublier que dans l'homme plusieurs organes sont plus volumineux et plus compliqués que chez les animaux. L'organe du sens des localités, celui de la musique et même celui de l'amour physique, sont plus parfaits dans l'homme, dans la même proportion que leurs fonctions le sont davantage, quoique la destination primitive reste essentiellement la même. Il seroit donc très-conforme à la marche de la nature, que l'organe dont il s'agit maintenant, fût aussi plus volumineux dans l'homme, puisque son activité est destinée à un but plus élevé.

L'action de cet organe paroît dans quelques cas se restreindre, chez l'homme même, à un instinct des hauteurs physiques. Je connois des hommes qui ont la passion de grimper sur les montagnes, de monter

géniture. Chez l'homme et chez le singe, par exemple, l'organe de l'amour de la progéniture s'étend en grande partie dans les lobes postérieurs des hémisphères, jusqu'à la ligne médiane. Chez les oiseaux et chez la plupart des mammifères, cet organe ne se trouve plus placé dans la ligne médiane. Il occupe la partie postérieure du second rang de circonvolutions, à commencer par la ligne médiane. Cette circons-tance produit aussi une variation du siège de l'organe de la hauteur. Dans l'homme et dans le singe, il existe une masse cérébrale entre le cervelet, organe de la propagation, et l'organe de la hauteur. Dans d'autres animaux, lorsqu'ils sont destinés à rechercher les lieux élevés, les circonvolutions moyennes qui suivent immédiatement après le cervelet, sont très-développées, et forment une proéminence bombée oblongue. Pour mieux faire sentir ces différences, j'ai fait dessiner les cerveaux du chat et d'un singe, les crânes d'une chatte et de la panthère Pl. LXXVII, les circonvolutions XII, XII<sup>r</sup>, et l'élévation XII, sont l'organe de la hauteur. Les circonvolutions II, II<sup>r</sup>, et les proéminences II, appartiennent à l'organe de la progéniture.

sur les clochers, etc. Partout où les conduit le hasard, leur première affaire est d'escalader les hauteurs des environs; les contrées montueuses sont celles qu'ils préfèrent à toutes les autres. J'ai trouvé à tous ceux que j'ai examinés, un assez grand développement de cette partie cérébrale.

Et comment se fait-il que cet organe se développe davantage sur les hauteurs que dans la plaine? Je sais parfaitement que l'on peut avoir autant d'orgueil dans une vallée que sur une montagne; mais il n'en est pas moins vrai que la fierté se trouve bien plus fréquemment dans les sites élevés. S'il n'existe pas une très-grande analogie entre l'instinct des hauteurs et l'orgueil, pourquoi les montagnards sont-ils plus fiers, plus passionnés pour l'indépendance, plus portés à l'esprit de domination que le reste des hommes? Pourquoi imaginent-ils être élevés autant au-dessus des habitans de la vallée au moral, qu'ils le sont effectivement au physique par les lieux qu'ils habitent?

Que l'on observe les enfans, ou même les adultes, lorsque dans leurs jeux ils se laissent aller au premier sentiment, et au premier mouvement qu'ils éprouvent: ils se dressent sur la pointe des pieds, ils montent sur des chaises, et trouvent du plaisir à comparer leur taille avec celle des grandes personnes, et même à les surpasser. Les femmes petites et orgueilleuses choisissent une coiffure très élevée, portent des talons fort hauts. Qu'est-ce qui chatouille plus l'orgueil du guerrier, que des bonnets à poil, des casques surmontés d'énormes panaches? En général, tout ce qui hausse, tout ce qui grandit notre moi, part du sentiment intérieur de l'orgueil, et réveille ce sentiment en réagissant sur nous. Il est usité chez tous les peuples de placer dans un endroit élevé ceux qui commandent aux autres. Qu'y auroit-il de commun entre un trône et le pouvoir souverain, si l'homme n'étoit pas guidé en cela par un sentiment intérieur qu'il ignore lui-même?

On objecte que les enfans montent sur les bancs, parce qu'on leur refuse bien des choses par la seule raison qu'ils sont petits; parce qu'ils ont remarqué les prérogatives dont jouissent les grandes personnes, ou parce qu'ils en ont entendu faire toutes sortes d'éloges.

Je ne crois pas que cette conduite constamment uniforme des enfants se fonde sur de semblables réflexions. J'y vois bien plus naturellement la première manifestation enfantine de l'orgueil.

Que l'on persuade aux hommes, ajoute-t-on, que la place la plus basse est la plus honorable, et tout le monde la préférera.

Je l'accorde; mais je crois que cela n'arrivera que parce que l'homme est assez raisonnable pour attacher plus de prix à une place de distinction morale qu'à une élévation purement physique.

Toutes les expressions par lesquelles nous désignons l'orgueil, ou par lesquelles nous exprimons le prix que nous attachons à une chose, au moral, sont prises de la hauteur physique. Il porte le nez haut; il s'élève; il monte de plus en plus; il se rengorge; il se pavanne; il nous regarde du haut de sa grandeur; il est sur le pinacle; il a vaincu tous les obstacles qui s'opposaient à son élévation; il a l'air hautain; il a l'humeur, la mine et les manières hautaines; ses hauteurs lui font beaucoup d'ennemis, etc. Toutes les expressions par lesquelles nous désignons le contraire de l'orgueil et du prix que nous attachons à une chose au moral, sont prises dans le sens inverse de la hauteur physique: L'hypocrite rampe; il rentre en terre de honte; rien n'est plus digne de mépris que la bassesse; rabattre l'orgueil, la fierté; fouler aux pieds son crédit; sa faveur baisse; Dieu abaisse le superbe; Rome abaisse l'orgueil de Carthage; s'abaisser à des choses indignes de soi; se prosterner devant la majesté de l'Etre suprême; l'humble s'abaisse; lorsqu'on veut toujours s'élever, on doit craindre d'être forcé de descendre.

Piron voulant peindre le caractère altier de Gustave Wasa, monta machinalement sur une échelle, poussé par un instinct aveugle. Ainsi placé, les pensées, les images et les expressions propres à son tableau vinrent se présenter en foule à son esprit. Hylas joua un jour un rôle qui finissoit par ces mots: le grand Agamemnon! L'acteur, pour rendre cette idée de grandeur, se dressa violemment. Engel observe, dans sa Mimique, qu'Hylas eût dû seulement se soulever sans trop d'effort, rendre par sa pose l'élévation et la noblesse, et exprimer dans ses traits le sérieux d'un homme qui réfléchit profondément; qu'alors sa

pantomime eût précisé davantage l'idée de la grandeur morale d'un souverain.

Fouquet, connu par ses profusions, son orgueil et son ambition, fit placer dans ses armes, et dans plusieurs endroits de son magnifique château, un écureuil avec la légende : *quò non ascendam, où ne monterois-je pas?*

M. B\*\*\* avoit toujours été rempli d'une fierté qui l'empêchoit de familiariser, dans son enfance, avec ses camarades, et plus tard avec ses égaux. A la suite d'une blessure à la tête, par laquelle l'organe des hauteurs se trouva lésé, et pendant la convalescence qui fut très-longue, cette faculté s'exalta chez lui au point qu'il traitoit ses supérieurs comme des subordonnés, et qu'il leur écrivoit des lettres par lesquelles, dans un style bref et impératif, il leur enjoignoit de lui accorder telle ou telle faveur, telle ou telle distinction. Il étoit en même temps devenu sujet à des visions, dont on verra dans un instant la nature. Ces détails m'ont été communiqués par sa femme. En voici de plus étendus que présente sur sa maladie la lettre suivante, écrite par lui-même, et dont l'original est entre nos mains.

« Je réponds au désir que vous avez de connoître les circonstances diverses d'un accident qui m'est arrivé à \*\*\*\*. J'aurois pu faire un tableau plus étendu de toutes les visions que j'ai eues pendant ma maladie, si je m'en étois avisé dans le temps; mais j'ai cherché à les oublier pour ne pas devenir fou; c'est déjà être un peu fou que de s'occuper de ses visions. Voici le fait.

« Je venois de changer de logement. J'étois fort mécontent de mon domestique; et, le jour de mon accident, je lui avois donné l'ordre d'aller coucher au château de \*\*. Revenu seul dans ma chambre, vers les dix heures du soir, ( c'étoit, je crois, dans le mois de décembre ), je me disposois à me coucher; et, après m'être déshabillé, j'éteignis le feu de mon foyer. En me relevant, je me frappai à la partie supérieure de la tête, la plus élevée en arrière, contre un clou que l'on avoit fiché au-dessous du manteau de la cheminée : son objet étoit, à ce qu'il paroît, de soutenir une ficelle, par laquelle nos prédécesseurs dans le

logement attachoient leurs petites provisions pour les faire rôtir. Je tombai sans connaissance dans la cheminée. Voici comment on m'a rapporté que j'étois placé : J'étois tombé sur le côté gauche, la tête et une partie du corps dans la cheminée. Mes pieds, en s'allongeant dans la chute, avoient rencontré la table de nuit qui étoit renversée sur moi.

« Le lendemain, lorsque la fille de chambre vint pour faire mon lit, elle me trouva dans cette position et sans connaissance. Elle appela du secours. On me mit au lit. M. C\*\*\*, mon ami, m'a soigné dans ma maladie.

« Malgré tous les soins qui me furent donnés, je restai deux ou trois jours sans reprendre connaissance. Je fus condamné par les médecins. On me crut mort, et un officier fut désigné pour commander le bataillon qui devoit me rendre les honneurs funèbres. Enfin, le second ou troisième jour, je revins à moi, et l'on m'apprit tout ce qui m'étoit arrivé. J'écrivis à \*\*\*, pour lui dire que je n'étois pas mort.....

« Après avoir repris mes sens, je fus atteint d'une fièvre nerveuse très-violente. Je devins fort mal; je battois la campagne; je disois, dans le transport de la fièvre, que j'avois des clous dans la tête; je me figurois que le sang me sortoit par les oreilles; je ne sais pas si ce dernier effet a eu lieu réellement. Voici les visions que j'ai eues : Je ne puis dire si c'est pendant le temps que j'ai été sans connaissance, ou après avoir repris mes sens, et pendant les accès de ma fièvre.

« Il me sembloit que je m'élevois au-dessus des nuages, quelquefois très-haut; mais plus ordinairement dans la région moyenne. Je voyois souvent l'image d'un homme couvert d'une armure de fer demi-brillante, et armé de toutes pièces. Dans mes voyages aériens, j'ai vu des choses fort extraordinaires que je ne me rappelle plus : je passois rapidement des régions brûlantes aux régions glacées; enfin je descendois quelquefois sur une espèce de terre, et dans de profonds abysses; je me promenois dans des prairies où je voyois quantité de diamans et de fort belles choses que je voulois ramasser. On m'a dit que mes mains faisoient en effet le simulacre de ramasser quelque chose.

« Après avoir avalé pendant plusieurs semaines une grande quantité de drogues, et particulièrement beaucoup d'éther, je parvins à une convalescence qui étoit une autre maladie. Beaucoup de personnes ont paru prendre part à mon rétablissement. J'allois dans les réunions de la société, et je cherchois à me distraire par tous les moyens possibles. Chez moi, je dessinois, quoique le médecin me l'eût défendu, parce que j'avois la vue très-affoiblie. J'ai eu, pendant près de trois mois de convalescence, des idées fort singulières, qui n'avoient aucune justesse; elles étoient sans doute la suite de mes visions; je voulois m'élever en volant, et pour cela j'avois imaginé de faire des ailes de carton: je n'ai cependant pas mis à exécution cette idée absurde ».

J'ajouterai que pendant sa convalescence, M. B\*\*\* a toujours conservé les dispositions fières et orgueilleuses qui s'étoient antérieurement fait remarquer en lui. Entre autres faits qui m'ont également été rapportés par sa femme, je citerai celui-ci; qu'il auroit cru s'avilir en se soumettant ou en permettant que sa femme se soumit aux actes domestiques les plus simples. N'eût-il été question que de fermer une croisée, ou d'apporter un verre d'eau, sa fierté se révoltoit à l'idée de le faire lui-même, ou de le laisser faire à sa compagne; et il falloit appeler un valet pour la moindre action de ce genre.

Maintenant, que le lecteur décide si l'on est autorisé à admettre une analogie entre la hauteur physique et la hauteur ou l'élévation morale; s'il faut admettre deux organes essentiellement différens pour l'instinct des hauteurs, et pour l'orgueil, ou s'il faut s'en tenir à un seul?

Mais, je le répète, de quelque manière que cette question soit résolue, la solution ne peut point tourner au désavantage de l'organologie; car quelle qu'elle soit, il est toujours certain que l'instinct des hauteurs, l'orgueil, l'amour de l'autorité, ont leur organe dans le cerveau, et que cet organe est placé dans la région que j'ai indiquée. Je laisse encore au lecteur le soin de décider, s'il faut appeler la qualité fondamentale à laquelle ce penchant se rapporte, *sens de l'élévation*, estime de soi-même, amour-propre. L'orgueil, la fierté, la hauteur, la présomption, l'envie de dominer, etc., sont des effets de la grande

activité du même organe. La modestie, le défaut de bonne opinion de soi-même, l'humilité, la bassesse, sont des suites de son développement trop peu considérable.

## IX. *Vanité, ambition, amour de la gloire.*

### *Historique.*

Pendant que je m'occupois à vérifier dans les hospices pour les aliénés, ma découverte sur l'organe de l'orgueil, je rencontrais une aliénée qui s'imaginoit être reine de France. Je m'attendais à lui trouver l'organe de la fierté; mais au lieu de la proéminence ovale allongée à la partie moyenne supérieure postérieure de la tête, j'y trouvai un enfoncement très-sensible, et de chaque côté une proéminence ronde et assez grosse. Cette circonstance m'embarrassa d'abord.

Cependant je m'aperçus bientôt que le genre d'aliénation de cette femme différoit absolument de celle des hommes sous par orgueil. Ceux-ci sont sérieux, calmes, impérieux, élevés, arrogans, affectent une majesté mâle. Même dans la fureur la plus prononcée, tous leurs mouvements, toutes leurs expressions portent l'empreinte du sentiment de la puissance et de la domination qu'ils pensent exercer sur les autres. Chez les aliénés par vanité, tout porte un caractère différent, qui se manifeste par une vanité inquiète, un babil intarissable, les prévenances les plus affectueuses, l'empressement d'annoncer une haute naissance et d'inépuisables richesses; des promesses de faveur et d'honneur, en un mot un mélange d'affection et de ridicule.

Dès ce moment, j'ai rectifié mes idées, relativement à l'orgueil et à la vanité.

L'orgueilleux est pénétré de son mérite supérieur, et traite du haut de sa grandeur, soit avec mépris, soit avec indifférence, tous les autres mortels. L'homme vain attache la plus grande importance au jugement des autres, et recherche avec empressement leur approbation. L'orgueilleux compte que l'on viendra rechercher son mérite; l'homme vain frappe à

toutes les portes pour attirer sur lui l'attention, et mendier quelque peu d'honneur. L'orgueilleux méprise les marques de distinction qui font le bonheur de l'homme vain; l'orgueilleux est révolté par les éloges indiscrets; l'homme vain aspire toujours avec délices l'encens même le plus maladroitement prodigué. L'orgueilleux ne descend jamais de sa grandeur, même dans la plus impérieuse nécessité; l'homme vain s'abaisse jusqu'à ramper, pourvu qu'il puisse arriver au but. La fierté, l'orgueil, l'esprit de domination ne sont le partage que d'un assez petit nombre d'individus, au lieu que le domaine de la vanité, de l'amour-propre s'étend, au moins jusqu'à un certain degré, sur tous les hommes, etc., etc.

Ceci peut suffire pour montrer que l'orgueil et la vanité sont deux qualités fondamentales différentes, et qu'il faut admettre pour chacune d'elles un organe particulier.

*Histoire naturelle de la vanité, de l'ambition dans l'homme.*

La vanité, l'ambition, l'amour de la gloire sont des modifications de la même qualité fondamentale, qui reçoit des dénominations diverses, selon le plus ou moins de valeur des objets sur lesquels elle s'exerce. La femme place sa vanité dans la parure; l'homme d'état, son honneur dans les emplois; le soldat sa gloire, dans la défense de la patrie.

Ce sentiment est aussi général qu'il est bienfaisant, et pour l'individu et pour la société; c'est un des ressorts les plus puissans, les plus louables, les plus nobles, les plus désintéressés, qui déterminent le choix de nos actions. De combien de faits éclatans, de généreux dévouemens, d'efforts admirables, l'histoire de l'espèce humaine se-roit-elle privée sans l'influence de cette qualité!

Dès la première enfance, nos parens, nos instituteurs ne sauroient employer, pour nous stimuler au travail et aux bonnes actions, un mobile plus efficace que celui de l'honneur, de l'ambition, de l'ému-

lation. Et quelle récompense plus flatteuse pour l'homme généreux et noble, que les marques publiques de distinction et de mérite, que la célébrité, qu'une vaste et belle réputation !

Pour moi, j'aime beaucoup l'ambition, l'honneur, dans mon cordonnier, car il me fait de bons souliers; j'aime la vanité de mon jardinier, car c'est elle qui me procure les fruits les plus savoureux. Je ne veux point d'un avocat, d'un médecin, d'un général, d'un administrateur, d'un ministre, qui ne soient pas jaloux de la gloire, et qui ne soient sensibles à aucun autre appât qu'à celui de l'or. J'aime la naïve vanité de cette jeune fille, j'en augure qu'un jour elle ambitionnera d'être excellente épouse et bonne mère.

Rectifiez les notions sur la valeur réelle des choses, et la société se trouvera toujours mieux de cette prétendue foiblesse des hommes, que de l'apathie et de l'indifférence de ces philosophes, qui affectent d'avilir les intérêts humains.

Quoi qu'en disent la satire et la morale, je rends grâce à la nature, qui nous a tous doués de plus ou de moins de vanité, d'amour-propre. Je conçois que ma vanité vous moleste; que de la modestie de ma part, une déférence exclusive pour vos mérites, vous mettroient plus à votre aise: mais soyons justes; si de votre côté vous dussiez en faire autant de bonne foi, seriez-vous encore aussi heureux, aussi content de votre sort, de vos qualités, de vos talens? Il est trop rare que l'équité ou la justice des autres veuille bien apprécier les bonnes qualités ou atténuer les mauvaises. C'est cette divine enchanteresse, c'est la vanité qui nous console de nos défauts et des prérogatives de nos pareils. C'est elle qui est toujours ingénieuse à tout compenser, qui découvre à chacun de nous un mérite, un avantage, un bonheur que nous préférions à tout. Où est l'homme qui, sous tous les rapports, échangeroit son sort contre celui d'un autre?

Toutes les classes d'hommes ont reçu cette qualité en partage. La vanité est la même dans les forêts, dans les villages et dans les villes. Les Américains septentrionaux sont fort occupés de leurs personnes; ils employent un temps considérable, et prennent une peine infinie à se

parer à leur manière, à préparer, à rendre plus durables les couleurs dont ils se peignent; ils sont perpétuellement occupés à les reparer, afin de paroître avec avantage. Là, c'est par les plus beaux bestiaux, par les champs les mieux cultivés, que la vanité cherche l'admiration; ici, elle s'efforce d'attirer les yeux jaloux des autres, par la parure, par la magnificence des équipages, par des livrées de distinction, par des titres, etc., etc.

C'est encore la vanité, comme l'a dit M. le comte de Ségur, qui fait qu'il n'y a point de nation, même sauvage, qui se croye inférieure au reste des hommes. Il n'y en a pas même qui se réduisent à prétendre l'égalité. Elles ont toutes une haine et un mépris mutuels l'une pour l'autre. Attachées aux objets qui les intéressent particulièrement, et considérant respectivement leur condition comme le dernier période de la félicité humaine, toutes prétendent à la prééminence. La plupart s'établissent, chacune dans son espèce, pour arbitre et pour modèle de la perfection, s'arrogent le premier rang, et distribuent les rangs inférieurs et la considération aux autres, suivant qu'elles approchent le plus de leur propre manière d'être. L'une tire vanité du caractère personnel, ou du savoir de quelques-uns de ses membres; une autre de sa richesse, de son industrie, de son ancienneté, de sa population, de sa puissance; et celles qui n'ont rien à vanter sont vaines de leur ignorance, de leur simplicité, de leurs montagnes, de leurs immenses forêts, de leur esclavage, de leur pauvreté, du despotisme absolu même de leur tyran. Le sauvage chérit son indépendance d'esprit qui ne peut s'assujétir à aucun travail, et qui ne reconnoît point de supérieur; c'étoit une imprécation proverbiale fort usitée chez les peuples des confins de la Sibérie, que leur ennemi fût réduit à mener la vie des Tartares, et fût possédé de la folie d'élever et de faire paître du bétail. Les Russes, avant le règne de Pierre-le-Grand, se croyoient en possession de tout ce qui fait la gloire et l'ornement des nations; et méprisoient, en proportion, leurs voisins occidentaux, d'Europe. A la Chine, la mappe-monde étoit un carré plat, dont la plus grande partie étoit couverte par les provinces de ce vaste empire, et où on ne laissoit à occuper aux méprisables restes de l'espèce

humaine, que quelques coins obscurs vers les extrémités. Après cela, peut-on encore s'indigner de voir une grande et fastueuse nation, se placer avec complaisance au-dessus de tous les peuples? Doit-on encore s'étonner qu'une autre grande et aimable nation chante tous les jours ses arts, ses sciences, sa culture, ses institutions, son caractère national, même son ciel, et les considère comme des prérogatives appartenant exclusivement à elle seule?

J'aime encore la vanité, parce qu'elle fait naître mille besoins artificiels, qu'elle augmente les commodités de la vie, qu'elle embellit nos habitations, et parce qu'elle occupe et nourrit les mains industrieuses. C'est à elle, en grande partie, que nous sommes redevables de l'état florissant des arts et des sciences. Les collections des objets de dessin, de sculpture, de peinture, d'histoire naturelle, les bibliothèques; enfin nos jardins, nos monumens, nos palais, et même nos temples seroient ou nuls ou mesquins, sans l'inspiration de la vanité, de l'amour de la distinction.

C'est ainsi que le luxe et l'ostentation, loin d'être la source de la corruption et de la ruine des peuples, deviennent le mobile et l'appui des arts, des sciences, l'ame du commerce, l'agent de la grandeur et de l'opulence nationales.

Enfin, c'est encore ce même sentiment, la vanité qui, sans qu'on s'en doute, ouvre la main du riche, et répand ses largesses sur la misère et sur l'indigence. Certes! c'est un beau précepte que celui qui veut que la main droite donne, et que la main gauche l'ignore: mais c'est exiger trop de vertu, en même temps que nous désirons le soulagement du malheur. Prônez les aumônes, les bienfaits, les munificences, vous ajoutez un puissant motif à la charité; vous la commandez, vous l'arrachez même à l'insensibilité et à l'avarice.

Après avoir envisagé sous ce point de vue la vanité, quel seroit le censeur qui voudroit encore lui déclarer la guerre!

Il est vrai, la vanité est souvent l'apanage de la médiocrité, le cachet de la sottise, et dès-lors l'homme vain jouit d'un titre acheté; il se croit du crédit, parce qu'il est reçu, avec la foule, chez un grand; il met un

prix exagéré à ses qualités minutieuses ; son amour-propre excite la pitié, et prête même assez souvent au ridicule. Mais pourquoi serions-nous jaloux de quelques petites jouissances d'un être inférieur ? Et que sont ces légers désavantages auprès des beaux résultats que la vanité produit, lorsqu'elle agit conjointement avec des qualités et des talents supérieurs ?

La vanité, toutefois, ne peut plus être excusée, lorsqu'elle devient la source de l'envie, de la jalouse, de la calomnie ; lorsqu'elle fait des efforts pour empiéter sur le mérite d'autrui ; lorsqu'elle est empressée à atténuer les qualités, et à grossir les défauts de ceux qui lui font ombrage ; lorsqu'elle est honteuse des bienfaits reçus ; lorsqu'elle sème la discorde, engendre l'inquiétude et même la haine ; lorsqu'elle repousse les avis et les conseils, et qu'elle aveugle l'homme sur ses propres faiblesses.

Je n'ai pas besoin de prouver que l'amour-propre, la vanité, l'ambition existent à des degrés différens dans les différens individus. Que l'on observe les enfans : les uns sont insensibles à toutes les humiliations ; les autres sont très-mortifiés de la moindre réprimande. Voyez les coupables exposés au carcan : les uns sont anéantis par la honte, tandis que les autres jettent sur les spectateurs un regard plein de dédain, d'indifférence et d'effronterie ; preuve évidente que les châtiments égaux devant la loi, varient d'intensité, selon qu'ils sont appliqués à différens individus, et que les plus endurcis au crime se trouvent d'ordinaire les moins punis.

On a l'habitude de reprocher au beau sexe d'avoir plus de vanité dans les choses futiles que les hommes. Les femmes savent que la toilette rend leurs charmes plus piquants ; qu'aux yeux des hommes elle donne du relief à leurs autres qualités. Ainsi, cette aimable foiblesse témoigne en faveur de leur désir de se rendre dignes de notre approbation. Mais lorsque je vois cet essaim de petits-maîtres, de fâts, tous esclaves des modes les plus extravagantes ; lorsque je vois les hommes venir en foule aux promenades les uns à cheval, les autres dans des voitures élégantes, et convoiter l'admiration des oisifs ; lorsque je

vois le soldat se redresser, se pavanner en défilant sous les yeux des femmes; lorsque je vois tant de peines, tant de mouvemens que se donnent des hommes insignifians pour obtenir un titre, un cordon, etc., c'est alors que la question me paroît décidée: lequel est le plus vain, de l'homme ou de la femme?

Il s'ensuit de toutes ces considérations, que le sentiment de l'amour-propre, de la vanité, de l'ambition, est une qualité fondamentale, inhérente à l'espèce humaine, et fondée, par conséquent, sur un organe particulier du cerveau.

### *Vanité, amour de l'approbation chez les animaux.*

Les animaux aussi sont avides de louanges et d'approbation. Avec quelle ivresse le chien reçoit-il nos caresses, nos éloges! combien le cheval n'est-il pas sensible aux marques d'affection; quelle ardeur ne mettent-ils pas dans leurs courses à devancer leurs rivaux? Tout le monde sait que dans le midi de la France on attache un bouquet aux mulets, lorsqu'ils ont bien travaillé. Le châtiment le plus pénible qu'on puisse leur infliger, c'est de leur ôter leur bouquet et de les attacher derrière la voiture. J'avois un singe femelle, qui toutes les fois qu'on lui donnoit un mouchoir, s'en drappoit et trouvoit un plaisir extraordinaire à le voir traîner derrière elle, en queue de robe de cour. L'une de mes chiennes n'étoit jamais plus heureuse que lorsqu'elle portoit mes pantoufles dans sa gueule. Enchantée de cet honorable fardeau, elle se rengorgeoit et contournoit tout son corps; plus je lui criois: belle Stella, belle Stella! plus ses mouvemens devenoient vifs; elle alloit d'une personne à l'autre pour se faire admirer. On eût dit une petite paysanne qui, vêtue d'un habit neuf, s'achemine vers l'église, tortillant les hanches, la tête haute, le cou tendu, la poitrine avancée, pour attirer sur elle les regards envieux de ses compagnes. Cette même chienne, qui étoit habituellement très-vive et très-caressante, s'abandonna tout-à-coup à une morne tristesse: quoique je pusse faire pour l'animer, elle

restoit couchée dans un coin. Au bout de deux ans de mélancolie, elle reprit brusquement sa première gaité et me fit des caresses avec sa vivacité et son amabilité ordinaires. Dans le courant de la même journée j'appris qu'un écureuil que j'avois dans la maison depuis deux ans, venoit d'être tué. Jamais courtisan inquiet, vain et jaloux, ne fut navré plus profondément que ne l'avoit été cette pauvre bête de la présence de l'animal étranger. Les oiseaux aussi sont enchantés du ton caressant de leur maître ; ils se balancent d'un côté à l'autre, s'approchent de lui, battent des ailes et lui expriment leur plaisir par de doux accents.

### *Aliénation de la vanité.*

Déjà dans l'état de santé le vaniteux se fait illusion de qualités dont il est dépourvu. A ses yeux il n'y a rien de plus important au monde que lui. Cette fonction doit être d'autant plus déréglée dans l'état d'aliénation. Dans l'exposition de la découverte, j'ai rapporté deux exemples qui prouvent suffisamment que le sentiment de la vanité peut être dans un état d'excitation, indépendamment des autres qualités. Tous les hospices pour les aliénés fournissent des exemples de ce genre.

Je donnai des soins, il n'y a pas long-temps, à une demoiselle fort estimable, qui avoit toujours attaché un grand prix à la bienveillance de sa maîtresse, dame d'un rang très élevé. Dans son aliénation, indépendamment de certaines idées fixes relatives à des intrigues d'amour, elle s'imaginoit être puissamment riche elle-même, et d'un rang très distingué. Elle commença par donner toute sa garde-robe, puis elle parcourut différens magasins, et fit emplète d'étoffes qui ne conviennent qu'à des princesses.

De tout ce que je viens de dire, il résulte que la vanité, l'ambition, l'amour de la gloire, ou de son diminutif, la gloriole, est un sentiment qui doit avoir son organe particulier dans le cerveau.

### *Siége de l'organe de la vanité, et apparence extérieure de cet organe.*

Cet organe est formé par les circonvolutions du cerveau marquées XI, III.

Pl. VIII, Pl. IX; il est placé à côté de l'organe des hauteurs. Il se manifeste dans le crâne par deux grandes proéminences saillantes en segment de sphère, placées à côté de la proéminence ovale, allongée, de l'organe des hauteurs. Les proéminences se trouvent, sur les pariétaux, à un tiers de la distance comprise entre la suture pariétale et la suture temporo-pariétale, en partant de la première. Delà, il arrive que la tête des personnes vaines a, depuis le front jusqu'à cet organe, un diamètre plus considérable, Pl. XLVIII, que celle des personnes chez lesquelles l'organe de la vanité n'est que très-foiblement développé.

Depuis la découverte de cet organe, les observations que j'ai eu occasion de faire, tant dans les hospices pour les aliénés, que dans la société, ont confirmé la forme et le siège que je viens de lui assigner. On nous mena voir un aliéné que l'on prétendoit être un fou orgueilleux. Sa loquacité, son costume, ses gestes, nous prouverent de suite qu'il n'étoit pas devenu aliéné par orgueil, mais par vanité. Aussi trouvâmes-nous chez lui deux proéminences que j'ai signalées comme indiquant l'organe de la vanité, et nullement celle qui indique l'organe de la fierté. J'ai examiné, avec M. Esquirol, à l'hôpital de la Salpêtrière, la tête d'une femme, qui se croit reine de France. Cette tête offre exactement les mêmes deux protubérances que j'avois trouvées à Vienne, sur la tête d'une aliénée, qui se croyoit également reine de France, et dont j'ai fait mention dans l'historique de la découverte de l'organe de la vanité.

J'ai souvent observé les singes avec étonnement. Plus haut, j'ai parlé du penchant qu'ils ont pour la parure. Les personnes qui ont eu occasion d'en observer un grand nombre, auront remarqué comme moi jusqu'à quel point ils sont sensibles à toute espèce de dérision ou de moquerie. Lorsque les singes ne sont pas d'une espèce essentiellement méchante, telle que celle des babouins, et des papions qui ont la tête aplatie, mais de celles qui ont le front plus ou moins bombé, comme les orang-outangs et les guenons, je m'avance hardiment vers eux en les flattant. D'ordinaire, ils me reçoivent avec la plus grande douceur en poussant des cris de joie; ils m'embrassent et baissent avec tendresse; mais lorsqu'ils apperçoivent quelqu'un qui se moque d'eux, ou qui ne

peut pas cacher un rire ironique, ils montrent les dents, sautent sur lui, et le mordent ou lui appliquent des soufflets avec une admirable prestance. Je n'ai pas de peine à m'expliquer la conduite de ces singes; ils ont l'organe de la vanité qui se prononce en deux segmens de sphère très-distincts et très-sensiblement bombés.

## X. *Circonspection, prévoyance.*

### *Historique.*

J'ai connu, à Vienne, un prélat, homme de grand sens, et de beaucoup d'esprit. Certaines personnes avoient de l'éloignement pour lui, parce que, craignant toujours de se compromettre, il mettoit une réflexion et une lenteur insupportables dans ses discours. Lorsqu'on entamoit une conversation avec lui, il étoit très-difficile de la mener jusqu'au bout. Il s'interrompoit toujours au milieu de ses périodes, et en répétoit le commencement deux ou trois fois avant que de continuer. Mille fois, il mit ma patience à bout. Jamais de la vie il ne lui arrivoit de se livrer à la marche de ses idées; il revenoit cent fois sur ce qu'il avoit déjà dit, ayant l'air de se consulter pour s'assurer s'il n'y avoit pas quelque amendement à faire. Sa manière d'agir étoit conforme à sa manière de parler. Il préparoit avec des précautions infinies l' entrevue la plus insignifiante. Toutes ses liaisons étoient subordonnées à un calcul rigoureux. Cela seul n'eût pas réveillé mon attention.

Mais ce prélat se trouvoit en relation pour affaires de service avec un conseiller de la régence, à qui ses éternelles irrésolutions avoient valu le sobriquet de *Cacadubio*. Dans les examens solennels qui avoient lieu dans les écoles publiques, ces deux individus étoient placés l'un à côté de l'autre, et mon siège se trouvoit immédiatement derrière les leurs; cette circonstance me fournit l'occasion d'examiner leurs têtes en les regardant de haut en bas. Ce qui me frappa dans l'un et l'autre, c'est que leur tête étoit très-large dans la partie supérieure-postérieure-latérale. Cette largeur extraordinaire coïncidant avec le caractère par-

ticulier de ces deux hommes, dont les facultés et les qualités étoient très-différentes, et qui ne se ressembloient que sous le rapport de leur circonspection, et de cette conformation de leur crâne, fit naître en moi l'idée, que l'irrésolution, l'indécision et la circonspection pourroient bien tenir au développement considérable de certaines parties cérébrales.

En très-peu de temps, les réflexions que je fis sur cette qualité, et de nouveaux faits qui se présentèrent, convertirent mes présomptions en certitude.

### *Histoire naturelle de la circonspection chez l'homme.*

Il étoit nécessaire que l'animal et l'homme fussent doués d'une faculté, pour prévoir certains événemens, pour pressentir certaines circonstances, et pour se prémunir contre les dangers. Sans cette disposition, l'homme et l'animal ne vivroient jamais que dans le présent, sans être capables de prendre aucune mesure pour l'avenir. Mais cette disposition est dispensée d'une manière très-inégale aux différens individus qui composent notre espèce. Dans ma famille, plusieurs de mes frères et sœurs étoient, depuis leur enfance, imprévoyans et légers à l'excès; d'autres montrouent, dès l'âge le plus tendre, une circonspection et un caractère très-réfléchi. J'eus occasion d'observer la même différence à cet égard parmi mes condisciples, mes amis et mes connaissances. Je poursuivis mes observations dans un grand nombre de familles, tant du peuple que des conditions plus relevées, et partout je trouvai deux classes de personnes. L'une, à laquelle on faisoit le reproche de légèreté, d'imprévoyance et de défaut de circonspection; l'autre, à laquelle on accordoit de la prévoyance, et un caractère posé, réfléchi et circonspect. Les personnes de la première classe ne vivent que dans le présent, sont d'ordinaire d'une humeur gaie, s'abandonnent sans réserve à leurs sentimens, prennent brusquement des résolutions, font des entreprises hasardeuses, sans beaucoup se con-

sulter, et sans consulter les autres. Dans leur vie domestique, des désagrémens, des malheurs même, sont la suite de leur imprévoyance. Là, dans l'obscurité, elles se heurtent contre une table, brisent la vaisselle pour n'ayoir point rangé ces objets ; ici, un enfant tombe dans l'eau en jouant dans le jardin, parce qu'elles ont négligé d'entourer leurs bassins d'une balustrade. Elles perdent les sommes qu'elles ont prêtées, pour n'avoir pris aucune espèce de précaution ; courant à cheval sur un pavé glissant, elles tombent, perdent souvent la vie pour n'avoir pas prévu les dangers qui les environnoient ; un rat, un chat, entraînent la chandelle qu'elles ont laissé allumée, et qui devient la cause d'un incendie.

Donnez à un général ainsi organisé, de la vivacité, de l'ardeur, de l'intrépidité, vous le verrez comme Pyrrhus, s'exposer sans ménagement, ainsi qu'un simple soldat, ainsi qu'un aventurier, sans aucune règle dans ses entreprises, et s'y livrant toujours par étourderie et par impuissance de réflexion.

Les personnes de la seconde classe se tiennent constamment sur leurs gardes ; elles savent qu'il est bien plus difficile de soutenir sa réputation que de s'en faire une, et que, par conséquent, chaque nouvelle entreprise doit être suivie avec le même soin, comme si l'on faisoit les premiers efforts pour se faire connoître. Elles prévoient de loin tous les dangers, les événemens heureux et malheureux dans chacune de leurs entreprises ; elles demandent conseil à tout le monde, et souvent après avoir recueilli tous les avis, elles restent encore indécises. Elles ont pour adage, que de cent malheurs qui nous arrivent, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui viennent de notre faute ; jamais ces personnes ne cassent rien ; elles passeroient leur vie à tailler des arbres, à charpenter, sans se couper ; jamais elles ne perdent de sommes considérables ; enfin elles sont un sujet de critique pour les personnes inconsidérées qui trouvent leur prévoyance outrée, leurs précautions minutieuses.

Les personnes douées de cette qualité à un très-haut degré, exposées aux regards de l'univers, et entourées de circonstances périlleuses, travaillées par des craintes, etc., prennent mille précautions, s'entou-

rent de gardes nombreuses, et portent la circonspection et les soupçons jusqu'à se cacher, à coucher dans des chambres écartées, inaccessibles et changées à volonté d'étages, comme Aristippe, le tyran d'Argos, et Louis XI, autre tyran de la France.

Il résulte, du rapprochement de ces deux caractères, qu'il faut nécessairement les attribuer à une organisation toute particulière.

### *Circonspection dans l'état de maladie.*

Les exemples nombreux où, à côté d'un parfait état de santé de toutes les autres qualités de l'ame et de l'esprit, l'homme est aliéné sous le seul rapport de la circonspection, prouvent qu'elle doit être considérée comme une qualité fondamentale, indépendante des autres.

J'ai donné, à Vienne, des soins à deux pères de famille, qui se trouvoient dans une situation fort aisée. Malgré cela, ils se tourmentoient nuit et jour, parce que leurs épouses et leurs enfans, disoient-ils, étoient exposés à mourir de faim. Toutes mes remontrances, ainsi que celles de leurs amis, furent impuissantes pour leur faire comprendre que cette crainte n'étoit qu'une chimère; ils vaquoient à leurs affaires à peu près de même qu'avant leur maladie. Après leur guérison, ils craignoient d'entendre parler de l'état dans lequel ils s'étoient trouvés, parce qu'ils appréhendoient une rechute. Avant leur maladie, ils étoient déjà connus pour des hommes timorés, et qui voyoient tout en noir.

« La mélancolie, dit M. Pinel, peut tenir à une disposition naturelle qui se fortifie avec l'âge, et que diverses circonstances de la vie humaine servent à exaspérer; mais on voit aussi des personnes d'un caractère gai et plein de vivacité, tomber, par des chagrins réels, dans une morosité sombre, rechercher la solitude et finir par perdre l'appé-

tit et le sommeil ; on devient de plus en plus soupçonneux, et on finit par se croire sans cesse circonvenu par des pièges et des trames ourdies avec la plus noire perfidie. Quelques-unes de ces mélancoliques de l'hospice , ont l'imagination si fortement frappée de l'idée d'une persécution dirigée contre elles par des ennemis invisibles , qu'elles éprouvent des anxiétés continues, et que la nuit même elles croient entendre des bruits sourds par des machinations secrètes , dont elles redoutent sans cesse de devenir les victimes. Une d'entre elles , qui avoit entendu parler autrefois d'électricité , et qui avoit lu quelques écrits sur cette partie de la physique , pensoit que ses ennemis acharnés à la perdre , pouvoient exercer sur elle des influences funestes à de grandes distances , et elle croyoit voir dans l'air des courans électriques qui la menaçoiient du plus grand danger. D'autres femmes font intervenir des êtres surnaturels qu'une imagination foible semble réaliser en leur prétant les intentions les plus sinistres. Une femme d'environ vingt-cinq ans , d'une constitution forte , et unie par le mariage à un homme foible et délicat , tomba dans des affections hystériques très-violentes , et fut sujette à des visions nocturnes les plus propres à l'alarmer. Elle étoit pleinement convaincue qu'un mendiant qu'elle avoit un jour rebuté , et qui l'avoit menacée d'un sortilège , avoit exécuté ce dessein funeste. Elle s'imaginoit étre possédée du démon , qui , suivant elle , prenoit des formes variées , et faisoit entendre tantôt des chants d'oiseaux , d'autres fois des sons lugubres , quelquefois des cris perçans qui la pénétraient de la plus vive frayeur. Elle resta plusieurs mois dans son lit , inaccessible à tous les avis qu'on pouvoit lui donner , et à toutes les consolations de l'amitié. Le curé du lieu , homme éclairé et d'un caractère doux et persuasif , prit de l'ascendant sur son esprit et parvint à la faire sortir de son lit , à l'engager à reprendre ses travaux domestiques , même à lui faire bêcher son jardin , et à se livrer au dehors à d'autres exercices du corps très-salutaires ; ce qui fut suivi des effets les plus heureux , et d'une guérison qui s'étoit soutenue pendant trois années ; mais à cette époque le bon curé est venu à mourir , et il a été remplacé par un ex-moine , très-superstitieux , et d'un esprit très-borné ; ce der-

nier ne met nullement en doute qu'elle ne soit possédée du démon. On prévoit sans peine les suites de ces préventions absurdes (1).

« Un militaire très-distingué, dit le même docteur, après cinquante années d'un service très-actif dans la cavalerie, étoit passé, dans ses dernières années, à un état opposé et à toutes les jouissances d'une vie aisée et commode, dans une campagne agréable. Les viscères de la respiration et de la digestion se ressentirent bientôt de cette inactivité, étant d'ailleurs affoiblis par le progrès de l'âge, et il en résulta une sécrétion périodique et très-abondante de mucosités ; il devint sujet à différentes affections nerveuses, comme des spasmes dans les membres, des sursauts durant le sommeil, des songes effrayans, quelquefois une chaleur erratique aux pieds et aux mains ; le désordre s'étant étendu bientôt jusqu'à l'état moral, il a commencé par ressentir des émotions vives pour les causes les plus légères ; s'il entend parler par exemple de quelque maladie, il croit aussitôt en être attaqué. Parle-t-on, dans la société intime de ses amis, d'un égarement de la raison, il se croit aliéné, et il se retire dans sa chambre, plein de sombres réveries et d'inquiétudes : tout devient pour lui un sujet de crainte et d'alarme. Entre-t-il dans une maison, il craint que le plancher ne s'écroule et ne l'entraîne dans sa ruine. Il ne pourroit, sans frayeur, passer sur un pont, à moins qu'il ne s'agit de combattre, et que la voix de l'honneur ne se fit entendre ».

« Un homme, très-riche et dans la consistance de l'âge, rapporte encore M. Pinel, devient morose et sujet aux craintes les plus pusillanimes ; à peine peut-il goûter quelques momens de sommeil ; il se couche à quatre ou cinq heures du matin, passe la nuit dans des frayeurs continues, croit entendre des paroles à voix basse, ferme avec soin sa porte, craint quelques instans après ne l'avoir pas assez fermée, et revient sans cesse pour reconnoître son erreur. Une autre idée vient à l'occuper encore ; il se relève du lit pour examiner ses papiers ; il les écarte tour à tour, il les rassemble, croit avoir oublié

<sup>1</sup> Traité de l'aliénation mentale, par M. le docteur Pinel, p. 115, §. 128.

quelqu'objet, craint jusqu'à la poussière de ses meubles, éprouve la plus grande instabilité dans ses idées et dans ses volontés; veut et ne veut pas, toujours tourmenté par des soupçons et des ombrages, il craint même de respirer l'air du dehors, et se tient toujours renfermé<sup>1</sup>.

« Une jeune personne tombe, sans aucune cause connue, dans une morosité sombre, et soupçonne tous ceux qui l'environnent de vouloir l'empoisonner; la même crainte la poursuit après avoir quitté la maison paternelle, et s'être réfugiée auprès d'une de ses tantes. Ses soupçons sont portés si loin, qu'elle refuse toute sorte de nourriture<sup>2</sup>.

J'ai déjà parlé ailleurs d'un homme fort riche, d'un esprit très-distinct, et nullement aliéné du reste, qui s'abandonne au désespoir toutes les fois que dans la conversation on touche ce qui est relatif à sa fortune. Il ne voit que malheurs et désastres; il verse souvent des larmes amères, et plusieurs fois déjà il a conçu le projet de se détruire. A l'époque de l'entrée à Paris de S. M. Louis XVIII, il avoit dans sa maison un fusil à vent; un scélérat peut tirer sur le roi, se disoit-il; ce crime donnera lieu à des visites domiciliaires, on trouvera ce fusil chez moi, et l'on me croira l'auteur de ce forfait. Il brise cette arme, et la jette dans les lieux. Nouvelles perplexités. Dans quelques années, on trouvera les débris en vidant la fosse: tous les malheurs qui ont eu lieu, tous les crimes qui ont été commis dans l'intervalle, à l'aide d'un fusil à vent, me seront imputés. Il n'eut plus de repos qu'il n'eût fait retirer les débris des lieux où il les avoit jetés.

Plus tard, il brisa ses pistolets de poche, enveloppa les morceaux dans du papier, et alla les jeter dans une rue éloignée. Autres craintes. Mon adresse ne seroit-elle pas écrite sur ce papier? Si on la trouve, quels horribles soupçons peuvent planer sur moi!

<sup>1</sup> Traité de l'aliénation mentale, par M. Pinel, p. 293, § 246.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 294, § 247.

*Siège et apparence extérieure de l'organe de la circonspection.*

Les circonvolutions marquées x, Pl. VIII, Pl. IX, Pl. X, constituent la surface ou l'épanouissement final de cet organe sur les deux hémisphères du cerveau. Le développement considérable de ces circonvolutions élève, en proéminence latérale, les parties supérieures-postérieures-extérieures des pariétaux; de manière que la tête présente à l'œil ou au tact, une surface très-large dans la région supérieure-postérieure. La tête sera au contraire étroite dans la même région, lorsque cet organe ne sera que peu ou médiocrement développé. Cette dernière configuration se rencontre chez les hommes légers, précipités, étourdis, très-ordinairement chez les mendians et chez les personnes qui hasardent volontiers des entreprises douteuses. Comparez la Pl. LXXV, type de la circonspection, avec Pl. LXXVI, modèle de l'étourderie.

Que ceux qui voudront constater la signification de cette forme de tête, portent un œil observateur dans les familles, dans les écoles et dans la société. Toutes les fois qu'ils rencontreront ces deux organisations différentes, et qu'ils obtiendront des renseignemens sur la conduite de ces personnes, sous le rapport de la circonspection ou de la légèreté, ils trouveront ma découverte confirmée.

J'étois à Vienne le médecin de deux banquiers, qui avoient la réputation de gérer leurs affaires avec une extrême circonspection; jamais ils ne faisoient une entreprise de commerce, sans se mettre à couvert de toutes les chances possibles. L'un et l'autre avoient la région indiquée de la tête fort large. Ils étoient en même temps d'un excellent conseil, comme je l'ai toujours observé dans les hommes doués d'un développement favorable de l'organe de la circonspection. Ces deux hommes ont beaucoup contribué à fixer mon attention sur cette organisation et sur le caractère qui en résulte.

Depuis, en examinant les hommes lancés dans les grandes affaires, j'ai toujours conçu une idée avantageuse de leurs talents, quand je leur ai vu cet organe bien prononcé. A moins que, dans un cas urgent, il ne s'agisse d'un coup hardi, les résultats de leurs travaux porteront l'empreinte de la précaution et de la prévoyance. Quoiqu'ils soient lents, quelquefois, dans l'exécution, leurs projets sont basés sur un fondement étendu et durable; tandis que l'organisation opposée opère souvent des merveilles, mais qui s'écroulent bientôt, parce que l'homme irréfléchi n'a pas même le pressentiment des caprices de la fortune.

Je trouve ordinairement peu de développement de l'organe de la circonspection dans les militaires qui n'ont d'autre mérite que celui d'être capables de coups de mains, et qui ne sont que d'excellens partisans.

Dans tous les chefs d'armées, au contraire, qui se sont acquis le renom de grands généraux par des actions préparées de loin, calculées avec circonspection, et exécutées de sang-froid, j'ai observé des têtes larges et carrées vers la région supérieure-postérieure.

C'est pour la même raison que le serpent est le symbole de l'art de la médecine. Il est possible d'être bon opérateur sans circonspection particulière. Mais je n'ai pas encore rencontré de médecin véritablement habile et heureux sans une disposition très-prononcée de cette qualité.

D'un autre côté, les malades doués de ce caractère, fatigueront souvent la patience du médecin, si celui-ci ne connoissoit pas la source de leurs éternelles inquiétudes. Pour l'indisposition la plus insignifiante, combien de questions, et des questions toujours les mêmes; combien d'interprétations des plus sinistres pour le moindre accident! Le médecin vient-il souvent, mauvais augure; ne vient-il pas, voilà qu'on risque de laisser mourrir le pauvre malade; le médecin a-t-il l'air d'écouter ces plaintes avec un visage sérieux, on en tire l'horoscope le plus fatal; le médecin a-t-il l'air calme, empressé de s'en aller, on l'accuse de légèreté, de nonchalance. Ces malades sont, d'ordinaire, ou des prêtres ou des juifs, ou des personnes munies d'une trop forte dose de circonspection.

On m'interrogea sur le caractère d'une jeune dame. Comme elle a les cheveux très-clairs, je pus m'apercevoir, sans examen préalable, qu'elle a l'organe de la circonspection fort bien développé; je déclarai donc qu'elle étoit circonspecte et prudente jusqu'à l'excès. A l'instant, sa mère me cita tant de faits à l'appui de mon jugement, que j'ai cru qu'elle ne finiroit jamais. La jeune dame tousse un peu; la voilà déjà morte d'une maladie de poitrine; les yeux lui cuisent, elle va devenir aveugle; et au lieu d'être un jour le soutien de sa mère, elle ne sera pour elle qu'une charge: qui donnera des soins à cette mère infortunée dans sa vieillesse! Un paiement n'est pas rentré, comment vivrons-nous? Il faudra envoyer tous nos effets au mont-de-piété; il faudra tout vendre, faire des emprunts, les intérêts absorberont nos revenus; nous finirons par mourir dans la plus affreuse misère, etc.

Les deux malades qui, quoique fort à leur aise, craignoient de mourir de faim, avoient l'un et l'autre la tête extrêmement large. Le malade qui brisa le fusil à vent et les pistolets, a non-seulement la tête très-large; on voit même chez lui sur chaque côté des pariétaux, une proéminence très-saillante en segment de sphère; ce qui dénote un développement extraordinaire de la partie cérébrale subjacente. En général la plupart des mélancoliques présentent cette organisation, qui cependant dans l'état d'une bonne santé, n'est pas toujours préjudiciable au calme et au contentement de l'ame.

Comme les deux malades, avant qu'ils ne fussent guéris, étoient singulièrement tourmentés par le penchant au suicide, et que le troisième, dont je n'ai pu obtenir la guérison, est encore souvent sur le point de se précipiter par la fenêtre, j'ajouterai encore quelques remarques sur ce mal terrible, et sur une des causes de ses rechutes ou de sa périodicité. Cet examen offrira d'autant plus d'intérêt, que nous y trouverons l'explication de plusieurs phénomènes qui se présentent aussi bien dans l'état de santé que dans celui de maladie, et surtout dans les aliénations mentales.

*Encore quelques considérations sur le suicide et sur l'une des causes de ses rechutes et de sa périodicité.*

J'ai déjà parlé du suicide, tant simple que compliqué, dans le traité sur les dispositions innées. Le tableau fidèle que j'en ai fait d'après des observations réitérées, auroit dû donner aux lecteurs une autre idée que celle que l'on en a encore trop communément.

On prétend que les personnes qui sont plus particulièrement susceptibles d'en ressentir les tristes atteintes, sont celles qui ne savent pas allier les occupations utiles avec les distractions purement agréables; qui s'abandonnent entièrement aux plaisirs des sens; qui toujours le cœur vide, ne peuvent vivre avec elles-mêmes; alors, ayant épousé toutes les jouissances, elles meurent d'ennui faute de nouvel aliment.

Sont encore, ajoute-t-on, et bien plus peut-être exposés à cette maladie, ces jeunes gens qui ont une imagination ardente, exaltée, un esprit romanesque, rempli de ces folles illusions que quelques philosophes et romanciers se sont plus à présenter comme des réalités. Epris de ce bonheur idéal, ils le recherchent partout; et quand ils ont essayé en vain de le rencontrer, désabusés de leurs chimères, la vie leur devient insupportable.

Sans doute, tout ce qui peut produire le dégoût de la vie, ou jeter l'homme dans un extrême désespoir, peut devenir la cause du suicide. La perte de sa fortune, de son honneur; la perspective d'une mort cruelle ou ignominieuse; la destruction de son bonheur domestique, la jalousie; l'impuissance de se venger qui fait tourner sa propre fureur contre soi-même; le manque de force pour supporter des maux physiques ou moraux, accompagné de l'idée ou d'une cessation entière de son moi, ou d'un avenir plus heureux; quelquefois même la contagion opérée par d'autres exemples de suicides; très-souvent une malheureuse constitution héréditaire, etc.: et plusieurs autres circonstances enfin peuvent déterminer un individu à s'arracher la vie. Ainsi un traité com-

plet sur le suicide sous tous ses rapports, demanderoit un travail particulier, et amèneroit nécessairement de nombreuses discussions de physiologie, de pathologie et de morale. Je me borne à faire quelques réflexions sur celui qui est la suite d'une maladie, d'une aliénation mentale particulière, laquelle est elle-même produite par une organisation, une disposition particulière.

J'ai démontré que, souvent dans l'état de santé, une surirritation, ou même une activité naturelle trop énergique de l'organe de la circonspection porte à la pusillanimité, à l'indécision, à l'ennui, à l'inquiétude, au mécontentement, etc. Est-il étonnant alors que dans le cas d'un malaise général, d'une surirritation ou d'une excitabilité particulière du système nerveux, l'organe de la circonspection ne joue son rôle dans toute sa plénitude, ne présente au malade que des idées sinistres, et ne lui fasse regarder la terre que comme un séjour de désolation; qu'enfin il fasse naître le penchant à se détruire lui-même?

L'état de maladie, tel que je l'ai dépeint, vol. II, p. 202 et suiv., et qui précède ordinairement cette espèce de suicide, suffit seul pour prouver que l'organe de la circonspection est au plus haut degré d'exaltation, et que celle-ci finit par s'emparer d'autres parties cérébrales. Je possède la liste de 1180 individus, qui ont mis fin à leur existence depuis 1784, jusqu'à 1798 dans les états Saxons, sans compter la haute et la Basse-Lusace. De ce nombre, 526 sont portés comme mélancoliques, qui offroient des signes manifestes d'une humeur triste et inquiète.

Que doit-on penser de l'état moral de la plupart des autres? Combien de fois cette perfide maladie n'agit-elle pas sourdement, et combien ses symptômes sont-ils méconnus! Les individus que j'ai eu occasion de soigner, étoient tous, dans l'état de santé encore apparente, méticuleux, soupçonneux, moroses, mélancoliques, quelquefois, mais rarement, en proie à une gaîté excessive. Quelques-uns tourmentent, par des tracasseries minutieuses, tous ceux qui les entourent; ils s'imaginent que tout le monde les méprise; ils se plaignent sans cesse de ce qu'on les néglige, de ce qu'on ne leur rend pas justice; plusieurs regardent comme indifférent

de communiquer à d'autres leur position désespérée. Cette humeur tracassière, leurs lubies extravagantes, ce silence perfide caractérisent ordinairement les cas les plus dangereux, et dérobent en même temps à leurs amis la connaissance de ce malheureux état. Même après le coup fatal, quand on n'est pas familiarisé avec cette singulière aliénation partielle, on se demande encore si le suicide a été plutôt le résultat d'une immoralité coupable, ou d'un dérangement des facultés de l'ame. On cite, contre cette dernière opinion, les préparatifs médités depuis long-temps; la manière dont ils ont éludé l'attention ou la surveillance de leurs amis; les moyens pour atteindre leur but, parfaitemen bien imaginés et raisonnés; l'exécution soudaine de leur projet, souvent immédiatement après un divertissement auquel ils paroisoient prendre la part la plus vive; les dispositions testamentaires faites avec pleine connaissance de cause, etc., etc.

Les causes qu'on accuse ordinairement d'avoir déterminé le suicide, ne sont que des causes occasionnelles; le mal étoit préparé de longue main; la jalouxie, l'amour malheureux, la perte d'un bien, les poursuites des créanciers, des tourmens de conscience, et tous ces motifs n'ont fait d'ordinaire que porter les derniers coups à un édifice qui menaçoit ruine depuis long-temps.

Outre les mélancoliques cités ci-dessus, qui se sentoient violemment entraînés à leur propre destruction, et chez qui l'organe de la circonspection se trouvoit très-fortement développé, je rappelle encore quelques autres exemples. La femme qui essaya si souvent de s'ôter la vie, et qui par principes de religion, trouva assez de forces pour jeter la clef de la chambre à coucher de son mari et de ses enfans, afin de se soustraire au malheur de les tuer; la demoiselle de dix-sept ans, belle, riche, bien élevée, sur le point de faire un mariage brillant, mais toujours mélancolique, se plaignant depuis long-temps d'une douleur opiniâtre au milieu du front, ayant toujours l'air d'être mécontente de son sort, tout en protestant qu'elle étoit très-heureuse, et qui finit par monter d'un second étage où elle logeoit, jusqu'à un cinquième, d'où elle se précipita sur le pavé, sans jamais avoir fait entrevoir son

intention ; huit autres suicides, dont j'ai les crânes dans ma collection, des soldats, des jeunes femmes, des artisans, des employés, etc. Dans tous ceux-là, l'organe de la circonspection avoit produit, par son grand développement, une proéminence très-bombée à la région indiquée de la tête;

Cet exposé doit faire renoncer à l'idée trop généralement adoptée, que le suicide est le plus souvent un acte de lâcheté, de courage ou d'héroïsme, de légèreté, de corruption de mœurs, ou d'un oubli total des devoirs envers Dieu et les hommes.

Il résulte au contraire de ces observations, qu'une activité dérangée et exaltée de la circonspection doit être comptée parmi les causes les plus puissantes et les plus fréquentes de la mélancolie, surtout de celle qui détermine le penchant au suicide.

On rencontrera sans doute des têtes de suicides par aliénation, chez qui l'organe de la circonspection n'avoit qu'un degré médiocre de développement; mais il ne s'en suivroit point que cet organe n'eût pas été affecté péniblement. La manière dont les autres parties du corps sont organisés, nous laisse ordinairement deviner à quelles maladies, de préférence aux autres, elles sont disposées. Néanmoins nous savons qu'un certain concours de circonstances peut agir sur ces parties tout-à-fait en sens contraire de la disposition naturelle. Le hautain, chez lequel l'organe de la fierté domine, par son grand développement, sur tous les autres, aura, en cas d'aliénation partielle, plutôt des idées relatives à l'orgueil, qu'à tout autre sentiment. J'ai pourtant cité des aliénés pareils, qui, hors de leurs accès, ou dans l'état de santé, étoient des modèles de soumission et de modestie. N'ai-je pas cité aussi plusieurs observations de personnes qui, dans la folie, dans l'ivresse, dans une fièvre ardente, faisoient des vers et de la bonne poésie, quoique auparavant elles n'eussent eu aucun pressentiment de ce talent?

Je n'ignore pas que l'idée qui place l'origine du penchant au suicide dans une affection déréglée de l'organe de la circonspection, paroît une extravagance à ceux qui, dans l'étude des aliénations mentales, suivent l'ancienne routine.

Comment attribueroient-ils une aliénation partielle quelconque à

l'état désordonné d'une partie cérébrale, lorsqu'ils nient que les qualités et les facultés morales soient des fonctions propres de ces mêmes parties cérébrales? Et lorsqu'ils ne savent pas encore ce que c'est qu'une aliénation mentale partielle en général, comment pourroient-ils avoir une idée nette du penchant au suicide, qui se montre le plus impérieux, tandis que cependant aucun dérangement ne se fait remarquer dans les autres qualités et facultés.

Mais depuis que j'ai démontré que chaque qualité ou faculté fondamentale de l'ame est nécessairement affectée à un organe particulier; que toutes les aliénations mentales ont leur siège immédiat dans le cerveau; depuis que j'ai ramené dans ce volume les aliénations partielles des qualités affectives à leurs organes respectifs; la manie érotique à l'organe de la propagation; l'esprit querelleur, malfaisant, à l'organe de la propre défense; l'impulsion meurtrière à l'instinct carnassier, et ainsi de suite; depuis ce temps on conçoit sans peine que, de même, la mélancolie ou l'ennui de la vie, le penchant au suicide enfin, a sa source dans un organe particulier.

Cela posé, je demande à quel organe on peut l'affecter raisonnablement? Le penchant au suicide est certainement du nombre des penchans ou des sentimens. Voulez-vous confondre ces malheureux avec les aliénés par volupté, par orgueil ou par vanité? Donnerez-vous la même origine au penchant au suicide, qu'à celui au vol, à la filouterie, à la rixe, devenu involontaire et irrésistible par l'aliénation?

Voulez-vous expliquer ce penchant par un dérangement total du cerveau, par un bouleversement universel des qualités affectives? Alors concevez-vous en même temps l'intégrité des autres qualités, que l'expérience nous fait observer tous les jours?

Oui, il en est de cette folie partielle, comme de toutes les autres. Après que le germe en a existé long-temps, tout le cerveau commence à souffrir; le dérangement de toutes les fonctions se fait sentir de plus en plus, et enfin les lésions organiques, qui se forment successivement, deviennent générales, comme je l'ai prouvé en traitant dans

ce volume de l'influence du cerveau sur la forme et la texture des os du crâne dans l'état de maladie.

D'après toutes ces raisons fondées non moins sur l'observation que sur le raisonnement, on est forcé d'admettre que le penchant au suicide, quand il est l'effet de maladie, a sa source dans l'organe de la circonspection.

Lequel des deux sexes faut-il accuser de succomber plus facilement au funeste penchant du suicide? Les femmes sont d'ordinaire, quant aux facultés intellectuelles, inférieures aux hommes; elles sont douées d'une excitabilité plus prompte, et d'une sensibilité plus exquise; elles sont aussi plus souvent que les hommes, en proie aux mauvais traitemens, à la trahison, à l'abandon, à la jalouse et à la misère. Cependant le nombre de suicides, en général, est beaucoup plus grand chez les hommes que parmi les femmes. L'an 1805, il y eut à Paris, 164 hommes, et 24 femmes de suicidés. L'an 1806, sur 120 hommes, 40 femmes; l'an 1807, sur 98 hommes; 49 femmes; ainsi dans l'espace de trois années, 113 femmes sur 382 hommes.

Mais le dénombrement des suicides que l'on fait partout avec grand soin, n'est guère capable de donner, sous aucun rapport, une juste idée de l'histoire naturelle du suicide. Il est toujours très-difficile, et souvent impossible, à moins que les malades n'aient été traités par les médecins, d'obtenir des renseignemens exacts sur l'état moral des individus, qui ont mis fin à leurs jours. Quels sont ceux chez lesquels le suicide a été la suite d'une maladie mentale, de l'aliénation, dont il est ici question? Ceux chez lesquels il a été déterminé soudainement par un désespoir momentané? Et chez lesquels enfin on seroit en droit de l'attribuer à une immoralité réfléchie et coupable?

Toutes circonstances égales, même en cas de disposition organique, les femmes paroissent vaincre plus souvent que les hommes ce terrible penchant. Je connois plusieurs familles où le penchant au suicide est héréditaire; et presque toujours le nombre d'hommes suicidés surpassé celui de femmes. Il existe encore à présent à Vienne une famille dans laquelle deux frères se sont brûlé la cervelle, il y a plusieurs années.

Les trois sœurs, toutes mariées et mères de plusieurs enfants, ont résisté jusqu'à ce moment, quoiqu'elles soient tellement tourmentées pendant leurs époques, et même durant leurs grossesses, quand c'est le temps des époques, qu'elles éprouvent le besoin le plus urgent de se faire garder à vue, jusqu'à ce que, quelques jours après, elles se sentent débarrassées de toute tentation. Dans une autre famille, le grand-père, le père, le fils se sont suicidés, et il n'y a qu'une sœur du dernier qui en ait fait une seule tentative. Les femmes sont-elles moins impatientes dans les maux ; sont-elles plus habituées à souffrir et à se résigner ; sont-elles plus souvent retenues par des principes de religion ou par le sentiment de se conserver à leurs enfans ? Ou sont-elles, en général, moins sujettes aux excès de cette maladie que les hommes ? et en ce cas, quelle en seroit la raison ?

L'été paroît avoir une influence plus funeste sur ce penchant que l'hiver.

Il y a certaines constitutions du temps qui le déterminent et le rendent épidémique : chose connue de tous les médecins ; mais tout le monde ne fait pas attention que cette cause matérielle ne doit pas être confondue avec d'autres causes extérieures purement morales.

On sait aussi que le penchant au suicide se transmet des pères et mères aux enfans. Dans ce cas, il est aussi matériel et aussi involontaire que s'il étoit le résultat d'une maladie accidentelle. Le sieur Gauthier, propriétaire de diverses maisons construites au-delà des barrières de Paris, pour servir d'entrepôt de marchandises, laissa sept enfans, et une fortune d'environ deux millions à partager entre eux. Tous restèrent à Paris ou dans les environs, et conservèrent leur patrimoine ; quelques-uns même l'accrurent par des spéculations commerciales. Aucun d'eux n'éprouva de malheurs réels ; tous jouirent d'une bonne santé, d'une fortune suffisante et d'une estime générale. Tous cependant furent travaillés de la fureur du suicide, et tous les sept y succombèrent dans l'espace de trente à quarante années ; les uns se pendirent, d'autres se noyèrent, d'autres se brûlèrent la cervelle.

L'un des deux derniers avoit invité, un dimanche, seize personnes à

jours de la menstruation. Ainsi les femmes auxquelles les règles durent huit jours, quoique trois semaines après la cessation elles recommencent, ont également les règles dans l'intervalle de vingt-huit jours. Comme je n'ai pas l'intention de faire un traité complet sur la menstruation, je passe les irrégularités qui ont lieu dans les femmes, soit trop faibles, soit trop fortes, ou par suite d'événemens accidentels.

Mais je demande : Les femmes sont-elles réglées indifféremment dans tous les temps, ou sont-elles sous l'influence d'une loi déterminée? Et les hommes sont-ils privilégiés de la nature, et exempts de toute évacuation critique dans l'état habituel de santé, ou sont-ils sous l'influence de la même loi générale? Voici ce que j'ai observé relativement à ces questions.

Exerçant la médecine à Vienne, je me suis bientôt aperçu que pendant un certain laps de temps, presqu'aucune femme n'étoit réglée, et que dans un autre temps un grand nombre l'étoient à la fois. Comme cette circonstance se présenta très-souvent, elle dut nécessairement frapper mon attention, et me faire naître l'idée, que cette espèce d'évacuation périodique pourroit bien être subordonnée à une loi déterminée. Je tins un journal où je marquai les époques d'un nombre considérable de femmes pendant plusieurs années. Le résultat fut que les femmes sont divisées en deux grandes classes. Chaque grande classe a une période différente pour la menstruation. Les femmes de la même classe sont toutes réglées dans un espace de huit jours. Ces huit jours passés, suit un intervalle de dix à douze jours, où l'on ne rencontre que très-peu de femmes réglées. Après ces dix jours commence l'époque assignée à la seconde grande classe, dont tous les individus seront réglés dans l'espace aussi de huit jours. Supposons qu'une femme de cette classe commence à être réglée le premier du mois, elle aura fini le 8, en cas que ses règles lui durent huit jours. Une autre, dont les règles ne durent que trois jours, aura fini le 3; ou en cas qu'elle n'ait commencé que le 5 du mois, elle aura également fini le 8, et ainsi des autres, de manière que les femmes, tant qu'elles sont dans un état régulier de santé, ont vingt-un, ou vingt-cinq, ou vingt-six jours

d'intervalle. Voici, telles qu'elles ont eu lieu, les époques de deux femmes, dont chacune appartient à une classe différente. 1818, janvier 19, 3. Février, 16. 1, 29. Mars 14, 28. Avril 10, 25. Mai 8, 23. Juin 5, 30. 19. Juillet 26, 17. Août 21, 13. Septembre 18, 9. Octobre 16, 8. Novembre 14, 5. Décembre 12, 2. On voit que chacune a été réglée treize fois ; et que celle qui avoit commencé le 3 janvier, le sera pour la quatorzième fois au dernier de décembre.

Il y a toujours des femmes qui pour causes accidentelles sont réglées hors de ces deux grandes périodes ; mais après un ou deux mois, elles rentrent ordinairement dans la classe à laquelle elles appartiennent. Les femmes valétudinaires, les jeunes personnes qui ne sont pas encore tout à fait formées, les femmes qui sont sur leur retour sont les plus sujettes à ces irrégularités.

Si les règles ont été suspendues, soit par une maladie, soit par la grossesse ou par l'allaitement, elles reparoissent à la même époque où la femme auroit été réglée, si elle eût toujours continué de l'être. Quand, chez certaines femmes, surtout chez celles qui sont sur le point de perdre, les règles continuent pendant plusieurs semaines, elles deviennent toujours plus abondantes au temps de l'époque accoutumée.

Pourquoi toutes les femmes sont-elles rangées, pour leurs règles, en deux classes, et pourquoi telle femme appartient-elle à cette classe, et telle autre à l'autre classe ? Je n'ai pu acquérir encore à ce sujet le moindre éclaircissement. Les filles et les mères, les sœurs, les brunes et les blondes, les délicates et celles qui sont fortement constituées, sont pèle-mêle du nombre de l'une et de l'autre grande division.

Pendant mes voyages, j'ai continué mon journal ; et ce qui m'a le plus frappé, c'est que les deux époques coïncident dans tous les pays, au moins en Europe. A la même époque où les femmes étoient réglées à Vienne, à Berlin, à Hambourg, à Amsterdam, elles l'étoient aussi à Berne, à Copenhague, à Paris, etc. Et ce qui me fait croire que c'est le même cas pour toute la terre, c'est que les espèces de singes qui sont sujettes à cet écoulement périodique, le sont en même temps que les femmes.

Par conséquent, la cause de l'époque de la menstruation n'existe pas dans l'individu. Elle est universelle; c'est une loi de la nature qui gouverne tous les êtres subordonnés à ce phénomène. La lune n'y est pour rien: car dans cette supposition, comment les deux grandes époques pourroient-elles avoir lieu? Les époques elles-mêmes coïncident avec toutes les phases de la lune. Souvent, au printemps, toutes les femmes avancent tout d'un coup; à l'automne, souvent elles retardent de même de quelques jours encore par une influence générale, tandis que chacune accuse pour son compte une cause particulière.

Voyons maintenant jusqu'à quel point les hommes sont sous l'empire de la même loi. Les hommes aussi sont sujets à un dérangement critique, qui coïncide toujours avec l'époque de la menstruation des femmes. Les individus jeunes et robustes ne s'en aperçoivent pas facilement, à moins qu'ils ne s'observent avec une attention particulière. Mais les hommes d'une constitution foible, fatigués par des souffrances habituelles ou par des maladies, ou doués d'une grande irritabilité, ou ceux qui ont passé l'âge de la vigueur, éprouvent dans l'espace de quatre semaines, pendant un, deux, trois jours, un certain malaise, dont ils ne sauroient se rendre compte: ils sont enclins à une espèce de mélancolie, de mécontentement; ils sont de mauvaise humeur, peu dispos au travail; les idées naissent et se coordonnent difficilement; le teint devient terne, l'haleine forte; quelquefois les urines se troublent, la digestion se fait plus difficilement. Ceux qui sont tourmentés par les hémorroïdes, le sont davantage, ou seulement dans cette même époque. Tous ces accidens disparaissent après un, deux, trois jours, sans qu'on y ait contribué en la moindre chose.

Je serois tenté de conclure de ce fait, que l'évacuation menstruelle chez les femmes n'a pas seulement pour but de les préparer à la conception, mais aussi de les débarrasser de certaines humeurs hétérogènes, qui s'accumulent pendant l'espace de quatre semaines. Cette idée reçoit un degré de plus de probabilité par l'observation de M. Frédéric Cuvier. Ce savant naturaliste s'est aperçu que les femelles des animaux, au Jardin du Roi, éprouvent tous les mois, pendant quel-

ques jours, une certaine effervescence, une évacuation critique par les parties sexuelles, quoiqu'elles n'entrent pas assez en chaleur, pour désirer ou pour admettre le mâle. Il trouve cette découverte confirmée depuis plusieurs années. Je ne sais pas si ces fausses chaleurs des femelles de ces animaux sont aussi en rapport avec la menstruation des femmes et des singes femelles.

Quel avantage résulte-t-il de ces observations pour le médecin, pour le moraliste et pour le jurisconsulte?

L'accouchement a ordinairement lieu pendant les jours où la femme seraient réglée pour la dixième fois, s'il n'y avoit pas eu d'interruption. Les accoucheurs ont toujours observé que dans certains temps du mois, les accouchemens sont très-fréquens, tandis que dans d'autres temps ils sont rares.

Les fausses-couches ne sont guère à craindre que pendant le terme d'une époque. C'est alors qu'au moindre indice il faut employer tous les moyens pour les prévenir. Il est entendu qu'une violence quelconque peut faire exception à cette règle.

C'est encore à cette même époque que les femmes enceintes souffrent plus qu'à l'ordinaire, des inconveniens de la grossesse. Les malaises, les maux de tête, les maux de reins, les étouffemens, la pesanteur, les chaleurs, accompagnés de fièvre, toutes sortes de mouvemens nerveux, les fleurs blanches, etc., etc., sont autant d'accidens qui, laissés à la nature seule, disparaissent après le temps accoutumé de la menstruation, pour se renouveler à une époque suivante. Ce sont ces mêmes symptômes qui en imposent si souvent aux médecins et aux jeunes femmes sans expérience. On veut intervenir, par toutes sortes de moyens; par des saignées, par des sanguines; on ordonne de soi-disant calmans; et on se flatte d'avoir opéré le soulagement qui n'est dû qu'à la nature. Outre qu'on se verroit dans la nécessité de répéter, presque à chaque époque, le même traitement, on dérange l'ordre naturel de la grossesse, on prive l'enfant de la partie la plus substantielle de sa nourriture, on affoiblit la mère, on la dispose aux pertes de sang et aux fausses-couches.

Je suis appelé auprès d'une jeune personne ou d'une femme, qui a des attaques de nerfs bien plus fortes que de coutume ; qui crache du sang avec une grande agitation, sans qu'antérieurement il se soit manifesté aucune trace de maladie des poumons. Je sais, d'après mon journal, que c'est l'instant où l'une des grandes époques va commencer, et je rassure ma malade ; je lui préssage la prochaine éruption de ses règles ; et demain, ou après-demain, ma prédiction se trouve accomplie.

Les règles ont été supprimées par une cause quelconque. Les maux qui en résultent deviennent urgents ; on pallie, tant que les circonstances le permettent, par des calmans, des saignées, des sangsues, des bains, etc. ; mais on n'obtient pas le retour des règles. Le médecin observateur qui s'est familiarisé avec la marche régulière de la nature, sait que tous les moyens tentés à contretemps restent sans effets ; il sait qu'il ne pourra réussir que quand la nature elle-même réunira ses efforts à ceux du médecin. Il attend l'approche de la grande époque, à laquelle sa malade appartient ; et il obtient, par des moyens très-simples et très-doux, ce que plutôt il n'auroit pu obtenir en employant les moyens les plus actifs.

C'est aussi à ces mêmes époques que l'irritabilité, l'excitabilité, la sensibilité des femmes et des hommes, sont infiniment plus actives et plus exaltées que dans l'état de santé. Les uns et les autres, à l'approche de cette évacuation critique, sont susceptibles à l'excès. Delà, des scènes et des querelles domestiques, les souvenirs les plus fâcheux, les caprices les plus inexplicables, etc. Il faut être philosophe, ou connoître à fond la cause matérielle de cette conduite extraordinaire, en prévoir la fin prochaine, pour la supporter avec une charitable patience.

Maintenant, je puis me faire entendre sur cette question importante : Pourquoi certaines causes de maladie, même des causes organiques, persistent-elles souvent, sans produire aucun mal ; et pourquoi, dans d'autres moments, ces mêmes causes déterminent-elles les symptômes les plus alarmans ?

J'ai cité plusieurs exemples qui prouvent que cet accroissement des accidens se fait presque toujours remarquer à l'approche de l'époque

critique. J'ai parlé d'un homme qui, à l'âge de six ans, s'étoit brisé l'os frontal, qui depuis ce temps étoit sujet, tous les mois pendant quelques jours, à des accès de fureur. Un autre homme se sentoit aussi tous les mois, pendant quelques jours, un penchant violent à commettre un homicide; et pour s'empêcher de se livrer à cet acte malheureux, il se sauvoit toujours auprès d'un de ses amis, afin de se faire enfermer pendant toute la durée de ce penchant désordonné. On se rappelle ce soldat qui, par suite de violens chagrins, éprouva également tous les mois, pendant quelques jours, une impulsion irrésistible à tuer quelqu'un, et qui, averti par les premiers mouvements de cette fureur, se fit enchaîner pour se soustraire à ce crime. J'ai déjà aussi parlé d'un certain Hallerau, qui croyoit avoir un démon à son service. Pendant sa jeunesse, le démon ne l'avoit jamais abandonné; mais dans un âge plus avancé, le démon n'étoit plus à ses ordres que pendant quelques jours chaque mois.

De pareilles visions périodiques s'expliquent par le surcroît d'excitabilité, qui imprime à toutes les fonctions un caractère d'exaltation, et qui, après l'époque critique, laisse souvent un affaissement et un abattement d'autant plus sensibles, que l'excitation a été plus énergique et plus durable. C'est ainsi qu'on comprend tous les accidens des soi-disant lunatiques, les vertiges et les étourdissements, les gonflements et les injections périodiques des vaisseaux capillaires chez des hommes et des femmes affectés d'hémorroiïdes ou d'irrégularité de la menstruation, les accès périodiques de certaines aliénations mentales, les attaques périodiques d'épilepsie et d'apoplexie, etc.

En traitant de l'infanticide, j'ai déjà rappelé l'attention de mes lecteurs sur ce même objet. J'ai fait sentir combien dans certains cas, ce déplorable état de l'âme peut influer sur les actions d'une femme malheureuse, au moment d'un accouchement dououreux, qui est en même temps celui de cette excessive irritabilité.

Cette même époque devient souvent aussi funeste aux aliénés convalescents, surtout à ceux qui sont obsédés par le penchant au suicide. A peine ont-ils passé quelques semaines ou quelques mois dans un

véritable contentement, et même dans une franche gaîté, que tout leur être se trouve de nouveau bouleversé; les idées et les sentimens se troublent; les angoisses et le désespoir s'emparent de leur ame. C'est-là le moment où ils ont le plus besoin d'être surveillés avec une attention très-sévère; car ainsi préparés, il ne faut plus qu'un léger ébranlement pour déterminer le coup fatal. Delà, les tentatives si souvent réitérées du suicide, après des guérisons apparentes. Mais le médecin, qui connoît la marche perfide de cette maladie, ne se sépare de son malade, que lorsqu'il a la certitude que celui-ci n'a plus eu la moindre atteinte de ces symptômes pendant plusieurs époques de cette singulière excitabilité.

S'il étoit donné à l'homme de pénétrer dans l'intérieur de ses semblables, on trouveroit peut-être confirmée la triste observation que souvent les crimes les plus extravagans ont leur source dans l'influence d'une pareille circonstance. Lorsque des individus, qui ont toujours été sujets à certaines lubies, ou qui depuis long-temps ont été marqués d'une légère teinte de folie, commettent des crimes sans aucun motif d'intérêt; lorsque ces mêmes individus sont étrangement étonnés d'eux-mêmes, et qu'ils sont terrassés immédiatement après leur malheureuse action: je crois alors qu'on peut raisonnablement présumer qu'un semblable dérangement de leur ame y a beaucoup contribué.

### *Organe de la circonspection. Continuation.*

#### *Histoire naturelle de la circonspection chez les animaux, et apparence extérieure de son organe chez eux.*

Comment des philosophes, qui prennent les animaux pour des êtres tellement bornés, qu'ils ont cru pouvoir les assimiler à des automates, conçoivent-ils que ces mêmes êtres employent toujours les moyens les plus convenables et les plus variés, afin de pourvoir à leur conservation? Le renard, après avoir éventé des marcassins, avant d'entreprendre de les enlever, essaie de sauter sur un tronc d'arbre, avec une

charge à peu près égale au poids de l'un de ces animaux, pour être sûr de pouvoir échapper aux poursuites de la laie. Lorsqu'il lui est arrivé de manquer sa proie en sautant, il s'exerce à sauter en mesurant les distances, afin d'être plus heureux une autre fois; l'outarde, l'oie sauvage, la linote, l'étourneau, le singe, etc., placent des factionnaires. Le pigeon, revenant de ses courses vers le soir, décrit pendant quelque temps de grands cercles dans les airs, autour du colombier, avant que d'y rentrer, tant pour reconnoître s'il n'y a rien à craindre des oiseaux de proie ou des martres, que pour donner le signal de la retraite aux autres pigeons, qui pourraient s'être oubliés dans les campagnes. L'écorcheur pique sur des épines les insectes qu'il ne peut pas manger le jour même, afin de les retrouver le lendemain.

Pour expliquer ces phénomènes, on se contente de recourir à l'instinct en général; mais cette impulsion intérieure, cet instinct, que sont-ils, sinon le résultat de l'activité d'un organe particulier? Dans l'homme on attribue à la prévoyance, à la réflexion des actes absolument analogues; mais qu'est-ce qui nous autorise à admettre des causes différentes pour les mêmes effets?

J'ai examiné, sous ce point de vue, les têtes des animaux avec le plus grand soin; et dans tous ceux qui se distinguent par leur circonspection, j'ai trouvé la partie cérébrale qui correspond à l'organe de la circonspection dans l'homme, et la partie correspondante du crâne, bien développées. C'est par cette raison qu'en Souabe les paysans confient, dans les chemins difficiles, la conduite de leur voiture à celui de leurs chevaux ou de leurs bœufs qui a le front le plus large sur le côté<sup>1</sup>.

Quelle est la raison organique, pourquoi certaines espèces d'animaux cherchent leur nourriture pendant le jour, et que d'autres ne sortent que la nuit? Les derniers ont en général la tête plus large que les premiers. La loutre et la fouine ont cette région très-large. Les hiboux,

<sup>1</sup> Ce que l'on appelle le front chez les chevaux et chez les bœufs, n'est nullement la même région de la tête qui porte ce nom dans l'homme. Le front de ces animaux correspond à la partie supérieure de la tête dans notre espèce.

même les espèces qui voient aussi bien le jour que la nuit, tels que le grand-duc, le petit-duc et la chouette, ont tous la tête et le cerveau beaucoup plus larges que les oiseaux de jour, qui vivent également d'animaux, comme le grand vautour, plusieurs espèces d'aigles et de faucons. Le pigeon, beaucoup plus gros que la petite espèce de chouette, a la tête plus étroite que celle-ci. L'engoulement, qui ne vole que dans le crépuscule, quoique plus petit que le coucou, a la tête plus large. Il est donc probable que c'est le plus ou moins grand développement de l'organe de la circonspection qui détermine les animaux à chercher leur nourriture ou la nuit ou le jour.

Qu'est-ce encore, dans l'organisme, qui inspire aux animaux la prévoyance de poser des sentinelles, et d'avoir des éclaireurs? C'est au moyen de l'organe de la circonspection que la nature leur a révélé cette ingénieuse précaution. Tous ces animaux ont la partie cérébrale qui est affectée à la circonspection, très-développée, et la région du crâne correspondante très-large. La tête de l'oie sauvage et celle de l'outarde sont dans cette région plus larges que celle du cigne; la tête du chevreuil est plus large que celle de la chèvre ordinaire et du bouc; la tête du chamois est encore plus large que celle du chevreuil. La tête de la spatule (*Platalea Lin.*) est, dans cette région, singulièrement large; aussi cet oiseau est-il tellement circonspect, que les chasseurs réussissent rarement à s'approcher assez près de lui pour qu'ils puissent le tirer. Le moineau de nos jardins et de nos maisons, qui, quoique très-hardi, reconnoit dans l'instant, et évite tous les pièges que l'homme peut imaginer, a également la tête très-large, et beaucoup plus large que d'autres oiseaux plus gros, mais moins circonspects.

La nature se sert encore d'un artifice, qui a toujours fait mon admiration. Elle paroît attacher un plus grand prix à la conservation des femelles, qu'à celle des mâles; celles-là sont douées de circonspection à un plus haut degré que ceux-ci. Il m'est arrivé de tuer jusqu'à vingt écureuils, sans que dans ce nombre il y eût une seule femelle, quoique ce ne fût pas dans la saison où elles sont retenues par les soins que demandent leurs petits. J'ai pris, pendant trois ans, dans mon jardin,

quarante-quatre chats, parmi lesquels il n'y avoit que cinq femelles. Pendant un hiver, on tua dans deux provinces de la Virginie, cinq cents ours, au nombre desquels il ne se trouva que deux femelles. M. le lieutenant-général, comte de Girardin, capitaine des chasses du roi, chargé du service de grand-veneur, a fait dresser un état des loups tués dans soixante-un départemens du royaume, depuis le premier janvier 1816, jusqu'au premier juillet 1817. Il résulte de cet état, qu'il a été tué 1894 loups, et 522 louves<sup>1</sup>. Chez les chamois, l'animal conducteur est toujours une femelle; et il n'y a pas de doute qu'elle

<sup>1</sup> Je sais bien que l'on explique cette différence, en disant qu'il naît en général beaucoup plus de mâles que de femelles; quand même cela seroit aussi exact qu'on le soutient, ce qui ne peut être, on n'expliqueroit pas encore par-là cette disproportion entre le nombre des mâles et celui des femelles que l'on parvient à détruire.

Comme dans plusieurs provinces de France, beaucoup<sup>1</sup> d'enfans sont dévorés par les loups; je puis bien me permettre quelques réflexions. Les gardes-chasse n'ont-ils pas un intérêt particulier à conserver les louveteaux et surtout les louves, afin de les ménager pour les grandes chasses? En second lieu, on croit avoir pris les mesures les plus efficaces contre la multiplication des loups, en promettant des récompenses. Encore en ce moment, S. Ex. le ministre de l'intérieur, M. Lainé, vient d'adresser une instruction relative à la destruction de ces animaux, et accorde pour prime, 18 fr. pour une louve pleine, 15 fr. pour une louve non pleine; 12 fr. pour un loup, et 6 fr. par louveteau. L'expérience de tant d'années auroit dû avoir démontré parfaitement l'insuffisance de pareils moyens. En effet, attendre de ces gens-là qu'ils détruisent tous les loups, ce seroit exiger qu'ils renonçassent à un capital qui leur rapporte chaque année. Au lieu de les récompenser, il seroit bien plus dans l'intérêt de l'humanité, après avoir donné à chaque garde-chasse un temps limité pour détruire tous les loups de son canton, de lui faire payer une amende rigoureuse par chacun de ces animaux qu'on trouveroit sur le territoire confié à sa surveillance.

Il en est encore de même dans les pays, où les hamster font dans certaines années de très-grands dégâts.

ne se distingue de toutes les autres par un plus haut degré de circonspection. Il n'y a que dans les espèces d'animaux où il est urgent d'opposer à l'ennemi la force et le courage, comme parmi les taureaux et les chevaux sauvages, que la conduite du troupeau est confiée au mâle le plus vaillant et le plus vigoureux. Je me rappelle toujours avec plaisir une femelle métis d'un chardonneret et d'un serin jaune. Elle étoit avec d'autres oiseaux dans une grande volière. Elle s'étoit laissé prendre une première fois dans une petite cage, que j'y avois placée. Jamais je n'ai pu parvenir à la faire rentrer dans la même cage. Tous les autres oiseaux y entroient, y mangeoient, s'y laissoient prendre aussi souvent qu'il me plaisoit. J'ai voulu l'y forcer par la faim, en ne mettant de la nourriture que dans cette cage; mais elle prit le parti de guetter ses compagnons; lorsqu'un d'eux sortoit de la cage avec une graine dans le bec, elle lui faisoit la chasse, jusqu'à ce qu'il laissât tomber la graine, qu'elle déroboit avec une avidité extrême. C'est ainsi qu'elle se sustenta pendant plusieurs mois. Pour la prendre, je fus obligé d'ouvrir la volière et de la faire sortir dans la chambre. La tête de cette femelle est beaucoup plus large qu'aucune de toutes mes têtes de chardonnerets et de canaris, et de mes autres têtes de métis.

Il résulte de tout ce que je viens de dire sur l'organe de la circonspection, que l'état de santé, ainsi que l'état de maladie prouvent que chez l'homme et chez les animaux il faut reconnoître la circonspection ou la prévoyance comme une qualité particulière fondamentale primitive, et que l'organe affecté à cette fonction est placé dans la région du cerveau et du crâne que j'ai indiquée.

\* Les femelles font des provisions moins abondantes que les mâles; elles font leur terrier plus profond, nouvelle preuve de leur grande circonspection. Il en résulte que leur recherche étant beaucoup plus pénible et bien moins profitable, les hommes qui sont chargés de la destruction de ces animaux, ne détruisent que les mâles.

## *Des qualités négatives.*

J'appelle *qualités négatives*, celles qui ne sont point le résultat de l'action d'une qualité fondamentale, mais qui ont lieu lorsqu'une qualité fondamentale est trop peu active, ou qu'elle ne l'est point du tout. La légèreté et l'étourderie existent nécessairement, lorsque l'homme manque de circonspection. Elles sont donc des qualités négatives, et ne dérivent d'aucune qualité fondamentale active. De même, la modestie, l'humilité sont la négation de la fierté. La chasteté, autant que l'homme n'éprouve point de tentations ou l'aiguillon de la chair est une qualité passive sans mérite; elle ne devient vertu, que lorsque l'homme subjugue, par des motifs élevés, le penchant, l'impulsion à se jeter entre les bras de la volupté. La modestie et l'humilité deviennent méritoires, lorsqu'elles sont l'effet d'un retour sur ses propres faiblesses et sur les bornes de son savoir. La poltronnerie est toujours passive, ou une qualité négative. La peur est tantôt négative, tantôt positive; le plus courageux a peur, lorsqu'il se voit en présence d'un ennemi ou d'un danger absolument supérieurs à ses forces. Le chien le plus déterminé pour la chasse recule devant les armes formidables du tigre. Ici, la peur est une affaire de calcul, la suite de la circonspection. Il n'y a qu'un degré très-énergique de courage, joint à une grande absence de circonspection qui fasse précipiter le téméraire dans un danger invincible. Mais l'homme qui a peur d'un danger, d'un ennemi, qu'avec quelque résistance il viendroit à bout de vaincre, est un lâche, un peureux, un poltron; et ses qualités n'ont certainement pas leur source dans la circonspection.

M. Spurzheim considère la peur comme une affection du sentiment de la circonspection. Il ne pense pas que le défaut de courage soit la cause de la peur. Il ne peut pas comprendre qu'il y ait des qualités négatives. L'absence d'une faculté, dit-il, doit modifier les actions des autres forces, mais elle ne peut jamais produire une sensation positive. Le

défaut de courage, selon lui, rend pacifique, mais il n'inspire pas la peur. Si celle-ci étoit le résultat de l'absence du courage, il ne sauroit comprendre comment quelqu'u peut être en même temps courageux et craintif. Cependant, il y a des espèces d'animaux et des hommes qui éprouvent ces deux sentimens. Le cerf est peureux et courageux.

Si l'absence d'une faculté ne peut jamais produire une sensation positive, M. Spurzheim a tort de regarder la peur, dans tous les cas, comme une sensation positive. Quand on dit qu'un homme ou un animal a peur, on ne veut pas toujours dire par là que, dans ce moment, il est affecté de la peur, comme on est affecté de la colère ou de la frayeur. On entend dire, par cette expression, que c'est un homme ou un animal peureux, poltron; et dans ce cas, on est plus facilement affecté de la peur, que lorsque l'on est courageux. Si le défaut de courage rendoit seulement pacifique, et qu'il n'inspirât pas la peur, en présence d'un danger, je voudrois savoir quelles sont les qualités qui en cas de défaut de l'amour physique inspirent quelquefois une aversion et même une horreur pour les femmes? Quelles sont les qualités qui en cas du défaut de talent de la musique, inspirent une aversion pour la musique? Quelles sont les qualités qui en cas du défaut d'intelligence inspirent les faux jugemens, en cas du défaut d'appétit et de forces digestives, le dégoût pour les alimens? Comment M. Spurzheim, dans son hypothèse, peut-il concevoir la haine, la médisance, la cruauté, la démence, puisqu'il n'y a point de force fondamentale ni pour la haine, ni pour la médisance, ni pour la cruauté, ni pour la démence?

Moi je conçois tous ces phénomènes très-facilement. Les choses du dehors ne nous procurent du plaisir, qu'autant qu'il existe entre elles et nous des points de contact établis par les organes cérébraux. C'est pourquoi, dans l'âge de la force et avec une santé florissante, mille choses nous font plaisir, nous ravissent, qui dans la diminution des forces nous sont indifférentes, ou même nous inspirent de l'aversion jusqu'à produire, dans un abattement total, le dégoût de la vie et le penchant au suicide. Lorsqu'il n'existe plus pour nous des points de contact avec certaines choses, elles ne se trouvent plus en harmonie

avec nous, et il en résulte de l'éloignement, de l'aversion. Qui n'a pas fait l'expérience que la satiété de certaines jouissances n'entraîne pas seulement l'indifférence, mais un véritable dégoût pour les mêmes objets qui, peu auparavant, étoient le but de nos vœux les plus ardents? De la même manière, lorsque nos membres sont épuisés de fatigue, nous éprouvons de l'aversion pour le travail. On peut dire, avec M. de Bonald, que ceux dont le goût répugne à la métaphysique, aux mathématiques, etc., sont des instrumens qui n'ont pas toutes leurs cordes.

Enfin, si la circonspection étoit la source de la peur, les étourdis devroient toujours être exempts de ce sentiment, et l'on seroit d'autant plus peureux qu'on seroit plus circonspect, chose que nous voyons constamment démentie par l'expérience. M. Spurzheim ne peut pas comprendre comment quelqu'un pourroit être en même temps courageux et craintif, si la peur étoit le résultat de l'absence du courage. Pourquoi M. Spurzheim néglige-t-il ici le principe sur lequel dans d'autres endroits il insiste si fort avec raison, savoir: Que les actions sont rarement le résultat d'un seul organe? Si cela est, j'ai déjà répondu à cette partie de son objection, quand j'ai dit que les animaux et les hommes les plus courageux ne manquent pas pour cela de la faculté de mesurer leurs forces avec celles de leurs ennemis. Des armées nombreuses, composées d'hommes reconnus pour courageux, ont eu des atteintes de crainte; l'intrépide Romain n'a-t-il pas aussi sacrifié à la Peur?

## CONCLUSION.

J'ai démontré que toutes les qualités que j'ai exposées jusqu'ici, sont des qualités fondamentales, que chacune se manifeste au moyen d'un organe particulier, dont j'ai indiqué et prouvé le siège par une multitude de preuves de toute espèce. Les signes caractéristiques, établis avant cette exposition des organes et de leurs fonctions, comme essentiels aux qualités et aux facultés primitives, se trouvent réunis, ou au moins en partie dans chacune.

Elles ne se développent, ni ne diminuent à la même époque que les autres.

Chacune des qualités exposées peut être, dans le même individu, plus ou moins active que les autres.

Chacune peut être seule active, tandis que les autres sont paralysées; et chacune peut se trouver paralysée, tandis que toutes les autres subsistent dans leur intégrité.

La plupart de ces qualités se manifestent d'une manière différente dans les deux sexes.

Réunies toutes dans l'homme, elles se trouvent dispersées et isolées dans les diverses espèces d'animaux.

Chacune de ces qualités fondamentales devient donc une nouvelle preuve des propositions que j'ai posées comme principes indispensables de la physiologie du cerveau; c'est-à-dire:

Que toutes nos dispositions sont innées;

Que leur manifestation exige des conditions matérielles;

Que le cerveau est l'organe de toutes les qualités et facultés de l'âme;

Que le cerveau est composé d'autant d'organes, qu'il y a de qualités et de facultés essentiellement différentes;

Que dans l'état de santé, et jusqu'à l'âge de la vieillesse, on peut connoître à la surface du crâne ou de la tête le plus ou moins grand développement d'un organe, et le degré d'activité de sa fonction.

Voilà donc les principes qui d'abord ont été prouvés par eux-mêmes, démontrés aussi par les faits particuliers, caractère irrécusable de la vérité d'une doctrine.

Enfin, il est encore prouvé que toutes les qualités affectives, les penchans et les sentimens ont leurs organes dans le cerveau.

Comme l'ensemble de toutes ces qualités constitue ce que l'on appelle *qualités appétitives*, on voit pourquoi ceux qui ont eu quelque pressentiment de la pluralité des organes, n'ont pu trouver un organe unique pour la faculté ou qualité générale appétitive. Ainsi, le reproche que j'ai fait sous ce rapport aux philosophes, se trouve justifié.

Chacune de ces qualités constitue chez les animaux un instinct particulier; il n'étoit donc pas non plus possible d'expliquer les actions des animaux par l'instinct en général, ni de trouver un organe unique pour l'instinct.

Selon que chacune de ces qualités se manifeste avec plus ou moins d'énergie, il en résulte ce que l'on désigne par les noms de dispositions, d'inclination, de penchant, de désir, de besoin, de passion; c'est-à-dire que chaque qualité fondamentale est susceptible de ces différents degrés de manifestation. Par conséquent il faut admettre autant de dispositions, d'inclinations, de penchans, de désirs, de besoins, de passions, qu'il y a de qualités fondamentales ou primitives. Il s'ensuit en même temps que l'on chercheroit en vain d'autres organes pour les inclinations, les penchans, les désirs, les besoins et les passions, que ceux qui président aux qualités fondamentales. Ces considérations détruisent entièrement toutes les rêveries des philosophes et des physiologistes sur les instincts, les penchans et les passions. Je ferai ressortir encore avec plus de clarté et d'évidence, ces mêmes propositions, quand, vers la fin du quatrième volume, j'exposerai l'ensemble d'une philosophie qui découle naturellement de la physiologie du cerveau.

Les dix qualités fondamentales, prouvées et exposées en détail dans ce volume, n'appartiennent pas à l'homme seul; elles existent également dans les différentes espèces d'animaux. Je n'ai donc traité de l'homme, qu'autant qu'il est encore animal. Mais comme ces diverses qualités sont dispersées parmi les animaux, et que dans aucune espèce elles ne se trouvent réunies, l'homme est nécessairement déjà, sous ce point de vue, l'animal le plus parfait. Chacune de ces qualités est un fragment de son essence, une partie de son caractère moral. Ainsi nous entrevoyons comment, de fragment en fragment, l'homme se compose. Ceux qui ont pu me suivre, sont certainement convaincus que ce n'est qu'en étudiant l'homme dans chacune de ses parties, qu'on peut parvenir à la connaissance claire et complète de tout son être moral et intellectuel.

Dans le quatrième volume, je continuerai cette même analyse pour

les facultés intellectuelles, et je finirai l'exposé des organes et de leurs fonctions par les sentimens et les facultés qui lui appartiennent exclusivement, qui le mettent au-dessus de tout animal, qui lui donnent la raison, le pressentiment de son créateur, en un mot, le caractère de l'humanité.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

T A B L E  
D E S M A T I E R E S  
C O N T E N U E S D A N S C E V O L U M E.

---

<b>P</b> RÉFACE. . . . .		Page
SECTION I. <i>De l'influence du cerveau sur la forme du crâne, ou examen de la question : Dans quelles circonstances peut-on tirer, de la forme extérieure du crâne ou de la tête, des inductions relatives au degré de développement du cerveau tout entier, ou de quelques-unes de ses parties, et par conséquent juger le degré des dispositions morales et intellectuelles, par l'examen de la forme extérieure du crâne ou de la tête?</i> . . . . .		1
Aperçu de l'ostéologie du crâne, en tant qu'elle est nécessaire pour que l'on puisse comprendre l'influence que le cerveau exerce sur cette partie osseuse. . . . .		5
Influence du cerveau sur le crâne avant la naissance. . . . .		7
La forme des cerveaux et des crânes varie originairement. . . . .		8
La forme de la tête peut-elle être modifiée, soit pendant le passage de l'enfant, soit arbitrairement par des compressions ou des malaxations? . . . . .		<i>ibid.</i>
Influence du cerveau sur le crâne depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte. . . . .		12
Influence du développement de parties cérébrales individuelles sur la forme de la tête. . . . .		15
Coincidence de la surface du cerveau avec la surface externe du crâne, dans l'âge stationnaire, sous le rapport de l'organologie.		17
Observations sur l'examen des têtes et des crânes des animaux. . . . .		26
De l'influence du cerveau sur la forme du crâne dans le déclin de l'âge. . . . .		27

	Page
Réponse à quelques objections contre l'influence du cerveau sur la forme du crâne, dans l'état de santé. . . . .	31
De l'influence du cerveau sur la forme et sur la contexture du crâne dans l'état de maladie. . . . .	38
Influence du cerveau sur le crâne, dans les cas de conformation originairement défectueuse du cerveau. . . . .	<i>ibid.</i>
Influence du cerveau sur la forme du crâne dans l'hydrocéphale. . .	41
Influence du cerveau sur le crâne dans les maladies mentales. . .	44
Influence du cerveau sur le crâne dans les cas où certaines parties cérébrales sont plus malades que d'autres. . . . .	48
Influence du cerveau sur le crâne dans les sujets qui ont un penchant au suicide. . . . .	51
Influence du cerveau sur le crâne, dans les lésions du crâne, et dans certaines maladies des méninges. . . . .	52
<b>SECTION II. <i>Sur les fonctions des parties cérébrales.</i></b> . . . . .	<b>55</b>
Historique de la découverte des fonctions cérébrales. . . . .	<i>ibid.</i>
Premier moyen. . . . .	58
Deuxième moyen, contre-épreuve. . . . .	62
Troisième moyen. . . . .	63
Quatrième moyen. . . . .	65
Cinquième moyen. . . . .	66
Observations sur les moyens ci-dessus de découvrir les facultés et les qualités fondamentales, ainsi que le siège de leurs organes. .	68
Moyens de découvrir les qualités et les facultés fondamentales, ou les forces fondamentales de l'âme, ainsi que leur siège. Continuation. . . . .	70
Sixième moyen. . . . .	<i>ibid.</i>
Septième moyen. . . . .	75
Huitième moyen. . . . .	77
De quelques autres moyens. . . . .	<i>ibid.</i>
Détermination de l'idée de faculté ou qualité fondamentale, etc. .	80
Description du cerveau, de la tête et du crâne, en tant que la connaissance en est nécessaire pour l'intelligence de ce qui suit. . .	82
Des os qui forment la boîte osseuse de l'encéphale. . . . .	83

Des temporaux. . . . .	ibid.
Du basilaire. . . . .	ibid.
De l'occipital. . . . .	ibid.
Des pariétaux. . . . .	ibid.
Du frontal. . . . .	84

SECTION III. *Détermination des forces fondamentales, des qualités et des facultés primitives, et du siège de leurs organes.* . . . . . 85

I. De l'instinct de la propagation. . . . .	ibid.
Historique de la découverte que le cervelet est l'organe de l'instinct de la propagation. . . . .	86
Preuves, prises de l'état de santé, que le cervelet est l'organe de l'instinct de la propagation. . . . .	89
Observations générales sur l'organe de l'instinct de la propagation, et sur cet instinct lui-même, dans l'état de santé. . . . .	106
Preuves, prises de l'état de maladie, en faveur de l'assertion que le cervelet est l'organe de l'instinct de la propagation. . . . .	108
Influence de la castration sur le cervelet. . . . .	ibid.
Influence de la castration unilatérale sur le cervelet. . . . .	112
Influence de la lésion des parties sexuelles sur le cervelet. . . . .	113
Influence des lésions du cervelet sur les parties génitales. . . . .	116
Influence des maladies du cervelet sur les parties génitales, et principalement sur l'instinct de la propagation. Manie érotique. . . . .	122
Observations sur l'activité ou l'inaction de l'instinct de la propagation dans l'idiotisme. . . . .	131
L'instinct de la propagation survit à la destruction des parties génitales, et subsiste dans l'absence de ces parties. . . . .	133
Maladie particulière du cervelet. . . . .	137
Observation philosophique. . . . .	ibid.
II. Amour de la progéniture. . . . .	158
Historique de la découverte de l'amour de la progéniture et de son organe. . . . .	139
Histoire naturelle de l'amour de la progéniture. . . . .	140
Opinions des savans sur les causes de l'amour de la progéniture. .	146
De l'amour de la progéniture et des effets de son plus ou moins de	

	Page
développement, continuation. . . . .	152
Chez l'homme. . . . .	<i>ibid.</i>
Aliénation de l'amour de la progéniture. . . . .	157
Du siège et de l'apparence extérieure de l'organe de l'amour de la progéniture chez les animaux. . . . .	160
Remarque générale sur l'instinct de la propagation, et sur l'amour de la progéniture. . . . .	164
Influence de la castration sur l'organe de l'amour de la progéniture. . . . .	<i>ibid.</i>
III. Attachement, amitié. . . . .	166
Histoire naturelle de l'attachement et de l'amitié chez l'homme et chez les animaux. . . . .	167
Sur le mariage, chez l'homme et chez les animaux. . . . .	169
Aliénation de l'attachement. . . . .	174
De la sociabilité, tant de l'homme que des animaux. . . . .	175
Du siège et de l'apparence extérieure de l'organe de l'attachement. . . . .	177
IV. Instinct de la défense de soi-même et de sa propriété, amour des rixes et des combats. . . . .	179
Historique de la découverte. . . . .	180
Histoire naturelle de l'instinct de la défense de soi-même et de sa propriété. . . . .	182
Aliénation de cet instinct. . . . .	187
Qualité fondamentale de l'amour des rixes et des combats. . . . .	190
Cause criminelle d'un nommé H**, assassin de deux personnes. . . . .	224
Du siège de l'organe de la défense de soi-même et de sa propriété. . . . .	192
Opinion de quelques autres physiologistes sur l'origine du courage. . . . .	194
De la poltronnerie. . . . .	199
V. Instinct carnassier, penchant au meurtre. . . . .	<i>ibid.</i>
Historique de la découverte de cet instinct et de son organe. . . . .	<i>ibid.</i>
Histoire naturelle de l'instinct du meurtre chez les animaux. . . . .	201
Apparence extérieure de l'organe de l'instinct carnassier et siège de cet organe chez les animaux. . . . .	204
Histoire naturelle de l'instinct carnassier dans l'homme. . . . .	209
Penchant au meurtre, avec une débilité d'esprit. . . . .	217

Penchant au meurtre dans la manie. . . . .	<i>ibid.</i>
Continuation de l'instinct du meurtre dans l'état de l'aliénation mentale. . . . .	241
Des incendiaires. . . . .	244
Quelle est là qualité fondamentale du penchant au meurtre. . . .	246
Siège de l'organe carnassier, et apparence extérieure de cet organe dans le crâne de l'homme. . . . .	249
VI. Ruse, finesse, savoir faire. . . . .	260
Historique. . . . .	<i>ibid.</i>
Histoire naturelle de la ruse chez les animaux et chez l'homme. . .	261
Siège de l'organe de la ruse, et caractère par lequel il se manifeste à l'extérieur. . . . .	263
VII. Sentiment de la propriété. Instinct de faire des provisions. Con- voitise. Penchant au vol. . . . .	267
Historique. . . . .	<i>ibid.</i>
Histoire naturelle du penchant à voler. . . . .	270
Histoire naturelle du penchant au vol dans l'état de maladie, avec foiblesse d'esprit très-marquée. . . . .	275
Histoire naturelle du penchant au vol dans la manie. . . . .	297
Sur le sentiment inné de la propriété. . . . .	280
La propriété est une institution de la nature chez les animaux. . .	281
La propriété est une institution de la nature chez l'homme. . . .	283
C'est le sentiment de la propriété ou le penchant à faire des pro- visions, qui est la qualité fondamentale à laquelle se rattache le penchant au vol. . . . .	288
Siège et apparence extérieure de l'organe de la propriété et du pen- chant à faire des provisions. Modifications de la manifestation de cet organe. . . . .	289
VIII. Orgueil, hauteur, fierté, amour de l'autorité, élévation. . .	295
Historique. . . . .	<i>ibid.</i>
Histoire naturelle de l'orgueil, de la hauteur, de la bonne opinion de soi-même, dans l'état de santé. . . . .	297
Orgueil, fierté, hauteur, amour de l'autorité dans l'état de maladie. .	301
Siège et apparence extérieure de l'organe de l'orgueil. . . . .	307

	Page
Sur l'instinct qui dirige les animaux dans le choix des lieux qu'ils habitent. . . . .	511
Apparence extérieure de l'organe des hauteurs chez les animaux. .	515
Existe-t-il une analogie entre l'instinct des hauteurs chez les animaux, et l'orgueil ou la fierté chez l'homme? . . . . .	515
IX. Vanité, ambition, amour de la gloire. . . . .	522
Historique. . . . .	<i>ibid.</i>
Histoire naturelle de la vanité, de l'ambition dans l'homme. . . .	525
Vanité, amour de l'approbation chez les animaux. . . . .	528
Aliénation de la vanité. . . . .	529
Siége de l'organe de la vanité, et apparence extérieure de cet organe. <i>ibid.</i>	
X. Circonspection, prévoyance. . . . .	332
Historique. . . . .	<i>ibid.</i>
Histoire naturelle de la circonspection chez l'homme. . . . .	331
Circonspection dans l'état de maladie. . . . .	334
Siége et apparence extérieure de l'organe de la circonspection. . .	338
Encore quelques considérations sur le suicide et sur l'une des causes de ses rechutes et de sa périodicité. . . . .	341
Organe de la circonspection. Continuation. . . . .	356
Histoire naturelle de la circonspection chez les animaux, et apparence extérieure de son organe chez eux. . . . .	<i>ibid.</i>
Des qualités négatives. . . . .	561
Conclusion. . . . .	562

---

Ut vera sit veritas, credentibus haud indiget; in unius hæc ore sit, vel  
jaceat sepulta, sibi sufficit, exspectans diem judicij.

J. P. FRANK *in prefat. ad Joh. FRANK rat. inst. clin. Ticinens. p. XLVI-*

---

DE L'IMPRIMERIE DE D'HAUTEL,  
RUE DE LA HARPE, N°. 80.